REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1936

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER
Conservateur
du Musée des Antiquités nationales,
Professeur à l'École du Louvre.

Charles PICARD
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur honoraire de l'École française d'Athènes

SIXIÈME SÉRIE. — TOME VII
JANVIER-JUIN 1936

6. rec
7—8
1936

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1936

Tous droits réservés

H 6459

COMITÉ DE RÉDACTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

I. *Préhistoire et Antiquités nationales.* — R. LANTIER, conservateur du Musée des Antiquités nationales, professeur à l'École du Louvre.

II. *Orient asiatique.* — R. DUSSAUD, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.

III. *Préhellénisme et Religions antiques, Art grec et romain.* — Ch. PICARD, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

IV. *Sculpture grecque et romaine.* — E. MICHON, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.

V. *Céramiques antiques.* — CH. DUGAS, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

VI. *Histoire et Institutions grecques.* — P. ROUSSEL, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

VII. *Épigraphie grecque.* — L. ROBERT, directeur d'études à l'École des Hautes-Études.

VIII. *Épigraphie latine.* — R. CAGNAT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, professeur honoraire au Collège de France.

— A. MERLIN, membre de l'Institut, conservateur adjoint au Musée du Louvre.

IX. *Histoire et Antiquités romaines.* — J. CARCOPINO, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

X. *Epigraphie et Antiquités gallo-romaines.* — E. ESPÉRANDIEU, membre de l'Institut, conservateur des Musées archéologiques de Nîmes.

XI. *Art gallo-romain et Numismatique.* — A. BLANCHET, membre de l'Institut, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

XII. *Religions orientales.* — F. CUMONT, membre de l'Institut.

XIII. *Antiquités chrétiennes.* — P. MONCEAUX, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

XIV. *Histoire et Art byzantins.* — Ch. DIEHL, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

XV. *Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance.* — M. AUBERT, membre de l'Institut, conservateur adjoint au Musée du Louvre, professeur à l'École des Beaux-Arts.

XVI. *Histoire générale de la Peinture.* — P. JAMOT, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.

XVII. *Musées et Collections.* — SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/revue-archeologique_january-june-1936_7

LA COLONNE IONIQUE ET LE SYMBOLISME ORIENTAL[1]

On a trouvé, comme l'on sait, sur l'emplacement du temple de Néandria en Æolie divers, débris de chapiteaux, qui ont mis à l'épreuve la sagacité des archéologues. Clarke isola d'abord un couple de volutes, et crut que cet ornement constituait à lui seul tout le chapiteau. Koldewey, à la suite de nouvelles recherches, recueillit d'autres fragments qu'il rajusta : il rétablit ainsi deux collerettes de feuilles tombantes et restaura un chapiteau hypothétique comprenant au-dessous des volutes une double couronne foliée. Plus tard, W. Dörpfeld supposa qu'il y avait eu dans le temple de Néandria deux ordres différents et par suite deux types distincts de chapiteaux : le chapiteau de l'ordre intérieur aurait été formé d'un double collier de feuilles, tandis que les blocs aux volutes adossées auraient appartenu aux colonnes du portique extérieur.

Dans l'*Histoire de l'art* de G. Perrot et Ch. Chipiez, les auteurs, après avoir rappelé les hypothèses contradictoires de Koldewey et de W. Dörpfeld, s'étaient abstenus de choisir ; mais ils laissèrent deviner leur préférence : « Ce ne serait pas sans regret, disent-ils, que nous renoncerions à admettre l'existence du type complexe que Koldewey présente comme ayant été celui du chapiteau de Néandria. » Ils notent, en effet, la ressemblance de ces chapiteaux complexes avec ceux des édifices royaux de la Perse et de la Susiane ; ils montrent que

1. M. A. Moret m'a aidé à parler de la colonne égyptienne et M. Ploix de Rotrou m'a communiqué plusieurs photographies. Je les prie de trouver ici l'expression de ma reconnaissance.

les architectes des Achéménides n'ont pu s'inspirer de formes qui avaient déjà passé de mode en Grèce quand s'élevèrent les palais de Darius et des Xerxès ; ils concluent enfin que l'analogie pourrait s'expliquer « par l'existence d'un type antérieur, très ancien, d'origine asiatique, type primordial d'où seraient également issus, par des voies différentes, le chapiteau de Néandria et celui de Persépolis[1] ».

Cette conclusion put sembler téméraire au premier abord. Il paraît utile de l'examiner à nouveau en tenant compte des faits plus récemment acquis dans l'histoire de l'architecture et de la civilisation.

*
* *

On sait que, vers la fin du second millénaire, un motif égyptien, le globe ailé, symbole solaire, se répand dans l'art syrien et hittite. Les Assyriens l'adoptent à leur tour et les Achéménides l'empruntent aux Assyriens. Dans une étude sur *Le symbolisme du Pilier de Sarnath*[2], j'ai essayé de suivre, jusque dans la vallée du Gange, un autre motif égyptien, le chapiteau lotiforme[3]. En Égypte, le fût de la colonne est souvent surmonté d'une fleur de lotus. A Persépolis, la fleur de lotus reparaît à la même place et elle supporte des taureaux adossés. Dans l'art indien antérieur à Açoka, le fût de la colonne est surmonté d'une fleur de lotus et de lions adossés. Ainsi le lotus est devenu, en Égypte, à Persépolis, à Sarnath, un élément essentiel du chapiteau.

Il y a toutefois une différence : dans le chapiteau égyptien, la fleur de lotus est tantôt fermée, tantôt ouverte, tandis que dans l'art achéménide et dans la vallée du Gange, ses pétales sont dirigés vers le bas. Pour expliquer cette différence, j'ai

---

1. *Histoire de l'art dans l'antiquité*, VII, p. 628.

2. *Études d'orientalisme publiées par le Musée Guimet à la mémoire de Raymonde Linossier*, vol. II, p. 481-498.

3. [Sur la diffusion de l'architecture ionique dans l'Est, à propos du chapiteau de Pataliputra, cf. maintenant Benjamin Rowland Jr., *AJA.*, 39, 1935, p. 489 sqq. — *La Réd.*]

supposé, d'accord avec la tradition indienne, que la colonne pré-açokéenne suggérait la vision d'une gigantesque tige de lotus qui sortirait du Lac mythique pour soutenir le disque solaire. La roue qui surmontait le pilier de Sarnath était sans doute destinée à figurer cette conjonction. Quant à la fleur de lotus, ses pétales sont rejetés vers le bas parce que, cette fleur s'ouvrant suivant l'intensité de la lumière, elle est naturellement figurée à midi à la limite de l'épanouissement.

Cette manière de voir est d'accord avec les recherches de M. A. Moret sur le lotus dans la mythologie et l'architecture égyptiennes. Déjà les textes des Pyramides (vers 2700 av. J.-C.) mentionnent le Lac mythique d'où chaque matin le Lotus émerge afin que le Soleil en sorte. Il en est ainsi tous les jours depuis la création du monde. A midi, le Lotus est complètement épanoui. Le soir, à l'Occident, il se referme lorsque le Soleil descend pour y passer la nuit. Ces représentations religieuses trouvent leur application dans l'architecture des temples hypostyles. Dans la travée latérale de l'Est, les chapiteaux aux lotus fermés représentent la fleur au lever du soleil. Au centre de l'édifice, les lotus des chapiteaux sont ouverts parce que la fleur est épanouie lorsque le soleil est au sommet de sa course. Enfin dans la travée latérale de l'Ouest, les fleurs des chapiteaux sont fermées comme le sont les lotus du Lac occidental au coucher du soleil[1].

Il apparaît maintenant que la diffusion vers l'Inde des deux motifs égyptiens : disque ailé et fleur de lotus, est probablement en relation avec la propagation des idées relatives au dieu solaire. La pénétration de ces motifs dans l'art oriental peut s'expliquer par l'adoption d'un système de croyances où le soleil était le dieu suprême[2].

J'en étais à ce point de ma recherche quand, en visitant le musée de Stamboul, j'ai été frappé de voir un chapiteau « æolien »

---

1. A. Moret, *Le lotus et la naissance des dieux, JA.*, mai-juin 1917, p. 501-507 ; *Le Nil et la civilisation égyptienne*, p. 489-492.

2. *La Grande déesse dans l'art syrien, RAA.*, 1934, p. 96.

(catalogué sous le n° 277, fig. 1) qui, comparable par ailleurs au chapiteau ionique classique, présente à sa base une corolle de pétales rejetés vers le bas. Formé de blocs superposés, il provient de Larisa en Æolie et est rapporté au VI^e siècle av. J.-C. Le bloc supérieur s'orne de trois paires de volutes sem-

Fig. 1. — Chapiteau æolien de Stamboul, n° 277 (non complet).

blables à des crosses de fougères ou de palmes, à divers stades de leur développement ; l'élément inférieur est constitué par la corolle. Ce chapiteau avait d'abord été publié par G. Mendel tel qu'il est présenté au Musée de Stamboul (*Mus. impériaux ottomans, Cat. sculp.*, II, p. 37 et suiv. ; n° 277). M. Ch. Picard m'a signalé qu'il doit être complété par un cordon de perles et pirouettes inséré entre les deux blocs[1].

1. Cf. Lennart Kjellberg, *Das æolische Kapitell von Larisa*, dans *Corolla archæologica Principi G. Adolpho dedicata*, 1932, p. 238 sqq. ; cf. la fig. 1, p. 242.

Un chapiteau voisin (n° 276) qui provient de Mitylène (fig. 2) est également rapporté au VI^e siècle ; une double volute s'y enroule, mais la corolle fait défaut. Un troisième chapiteau (n° 275), dont je n'ai pu acquérir une photographie, provient de Néandria et remonterait à la fin du VII^e siècle. Il est formé de quatre blocs : en haut, la double volute analogue à celle du n° 276, puis une corolle de pétales rejetés vers le bas, puis une autre corolle et au-dessous une partie du fût de la colonne. La

Fig. 2. — Chapiteau de Stamboul, n° 276.

corolle inférieure est plus large que la corolle supérieure. Ces deux éléments ont-ils été joints par erreur ? Ont-ils été trouvés ensemble ou réunis sous l'influence des théories de Koldewey ? Dans l'incertitude où je suis à cet égard, je préfère tenir le chapiteau n° 275 en dehors de la discussion[1].

La corolle « æolienne » aux pétales rejetés vers le bas s'apparente aux lotus des palais achéménides et du pilier de Sarnath. D'autre part, le bloc supérieur du chapiteau de Larisa

1. Mentionnons également pour mémoire le chapiteau « proto-ionique » du Trésor des Massaliètes à Delphes (*Fouilles de Delphes*, II, *Topographie, Le Sanctuaire d'Athéna Pronaia, Les Deux trésors*, par G. Daux, p. 63 sqq.). La restauration de ce chapiteau double, telle que l'a proposée G. Daux, présente de l'avis même de son auteur : « une disposition qui n'est satisfaisante, ni pour la construction, ni pour l'aspect » (*ibid.*, p. 65). On peut donc considérer cette forme comme un essai manqué.

fait prévoir les volutes ioniques auxquelles se rattache plus étroitement encore le chapiteau, probablement incomplet, de Mitylène. S'il en est ainsi, la colonne « æolienne » est intermédiaire entre l'ordre ionique et celui de l'époque achéménide. De la vallée du Gange à celle du Nil et de la Perse à l'Æolie, le chapiteau lotiforme est un élément commun transporté par un même courant d'idées religieuses.

***

Pouvons-nous faire un nouveau pas et tenter d'expliquer, par les mêmes influences, d'autres éléments du chapiteau dit « æolien » ?

Les fouilles effectuées en 1928-1929 à Arslan-Tash par MM. Thureau-Dangin, Barrois, Dossin et Dunand ont amené la découverte de plaquettes d'ivoire sculpté qui constituaient la décoration d'une litière d'apparat destinée au roi de Damas, Hazael. Des influences égyptiennes marquent ce travail phénicien qui paraît avoir été exécuté par un habitant de la côte syro-phénicienne au milieu du IX^e^ siècle[1]. La plaquette cataloguée sous le n° 309 représente « deux génies affrontés, vêtus d'une longue tunique à franges ouverte sur le devant, munis d'une paire d'ailes, coiffés de la double couronne de la Haute et de la Basse Égypte, qui tiennent à la main une palmette et accostent le petit Horus naissant représenté placé sur une fleur de lotus et tenant en main le flagellum ». La plaquette n° 311 représente le même motif, mais le dieu sur le lotus est remplacé par un dattier stylisé. Il apparaît ainsi que, dans l'art composite qui s'élabore en Syro-Phénicie au début du I^er^ millénaire, deux motifs végétaux sont interchangeables : le lotus et le dattier. Ils figuraient sans doute tour à tour l'axe cosmique qui occupe le centre d'un grand nombre de compositions, depuis la mer Égée jusqu'à l'Inde : que cet axe soit surmonté du disque solaire ou flanqué de deux personnages affrontés. Dans mon étude sur le

1. Thureau-Dangin et collaborateurs, *Arslan-Tash*, 1931 ; Catalogue G. Ploix de Rotrou, *Alep*, p. 79.

Pilier de Sarnath, j'ai montré que la colonne architecturale symbolise parfois l'axe cosmique. On vient de voir que sur un domaine très étendu, la colonne s'orne de la fleur de lotus ; il convient maintenant d'examiner si elle ne doit rien au dattier[1].

Sans quitter le Musée d'Alep, qui est un observatoire de choix pour l'étude du syncrétisme syrien au début du premier millénaire, on trouve une série de reliefs représentant le dattier sacré plus ou moins stylisé. La même litière du roi de

Fig. 3. — Ivoire d'Arslan Tash, Musée d'Alep, n° 304.

Damas, à laquelle nous avons déjà emprunté deux plaquettes d'ivoire, en présente une troisième (n° 304, fig. 3), où l'on voit les béliers ailés d'Amon accostant l'arbre sacré. La partie inférieure de la tige porte une double paire de volutes qui n'est pas sans analogie avec le bloc supérieur du chapiteau « æolien » n° 277 du Musée de Stamboul.

---

1. Von Luschan *(Die ionische Säule)* prétendait prouver que tous les chapiteaux à volutes dérivent du dattier sacré. Julie Braun-Vogelstein a protesté contre cette généralisation et montré que, dans l'art égyptien, la volute dérive parfois de l'enroulement du bord d'un calice. Sa conclusion est que la volute ionique ne dérive pas du chapiteau lotiforme égyptien : « Damit erscheint die Frage, ob das ionische Volutenkapitell als Körper, als Gestalt auf das ägyptische Lilienkapitell zurückgehen kann, durchaus verneint zu sein » (*Die ionische Säule, Arch. Jahrbuch,* XXX, 1920, p. 12).

Un orthostate de pierre blanche (n° 6 du catalogue du Musée d'Alep, fig. 4) montre également un dattier stylisé flanqué de deux griffons et qui serait du x^e siècle. Comme l'indiquent les auteurs de la publication, la stylisation du dattier rappelle certains monuments syriens, phéniciens, chypriotes et hittites.

Un autre orthostate de Tell Halaf (n° 137 du catalogue du Musée d'Alep, fig. 5) nous montre encore un dattier stylisé dont la partie supérieure présente,

Fig. 4. — Orthostate de Tell Halaf, Musée d'Alep.

Fig. 5. — Orthostate de Tell Halef, Musée d'Alep.

de chaque côté d'un bouquet de palmes dressées, un rameau contourné en volutes[1].

Nous avons sur ces trois derniers reliefs tous les éléments du bloc supérieur du chapiteau « æolien » n° 277 : bouquet de palmes dressées entre deux volutes supérieures surmontant des volutes inférieures plus petites. Il apparaît clairement que le

1. Un moule à bijoux provenant de la région d'Alep, qui est au Musée du Louvre, montre deux paires de volutes inversement enroulées comme à Suse, et surmontées de deux oiseaux.

chapiteau æolien combine en les simplifiant l'image du dattier et du lotus. Ces deux formes de la plante sacrée qui alternent dans l'art syro-phénicien du IXe siècle ont été plus tard associées dans un motif ornemental hybride. Dans l'Inde, cette confusion n'est pas réalisée : le chapiteau de Sarnath n'a que le lotus, surmonté d'animaux adossés. A Suse, les grandes colonnes bicéphales du palais d'Artaxerxès Mnémon superposent de bas en haut le lotus, les volutes et les animaux adossés. Enfin, l'art æolien du VIIe et du VIe siècles présente un chapiteau sans animaux adossés, où se superposent, comme à Suse, les deux motifs végétaux du dattier et du lotus[1]. Ce troisième type atteste la diffusion à l'Ouest des influences orientales. Le chapiteau ionique classique en dérive : il s'est aplati et simplifié, comme le fait déjà prévoir le chapiteau « æolien » n° 276 du Musée de Stamboul ; quant aux oves qui accompagnent les volutes, elles sont peut-être la traduction libre de la corolle æolienne.

Fig. 6. — Ivoire de Samarie.

A quelle époque la combinaison du lotus et du dattier a-t-elle été réalisée ? Les fouilles récentes de Samarie[2] apportent une contribution importante à l'étude de ce problème. On a trouvé en ce lieu un morceau de tablette d'ivoire dont la surface est ornée de figures en relief. L'image d'un dattier stylisé y est reproduite quatre fois de haut en bas (fig. 6). Au-dessus du tronc, élargi à la base, se dresse en éventail une rangée de palmes droites encadrées par quelques autres enroulées en volutes et d'où pendent des boutons de fleurs. Au pied de l'arbre se

1. E. L. Sukenik, *Arch. Jahrb.*, 48, 1933, *Anz.*, col. 85 sqq. Depuis lors a paru la nouvelle étude de M. J. W. Crowfoot sur les découvertes de la Maison d'ivoire.

2. Parmi les motifs usuels de la céramique ionienne, Perrot et Chipiez citaient au premier rang le lotus et la palmette « dont la première idée a été suggérée par la feuille en éventail de diverses espèces de palmier » (*Hist. Art*, t. IX, p. 452). Ces deux motifs végétaux sont associés sur une amphore de Daphnæ (*ibid.*, fig. 189) et

dressent symétriquement deux plantes que E. L. Sukenik appelle des lys, mais qui ont la même valeur symbolique que la fleur de lotus dans l'ornementation des temples égyptiens et orientaux. En effet, si on numérote de 1 à 4 et de haut en bas les dattiers figurés sur la tablette de Samarie, on constate que les tiges dressées de chaque côté des arbres 1 et 3 sont terminées par des boutons, tandis que celles qui encadrent les dattiers 2 et 4 sont surmontées de fleurs ouvertes. Que ces fleurs soient des lys ou des lotus, peu importe : le lotus égyptien, quand il est stylisé, ressemble beaucoup au lys, et il en est de même pour certaines variétés indiennes de lotus. Or, si l'on interprète ces images d'après les idées égyptiennes ou indiennes, on devine que les fleurs ouvertes ou fermées symbolisent des positions alternées du soleil : l'éclat de l'astre à midi est suggéré par la fleur épanouie, tandis que les boutons correspondent aux heures crépusculaires. Le même symbolisme s'affirme de l'Égypte à l'Inde ; la plaquette d'ivoire de Samarie relie les uns aux autres les témoignages empruntés aux arts égyptien, crétois, syrien, grec, iranien et indien.

Deux ou trois siècles plus tard, la décoration babylonienne fournit une nouvelle forme de transition : dans la salle du trône de Nabukadnezar, une mosaïque en briques fait voir une rangée de colonnes ou de pilastres pourvus de chapiteaux à volutes entre lesquels sont disposées des fleurs ouvertes analogues à celles de la tablette de Samarie[1]. Les chapiteaux eux-mêmes sont très semblables à ceux des pilastres découverts à Samarie[2] (fig. 7). Dans cette mosaïque babylonienne, la fleur et la volute sont voisines et reliées par des lignes courbes.

---

sur une amphore rhodienne du British Museum (*ibid.*, fig. 218). — [On connaît déjà dans la céramique crétoise préhellénique le motif dit par Sir Arthur Evans « the three-palms motive ». En le signalant à nouveau sur les jarres du nouveau tombeau à coupole de Berbati, Argolide (style « du Palais », après 1400), M. A. J. B. Wace (*Illustrated London News*, 15 fév. 1936, p. 276, fig. 7 et 12) marque qu'il pourrait s'agir, en ces cas, plutôt que de dattiers, *de lotus*. — *La Réd.*]

1. Cette mosaïque est reproduite dans le mémoire de J. Braun-Vogelstein, *Die ionische Säule*, Taf. II, Abb. 1.

2. Cf. Sukenik, *l. l.*, col. 95, fig. 6 et 7.

En somme, au IXe siècle avant notre ère, l'art syro-phénicien pénétré d'éléments égyptiens associe alternativement le fût de la colonne à l'image du lotus ou du dattier sacré. A Samarie, l'arbre et la fleur sont rapprochés dans un motif ornemental. A Babylone, la fleur s'aligne entre des chapiteaux à volutes. L'art achéménide combine ces deux éléments en les surmontant d'animaux adossés. Le chapiteau de Sarnath, qui est pro-

Fig. 7. — Mosaïque babylonienne.

bablement une réplique indienne d'un type préachéménide, superpose le lotus et les animaux adossés. Le chapiteau « æolien » n'a plus les animaux, mais combine les palmes et le lotus.

*
* *

On sait que, comme en Grèce, dans l'Iran et dans l'Inde, la religion, l'art et la philosophie ont beaucoup emprunté aux civilisations qui ont précédé la venue des Indo-Européens. Aphrodite, Artémis, Ardvī, Aditi sont des avatars grecs, iranien et indien de la Grande Mère d'Asie Mineure[1]. Le mysticisme astral, la notion de la Grande Année et beaucoup de mythes platoniciens ont une origine orientale[2]. L'étude de la colonne permet des constatations analogues. L'ordre dit

1. *Les noms de la Grande Déesse, RHR.*, mars-juin 1932, p. 182-192 ; *Le culte de la Grande Déesse, RHR.*, juillet-août 1933, p. 50-66.

2. Exposés récents et mises au point par J. Bidez, *Platon, Eudoxe de Cnide et l'Orient*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres, Académie royale de Belgique*, 1933, 10-12, p. 273-319 ; *Les écoles chaldéennes sous Alexandre et les Séleucides, Mélanges Capart*, 1935, p. 41 sqq.

« æolique », qui ne peut être séparé de l'ordre ionique[1], et celui des Palais de la Perse et de la Susiane ramènent à un art antérieur dont dérive également dans l'Inde la colonne pré-açokéenne.

Mais il ne suffit pas de signaler des rapports entre un Orient vague et la Grèce, ou entre la Chaldée, l'Iran et l'Inde. Il faut localiser les faits, dater autant que possible les contacts, suivre le cheminement des influences. Le thème de la déesse fileuse des sorts, et le symbole du fuseau, ont déjà permis de serrer le problème des influences orientales en Grèce. La quenouille, emblème religieux, paraît aux mains d'Ishtar, de la Grande Déesse hittite et d'une divinité chypriote. Entre ces vieux symboles et le fuseau d'Ananké, des étapes intermédiaires sont marquées par des objets de travail phénicien découverts à Nimroud ou dans les ruines de l'Artémision d'Éphèse[2]. Or, le trésor de Nimroud est antérieur à celui d'Éphèse. Par une intuition hardie, dont les recherches ultérieures ont démontré l'exactitude, M. Ch. Picard pouvait écrire dès 1922, qu'entre les deux trésors « les ressemblances avérées prouvent, tout au moins dès la fin du VIII^e siècle, la diffusion dans toute l'Asie, spécialement au long des routes continentales, des mêmes modèles d'art orientalisant »[3].

En étudiant la théorie des éléments et l'ancienne arithmologie, on constate dans l'Inde et en Grèce des analogies qui ne peuvent guère être expliquées que par des emprunts à une doctrine antérieure aux Upanishads et à l'école de Milet. J'ai supposé que, par le truchement des Araméens polyglottes, certaines notions et notamment le triadisme babylonien avaient dû se répandre à l'Est et à l'Ouest[4]. Un courant d'idées parallèle, où confluent des représentations égyptiennes, peut

1. Ch. Picard, *R. Ét. anc.*, XXIX, 1927, p. 273 sqq.

2. Ch. Picard, *Ephèse et Claros*, p. 497 ; P. M. Schuhl, *Autour du fuseau d'Ananké*, *Rev. archéol.*, t. XXXII, p. 58 sqq.

3. Ch. Picard, *ibid.*, p. 581.

4. *L'influence iranienne en Grèce et dans l'Inde*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1932, n. 3, p. 283 et suiv. ; *La théorie des éléments et les origines de la science*, *Scientia*, juillet 1933, p. 1-9.

expliquer le symbolisme de la colonne achéménide, de l'ordre ionique et du pilier de Sarnath. Enfin, la décoration des ivoires découverts à Arslan-Tash et plus récemment à Samarie, atteste le rôle des populations syro-phéniciennes dans l'élaboration des formes d'art et la diffusion des symboles[1].

J. Przyluski.

---

1. [M. R. Dussaud a reçu avis que les ivoires de Nimroud, au British Museum, portent des lettres phéniciennes. — Les études récentes de M. W. Andrae sur la coiffure du sphinx d'une des portes de Boghaz-Keuï, celles du même auteur : *Die ionische Säule, Bauform oder Symbol*, Berlin, 1933, n'ont été signalées à l'auteur que pendant la correction des épreuves. *La Réd.*]

LES PORTRAITS DE POMPEIUS MAGNUS

I

Effigies monétaires de Pompeius Magnus

Ainsi que leurs signatures, les effigies des monnaies romaines nous rendent possible de mettre des noms sur certaines images de la grande sculpture ou des gemmes. Des empereurs romains, des impératrices, des princes et princesses de la maison impériale — et quelques grands personnages qui, par auguste faveur, eurent le droit de figurer sur les monnaies de l'Empire et de la Province, comme par ex. Agrippa — ont été ainsi identifiés. Lorsqu'il s'agit des visages de Pompée et de César, on se réfère principalement aussi aux effigies monétaires ; toutefois la situation est alors tout autre qu'à l'époque de l'Empire.

Jusque dans les dernières décades de la République, des hommes comme Sylla et Pompée ne furent pas honorés, de leur vivant, par leurs effigies véritables, sur les monnaies. D'après des pièces de l'époque, Sylla est bien représenté debout sur le char triomphal, mais le format extrêmement réduit de l'image exclut toute pensée de portrait : c'est l'événement qui est glorifié et non l'homme[1]. Il en est de même quant aux monnaies de 81 à 80 qui reproduisent la statue équestre de Sylla[2]. De véritables effigies monétaires de Sylla, rappelant celles des souverains hellénistiques, ne furent frappées que longtemps

1. Grueber : *Coins of the Roman Republic in the Brit. Mus.*, III, pl. CX, 5-10 et 13.

2. Grueber : *loc. cit.*, pl. CX, 11.

après sa mort, par son petit-fils en ligne maternelle, Q. Pompeius Rufus, dont le grand-père paternel, doté du même nom, avait partagé le consulat avec Sylla en 88. Rufus fit représenter ses deux illustres ancêtres sur des monnaies émises en 57 av. J.-C.[1], et cet honneur rendu à des aïeux était alors très ordinaire et s'adressait soit à des personnages réels, soit à des personnages fictifs remontant parfois jusqu'aux anciens rois de Rome. L'effigie monétaire de Sylla a manifestement été exécutée d'après une ancienne image de bronze, car le type et le traitement de la chevelure s'accordent avec de sûrs portraits datant du commencement du siècle.

Lorsque, du vivant de Pompeius Magnus, on voulut glorifier ses victoires, on le représenta, comme autrefois Sylla, debout sur le char du triomphe, ou, le plus souvent, on eut recours à des symboles : une victoire, une palme ou une couronne. On en voit le premier exemple sur des monnaies émises par son gendre, Faustus Cornelius Sylla, en 54 av. J.-C., l'année suivante également, et encore en l'an 49, immédiatement avant la marche de César sur Rome, dans la série de monnaies de Q. Sicinius[2].

Comme celles de Sylla, toutes les effigies monétaires du grand Pompée sont donc posthumes, et elles furent frappées en deux lieux différents. La première émission eut lieu deux ans après la mort de Pompée, en Espagne. Là, ses deux fils, Cneius et Sextus Pompeius, avaient rassemblé, en 46 av. J.-C., les restes de l'armée africaine de leur père, pour tenter contre César un dernier soulèvement qui se termina par la défaite de Munda, en 45 av. J.-C. Quelques-unes — et notamment un groupe — des monnaies pompéiennes frappées et émises par M. Minutius Sabinus, proconsul de Cn. Pompeius junior, portent le nom de ce dernier, qui était chef de l'armée ; cependant l'effigie est celle du père, du grand Pompée défunt : ce qui peut s'expliquer sans doute en partie par cette raison que, de l'année 55 à sa mort, Pompée avait exercé la puissance

1. Grueber : *loc. cit.*, pl. XLVIII, 15. Comp. I, p. 484.
2. Grueber : *loc. cit.*, I, p. 489, n. 1, p. 492, n. 2 et p 503, n. 2.

proconsulaire sur la province d'Hispania[1]. La tête de Pompée reproduite ici est bien personnelle et le caractère n'en est altéré que dans des frappes défectueuses. On y distingue (fig. 1) une série de traits caractéristiques : une forme de tête puissante et carrée, une épaisse et rude chevelure ; sur le front bas et coupé par une ride profonde, une mèche particulièrement rebelle (ἀναστολή) et une bouche aux lèvres contractées et aux coins retombants. Le nez court, qui donnait au visage une empreinte vulgaire, comme nous le verrons d'après le portrait de marbre

Fig. 1.
Monnaie espagnole
avec effigie de Pompée.

Fig. 2.
Monnaie sicilienne
avec effigie de Pompée.

Fig. 3.
Portrait
du grand Pompée.

le plus connu, est ici long et légèrement relevé du bout. Dans quelques-unes des autres effigies monétaires, l'expression sérieuse du visage peut atteindre à la sévérité et à la dureté. Un trait frappant de ces images pompéiennes, espagnoles, est la grande distance du nez à la bouche et la hauteur de la lèvre supérieure, qui peut fugitivement rappeler le portrait d'Attale III de Pergame, à la Glyptothèque Ny Carlsberg[2].

Lorsque, en 43 av. J.-C., Antoine, Octave et Crassus formèrent le triumvirat, Octave se vit entre autres provinces attribuer la Sicile. Mais le plus jeune fils de Pompée, Sextus, que les triumvirs avaient inscrit sur les listes de proscription à cause de sa participation au meurtre de César, le devança, débarqua dans l'île avec une grande flotte et, en 42, mit en

1. Grueber : *op. cit.*, II, p. 366 et n. 1 et III, pl. CI, 2-7.
2. Arndt-Bruckmann, pl. 499-500 ; Hekler : *Bildniskunst*, pl. 122 ; Fred. Poulsen : *Mélanges Glotz*, II p. 751 et suiv., pl. I-II, fig. 1-3.

fuite les vaisseaux d'Octave. Ensuite, durant six ans, jusqu'en l'année 36, Sextus Pompeius régna sur les eaux siciliennes.

Les deux victoires de Sextus Pompeius, en 42 et en 38, lui donnèrent l'occasion d'émettre des séries de monnaies : à son propre nom, mais à l'effigie de son père[1]. Au point de vue technique, les médailleurs siciliens sont de beaucoup supérieurs aux Espagnols. Il leur manque pourtant cette homogénéité que présentent les monnaies espagnoles, où un seul et même portrait semble être le point de départ de toutes les autres répliques. Dans quelques effigies des monnaies sici-

Fig. 4. — Pompée.

Fig. 5. — Pompée et son fils Sextus.

Fig. 6. — Pompée.

liennes (fig. 2) de nombreux traits correspondent à ceux des monnaies espagnoles, le nez est cependant plus vulgaire — « en forme de pomme de terre » — les joues plus pleines et non sillonnées, l'œil moins pathétique, l'expression d'ensemble est un peu commune. Sur une série effigie monétaire (fig. 3) la chevelure est annelée par zones, et de nouveau se montrent des rides jouant sur le front, près de l'œil et autour de la bouche. Un autre portrait (fig. 4) accentue la vulgarité de la ligne du sourcil et du nez ; et dans les monnaies où Sextus s'est fait représenter avec son père, l'expression change de nouveau (fig. 5). Nous ne retrouvons quelque homogénéité que dans une série de l'année 38, émise par Q. Nasidius (fig. 6), où Pompée est représenté entouré des symboles de Poseidon : le trident et le dauphin[2].

1. Grueber : *op. cit.*, III, pl. CXX, 5 et suiv.
2. Grueber : *op. cit.*, II, p. 564 et pl. CXX, 16.

Beaucoup plus tard, en 163 après J.-C., sous le règne de Marc-Aurèle, des monnaies à l'effigie de Pompée furent frappées à Pompeiopolis, en Cilicie, mais ces images-là sont absolument dépourvues d'intérêt[1].

II

Portraits de Pompée

Malgré les divergences qu'elles présentent, les monnaies à l'effigie de Pompée donnent un point de départ si solide qu'il peut sembler que l'identification d'autres portraits soit une tâche aisée pour les archéologues. La science a néanmoins fait fausse route en considérant trop pendant des siècles une statue colossale du Palais Spada, à Rome, comme le meilleur et le plus sûr des portraits de Pompée[2]. La statue avait été trouvée au Vieux Champ de Mars, sous le règne du pape Jules II, au milieu du XVI^e^ siècle, et c'est le lieu de sa trouvaille qui lui avait valu son nom. C'est en effet là que se trouvait le théâtre de Pompée, le plus ancien théâtre en pierre de Rome ; or, derrière la scène, Auguste avait fait placer la statue de Pompée qui, auparavant, se dressait dans la Curie, et au pied de laquelle César avait été assassiné. On conçoit donc l'intérêt historique qui s'attachait à cette statue, retrouvée et présumée authentique, qui avait été témoin d'un des plus dramatiques attentats de l'histoire. Aussi lorsqu'en 1812 Napoléon commença son transfert en masse des œuvres antiques de Rome à Paris, la statue colossale du palais Spada fut-elle inscrite sur la liste. A ce moment l'archéologue italien Fea fit paraître un article dans lequel il démontrait que la tête de la statue ne pouvait être celle de l'œuvre originale, car sur les épaules on distinguait les extrémités des rubans d'une couronne qui, à l'origine, devait ceindre le chef de la statue. Et la tête conservée ne portait aucune trace de couronne. C'est ainsi que Fea sauva la statue de l'exportation. Ses

1. Bernoulli : *Röm. Ikon.*, I, p. 109 et pl. de monnaies, II, 45-46.
2. Bernoulli : *Röm. Ikon.*, I, p. 112 sqq. ; Helbig-Amelung : *Führer*, II, n° 1818.

sagaces observations furent plus tard complétées par d'autres. Il fut reconnu que le lieu de la trouvaille est situé à une distance d'environ 300 mètres du théâtre dans lequel la statue de Pompée avait été placée. Et plus importante encore fut la

Fig. 7. — Buste de Pompée,
Musée archéologique de Venise.

découverte de ce fait : la tête n'est pas antique, mais c'est la copie, plus grande que nature, d'un portrait dans lequel on a reconnu le poète Ménandre[1]. Selon toute vraisemblance, cette nouvelle tête a été exécutée au XVI^e siècle, peu après la trou-

1. J. F. Crome : *Das Bildnis Vergils*, *R. Acc. Virgiliana di Mantova*, 1935, revient à l'hypothèse de M. G. Lippold qui suppose que c'est Virgile. Cf. pourtant ma recension, *Gnomon*, 1936, p. 20.

vaille de la statue qui, manifestement, était décapitée lorsqu'elle fut exhumée, bien qu'une source contemporaine puisse indiquer le contraire.

Déjà Bernoulli, tout en n'excluant pas la possibilité d'un portrait de Pompée dans la statue de Spada, s'engage cepen-

Fig. 8. — La tête de Venise, profil.

dant dans une voie plus juste, lorsqu'il désigne deux bustes conservés, l'un à Venise, l'autre au musée Torlonia, comme concordant mieux avec les effigies monétaires de Pompée[1].

Le buste de Venise (fig. 7-8)[2] est assez fortement restauré,

1. Bernoulli : *loc cit.*, p. 126.

2. Arndt-Amelung : *Einzelaufnahmen* 2637-38. Carlo Anti : *Museo Archeol. di Venezia* (1930), p. 112, IX, 4, avec reprod.

car le bout du nez et du menton, les oreilles, de petites parties des lèvres et des sourcils, ainsi que le buste entier, sont nouvellement rajoutés en marbre. La tête, dont la surface est en outre assez usée, a été exécutée pour compléter une statue.

La ressemblance de cette figure avec les effigies monétaires,

Fig. 9. — Tête d'un poète : British Museum.

spécialement avec les pièces siciliennes de l'année 38, est frappante, et cependant on ne retrouve, ni le type pathétique des monnaies espagnoles, ni celui tantôt brutal et tantôt vulgaire des monnaies siciliennes. La caractéristique n'en est pas autrement profonde. L'expression, plutôt un peu insignifiante, porte une empreinte de bonhomie bourgeoise, peu habituelle aux effigies monétaires, et qui est causée par les petits yeux profondément enfoncés et l'expression satisfaite de la bouche. Le

front, bas et partagé en deux, est saillant dans sa partie inférieure, mais sans rides, et les sourcils ne sont pas froncés. Encastrés au fond de l'orbite, et comme dans la réplique des Offices (cf. plus loin p. 27), les yeux rappellent ceux du portrait de Ménandre et de quelques-unes des effigies moné-

Fig. 10. — Tête de bronze :
Glyptothèque Ny Carlsberg.

taires (fig. 1 et 6). Mais, malgré ce caractère bourgeois romain, on retrouve néanmoins la tradition hellénistique. Elle se révèle par le traitement de la forme des paupières et des sourcils — qui peut, si l'on veut, rappeler une tête de poète hellénistique un peu endommagée, au British Museum (fig. 9)[1] — et par le

1. Arndt-Amelung, 1194. — *Catal. of Sculpt. of Brit. Mus.*, III, n° 1852 et pl. XII.

type de la chevelure, qui, et par la direction des boucles et par le modelé, s'apparente à une tête de jeune homme en bronze de l'époque hellénistique tardive, à la Glyptothèque Ny Carlsberg (fig. 10)[1]. Par contre, la disposition même de la frange du front peut rappeler des portraits du règne d'Auguste et aussi de propres images de l'empereur ; et le profond forage des boucles du front n'apparaît généralement pas dans les portraits avant le règne de Claude[2]. D'une appréciation purement basée sur le style, il résulte donc que la tête vénitienne est bien construite d'après une ancienne tradition de l'époque même de Pompée ; mais dans sa forme présente elle ne date que de l'époque de Claude. Alors nous comprenons mieux le caractère « brave bourgeois » de la tête : c'est comme si l'expression même de l'honnête visage de Claude (fig. 11) avait un peu déteint sur le portrait de son prédécesseur.

A gauche de la mèche crochue du front, la frange est un peu creusée et, en avant, une boucle retombe comme une petite cascade. Les endommagements et la restauration de cette partie ne permettent malheureusement pas de certifier qu'il y ait eu là une discrète allusion à la mèche rebelle, l'ἀναστολή, que les monnaies espagnoles reproduisent aussi et qui, selon Plutarque (Pompeius 2), était la fierté de Pompée. A ce sujet, Plutarque s'exprime ainsi :

« Dans ses jeunes années, le physique de Pompée était bien propre à lui gagner la faveur et à le rendre séduisant avant même qu'il eût parlé, car sa grâce avait en soi, d'une manière cependant aimable, quelque chose d'impératif ; et dès sa florissante jeunesse une nuance de dignité royale se manifestait déjà dans sa personne. Sur son front une mèche de cheveux légèrement rebelle et des expressions changeantes du visage à l'entour des yeux lui donnaient, avec les portraits d'Alexandre le Grand, une ressemblance qui fut cependant plus réputée qu'elle n'était réelle. »

---

1. Arndt-Bruckmann, 1061-1063.

2. Cf. une tête de Claudius, à Braunschweig, Bernoulli : *loc. cit.*, II, I, pl. XVIII.

Ce furent certainement ses flatteurs qui découvrirent telle ressemblance, mais dans le buste bourgeois de Venise, ce trait que nous rencontrerons plus tard n'était peut-être pas très accentué.

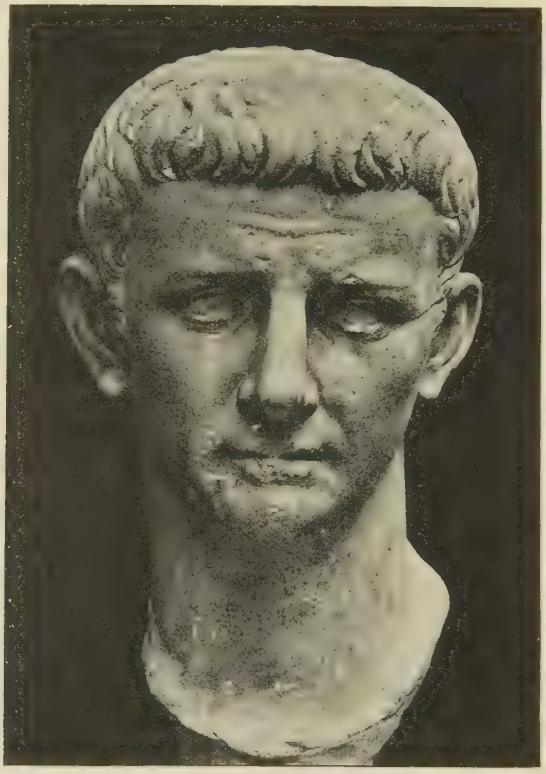

Fig. 11. — Tête de Claude : Ny Carlsberg, n° 649.

Parmi d'autres témoignages sur l'aspect extérieur de Pompée, on peut citer celui de Velleius Paterculus (II, 29), qui, parlant de sa beauté, dit qu'elle n'était point due au charme de la jeunesse, mais à la dignité et au caractère, de sorte qu'elle convenait à sa haute situation et qu'il la conserva jusqu'à ses derniers jours. Le même auteur, mentionnant la timidité de

Pompée, dit qu'il rougissait très facilement ; il ajoute aussi que ses cheveux devinrent prématurément gris.

La belle mention que l'écrivain de la cour de Tibère lui consacre prouve que, malgré sa lutte contre César, Pompée avait « une bonne presse », même à la cour des premiers empereurs, et explique que sous le règne de Claude une statue ait pu lui avoir été élevée. Pline l'Ancien mentionne aussi Pompée comme un homme digne et loyal ; il parle également de sa mèche rebelle[1].

Le deuxième portrait sûr de Pompée selon Bernoulli, le buste du Musée Torlonia[2] que déjà C. L. Visconti avait identifié, est tellement restauré et corrodé qu'il doit être considéré comme presque de valeur nulle. Toute la partie médiane des boucles, sur le front, est retravaillée, et les deux paupières supérieures, le sourcil droit, le nez, les deux oreilles, la majeure partie de la joue droite, le milieu des lèvres et la plus grande partie du menton, ainsi que le buste tout entier, sont entièrement nouveaux. Arndt dit que cette tête rappelle beaucoup celle de Venise, et cela peut être juste en ce qui concerne la chevelure sur les côtés de la tête et sur la nuque. Par ailleurs, ce portrait ne peut aucunement renseigner, et une autre tête qui est ajoutée à une statue, au Musée Torlonia[3], en est une copie moderne.

Par contre il existe au Musée des Offices (sous le n° 87) une tête de Pompée fortement restaurée, de laquelle, grâce à l'obligeance de M. Arndt et de l'éditeur Bruckmann, je peux donner deux reproductions (fig. 12-13). Dans cette pièce, le buste, le menton, le nez, une partie de la lèvre supérieure, les deux oreilles et la partie droite du cou sont en marbre moderne. La frange de cheveux du front est usée et effritée et, par suite de la restauration de la bouche qui est ouverte et de l'ajuste-

1. Témoignages littéraires sur le physique de Pompée, rassemblés par Bernoulli : *loc. cit.*, I, p. 108.

2. *Museo Torlonia*, pl. CXXX, 509 et p. 390.

3. *Loc. cit.*, pl. LXXXIV, 343.

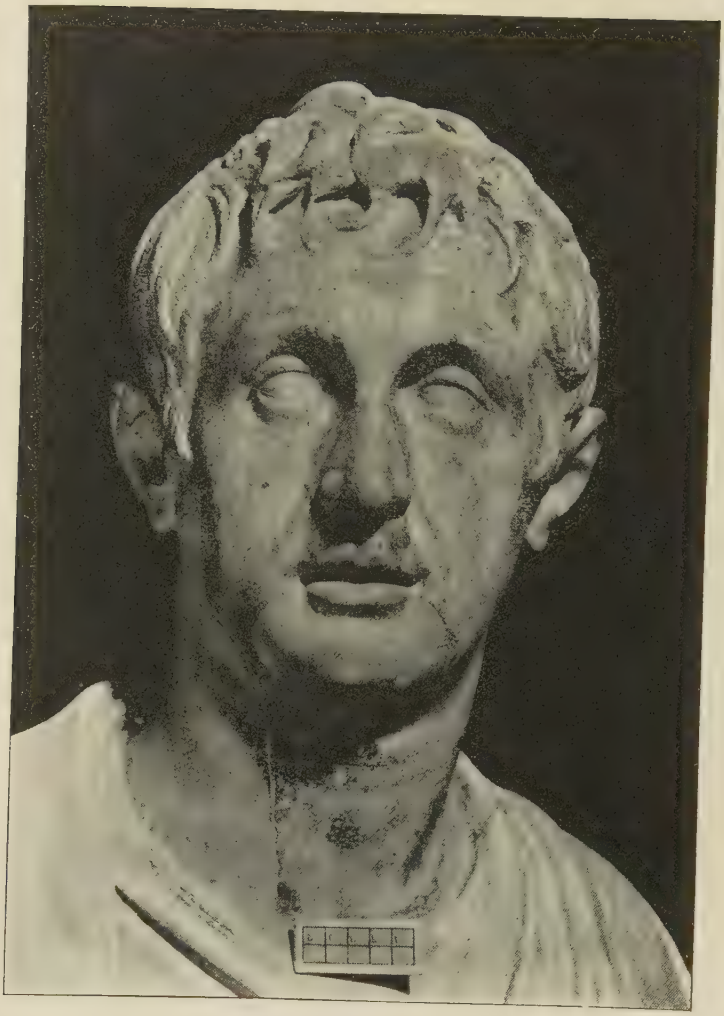

Fig. 12. — Tête de Pompée : Offices, Florence.

ment oblique de la tête sur le cou, le portrait a pris un faux air de *pathos*. La disposition des mèches de cheveux, qui se terminent sur le front comme des griffes, indique une copie de l'époque de Domitien. La stylisation des yeux et du front

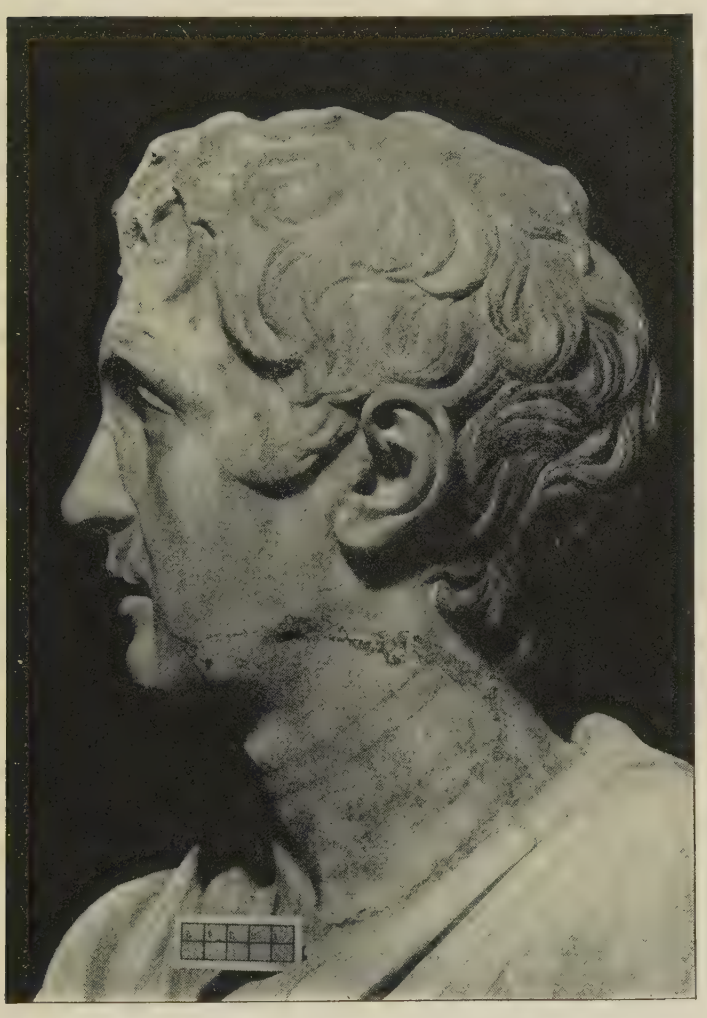

Fig. 13. — Profil de Pompée : Offices, Florence.

témoigne de l'influence des portraits de Ménandre[1] ; du reste, cette tête s'apparente à celle de Venise.

1. Pour le traitement des yeux, cf. la tête d'Aschaffenburg : Arndt-Amelung, 1928-30, et pour celui des yeux et du front, cf. la tête de la statue cuirassée de

De bien meilleurs portraits de Pompée nous sont donnés par des pierres antiques. Une gemme de Berlin (fig. 14)[1] ressemble beaucoup aux images de Pompée des monnaies espagnoles (fig. 1)[2], constatation d'autant plus importante que Bernoulli est enclin à infirmer la valeur iconographique de celles-ci, comparativement aux monnaies siciliennes. Toutefois le caractère banalement bourgeois est plus nettement accusé dans l'image de la gemme. La boucle rebelle qui surmonte le front y est rendue visible, malgré la pose de profil, par la disposition même des cheveux.

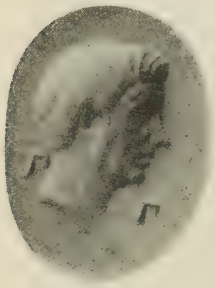

Fig. 14.
Gemme, avec le portrait de Pompée.

L'image d'une autre pierre (fig. 15)[3] considérée aussi comme représentant Pompée, et qui, en tout cas, devait tenir le milieu entre l'effigie des monnaies de Q. Nasidius (fig. 6) et celle, plus tardive et presque effacée, des monnaies de Pompeiopolis[4], présente un caractère tout différent. Dans cette gemme, la tête légèrement renversée et le rendu des formes sont entièrement hellénistiques, et il en est de même pour le traitement de la chevelure. On peut comparer tous ces traits avec l'image connue d'une gemme hellénistique représentant un vieil homme (fig. 16)[5]. La typique boucle pompéienne stylisée en un puissant envol, volute complète surmontant le front et donnant l'impression d'un arrangement théâtral, s'accorde avec cette date. Le point de départ a dû être un portrait purement grec des derniers temps de la République et la dénomination de Pompée, qui n'est pas absolument assurée par l'image

---

Munich : J. Sieveking, dans 91e *Berliner Winckelmannsprogramm*, p. 26, fig. 8-9, et pl. II.

1. Furtwängler : *Gemmen*, I, pl. XLVII, 38. Furtwängler : *Beschreibung der geschnittenen Steine des Antiquariums zu Berlin*, pl. 46, n° 6536.

2. Cf. Grueber : *loc. cit.*, I, pl. C, 1, 2 et 5.

3. Furtwängler : *Gemmen*, I, pl. L, 43 ; G. Lippold : *Gemmen und Kameen*, p. 71, n° 4.

4. Cf. Bernoulli : *Röm. Ikon.*, I, pl. de monnaies II, 41 et 46.

5. Furtwängler : *op. cit.*, pl. XXXIII, 11 ; Lippold, *loc. cit.*, p. 69, n° 3.

elle-même, est certifiée par le dauphin qui se trouve au-dessous de la tête (comp. fig. 6). Au caractère héroïque de l'expression et du mouvement de cette tête s'ajoute une certaine nuance de brutalité, particulièrement due à la contraction des lèvres serrées, à la tension et à la puissance de la mâchoire inférieure ; le nez est court et vulgaire, la lèvre supérieure très haute, comme dans les monnaies espagnoles (fig. 1).

Ainsi que les monnaies, cette gemme nous donne certainement un Pompée de son époque même, un Pompée belli-

Fig. 15.
Gemme avec l'image de Pompée (?).

Fig. 16.
Gemme hellénistique.

queux ressemblant aux portraits exécutés de son vivant. Aussi est-il intéressant pour nous de comparer cette image grandiose et brutale à celle que nous percevons à travers les appréciations contemporaines de Cicéron : non naturellement dans ses louanges de commande[1], mais dans les propos intimes de sa correspondance. Dans une lettre à Atticus (I, 18), datée de l'an 60, Cicéron écrit par exemple : « ... en attendant il est impossible de distinguer l'ombre même d'un véritable homme politique. Celui qui pourrait l'être, notre ami Pompée, ne peut se lasser d'admirer secrètement sa propre petite toge brodée » (une distinction spéciale de la part du Sénat). Bien

1. Par ex., *Pro lege Manilia*, de 67 av. J.-C. Voir surtout § 28 sqq.

que se réjouissant parfois des flatteries assez maladroites en vérité de Pompée[1], Cicéron s'irrite pourtant beaucoup plus souvent des joies mesquines qui, pour le grand chef, s'attachaient à la pompe extérieure et à la magnificence. Outre la « petite toge brodée », les « caligae et fasciae »[2], ses bottes et ses rubans d'une blancheur de craie sont ironiquement mentionnés. Cette dernière expression trouve son explication chez Valère Maxime (VI, 2, 7) : « Cui (Pompeio) candida fascia crus alligatum habenti Favorinus : non refert, inquit, qua in parte sit corporis diadema. » Ainsi l'élégance outrée de Pompée donne-t-elle ici à un de ses contemporains l'occasion de le railler, comme s'il eût brigué le diadème des souverains hellénistiques sans toutefois oser en ceindre son front. Ammien Marcellin indique une autre cause (XVII, 11, 4) à l'élégant enveloppement de la jambe : pour dissimuler une vilaine blessure, Pompée aurait un jour enroulé autour de l'une de ses jambes un petit ruban blanc.

Il est évident que Cicéron et ses contemporains ont désapprouvé le trait de vanité, reproduit par les portraits et mentionné par Plutarque, que manifestaient les mèches formant cascade sur le front, l'ἀναστολή, et qui doit avoir exigé des onctions et le soin attentif d'un peigne pour se tenir en forme. En tout cas, dans ses discours, Cicéron ne cesse d'attaquer les élégants bien coiffés aux cheveux oints et ratissés (composito et delibuto capillo : *pro Sexto Roscio*, 135 ; pexo capillo : *in Catilinam*, II, 22).

Ce n'est cependant qu'en 48 av. J.-C., lorsque Pompée entre en lutte contre César, que le côté peu héroïque de son caractère se dévoile ; son partisan Cicéron ne peut alors cacher le mécontentement que lui cause une telle irrésolution et, par contraste, il souligne amèrement la brillante énergie de César[3]. Les propres lettres de Pompée à Cicéron, qui restent sans cha-

1. *Ad Atticum*, II, 1.
2. *Ad Atticum*, II, 3, 1. Pour ce qui suit cf. Alföldi, *Röm. Mitt.*, 49, 1934, p. 21.
3. *Ad Atticum*, VIII, 16 et le commencement de IX, 10. Attitude de César, *loc. cit.*, VIII, 9 et 13, et IX, 7.

leur, même quand il l'exhorte au combat[1], témoignent de cette mollesse ; et par la lecture du *Bellum Civile* on voit que César donne de l'adversaire l'impression d'un capitaine expérimenté, mais sans élan et aveugle à la valeur de l'inspiration[2]. Cicéron écrit sarcastiquement : « Quand nous craignions tous César, Pompée l'aimait ; mais maintenant qu'il a commencé lui-même à le craindre, il pense que tous doivent devenir ses ennemis mortels. » Cicéron, qui, dans des écrits plus officiels aussi, a blâmé la perplexité de Pompée pendant ces années et sa funeste superstition[3], se sent blessé par les lettres de Pompée, qui sont brèves et impolies, tandis que celles de César, évidemment aussi laconiques et impératives, restent toujours courtoises et parfois même flatteuses. Mais, d'autre part, il raisonne ainsi : « malo veterem et clementem dominum habere quam novum et crudelem experiri ». Il est absolument évident que César paralysait Cicéron, de sorte que ce dernier n'osa jamais employer contre lui son arme la plus meurtrière : le ridicule, dont il usa, du moins dans sa correspondance privée, souvent efficacement contre Pompée[4].

« Quelle n'aurait pas été la gloire de Pompée s'il était mort à l'âge d'Alexandre ? » écrit Plutarque (*Pomp.* 46) confirmant ainsi les lettres dans lesquelles Cicéron nous donne la même impression : que cet homme d'État ne gagna pas à vieillir ! La vanité de Pompée empira avec les années, s'extériorisant non seulement par un équipement triomphal ostentateur[5], mais aussi par un emploi de plus en plus fréquent de phrases déclamatoires.

Tandis que César n'honore pas même d'une parole son

1. C. Bardt : *Römische Charakterköpfe,* p. 146 sqq., résumé. Edouard Meyer attaque cette conception (*Caesars Monarchie und das Prinzipat des Pompeius,* p. 298 f.) ; il voit en Pompée le seul politique conscient et perspicace de Rome, après la rupture. Mais les remarques des contemporains (quelques-unes provenant de lettres de Cicéron sont reproduites, *loc. cit.*, p. 299, n. 1) semblent prouver autre chose et méritent plus de crédit.

2. Particulièrement *Bellum Civile,* III, 92, et 87, 7.

3. *De divinatione,* II, 52-53.

4. *Ad familiares,* XV, 18-19.

5. César : *Bellum Civile,* III, 96.

adversaire tombé en Égypte[1], Cicéron commence pourtant à changer d'opinion après la mort de Pompée et s'abandonne presque à la pensée de célébrer le héros défunt par des portiques et des temples[2]. Du fait que César relevait les statues, qui, immédiatement après la chute de Pompée, avaient été renversées, et qu'Auguste honorait son souvenir[3], il n'y avait plus aucun danger à s'enthousiasmer pour la mémoire du dernier grand républicain. Ironiquement, Auguste traitait de « pompéien » l'historien Livius, pour avoir prodigué des louanges hyperboliques à Pompée[4], et, nous l'avons vu (p. 26), Velleius Paterculus lui-même parle aimablement de Pompée, louant à la fois son extérieur digne et son caractère (II, 29), sans toutefois être aveugle à ses fautes[5]. Dans les *Silvae*, Stace, servile poète de la cour de Domitien, citant Pompée et Caton le Jeune, célèbre en eux « les deux derniers grands républicains[6] ».

Dans la biographie de Plutarque, la louange se mêle au blâme. L'amabilité, la sobriété, la persévérance de Pompée sont vantées ; son avarice (1), sa jalousie, particulièrement envers Métellus en Crète (29) et Lucullus en Asie (31), sont révélées, ainsi que le côté théâtral de sa conduite (22).

Beaucoup plus dépourvue de critique est l'admiration qui s'exprime dans le *Panégyrique* de Pline le Jeune. Dans un passage (29) Trajan y est égalé à Pompée, à titre de réformateur et de fondateur de la paix sur terre et sur mer. Ailleurs (45) il y est dit, au sujet des anciens empereurs, que, sauf un ou deux, ils se réjouissaient plus des vices de leurs concitoyens que de leurs vertus, et cette déclaration fait encore mieux comprendre l'importance du parallèle entre Pompée et Tra-

1. *Loc. cit.*, III, 104, 3 et 106, 4.
2. *De officiis*, II, 45 et 60. Cf. cependant encore une fois les termes amers, *ibid.*, III, 8.
3. Témoignages recueillis par Bernoulli : *Röm. Ikon.*, I, p. 111.
4. Tacite : *Annales*, IV, 34.
5. Voir surtout, II, 33, 3 et 34, 2.
6. *Silvae*, II, 7 v. 115.

jan[1]. Dans une de ses lettres, le même Pline, parlant d'un contemporain, raconte qu'à grand zèle il avait rassemblé et exposé dans sa maison de nombreux bustes de Brutus, de Cassius et de Caton, et nous nous étonnons presque que Pompée ne soit ni nommé, ni exposé parmi ces héros des derniers temps de la République. En tout cas, après de tels renseignements, un portrait de Pompée datant de l'époque trajane n'aurait rien de surprenant.

Quant à l'attitude de l'empereur Adrien à l'égard de Pompée, nous savons par tradition directe qu'au cours d'une visite en Égypte, l'empereur fit restaurer et agrandir le tombeau de Pompée qui tombait en ruines ; en même temps, il lui offrit un sacrifice et lui composa une épigramme dont voici la teneur :

« Combien étroite est cette sépulture pour celui de qui les temples sont nombreux[2] ! »

Si cette épigramme repose sur une base historique, c'est qu'alors ont dû exister dans l'Empire romain des temples ou *heroa* dans lesquels le culte de Pompée était célébré. Peut-être la trouvaille d'un *heroon* ou d'une inscription viendra-t-elle appuyer cette hypothèse. Provisoirement nous ne pouvons qu'illustrer cette dernière conception de Pompée par un portrait datant de l'époque d'Adrien.

III

Buste de Pompée de la Glyptothèque Ny Carlsberg (fig. 17-19)

A l'aide des monnaies, et dès 1886, Helbig identifia cette tête alors récemment trouvée ; il la signala comme étant le meilleur des portraits de Pompée. La pièce se trouvait à ce moment dans la Collection du Comte Tyszkiewicz, à Rome,

1. Marc-Aurèle, non plus, n'est pas bienveillant envers les « Césars » (*Pensées*, 6, 30).

2. Dio Cassius, 69, 11. *Vita Hadriani*, 14, 4 : Pompeji tumulum magnificentius exstruxit. — Cf. W. Weber : *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus* (Leipzig, 1907), p. 246 et n. 893.

mais en 1887 elle fut acquise avec une série d'autres bustes importants par Carl Jacobsen, pour la Glyptothèque de Copenhague[1]. On disait qu'elle avait été trouvée dans le tombeau des Licinii, près de la porte Salaria, à Rome. C'était un tombeau de famille composé de trois chambres funéraires, dont l'une contenait des bustes du IIe siècle ap. J.-C., et les deux autres des portraits du commencement de l'Empire. Les Pisones et les Licinii, les deux familles dont les cippes se trouvaient dans la sépulture, étaient apparentées à Pompée. Toutefois, les trouvailles, dans ces tombeaux, sont entourées de circonstances si incertaines qu'on ne peut rien fonder sur elles ; il est même possible que la tête de Pompée provienne non de la trouvaille funéraire, mais du magasin d'un sculpteur[2].

A la Glyptothèque, le portrait se présente sous la forme d'un beau buste ; mais la poitrine entière et la majeure partie du cou sont modernes. La hauteur de la tête, de la fracture du cou à la plus haute mèche de cheveux, est de 0 m. 25. Il y a de petites éraflures sur le visage, dans la chevelure et près de l'oreille droite ; à part cela la pièce est merveilleusement conservée, le nez même est intact. Le marbre, à grain très fin, semble venir du Pentélique. En ce cas, on pourrait penser à un travail grec.

C'est une tête massive, presque carrée, au crâne de faible hauteur, mais d'une largeur et d'une profondeur solides, amplifiées par la luxuriante chevelure. Au-dessus des oreilles notamment, les cheveux demi-longs et un peu rebelles donnent à la tête une puissante largeur ; les mèches sont presque toutes raides ; celles aussi qui bouclent sont sans souplesse ; leur masse entière évoque l'entassement de gerbes de blé. Une petite, devant l'oreille, est elle-même lourde et batailleuse. L'expression latine suggérée pour de tels cheveux est « crispus »,

---

1. Glyptothèque, n° 597. Helbig : *Röm. Mitt.*, I, 1886, p. 37 sqq. et pl. II. Arndt-Bruckmann, pl. 523-24 (le texte contient toute la bibliographie ; les reproductions ne sont pas du reste réussies). A. Hekler : *Bildniskunst*, pl. 155a ; R. Delbrück : *Antike Porträts*, pl. 32 ; Cagnat et Chapot : *Manuel d'archéologie romaine*, I, p. 510 ; G. Lippold : *Antike Skulpturen der Glyptothek Ny Carlsberg*, p. 29 et fig. 35 ; Robert West : *Römische Porträtplastik*, p. 67 et pl. XIV, 57.

2. Sur le tombeau des Licinii, Fr. Poulsen : *Rev. arch.*, 1932, II, p. 54 sqq.

Fig. 17. — Tête de Pompée : Glyptothèque Ny Carlsberg.

ou — à cause des nombreux contrastes de direction — « relicinus ».

Au-dessus du front s'élève, retombant comme une véritable petite fontaine, l'ἀναστολή, l'orgueil de Pompée et son signe distinctif le plus marquant, la boucle rebelle qui donna

à ses flatteurs l'occasion d'une comparaison avec Alexandre le Grand. Dans les têtes de Venise (fig. 6-7) et des Offices (fig. 12-13), ce n'est qu'une allusion ; mais déjà les effigies monétaires

Fig. 18. — Tête de Pompée, profil.

sont plus explicites, et dans la tête de la Glyptothèque la mèche tourbillonnante est entièrement alexandrine. Elle évoque particulièrement la tête d'Alexandre, dite « Tête Dressel » du Musée de Dresde (fig. 20)[1], dont la chevelure présente aussi,

1. A. Hekler : *Bildniskunst*, pl. 60. Bernoulli : *Erhaltene Darstellungen Alexanders es Grossen*, pl. IV.

dans son ensemble, le même caractère que celle de Pompée.

Par enchaînement, nous devons aussi étudier le cou, dont est conservée une partie suffisamment grande pour qu'on y

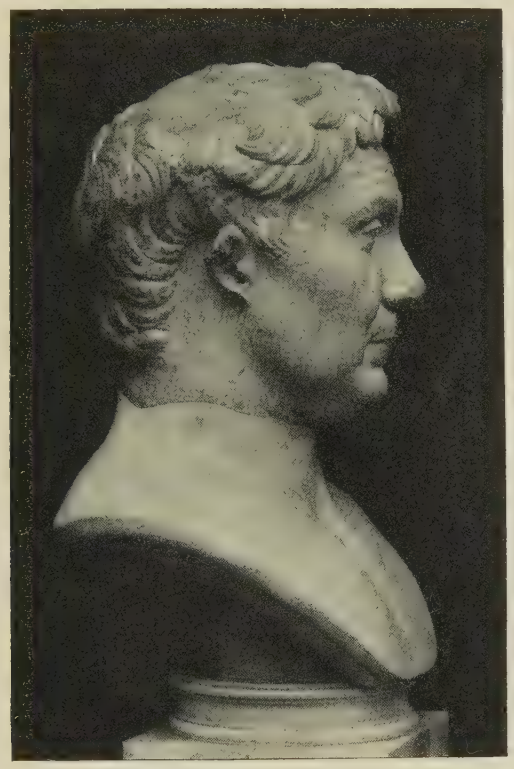

Fig. 19. — Tête de Pompée, autre profil.

puisse observer des plis assez prononcés sur le côté droit. Or, ces plis prouvent que la tête est incorrectement placée sur les épaules et qu'elle devrait pencher légèrement dans un mouvement d'inclinaison, un peu semblable à celui des images d'Alexandre et d'une quantité de portraits de l'époque des diadoques. L'impression causée par Alexandre le Grand sur son temps et sur les époques suivantes fut si puissante que

non seulement des princes, mais aussi de simples mortels cherchèrent à copier son aspect extérieur : d'abord la disposition théâtrale de sa chevelure, ensuite la forte inclinaison du cou. De toute évidence, le très vaniteux Pompée ne sut pas

Fig. 20. — La tête d'Alexandre, dite « Tête Dressel », à Dresde.

mieux résister à la tentation que, plus tard, le stupide Caracalla, qui, dans ses bustes, contorsionne son cou de taureau pour ressembler à l'illustre modèle. A l'occasion de son troisième triomphe, Pompée revêtit le manteau d'Alexandre le Grand.

Sous les cheveux, qui, selon Velleius Paterculus, ont eu une belle teinte grise, se trouve un front assez bas, traversé par trois profonds sillons dont les deux supérieurs dessinent d'élé-

gantes courbes, tandis que celui du bas est interrompu par la large surface, qui, au-dessus de la racine du nez, sépare les minces sourcils. Outre les rides du front, les sourcils qui se haussent et les paupières tendues donnent au visage une expression de préoccupation un peu forcée. Par comparaison, combien les rides du front dans les portraits d'Auguste paraissent majestueuses, semblant être l'expression naturelle de la méditation de l'âme ! L'aspect des rides du front et des sourcils de Pompée impose le souvenir de son geste favori : par distraction *(ut dissolutum)*, lorsqu'il conversait, il se grattait la tête avec un doigt[1].

L'impression vulgaire du front et des sourcils est accentuée par les yeux et le nez. Entre les paupières nettement dessinées et tirées, et surtout à cause du pli de la paupière supérieure, les petits yeux ont l'air de clignoter. Helbig caractérise le regard comme incertain, expression qui conviendrait cependant mieux aux yeux de l'empereur Vespasien. Dans le regard de Pompée, il y a plutôt quelque chose d'inquiet et de nerveux, mais surtout une certaine attention. Bien que Pompée ait cru ressembler à Alexandre aussi par la mobilité de ses yeux, son portraitiste romain n'a heureusement fait aucune tentative d'idéalisation dans le sens du « regard humide » — c'est-à-dire d'une clarté brillante — d'Alexandre le Grand. Le nez court est mastoc et se termine en petite pomme de terre.

Les joues, qui sont pleines, glissent sans à-coups vers le double menton, puissamment rattaché au cou massif. C'est seulement aux entours de la bouche que les traits se contractent : partant des narines, les plis des joues se tendent en descendant de chaque côté de la bouche énergiquement close. Deux petits bourrelets caractéristiques accentuent les commissures des lèvres, et un large méplat, sous la lèvre inférieure, s'arrête au menton légèrement proéminent. Dans cette bouche

1. Cf. Plutarque : *Pompeius*, 48, 7, et *De capienda ex inimicis utilitate*, 6, 89, E. ; Ammianus Marcellinus, XVII, 11, 4 ; cf. Juvénal, IX, 130 ; *Scolies* de Lucain, VII, 726 ; Lucien, *Rhet. praec.*, 11. Plutarque (*Caesar*, 4) attribue du reste à César la même habitude.

il y a de belles lignes qui réconcilient avec les formes du haut du visage ; c'est une bouche serrée, consciente, et *qui peut se taire*. Cette bouche explique le mystère qui entourait Pompée, « l'homme silencieux », comme des siècles plus tard Napoléon III. Ce n'est que lorsque ces grands silencieux se heurtent à de véritables génies politiques, César ou Bismarck, que s'évanouit leur auréole.

Il y a, dans la facture raffinée de cette tête, quelque chose qui est inconciliable avec l'art du portrait de la fin de la République, même si nous admettons que l'auteur ait été un artiste grec. Aussi devons-nous rejeter l'hypothèse selon laquelle la tête serait une œuvre originale de Pasitèle[1]. Rien dans la technique, ni dans le rendu des formes ne concorde avec les œuvres du Ier siècle av. J.-C.[2] Il faut descendre à l'époque des empereurs flaviens pour trouver, par exemple, un modelé aussi délicat de la bouche et des régions qui l'avoisinent.

Le traitement de la surface corrobore ces observations : malgré le polissage moderne, on distingue tout à fait nettement une *ganosis* originelle, s'acheminant vers la surface brillante comme la porcelaine, qui est connue par de nombreuses œuvres de l'époque adrienne. C'est à l'époque flavienne qu'apparaît ce premier stade du polissage de la surface, ainsi que le prouve un buste caractéristiquement flavien du musée Chiaramonti[3] ; il porte les boucles courtes des bustes de Titus, et celles du front ne sont que modérément creusées. Toutefois, cette manière de traiter la surface se maintient jusqu'à l'époque d'Adrien, ce dont témoignent entre autres deux bustes — celui d'Adrien et l'autre, d'un de ses contemporains — provenant de la Collection Boncompagni-Ludovisi, dans le

1. W. Klein : *Rokoko*, p. 171. Approuvé par Van Essen, *JRS.*, XXIV, 1934, p. 157.

2. J'ai étudié, à ce point de vue, les photographies de l'Institut allemand de Rome sans rien trouver qui ressemblât.

3. W. Amelung : *Vat. Katal.*, I, pl. 73, n° 561, p. 685.

vestibule du Musée des Thermes[1], et le buste du beau-frère d'Adrien, L. Julius Ursus Servianus, au Latran[2].

Un troisième critérium en faveur d'une date tardive est donné par la technique du forage des boucles du front, car le foret, dans sa course, a dégagé trois de ces boucles, deux à droite et une à gauche de l'ἀναστολή, de sorte qu'elles sont libres dans l'espace, comme des ponts au-dessus de petits viaducs. Dans les portraits féminins, cette technique est déjà connue dès l'époque flavienne, où la haute coiffure surmontant le front y invite[3]. Pour les portraits d'hommes, malgré le profond forage des boucles du front, elle ne se rencontre, ni à l'époque de Néron[4], ni à celle des Flaviens. Le plus ancien portrait à boucles dégagées est un buste de la Via Portuense, actuellement au Musée des Thermes, qui, à juger par la forme même du buste, appartient à la période de transition entre le règne de Trajan et celui d'Adrien[5]. Mais c'est seulement dans le buste colossal d'Adrien, du Braccio Nuovo[6], que nous trouvons, pour les boucles du front, un forage aussi profond et aussi soutenu que dans notre tête de Pompée.

Le commencement de polissage de la surface et la même technique du forage se retrouvent dans le portrait d'homme barbu de Delphes[7], que Sieveking a dernièrement voulu dater du règne de Claude[8]. Mais cette œuvre est très nettement pos-

1. Paribeni : *Guida* (1928), p. 63, n° 47.

2. Arndt-Bruckmann, pl. 206-7. Hekler : *Bildniskunst*, pl. 223a. Studniczka, *Festgabe zur Leipziger Winckelmannsfeier*, 10 Dez. 1924 ; Fr. Poulsen, texte d'Arndt-Amelung, 3042-44.

3. Des exemples typiques sont Arndt-Amelung, 3747-48 et, de la transition à l'époque trajane, la tête féminine de Venise, Carlo Anti : *Museo arch. di Venezia*, p. 120, n° 22.

4. Comp. par ex. le portrait de Claude, trouvé à l'Agora d'Athènes, Hesperia, IV, 1935, p. 411, fig. 35-36, et celui de Néron à Munich, 100 *Tafeln*, p. 78, et la tête de la même époque, Ny Carlsberg, 629a, qui semble représenter la même personne que le portrait Arndt-Amelung, 3504-05, autrefois dans la collection Stroganoff à Rome, actuellement dans celle de Maurice Rothschild, à Paris.

5. Paribeni : *Guida*, p. 258, n° 77. Hekler : *Bildniskunst*, pl. 222. Photo Moscioni, 22112. Paribeni : *Il ritratto nell'arte antica*, pl. CCX.

6. Amelung : *Vat. Katal.*, I, pl. XII, n° 81, p. 97.

7. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. LXXIII. Fr. Poulsen : *Delphi*, p. 318, fig. 158-59.

8. *Röm. Mitt.*, 48, 1933, p. 304.

Fig. 21. — Tête romaine sur buste moderne : Mus. Capitole.

térieure : les parties nues du visage sont polies et ont été largement huilées, tout à fait comme dans le groupe où le polissage commence à imiter la porcelaine. La chevelure, qui, dans la tête grecque, est travaillée au ciseau, présente sur chaque oreille une boucle pour l'exécution de laquelle le foret courant

est entré en emploi ; et, sur l'oreille gauche, la boucle est dégagée ; elle forme comme un pont très fin au-dessus de la cavité. Par sa technique, cette tête appartient donc aux portraits de l'époque adrienne, et la barbe entière et courte s'explique tout naturellement, car c'était la mode du temps.

Dans la tête, sûrement datée, de l'architecte Apollodore[1], les boucles du front ne sont pas encore libérées ; en un endroit pourtant, la barbe du menton présente un exemple de forage complet : tunnel et pont.

Mais le traitement *artistique* de la tête de Pompée de la Glyptothèque concorde-t-il avec celui de l'époque adrienne ? Une tête sur buste moderne du Musée du Capitole (fig. 21)[2] — qui me semble plutôt dater de l'époque trajane que de l'époque flavienne[3] — est étroitement apparentée à notre tête par la concentration de l'expression. C'est particulièrement le bas du visage, la bouche énergiquement fermée, et l'ensemble qu'elle compose avec le menton, qui accuse une ressemblance indéniable avec les caractéristiques de la tête de Pompée. En concordance pourtant plus complète encore par le type, est le grand buste d'époque adrienne, de Zenas, au même Musée (fig. 22)[4] ; car non seulement les particularités techniques — forage des minces boucles finement formées sur le front — mais aussi celles de la forme concordent : dessin des yeux et modelé des paupières, sourcils remontés et rides du front. Du reste, un exemple parfait de tout ce que les sculpteurs de cette époque savent exprimer par le modelage du front nous est donné par une belle tête d'homme du musée des Thermes[5].

Nous pouvons donc ainsi fixer la date de la tête de Pompée, à la Glyptothèque, vers l'époque adrienne.

---

1. Hekler : *Bildniskunst*, pl. 276.
2. D'après photo de l'Institut allemand de Rome, neg. 1932, 271.
3. Stuart Jones : *Museo Capitolino*, pl. 52, n° 81, p. 213. Photo Alinari, 11770.
4. Stuart Jones, *loc. cit.*, pl. 57, n° 66, p. 245. Paribeni : *Il ritratto nell'arte antica*, pl. CCXII. Reproduit d'après une photographie de l'Institut allemand de Rome, neg. 3418.
5. Paribeni : *Guida*, p. 240, n° 686. *Not. degli scavi*, 1912, p. 34. *Bollet. d'Arte*, 1913, p. 162, fig. 6.

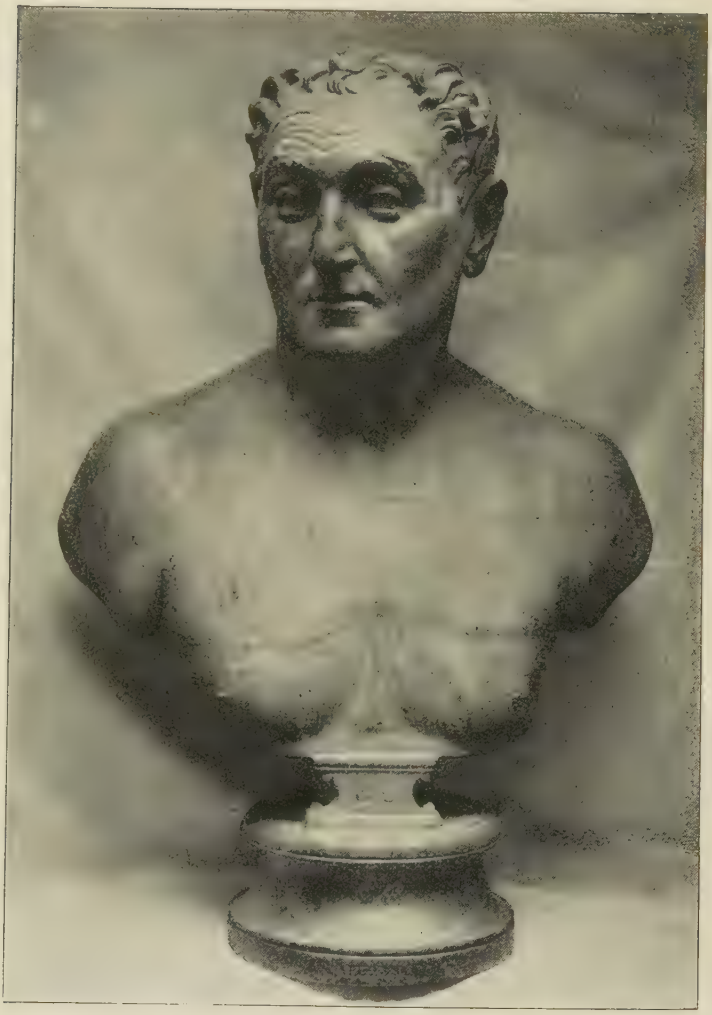

Fig. 22. — Buste de Zenas : Mus. Capitole.

Il est intéressant d'observer comment l'artiste d'époque tardive qui a exécuté ce portrait a utilisé les traits que la tradition prêtait à son modèle, et les a aiguisés et affinés. Comme dans la biographie contemporaine de Plutarque, pour cette tête, la louange se mêle au blâme ; toutefois les effets de

contraste y sont beaucoup plus dramatiques. Les portraits que nous devinons derrière les reproductions des monnaies et des gemmes étaient altérés par un caractère, ou héroïque, ou brutal, ou bourgeois ; et le plus bourgeois de tous est le document de Venise (fig. 7-8). Mais dans cette recomposition tardive, il

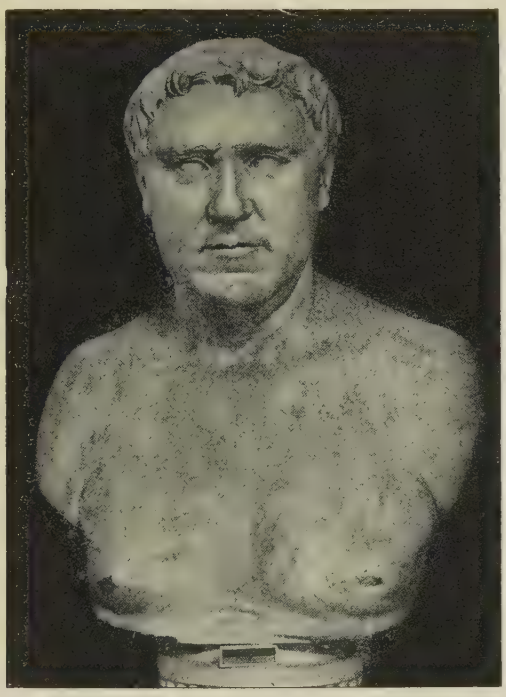

Fig. 23. — Buste du Vatican.

y a un balancement de bon et de mauvais, de vulgarité et de raffinement, qui révèle des dons artistiques très supérieurs. Il est difficile de déterminer à quel point l'œuvre diffère du Pompée historique, en chair et en os, mais en revanche on a le sentiment que le caractère du personnage y est saisi, que sa personnalité y est cristallisée avec une clarté qu'il n'était possible d'atteindre que lorsque la figure traditionnelle eut pris du recul dans le temps.

Au Vatican se trouve un magnifique buste (fig. 23-24)[1] datant de la même époque que le Pompée de la Glyptothèque. Le polissage de sa surface, propre à l'époque adrienne tardive, la facture raffinée de la chevelure, dont les boucles élégamment forées semblent soutenues par une armature, et beaucoup plus

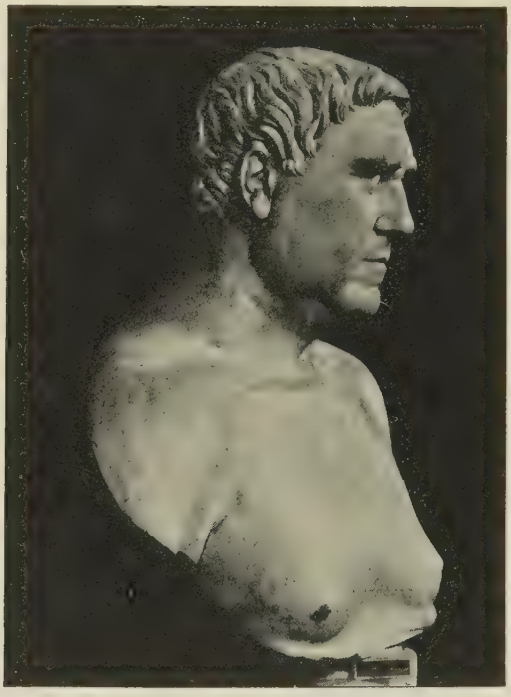

Fig. 24. — Profil du buste du Vatican.

sûrement encore la hauteur — 0 m. 61 — ou la forme du buste, en indiquent la date. Naguère il était considéré comme un portrait de Pompée de l'époque adrienne. Il offre des points de ressemblance incontestables : le mouvement des boucles au-dessus du front, l'aspect massif de la tête, et particulière-

1. Arndt-Bruckmann, 871-72. W. Amelung : *Vatik. Katal.*, I, p. 685, n° 561, pl. 73.

ment la lourdeur du bas du visage, avec la bouche aux lèvres scellées. On pourrait surtout comparer l'un des portraits des gemmes (fig. 15), qui, par la construction du visage, peut rappeler la physionomie. Ce portrait devait alors être considéré comme une image de Pompée représentant le grand capi-

Fig. 25. — Tête dite de Pompée : Musée du Louvre.

taine dans tout l'éclat de sa puissance virile, et, malgré d'importantes divergences avec les sûrs portraits conservés, l'interprétation ne saurait être condamnée. Il serait néanmoins prudent de désigner le buste comme représentant plutôt un « pompéien » contemporain d'Adrien, qu'une ressemblance fortuite dans les traits, jointe à une vive admiration pour l'un des plus grands hommes de la République, a incité à adopter

la coiffure de Pompée, et en partie son masque. Une explication semblable convient aussi pour la tête en marbre du Louvre (fig. 25)[1], qui, par la faible hauteur et les rides du front, la forme des yeux et de la région avoisinante, ainsi que par la structure des joues, ressemble davantage à Pompée, mais par ailleurs, s'écartant en cela de toutes les effigies pompéiennes, a les lèvres légèrement entr'ouvertes. En dépit de l'extrême usure des cheveux, on y discerne néanmoins le commencement de la petite mèche rebelle sur le milieu du front. La disposition des cheveux, ainsi que la manière dont ils sont traités, désignent du reste clairement ici l'époque d'Auguste. En somme, Livius « le pompéien » aurait fort bien pu avoir cet aspect[2].

Il est extrêmement intéressant de comparer l'iconographie de Pompée à celle de César, comme il ressort des études simultanées de Curtius[3] et de Boehringer[4]. Les seuls portraits du dictateur exécutés de son propre temps sont quelques bonnes effigies monétaires ; car le soi-disant César d'Acireale représente un homme souffrant qui, ni dans les traits, ni dans l'expression, n'a rien de commun avec César ; et tant la forme du buste que le style le reportent à l'époque de Néron ou au commencement de l'époque flavienne. En revanche, un groupe de portraits nous présentent un César selon la conception de l'époque d'Auguste, doux et expressif, d'une bonté sérieuse et purifiée, en même temps que d'une réserve altière, suivant

1. Représenté sous cette indication : probabile ritratto di Pompeo : cf. R. Paribeni : *Il ritratto nell'arte antica*, pl. CI.

2. L'homme barbu de la gemme d'Agathangelos (Furtwängler : *Gemmen*, I, pl. XLVII, 40 et II, p. 227 ; G. Lippold : *Gemmen und Kameen*, p. 71, n° 5) est généralement désigné comme Sextus Pompée ; mais la comparaison avec les monnaies ne montre de ressemblance que dans le type de la barbe ; tout le reste : cheveux, profil et traits, diffère. La date proposée (époque républicaine) ne me semble pas exacte non plus ; la gemme serait plutôt de l'époque flavienne, comme le buste n° 646 de la Glyptothèque, avec lequel Curtius compare le portrait de cette gemme, en les datant incorrectement tous deux du temps de la République ; *Röm. Mitt.*, 47, 1932, p. 208 et suiv., et fig. 6 et 7.

3. *Röm. Mitt.*, 47, 1932, p. 212.

4. Erich Boehringer : *Der Cäsar von Acireale*, Stuttgart, 1933.

l'image idéale qu'Auguste désirait laisser de son prédécesseur, et sans doute de lui-même aussi, à la postérité[1].

C'est du règne de Domitien que date la belle et fière tête de la Villa Doria Pamfili à Rome, qui, suivant la conception qu'en avait cet empereur, nous montre un César hautain et inaccessible, le despote devenu l'objet d'un véritable culte. Et enfin, les portraits de l'époque trajane prêtent à César le caractère d'un monarque clément, dans la plénitude physique et la sérénité froide qui rappellent les effigies propres de Trajan. L'expression du visage est assez active, mais, selon l'esprit de l'époque trajane, concentrée et d'une bonté bourgeoise, sans aucun reflet de l'humanité éclatante et cordiale, qui, durant le règne d'Auguste, caractérise les meilleurs portraits de son prédécesseur.

Beaucoup plus clairement que la tradition littéraire, la plastique nous renseigne sur la manière dont les Romains ont constamment continué à imaginer les grandes figures de la vie politique et intellectuelle de leur peuple, approfondissant et transformant des traits transmis par la tradition, et parfois même refaçonnant complètement les images selon l'esprit d'une époque nouvelle.

Dans cet ordre d'idées, le contraste entre Pompée et César est singulier. Les images de Pompée ne donnent pleinement l'impression de sa force morale... que lorsqu'un grand artiste de l'époque adrienne, au fait de tout ce qui concernait l'homme, par un emploi génial des renseignements et des contradictions fournis par la tradition, créa une synthèse spirituelle de toutes les particularités ayant composé la force et la faiblesse du personnage. César, au contraire, déjà dans les effigies monétaires de son époque, est représenté avec tout l'éclat de la force, tandis que sa grandeur morale ne se manifeste que

1. La conception de M. L. Curtius qui déclare le portrait du Vatican empreint « d'un mépris de l'humanité que seul peut connaître celui qui s'occupe de politique » est pour moi, et sans doute aussi pour beaucoup d'autres, une complète énigme.

sur les portraits de l'époque d'Auguste, et que la postérité l'a déjà transformé en froid despote ou en très sage réformateur, d'après les sentiments du souverain régnant. Voilà pourquoi les images tardives de César sont plutôt des programmes que les portraits d'un être vivant.

Fr. Poulsen.

LES "PONTS-DE-FASCINES" DE JULES CÉSAR A BREUIL-LE-SEC (OISE)

(2e CAMPAGNE CONTRE LES BELLOVAQUES)

« ... *pontibus palude constrata...* »
[*De bello gallico*, VIII, XIV, 4.]

Devant l'Académie des Inscriptions (séance du 24 juillet 1868), l'archéologue Peigné-Delacourt portait à la connaissance du monde savant la découverte importante d'un pont romain en charpente et fascines, enfoui dans la tourbe des marais de la Brêche[1], sur la commune de Breuil-le-Sec[2]. Il en déduisait la remarquable théorie de « Clermont-de-l'Oise, centre des opérations de la 2e campagne de Jules César contre les Bellovaques »[3].

A la suite de constatations diverses, j'ai été conduit à reprendre, dans les textes et sur le terrain, l'étude abandonnée. Des faits nouveaux me sont apparus, et j'ai cru devoir indiquer, au cours des années précédentes[4], les motifs puissants qui obligent à rejeter les autres hypothèses émises sur cette campagne[5]. J'ai essayé de montrer que seule pouvait être retenue la théorie de Peigné-Delacourt[6], parce qu'elle seule présente

1. Affluent de l'Oise.
2. Canton de Clermont (Oise).
3. Peigné-Delacourt, *Étude nouvelle sur la campagne de J. César contre les Bellovaques*, Senlis, 1869.
4. *Bull. Soc. Antiq. Fr.*, 1934, p. 147 et suiv ; — *C. R. Soc. Acad. de l'Oise*, 1934, p. 21 et suiv. ; — *Bull. Soc. Arch. de Senlis*, 1934, n° 57 ; — G. Matherat, *Les retranchements de J. César au Bois-des-Côtes*, 2 fasc., Paris, 1933.
5. Elles sont fort nombreuses : il n'y en a pas moins de dix séries.
6. Adoptée seulement par l'historien Henry Martin.

une concordance topographique rigoureuse avec le texte d'Hirtius[1], et que seule elle apporte les preuves matérielles indispensables.

Au début de 1935 — près de soixante-dix ans après

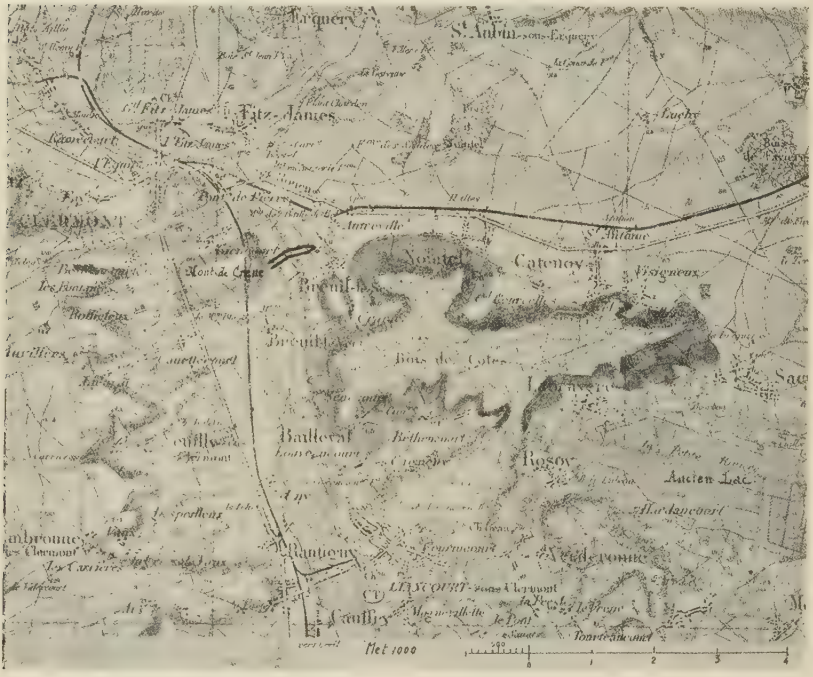

Fig. 1. — Emplacement des *pontes* de Breuil-le-Sec près de Clermont (Oise).

mon prédécesseur dans ces recherches ardues, — il m'a été possible de signaler, à mon tour, l'existence d'une preuve encore plus forte, celle d'un second pont-de-fascines, voisin du premier.

Grâce au concours de l'Administration des Beaux-Arts, des

1. *De bello gallico*, VIII, 6, 24.

fouilles purent être entreprises en juin et juillet 1935[1]. Elles me permirent de découvrir la suite du 1er pont, dont on ne connaissait qu'une partie, et de déterminer le tracé des deux ponts sur tout leur parcours : communes de Breuil-le-Sec et de Breuil-le-Vert (fig. 1).

Afin d'éviter toute ambiguïté ou le renouvellement d'anciens malentendus, je précise que les découvertes de Breuil-le-Sec ne concernent pas des ponts au sens habituel du mot.

Il s'agit d'œuvres très spéciales, désignées dans les Commentaires sous le nom de *pontes*[2]. D'après le texte, les *pontes* sont des ouvrages militaires, entièrement en bois, exclusivement réservés aux marais, et destinés, en général, au passage des machines de guerre[3]. Sortes de tabliers, semblables à ceux des ponts-de-bateaux, les *pontes* n'avaient ni piles (ou palées), ni culées, ni garde-fous. Ils reposaient sur un lit de branchages qui, comblant la dépression fangeuse à traverser, procurait une assiette horizontale et évitait l'enfoncement. Œuvres passagères par excellence, les *pontes* constituaient un travail de fortune, dénué de tout apparat. Il fallait les établir très vite[4] avec les matériaux grossiers, sommairement appropriés, que l'on avait sous la main.

Les *pontes* sont très rares. César, dans toutes ses campagnes de Gaule, n'en cite que deux exemples : un chez les

---

1. Pour tous détails pouvant compléter ce mémoire, consulter mon rapport aux Beaux-Arts sur les fouilles du 20 août 1935. Voir aussi au Musée des Antiquités nationales les échantillons prélevés sur les deux ponts.

2. La discrimination entre *pons* et *pontes* est très nettement faite dans le chap. LVIII du livre VII des *Commentaires* où Labienus commence l'établissement de *pontes* dans les marais de l'Essonne (?), et répare le *pons* de Melun.

3. Cf. B. G., VIII, 14, 4 ; — VI, 6, 1 ; — VII, 58, 1. — A noter que le système des *pontes* est resté en usage, sous une forme simplifiée, dans l'attaque des places et châteaux, jusqu'aux temps modernes : on comblait les fossés à l'aide de poutres, posées sur un lit de fascines, pour pratiquer l' « eschiellage » (cf. les sièges de Jeanne d'Arc.)

4. *Celeriterque effectis pontibus* (D. B. G., VI, VI, 1). — *Traducit celeriterque* (VIII, XIV, 4).

Ménapiens[1], un chez les Bellovaques[2] (sans compter l'amorce d'un troisième chez les Parisiens)[3]. Leur établissement exigeait, en effet, des conditions très limitatives : on devait se trouver simultanément en présence d'un siège[4], d'un marais à fond cédant sous les poids lourds, de la nécessité d'une avance brusquée de machines. Ce caractère d'exception fait qu'ils ne sont jamais passés sous silence par l'historien militaire.

A vrai dire, il est difficile d'exprimer en un mot l'idée de *pontes*. Il faut autant que possible éviter des termes impropres pour désigner cette imposante charpente de bois où l'on ne rencontre pas un clou, où n'intervient pas la moindre pièce de métal, et où les assemblages sont réduits à leur plus simple expression.

Un « pont-de-bois » suppose des culées, des palées, un ajustage des pièces ; — une « passerelle » suppose des points d'appui extrêmes, l'intervalle restant vide.

Ce n'est pas non plus une « chaussée », car le tablier supporterait un blocage.

Le mot « ponts-longs », traduction de « *pontes longi* », provoque la confusion entre des œuvres civiles à longue durée et des œuvres militaires de campagne, car il y a des ponts-longs qui sont des chaussées[5] et d'autres des *pontes*[6].

« Levée de bois » (les *Commentaires* disent *agger*[7]) serait mieux, mais n'est pas assez expressif et élimine trop l'idée d'œuvre.

Pour traduire exactement le mot *pontes*, je crois qu'il n'est

---

1. B. G., VI, 6, 1.
2. *Ibid.*, VIII, 14, 4.
3. *Ibid.*, VII, 58, 1.
4. Ou d'une guerre de positions.
5. Ex. : chaussée sur tablier du « chemin de la Vie » *(via)* dans le marais de Montferrand entre Garonne et Dordogne, citée par C. Jullian (*Hist. de la Gaule*, t. V, p. 122). Cf. A. Grenier, *Man. d'arch. gallo-romaine*, t. VI, p. 386 ; — la *Via Mansuerisca*, récemment étudiée par l'abbé Bastin (*Antiquité classique*, t. III, 2, 1934).
6. Tacite, Ann. I, 63 sq. (dans les marécages de la Lippe, parallèle à la Ruhr ; campagnes de Germanicus).
7. VII, 58, 1.

pas de meilleure expression que « PONT-DE-FASCINES », en raison de son analogie avec les termes militaires « pont-de-bateaux », « pont-de-chevalets », où l'on prend comme complément le support et non le matériau[1].

Le premier pont-de-fascines, celui du Nord, fut découvert, fortuitement, à Breuil-le-Sec, vers 1864, par les ouvriers d'un exploitant de tourbe[2] de la vallée de la Brêche.

Pendant plusieurs années, sans qu'on sut de quoi il s'agissait, on avait retiré, d'une fosse à tourbe, quantité de débris de bois ; la mine en paraissait inépuisable ; on les détruisait avec d'autant plus d'acharnement qu'ils étaient plus gênants. La nouvelle du fait, heureusement, finit par parvenir à MM. Plessier, père et fils, originaires du pays ; ils en comprirent toute l'importance et alertèrent les érudits. Une commission bénévole, composée de trois antiquaires distingués de la région : MM. Peigné-Delacourt, Emm. Woillez et L. Plessier[3], se mit à étudier les vestiges. Elle fit effectuer une fouille rationnelle pour déterminer leur nature, leur forme, leur composition, leurs dimensions ; on sut ainsi qu'on avait affaire à un pont-de-fascines. Quelques sondages permirent de donner une idée de la longueur et de la direction approximatives de l'œuvre. Plusieurs objets caractéristiques mis au jour fixèrent l'époque : le pont-de-fascines était romain. Des plans, dressés avec beaucoup de soins et de minutie par Élie Plessier[4], conservèrent l'image exacte de ce qui avait été observé.

---

1. Comme dans les termes civils : « pont-de-bois », « pont-de-pierre », « pont-de-briques », « pont-de-fer ».

2. L'entrepreneur Jules Poiret, de Breuil-le-Sec.

3. MM. Peigné-Delacourt, archéologue réputé ; Emmanuel Woillez, architecte ; et L. Plessier, agent-voyer, ont laissé de très intéressants travaux sur leurs recherches dans le département de l'Oise et le Nord de la France. On doit à MM. Peigné-Delacourt et L. Plessier la théorie de Clermont sur la 2e campagne de J. César contre les Bellovaques ; — à M. Emmanuel WOILLEZ, le *Répertoire archéologique de l'Oise* et l'*Album monumental de la Picardie*. On ne consulte pas sans profit leurs nombreuses communications ou publications sur des sujets d'histoire ou d'archéologie.

4. Alors jeune employé des Ponts et Chaussées (fils de L. Plessier), auteur d'une note remarquable sur la seconde campagne de J. César contre les Bellovaques.

C'est à la suite de ces opérations que fut faite, en 1868, la communication de Peigné-Delacourt[1].

On discuta beaucoup, à tort et à travers, sur cette découverte ; puis, l'oubli s'étendit sur elle, lorsque disparut la belle et noble figure de son promoteur[2].

Cependant, jusqu'à l'épuisement de la fosse à tourbe (fin du XIX^e siècle), on ne cessa de retirer des morceaux du pont. Les débris en jonchaient le sol ; ils disparurent à leur tour sous l'action du temps et des hommes.

Personne n'en aurait plus parlé, sans doute, si, en 1898, Élie Plessier, l'auteur des plans, dans un savant et éloquent plaidoyer[3], n'avait cherché à réhabiliter la mémoire de Peigné-Delacourt : au moyen de puissants arguments, il attirait de nouveau l'attention sur la théorie de Clermont. Son appel devait passer inaperçu.

De sorte que, de nos jours, parmi les rares personnes ayant eu, par hasard, connaissance du pont romain de Breuil, fort peu ont lu le mémoire de Peigné-Delacourt, et, encore moins, l'opuscule complémentaire de E. Plessier.

Quant aux auteurs, plus rares encore, qui ont fait une courte mention du « pont de Breuil », sans connaître, en général, ni les lieux, ni le sujet, — les uns se sont basés sur ce qu'en avait dit Alexandre, le traducteur de Mommsen, — les autres ont reproduit l'opinion de Desjardins, le géographe de la Gaule romaine. Sans le vouloir, ils ont contribué, sinon à répandre des idées fausses, du moins à écarter les chercheurs d'une voie qui méritait d'être suivie avec le plus grand intérêt.

---

1. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 24 juillet 1868. — Ce mémoire a été inséré au *Bulletin du comité arch. de Senlis*, VII, 1869-71, p. 3-45, — et édité à part, Senlis, 1869.

2. Peigné-Delacourt fut l'un des plus chauds apôtres de l'archéologie expérimentale. Il y consacra sa vie et sa fortune. Persécuté, ruiné, mort de fatigue à la tâche, on peut le considérer comme le martyr d'une foi nouvelle.

3. Élie PLESSIER, *Note sur la 2^e campagne de Jules César contre les Bellovaques*, Clermont (Oise), 1898.

Des recherches archéologiques avaient attiré naguère mon attention sur l'existence trop méconnue de ce pont-de-fascines romain de Breuil-le-Sec. Il était de première nécessité, à mon avis, de connaître son emplacement précis. Personne ne put me l'indiquer. J'avais eu la plus grande peine à recueillir, sur place, des renseignements de faible importance, lorsque, en 1934, parmi les quelques témoins survivants de ces événements lointains, on finit par découvrir[1] le premier inventeur du pont[2], un vieillard de 91 ans qui, depuis longtemps, avait quitté le pays. Malgré son grand âge, sa mémoire était restée fidèle : la mise au jour des vestiges l'avait frappé ; il se rappelait certains détails de la construction. Je pus, grâce à cette source, compléter ma documentation et savoir enfin où passait *approximativement* le premier pont.

C'est au cours de ces investigations que certains indices me firent présumer l'existence d'un *deuxième* pont-de-fascines, voisin du premier.

Je priai, en conséquence, l'un de mes correspondants[3] de Breuil-le-Sec de veiller sur une zone restreinte de terrain que je lui indiquai dans le marais. Il apprit, au mois de décembre 1934, que des faits semblables à ceux qui avaient présidé à la découverte du premier pont se renouvelaient, non plus, cette fois, dans une fosse à tourbe, mais dans une cressonnière. Un cultivateur[4], aménageant un nouveau canal dans la tourbe, avait dû sectionner, au passage, une importante masse de bois décomposé.

Mon correspondant m'avertit aussitôt et, afin que tout ne disparût pas avant mon arrivée, prit soin de faire retirer, avec mille précautions, un des nombreux piquets rencontrés sous la partie du tablier déjà détruite — C'était prudent ! — Il

1. Grâce à l'obligeance de M. Victor Bocquet, conseiller municipal de Breuil-le-Sec, petit-fils de l'entrepreneur Jules Poiret.

2. M. Jules Poiret à Cotenchy par Boves (Somme), oncle maternel de M. Bocquet.

3. M. Marty, alors instituteur et secrétaire de mairie de Breuil-le-Sec, qui s'intéressait vivement à mes travaux.

4. M. Eugène Watou, cressiculteur à Breuil-le-Sec.

restait heureusement encore des traces suffisantes pour rendre très apparente la présence du deuxième pont là où je l'avais prévue.

Grâce à la légère fenêtre ainsi ouverte par hasard dans le linceul de tourbe, il me fut donc possible de faire sur ces nouveaux vestiges, situés à une centaine de mètres au Sud des anciens, les premières constatations suivantes :

1° Le deuxième pont-de-fascines devait être rigoureusement identique au premier, et de même époque : mêmes matériaux, même technique, mêmes dimensions générales et particulières, même position et même profondeur dans la tourbe ;

2° Il lui paraissait parallèle ;

3° Il avait, sans doute, même destination et même but : relier les coteaux de la rive gauche de la vallée marécageuse de la Brêche au monticule opposé de la rive droite, dit « Mont-de-Crène », pour assurer à des « poids lourds » la traversée du fond tourbeux ;

4° Les dessins de Plessier[1], comme l'avait affirmé, à plusieurs reprises, Peigné-Delacourt, étaient bien d'une « exactitude remarquable »[2] : leur minutie de détails ne le cédait en rien au respect des proportions.

On pouvait, dès lors, compter d'une manière certaine sur la présence de deux ponts-de-fascines établis, en dehors de toutes les voies de communication antiques ou modernes, entre la position des Tournelles et le Mont-de-Crène.

Les renseignements recueillis laissaient prévoir des ponts rectilignes de 4 mètres de large, de 7 à 800 mètres[3] de long, inclinant vers le Sud-Ouest après le passage de la rivière. Restait à effectuer des sondages de vérification.

Une campagne de fouilles de six semaines[4] permit de

---

1. On les trouve reproduits, avec quelques erreurs de gravure, dans Peigné-Delacourt, *Etude nouvelle...* (Senlis, 1869), pl. I et II.

2. Peigné-Delacourt, *loc. cit.*, p. 24.

3. « Pas moins de 2.800 pieds romains (840 mètres) de longueur » (Peigné-Delacourt, *op. cit.*, p. 22). — Les fouilles ont démontré que cette estimation, faite d'après les cartes, était trop forte.

4. Juin-juillet 1935.

retrouver les deux ponts et d'en déterminer exactement le tracé d'une rive à l'autre de ce qui fut autrefois un marais.

Dès le début, l'œuvre apparut beaucoup plus considérable que celle à laquelle on devait s'attendre. Elle ménagea aussi quelques surprises d'une grande valeur testimoniale : les ponts

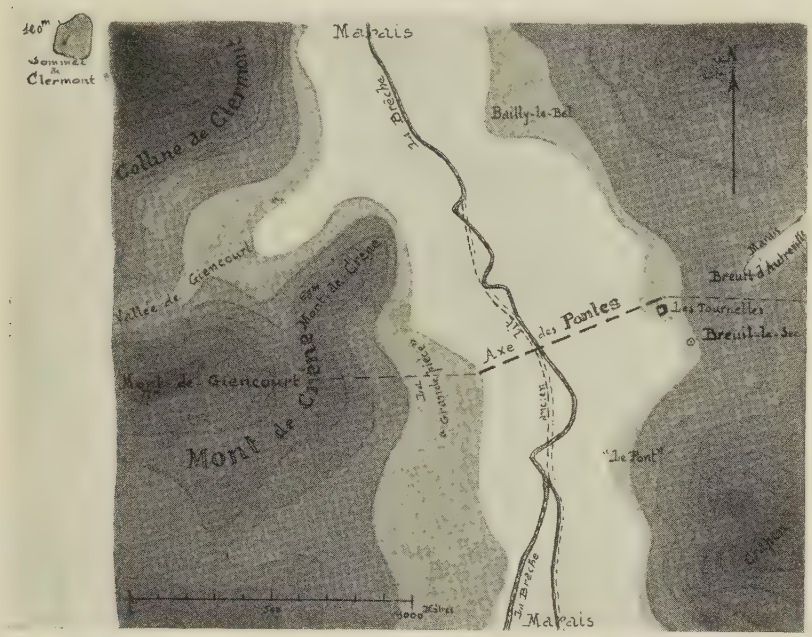

Fig. 2. — Position des *pontes* dans les marais de la vallée de la Brêche.

suivaient bien le tracé supposé ; ils étaient identiques et de même époque ; mais ils n'étaient pas disposés en ligne droite et leur largeur variait.

L'étude des ponts-de-fascines avait ainsi fait un grand pas. Il nous est interdit, maintenant, de négliger de pareils témoins du passé.

Les deux ponts-de-fascines, situés un peu au-dessous de Clermont, traversent la vallée de la Brêche dans toute la lar-

geur de l'ancienne zone marécageuse où se rencontre la tourbe en profondeur (fig. 2).

Ils relient les coteaux de Breuil-le-Sec au petit mamelon de Crène[1], séparé seulement de la colline isolée de Clermont par la « médiocre » vallée de Giencourt[2].

Pour bien comprendre leur position particulière quelques détails topographiques doivent être signalés.

L'ensemble que l'on désigne habituellement sous le nom un peu trop extensif de « Mont-de-Crène » comprend, malgré son unité apparente dans le paysage ou les cartes, deux parties distinctes : le « Mont-de-Crène », proprement dit, et le « Mont-de-Giencourt ».

La plus petite hauteur et la plus orientale, le Mont-de-Crène, est un monticule de gravier, au sommet formant plate-forme, dont deux flancs (Est et Nord), baignés par le marais, sont abrupts.

Le Mont-de-Giencourt — on ne lui donne le plus souvent aucun nom — est une éminence arrondie, beaucoup plus vaste, de relief moins accentué, aux pentes douces, sauf du côté de Clermont.

Le Mont-de-Crène, très différent, par sa constitution géologique, du Mont-de-Giencourt sur lequel il est seulement appuyé, s'avance en promontoire dans la vallée de la Brêche et dissimule ainsi une zone de marais à la vue de Clermont.

Derrière le Mont-de-Crène, la côte Est du Mont-de-Giencourt présente une sorte de cap assez accentué.

En face, au pied du coteau de Breuil-le-Sec, existe une pointe semblable dont l'occupation du sol a dissimulé les contours ; sur le rebord méridional fut bâti l'antique manoir des Tournelles, remplacé aujourd'hui par une maison d'habitation.

C'est entre ces deux caps, suivant un axe qui les relie, qu'ont été établis les deux ponts.

A chaque extrémité, les coteaux opposés remontent en

1. Commune de Breuil-le-Vert.
2. Hameau de la même commune.

pente douce. La plage de l'Ouest, « La Grande Pièce », est remarquablement unie.

Après avoir traversé des couches plus ou moins épaisses de remblai, de terre ordinaire et de « terre noire des marais », on atteint le lit de tourbe dans lequel on rencontre les vestiges à « un fer de bêche » au maximum, soit à 0 m. 70, en moyenne, de la surface du sol.

La longueur des ponts est de 600 mètres environ, sans compter leur pavement initial (fig. 3).

Ils semblent partir d'un même point de la rive gauche, situé à côté des Tournelles, — divergent d'abord pour prendre leur écartement normal qui est de 75 pas romains[1] (111 mètres), — puis demeurent sensiblement parallèles pendant le reste de la traversée.

Ils atteignent la rive opposée après avoir parcouru cinq alignements successifs de longueurs inégales et aboutissent symétriquement par rapport à la pointe du Cap de « La Grande Pièce ».

Étroits jusqu'à la rivière, ils s'élargissent deux fois après l'avoir passée. Chacun d'eux comporte, en réalité trois sections : un long-pont de 3 m. 90 ; un pont de 9 mètres ; un large-pont de 18 mètres.

L'allure générale des ponts-de-fascines est celle de deux tranchées d'approche parallèles qui atteignent leur objectif, non pas en ligne droite, mais en ligne brisée, avec évasement du côté de la sortie.

Sur chaque alignement les ponts sont construits en zig-zags plus ou moins accentués — et souvent à peine perceptibles — par travées inférieures à 4 mètres.

On peut donc dire qu'ils « cheminent » et « serpentent » à travers le marais, d'où une très grande difficulté pour les retrouver sous le sol.

Les ponts sont isolés dans la tourbe. Il n'y a absolument rien entre les deux — rien à droite et à gauche : les sondages

1. Pas géométrique ou pas double (*passus* de 1 m. 485).

Fig. 3. — Tracé des *pontes* (résultats des fouilles de 1935).

l'ont amplement démontré. Les vestiges se trouvent la plupart du temps noyés par la nappe d'eau souterraine dont le niveau est très variable.

Rive gauche, le premier pont a été détruit sur près de 300 mètres par l'exploitation de la tourbe, — le deuxième sur plus de 100 mètres par la cressiculture. Sur la rive droite, des plantations successives de peupliers ont fait disparaître la majeure partie de la section de 9 mètres du pont II. De plus, des travaux de canalisation, Béronnelle (4 mètres)[1], canal de Giencourt[2] (3 mètres), aménagements[3] de la Brêche, rigoles et fossés, les ont mutilés l'un et l'autre en de nombreux endroits.

Les ponts-de-fascines formaient sur le fond du marais, à l'époque de la construction, deux levées de 60 $^{c}/_{m}$ de haut, constituées, en principe, à partir du bas, par les éléments suivants, répartis par couches : des fascines et piquets ; des poutrelles ; des longuerines ; des traverses ; des claies ; un lit de sable[4].

Les ponts de Breuil se présentent donc sous l'aspect de chaussées de bois.

Sur l'un comme sur l'autre pont, il n'a été rencontré, tant au XIX^e siècle qu'au cours des fouilles de 1935 — et cela est très important — aucune trace de dallage ou d'empierrement au-dessus de la charpente.

Pas une seule pierre dans tout le trajet si ce n'est aux abords de la Brêche où la présence de la rivière obligea de

---

1. Petit affluent de la Brêche qui se jetait primitivement à Bailly-le-Bel. Il fut détourné et prolongé, au début du XVII^e siècle, pour alimenter les fontaines du parc de Liancourt.

2. Canal d'irrigation du marais de Giencourt, établi, vraisemblablement, au XVII^e siècle ; se jette dans la Brêche.

3. Anciens et modernes pour l'établissement des nombreux moulins qui jalonnaient le cours de cette rivière.

4. Pour construire les ponts qui occupent une superficie d'environ 1 hectare, il a fallu au moins 2.000 stères de bois grume et 4.000 mètres cubes de fagots, des dizaines de milliers de piquets. Ces chiffres peuvent donner une idée de l'importance de l'œuvre.

renforcer la couche portante de fascines à l'aide de moellons liés avec de la marne.

Des piquets en grand nombre, — pas de pilotis ! Il n'est point possible de confondre les deux ponts avec les restes de ces chaussées romaines, traversant des marais, comme on en connaît surtout dans le midi de la France. Les fouilles récentes de l'abbé Bastin, en Belgique, sur la *Via Mansuerisca* fournissent une très utile comparaison.

Par ailleurs, l'allure des ponts, leur forme, leur constitution, leur emplacement ne permettent pas de les assimiler à des palafittes.

Tous les matériaux, sans exception, proviennent de la rive gauche.

Les ponts ont été construits avec des arbres, abattus dans le voisinage immédiat sur des endroits autrefois boisés, indiqués aujourd'hui encore par la toponymie[1].

---

1. Sur la rive gauche de la Brêche un grand bois couvrait la section A du territoire de Breuil-le-Sec : « Le Bois de Breuil-le-Sec » — « La Charbonnière » — « Le Plat-Chêne » — « Bois Beaurin » — « Bois au-dessus du Quesnoy » — « Bois des fortes terres » — « Le Quesneau » — « Bois Collette » — « La Montagne foireuse » — « Le Noyer bergère ». Il était prolongé en arrière par l'antique Bois de Nointel.

A la tête des ponts se trouvait un autre groupe boisé très dense, divisé en deux par une trouée due à l'écoulement des eaux d'un étang (Marais d'Autreville). C'était celui des Breuil (du celtique *broialos*, bois), délimité par les lieux-dits : « Prairie du Breuil » — « Courtil du Breuil » — « Le Breuil » — « Bois du Breuil » — « Breuil-le-Sec » — « Le Bosquet » — « La Prairie du Bosquet ».

D'autres groupes épars, pour ne parler que de ceux de la même commune, n'étaient pas éloignés : « Le Bocquet » — « Bois Gazons » — « Bois des Vergnes » — « Bois Danjeau », etc.

Rien de tout cela sur la rive droite (commune de Breuil-le-Vert).

Le chêne, rare aujourd'hui, était fort abondant (« Le Plat-Chêne » — « Le Quesnoy » — « Le Quesneau » — « Le Quesnot » — « Le courtil Caigneux ») ; il a même donné son nom à un hameau « Caigneux » ; d'où son usage généralisé dans les ponts.

Le bouleau poussait sur les sections C et E de la commune de Breuil-le-Sec (« Les Boulloirs » — « Les Boullées »).

Il y avait des aunes en bordure du marais (« Chemin des Aunes », etc.).

La physionomie du pays a beaucoup changé depuis l'antiquité. Les côtes et plateaux, aujourd'hui boisés, étaient, dans leur ensemble, dénudés.

C'est dans la vallée au pied des coteaux, en bordure du marais, là où le sol est le plus cultivé et le plus habité maintenant que l'on rencontrait des bois.

Tout ceci ressort très nettement de l'étude simultanée de la toponymie et du sol.

Les multiples essences, toutes de la région, n'ont pas résisté de la même manière. Les plus tendres ont disparu, sauf celles qui, à la partie inférieure, sont restées le plus longtemps dans l'eau ; les autres présentent un état de décomposition avancé.

Tous les bois subsistants sont mous. Seul le cœur des gros troncs de chêne est encore résistant ; le reste, spongieux, garde sa cohésion tant qu'il reste imbibé d'eau, ce qui permet d'extraire du lit de tourbe certaines pièces : elles conservent leur forme pendant quelque temps, se dessèchent, s'écaillent, s'effritent et finissent par tomber en poussière.

Ainsi, les ponts se présentent, peut-on dire, sous l'aspect de véritables fantômes : ils s'évanouissent lorsqu'on les dégage !

Grâce à la prédominance du chêne et à la présence des espèces, comme l'aune, qui ont la propriété de durcir dans l'eau, les vestiges sont amplement suffisants pour montrer ce qu'était l'œuvre en son état initial.

Les différents lits de matériaux, posés en ordre les uns sur les autres, utilisent des bois de grume ou des troncs fendus.

Les premiers observateurs furent frappés du fait que tous les madriers étaient de même longueur (3 m. 86). Il en est de même pour les traverses et les différentes sortes de piquets.

Les ponts auraient donc été établis avec des bois débités en série, ce qui suppose une réserve de matériaux constituée à l'avance.

La tourbe, dont on connaît les propriétés spéciales, nous a conservé les ponts sensiblement dans l'état où ils se trouvaient lorsqu'elle les a envahis.

Ils étaient, alors, déjà à l'abandon car leurs vestiges apparaissent disloqués et fort dégradés. Des pièces ont disparu ou ont été enlevées, d'autres déplacées ; des affaissements se sont produits sans qu'aucune trace de réparation ou de consolidation puisse être constatée : dans le tablier de la section de 18 mètres du pont I existe un large trou, produit par un incendie à l'époque où les bois étaient encore verts, c'est-à-dire peu de temps après la construction ; il n'a pas été obstrué.

Les ponts donnent l'impression d'être l'œuvre d'un jour[1] qu'on aurait abandonnée aussitôt faite.

Ils n'ont d'ailleurs laissé aucune trace dans l'onomastique, tandis que, tout près d'eux, persiste la mémoire de deux autres ponts antiques[2].

Ils n'ont pas laissé plus de souvenir dans la tradition, et sont certainement restés ignorés de très bonne heure, sans quoi deux voiries des plus anciennes, conduisant aux marais, celle « d'Auvillers », sur la rive droite, celle du « Chemin des Vaches » sur la rive gauche, l'une entre les deux ponts, l'autre légèrement au Nord, les auraient empruntés au moins partiellement : or, elles sont passées tout à côté sans les voir.

De plus, les deux ponts-de-fascines, déplacés au milieu d'une zone de gués ou de passages nombreux, comme nous le verrons plus loin, ne se peuvent comprendre que pour une raison stratégique momentanée.

En dehors de cette unique cause, ils n'avaient aucune raison d'être : ils disparurent rapidement sous la végétation active des marais[3].

Ainsi, l'abandon prématuré, cause habituelle de ruine, fut pour les *pontes* une cause de préservation : si l'on avait continué à les utiliser, ils auraient fait place à des chaussées et à des ponts, et il n'en resterait absolument rien.

« Il est curieux de remarquer que la tourbe a permis, mieux que les textes, de fixer un point douteux de l'histoire des

---

1. Établie en hâte : l'irrégularité de la disposition de certaines pièces n'est pas due seulement à la dislocation et à la désagrégation du temps ; pour les pièces encore en place elle apparaît comme le résultat de la précipitation avec laquelle on les a posées, car elle est anormale dans une œuvre d'ensemble aussi méthodiquement conçue.

2. L'un, au lieu-dit « Le Pont », sur le territoire de Breuil-le-Sec, a disparu depuis si longtemps que les traces mêmes des chemins d'accès en sont effacées ; l'autre, le « Pont-Gaillard », sur la commune de Clermont, n'est plus indiqué aujourd'hui que par le « Faubourg du Pont-de-Pierre » qui lui doit son origine. Il en est de même, un peu plus au Sud, pour le « Pont-de-Cercamp », disparu aussi. Des deux hameaux du « Pont » et de « Cercamp », dont on retrouve la trace dans les archives, il ne reste absolument rien — rien que le nom du sol !

3. Voir Tacite (*Ann.*, I, 63 et suiv.) : à propos des *pontes longi* de la Ruhr

Gaules. » Ainsi s'exprimait J. Lefèvre[1], dans une courte étude sur le premier pont découvert à Breuil-le-Sec.

La tourbe, en effet, détermine approximativement la date des deux ponts-de-fascines. Même en négligeant la valeur de l'épaisse couche supérieure de terre végétale[2] et l'état de décomposition avancée des bois, c'est encore la position des ponts dans le lit de tourbe qui constitue le meilleur garant de leur antiquité.

La formation de la tourbe dans la vallée de la Brêche est arrêtée depuis bien des siècles. Or, ce combustible, on le sait, se forme grâce à l'exhaussement progressif des mousses du genre *hypnum*, extrêmement avides d'eau limpide (les sources de fond de la vallée convenaient particulièrement à leur développement).

D'après les recherches faites et les renseignements recueillis, si l'on a trouvé beaucoup d'objets préhistoriques ou romains dans la tourbe au cours des extractions, par contre on n'a jamais rencontré d'objets mérovingiens ou postérieurs. Selon toutes probabilités, le règne de l'*hypnum* a cessé dans la région au début du v^e^ siècle, au moment des cataclysmes contemporains des grandes invasions que signalent les auteurs[3] et qui ont été à l'origine de la fête religieuse des Rogations. Les tremblements de terre firent alors disparaître un très grand nombre de sources, modifièrent la température des eaux et leur limpidité : les mousses se trouvant dans un milieu défavorable moururent[4].

Les *pontes*, entièrement enrobés dans la tourbe « mousseuse »[5] qui est parvenue à dépasser légèrement leur tablier,

---

1. J. Lefèvre, *Bailleval*, 1920, p. 13.

2. 0 m. 70 en moyenne.

3. Cf. Sidoine Apollinaire.

4. Il se peut aussi que la disparition de l'hypnum soit due aux grandes inondations de la même époque (constatations faites à Amiens) qui ont troublé momentanément la limpidité indispensable à la vie des mousses.

5. Le dépôt de tourbe, arrêté dans sa formation, que l'on trouve sous le sol, comprend trois couches distinctes qui sont, par ordre d'ancienneté croissante : 1° la tourbe mousseuse (mousses mortes à structure reconnaissable) ; 2° la tourbe

après une poussée d'environ 70 ‰, ont été construits quelques siècles avant la fin du règne de l'*hypnum*. Ils appartiennent donc à l'époque antique.

Les ponts de Breuil, tout rudimentaires qu'ils apparaissent par suite de l'aspect des matériaux qui les constituent (troncs d'arbres utilisés à peu près tels quels), n'en sont pas moins une œuvre savante.

Le remblai de fascines permettait, sans doute, d'obtenir l'horizontalité dans un minimum de temps, mais il présentait aussi l'immense avantage de ne pas former un barrage étanche contre les eaux de faible débit, provenant des sources dissimulées sous la tourbe.

Le système de support pieux-fascines est un procédé astucieux pour éviter la pose des pilotis qui exige un matériel spécial et un battage long, pénible et bruyant.

L'assemblage à broches, signalé par Peigné-Delacourt[1] pour maintenir l'écartement des sections de 4 mètres n'est pas moins ingénieux.

Les piquets qui empêchent les pièces de se déplacer dans le sens horizontal jouent le rôle de clous dont ils empruntent la forme pyramidale ancienne[2]. Ils sont d'un type spécialement étudié pour le rôle qu'ils avaient à jouer dans la tourbe : une combinaison judicieuse des efforts de pression et des forces de frottement leur permet d'être fichés sans l'aide de masse et de ne plus s'enfoncer ensuite.

Le tablier ne diffère pas sensiblement de celui de nos ponts-de-bois actuels ; on dirait qu'il lui a servi de modèle : les pièces, identiques, y sont disposées de la même manière ; on y retrouve jusqu'aux « garde-sable ».

---

feuilletée (mousses mortes décomposées) ; 3° la tourbe noire (mousses mortes décomposées, anciennes, méconnaissables). Le tapis de sable, recouvrant le tablier des ponts, est enfoui à 5 ‰ dans la 1re couche.

1. *Loc. cit.*, p. 23, et pl. III, fig. 4. Nous n'avons pas eu la chance de retrouver ce dispositif intact au cours des sondages de 1935, bien que nous ayons recueilli des broches. Il semble avoir été réservé aux sections de 4 mètres.

2. Clous de fer forgé à grosses têtes.

Les proportions, les mesures, la disposition de certaines pièces dénotent un art avancé de la construction.

L'allure bizarre des ponts est voulue puisqu'elle se trouve répétée parallèlement. Elle a été calculée, comme le choix paradoxal de l'emplacement, dans un but bien défini.

L'œuvre met en évidence la notion de résistance des matériaux. Elle est appliquée avec un grand souci soit dans le renforcement de la base, soit dans celle des pièces faibles : à une longuerine de bois blanc, peu résistant, est toujours accolée une longuerine de bois dur ; une pièce de diamètre trop faible est doublée ou triplée ; le lit de fascines est plus ou moins dense suivant les besoins ; près de la rivière, on lui a adjoint une couche de moellons liés avec de la marne et on a augmenté la section des pieux. Recouvrir le plancher disjoint et rugueux d'un tapis en clayonnages, puis supprimer les aspérités de celui-ci par une couche égalisatrice de sable, montrent également un souci du pratique et du fini.

On a pu remarquer, précédemment, que les ponts constituent, dans leur ensemble, une image-type du travail dit « en série », basé sur une méthode et une organisation rigoureuses ; or, seuls des ingénieurs romains ont pu réaliser une telle œuvre[1].

Tous ceux qui furent à même d'examiner le premier pont — et parmi eux, les adversaires les plus irréductibles de la théorie de Peigné-Delacourt[2], malgré leur scepticisme ou leur mauvais vouloir, durent s'incliner devant les faits et reconnaître qu'il était romain. Il semble qu'on se soit alors basé, de préférence, sur la découverte à la surface de quelques objets bien spécifiques[3]. J'attache assez peu d'importance à cette circonstance, car des raisons indiscutables m'obligent à consi-

---

1. Les ponts de Breuil constituaient d'excellentes chaussées provisoires, du type élastique, à la fois souples, robustes et résistantes, dont les qualités primordiales résidaient dans la simplicité et la rapidité d'exécution.

2. Entre autres, de Saulcy.

Dont un *umbo* de bouclier et un style, romains.

dérer, par ailleurs, les ouvrages en bois de Breuil-le-Sec-Breuil-le-Vert comme romains.

Sans m'arrêter à la logique de conception, caractéristique de toute œuvre romaine, qui a présidé à l'ensemble et étendu son action jusqu'aux moindres détails, j'attirerai plus spécialement l'attention sur certains points.

D'abord le parallélisme : le doublement des voies (d'ordre stratégique en général) est particulier à l'époque romaine ; — l'allure du tracé : si les ponts ne sont pas construits en ligne droite, ils relient cependant le point de départ au point d'arrivée par une suite d'alignements rectilignes formant une ligne brisée tendue : c'est là une méthode essentiellement romaine, appliquée dans la plupart des chaussées ; — la coupe et la taille des pièces de bois : elles dénotent une grande habileté manuelle et l'usage d'excellents outils, scie, hache, herminette, reconnaissables à leurs empreintes. Les légionnaires dont l'équipement comportait ces outils n'étaient-ils pas d'excellents charpentiers ?[1]

Mais la confection des pieux et piquets a exigé un outil spécial que nous ne connaissons plus : pour obtenir leur impressionnante taille de côté qui se prolonge sans défaillance sur 1 m. 20, avec une telle régularité que l'on croirait les faces dressées au rabot, il a fallu un instrument lourd dont le tranchant large n'avait qu'un seul biseau. Parmi les instruments antiques de dégrossissage du bois, je n'en vois qu'un qui puisse répondre convenablement : la dolabre, cet outil propre aux armées romaines[2] ; il figure en tête de l'énumération, rappelée par Végèce, de l'outillage de la légion : « *Habet quoque*

1. Ramus, *De militia Cæsaris*, lib. XIII, dit : « Ses soldats estoient bons à aller en fourrage et scier les bleds, mais aussi, *bons charpentiers*, comme ils s'aidoient, tout ainsi de la coignée et dolouer, pour aplanir le bois de charpente » (trad. du XVII^e siècle).

2. Nous devons probablement voir une image de la dolabre dans la « hache de licteur », imitée plus tard par la « hache d'armes », dont le fer était plus large et plus arrondi que celui de la hache. La grosse « hache de sapeur » qui s'est maintenue dans les armées jusqu'à l'époque contemporaine ne serait-elle pas une survivance de la dolabre ?

dolabras, secures, ascias, serras quibus materia ac pali dedolantur atque serrantur[1]. »

L'entrée des *pontes* était pavée, conformément aux renseignements fournis par Suidas[2] dans un passage qu'il cite d'Eunapius à propos de l'établissement par les Romains de leurs ponts militaires, où il est dit : « ils se mettent d'abord à paver l'entrée du pont ». — Au cours des fouilles, les sondages ont décelé ces empierrements à Breuil-le-Sec[3].

On retrouve la trace également d'une prescription de sûreté de Végèce : « Si le pont vous était nécessaire, soit pour repasser la rivière, soit pour faciliter vos convois, il faudrait élever à chaque tête du pont un retranchement défendu par de larges fossés et y poster une garde qu'on y tînt ferme tout le temps nécessaire[4]. » Il existe, en effet, des restes de retranchements sur la pointe du Mont-de-Crène, tête de pont occidentale. La position militaire artificielle des « Tournelles » constitue, d'autre part, la tête de pont Est très caractérisée : l'ancien manoir fortifié, détruit sous la Jacquerie, a vraisemblablement pris la place d'un ouvrage antique préexistant ; ses larges fossés ne furent comblés qu'au début du XIX^e^ siècle.

Mais, par-dessus tout, la « marque d'origine » la plus authentique que l'on puisse trouver réside dans la métrologie des ponts.

---

1. VÉGÈCE, II, 25, *Enumeratio ferramentorum vel machinorum legionis.* La traduction assez fréquente de *dolabra* par doloire est erronée. La doloire est un instrument de finissage, tandis que *dolabra* était un instrument de dégrossissage comme l'indiquent le verbe *dedolantur* et sa place dans la phrase citée. Si la dolabre avait été une doloire, elle figurerait après *ascia* (herminette) et non au premier rang.

2. Lexique, *ad v.* ζεύγμα.

3. Ils avaient déjà été remarqués au XIX^e^ siècle (mais on ne savait pas alors ce qu'ils pouvaient être).

4. « *Quod si pons non tantum ad transitum, sed etiam ad recursum et commeatus necessarius fuerit ; tunc in utroque capite percussis latioribus fossis, aggereque constructo, defensores milites debet accipere, a quibus tamdiu teneatur quamdiu locorum necessitas postulat* » (III, 7).

César observait cette règle : « *Cæsar ad utramque partem pontis firmo præsidio relicto* » (B. G., IV, 18, 2) ; « *ad pontem præsidio relicto* » (VI, 9, 5).

Le fait dominant qui frappe tout observateur en présence des vestiges, c'est l'usage réitéré et constant d'une unité de mesure que les constructeurs semblent avoir employée. Je veux parler du *pes* ou pied romain de 30 $^{c}/_{m}$ (0 m. 2971).

Toutes les dimensions des ponts ou de leurs éléments sont facteurs de cette unité, à tel point que celui qui les étudie en arrive aussi à substituer le pied au mètre pour la commodité des recherches.

Peigné-Delacourt et ses contemporains avaient déjà été surpris par cette longueur voisine de 3 m. 90 des troncs d'arbres entrant dans la composition de la partie détruite du premier pont. Or, 3 m. 90 (plus exactement 3 m. 86) représentent 13 pieds, nombre impair, rituel et réglementaire par excellence : « *imparem enim numerum observari moris est* », dit Végèce (III, 8).

Et ce nombre 13 est bien l'un de ceux affectés aux ouvrages militaires en longueur : « *latam aut novem, aut undecim, aut tredecim pedibus* »[1]. Aussi le retrouve-t-on parmi les dimensions dominantes des ponts de Breuil : la largeur des longs-ponts, la longueur des travées sont de 13 pieds.

Partout les longuerines ont été disposées à 1 pied de distance d'axe en axe ; les traverses de tablier des tranches larges ont 11 pieds de long (3 m. 30) ; les pieux ou piquets du type principal, qu'ils soient gros ou minces, ont 4 pieds (1 m. 20) ; les autres 3 pieds (0 m. 90) ou 2 pieds (0 m. 60) ; l'écartement des têtes de piquets voisins est de 1 pied ; les plus éloignés sont à 6 pieds (1 m. 80) les uns des autres.

Les largeurs des ponts sont successivement : 13 pieds, 30 pieds, 60 pieds ; 13 pieds permettaient à 2 cavaliers ou à 4 soldats de front de passer sans gêne ; 30 pieds, c'est la largeur habituelle des portes de camps romains, par conséquent une largeur exigée pour le passage d'une troupe dans une certaine formation ; la dimension double de 60 pieds qui fait suite doit donc correspondre à un mouvement de ladite formation.

La distance moyenne d'écartement des deux ponts est de

1. Végèce, III, 8.

375 pieds ou 75 pas. Comme elle semble maintenue rigoureusement sur la rive droite, elle a dû être imposée aussi par une nécessité militaire (portée de tir, intervalle de troupes, ou toute autre cause).

Lorsque, dans toutes ces mesures, le nombre de pieds n'est pas un chiffre rond, on peut remarquer que les différences proviennent de l'emploi des multiples fractionnaires ou des sous-multiples du système métrique romain, comme le *cubitus* (1 pied 1/2), le *palmipes* (1 pied 1/4), le *palmus* (1/4 de pied), etc.

Cette considération seule suffirait à prouver que les ponts antiques de Breuil ne sont pas celtiques : l'unité de mesure gauloise était la coudée de 0 m. 42. Elle n'apparaît jamais dans les dimensions des ponts. Par exception, on rencontre quelques piquets de 0 m. 45 de long, mais ils répondent au *cubitus* (0 m. 4456), sous-unité métrique du système *pes*, un peu plus grande que la coudée celtique.

Les ponts ont un *sens bien défini :*

1° Tous leurs matériaux provenant de la rive gauche, ils ont été, sans aucun doute, construits par des hommes installés sur cette rive et cherchant à passer sur l'autre.

On remarquera que les pierres de jet, éparpillées à la surface des tabliers, furent ramassées, au contraire, exclusivement sur la rive droite ;

2° Les ponts vont en s'élargissant de la rive gauche à la rive droite.

Il n'est pas dans l'habitude des hommes d'établir sans raison des voies en entonnoir ; l'évasement d'un passage indique une sortie : il serait contraire au sens commun de supposer l'entrée à l'Ouest ;

3° S'ils sont parallèles sur la majeure partie de leur trajet, les ponts, cependant, ont, sur la rive gauche, des directions initiales convergentes. Tout se passe comme si, issus d'un même point, ils allaient en s'écartant.

Le côté de la divergence indique encore le sens des ponts (Est-Ouest) ;

4° Les extrémités des ponts ne sont empierrées que d'un seul côté (rive gauche) : conformément à la règle d'Eunapius-Suidas, citée plus haut, l'entrée est à l'Est.

Ces quatre caractères concordants précisent avec force le sens des ponts, de la rive gauche vers la rive droite (Est-Ouest).

Les ponts, en raison de leur allure et de leur forme évasée, ne sont pas de simples passages. Ils ont été construits manifestement en vue d'une opération spéciale.

S'ils avaient eu pour seul but d'assurer la communication entre les deux rives du marais, on les aurait établis en ligne sensiblement droite, sur une largeur constante, pour ne pas nuire à la circulation normale dans les deux sens, alors que tout est disposé, au contraire, pour la gêner (lignes brisées, changements de directions périodiques à courts intervalles, évasement et rétrécissement).

S'ils provoquent l'embouteillement de la circulation dans le sens Ouest-Est, ils offrent dans le sens Est-Ouest une grande commodité d'évacuation. Facilité de sortie d'un côté, difficulté d'accès de l'autre, tel est l'esprit qui a présidé à l'établissement de ces ponts à chicanes. La régularité, doublée, de ce dispositif éminemment stratégique montre bien qu'il a été voulu.

Les quelques rares objets qu'on put recueillir au XIX^e siècle, lors de la destruction complète du premier pont sur 300 mètres, étaient militaires[1].

La surface du tablier est parsemée en certains endroits de silex non taillés, provenant uniquement de la côte Ouest (« Mont-de-Crène » ou « Grande Pièce »). Par leur dispersion et leur position dans la tourbe, ils donnent l'impression de pierres de jet et non de pierres d'apport : on dirait que les *pontes* ont été « mitraillés ». Quelques nodules d'argile cuite se trouvent mêlés à ces silex. Ne serait-ce pas des *glandes* gauloises de fronde (« *fusili ex argilla glandes* », *B. G.*, V, 48, 1) ?

1. *Umbo,* éperon.

Une partie du pont septentrional, rive droite, présente des traces très nettes d'incendie : sur la tranche de 18 mètres, à 100 mètres de l'extrémité, côté Clermont, un vaste trou se montre dans le tablier brûlé jusqu'aux fascines ; les têtes de piquets elles-mêmes sont carbonisées. Cet incendie partiel, très limité, suppose une extinction rapide. Il ne peut être que contemporain de la construction du pont, époque à laquelle les bois étaient encore verts, sans quoi presque toute la partie supérieure aurait flambé.

Les ponts semblent partir d'un emplacement (parcelle 1175 du cadastre) placé sous la protection immédiate de la vieille position militaire des Tournelles.

Ils débouchent à l'abri, par rapport à Clermont, du promontoire du Mont-de-Crène, au bas d'un vaste terrain uni en pente douce, permettant d'accéder rapidement et largement au sommet du Mont-de-Giencourt et particulièrement désigné pour des évolutions de troupes.

Occupation précipitée du Mont-de-Crène-Giencourt par des guerriers venant de la rive gauche, tel apparaît le but des ponts à quiconque se donne la peine de les étudier.

Enfin les ponts sont doubles. L'un renforce l'autre, soit qu'on ait eu à parer à la déficience du premier, — soit qu'ils aient été nécessaires simultanément, comme dans le cas d'un passage de troupes à pied encadrées par des ailes de cavalerie, — soit que l'un ait eu une destination différente ou un rôle protecteur, — en écartant toutefois l'idée de « sens unique », puisque tous les deux sont de même sens.

Par conséquent, quel que soit l'angle sous lequel on se place, l'examen des ponts fait ressortir exclusivement leur rôle militaire.

Je vais essayer, maintenant, en abordant leur étude technique, de montrer qu'ils sont contemporains de César.

Les deux ponts-de-fascines étant identiques, il suffit donc d'en étudier un seul.

Un pont-de-fascines est essentiellement constitué par un tablier rudimentaire de bois, posé sur un lit de fagots (fig. 4).

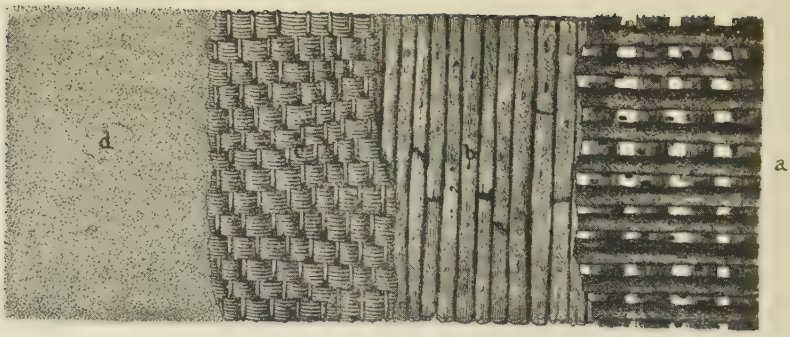

Plan du tablier (sur une longueur de 10 mètres).
a) Longrines, têtes des pieux et fascines ; *b)* madriers formant plancher ; *c)* clayonnage ; *d)* sable formant ballast.

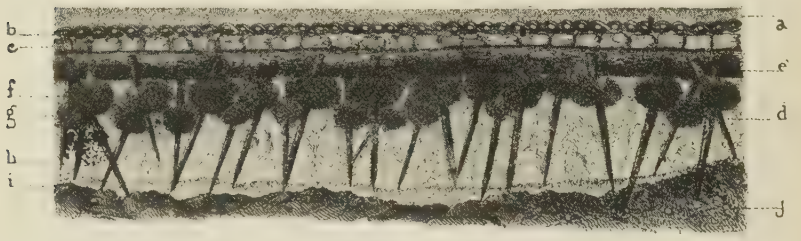

Élévation longitudinale (sur 6 mètres de longueur).
a) Couche de sable ; *b)* clayonnage *(crates superiores)* ; *c)* madriers en traverses *(longurii)* ; *d)* pieux ; *e)* longrines *(derectæ materiæ)* ; *f)* fascines *(crates inferiores)* ; *g)* fascines supplémentaires ; *h)* tourbe liquide ; *i)* sable formant le fond de la vallée ; *j)* terrain naturel.

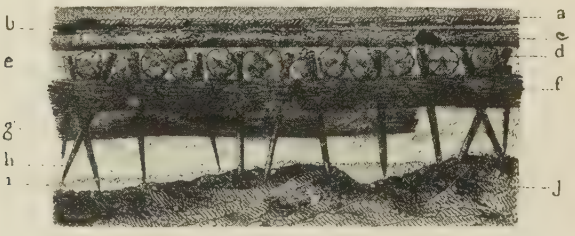

Coupe transversale (sur la largeur normale du pont).
Même légende que celle de l'élévation.

Fig. 4. — Pont-de-fascines de 13 pieds.
(Pont I, rive gauche, début, partie détruite).
(Restitution de E. Plessier.) (Ech. 1,5 cm./m.)

(D'après Peigné-Delacourt, Étude nouv., 1869, *pl. II.)*

Les matériaux formant l'assiette se réduisent à ces fagots et à des pieux spéciaux.

La couche de fagots, plus ou moins épaisse suivant la dénivellation, « a été placée au fond du marécage » de l'époque, — « dans la largeur voulue, — sur toute la traversée, — de manière à obtenir une base horizontale »[1]. Elle reposait directement sur le tapis de mousses vivantes, génératrices de la masse de tourbe (mousses mortes), interposée entre la nappe d'eau et la cuvette de la vallée où jaillissent d'abondantes sources.

Les fascines ont été confectionnées avec les branches provenant des abatis[2], ligaturées en faisceaux au moyen de harts d'osier.

Elles sont fixées par les pieux sur la tourbe comme des papillons par des épingles sur une plaque de liège : aucune image ne peut donner une idée plus nette de l'infrastructure des ponts.

Fig. 5.
Type de pieu.

Le rôle de ces pieux exigeait une taille particulière. Ce ne sont pas des cylindres ou des prismes terminés en pointe comme les pieux auxquels nous sommes accoutumés. Amincis d'une extrémité à l'autre, ils se présentent sous la forme curieuse d'une pyramide allongée, dont les faces ont été abattues d'un seul coup avec une très grande habileté (fig. 5). La tête est grosse et pointue ; elle ne présente aucune trace d'aplatissement par choc : on ne s'est pas servi de masse pour les enfoncer. Peigné-Delacourt pouvait dire avec juste raison que le pont qu'il avait signalé avait été construit sans « le moindre bruit », sans « un seul coup de marteau ». La forme des pieux et la nature du milieu qui les recevait dispensaient, en effet, de l'usage de masses.

Ces piquets, d'ailleurs, ne jouent pas le rôle de pilotis : ce sont des *pieux de fixation* et non de soutien. Leur tête dépasse

1. Peigné-Delacourt, *loc. cit.*, p. 22.

2. L'écart entre les brins des fagots indique que l'on s'est servi d'abats verts, encore munis de feuilles.

le lit de fascines pour maintenir en place les pièces inférieures du tablier qu'ils ne supportent pas.

Empruntant la forme des clous antiques, ils en jouent

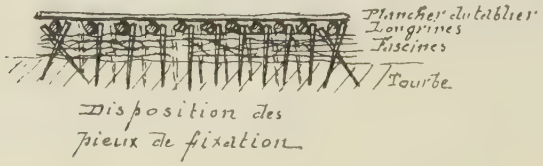

Fig. 6. — Disposition des pieux de fixation.

aussi le rôle : d'où leur énorme quantité[1] et leurs différentes longueurs ou grosseurs, adaptées aux besoins (fig. 6).

Le pieu dominant est celui de 4 pieds ; les autres ont 3 pieds, 2 pieds, 1 cubitus.

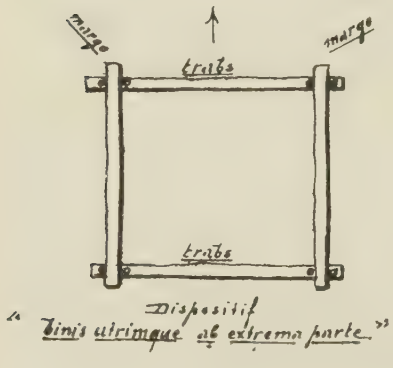

Fig. 7. — Dispositif des *trabes*.

Le tablier est établi strictement selon la technique indiquée par César à propos des ponts du Rhin[2].

Sur le lit de fascines, maintenu par des piquets, on trouve successivement posés :

1° Des « *trabes* », poutrelles qui, de distance en distance, empêchent le gauchissement du tablier (fig. 7) ;

2° Des « *derectæ materiæ* », poutres dans le sens du pont, dites longuerines ou longerons ; elles sont espacées d'un pied ; la tête des pieux les empêche de se déplacer dans le sens

1. L'évaluation en est impossible. A propos de la voie romaine qui traverse le marécage du Grand-Moos entre Frœschels et Petinesca, en Suisse, M. Staehelin dit qu'elle est établie sur des millions de pilotis (*Die Schweiz d. röm. Zeit*, p. 309). On pourrait en dire autant des ponts-de-fascines de Breuil.

2. *B. G.*, IV, 18 ; VI, **9.**

horizontal ; avec les *trabes* elles constituent la charpente[1] ;

3° Des « *longurii* », traverses jointives formant plancher[2] ;

4° Des « *crates* », clayonnages destinés à recevoir un ballast de sable[3].

Les différentes couches de pièces de bois, simplement *posées*, dans leur ordre respectif,

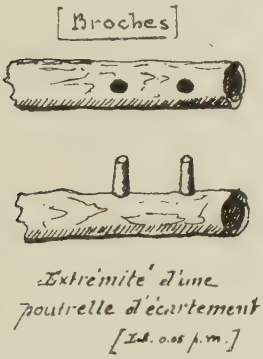

(*D'après Peigné-Delacourt, op. cit., pl. III, 1.*)

Fig. 8.

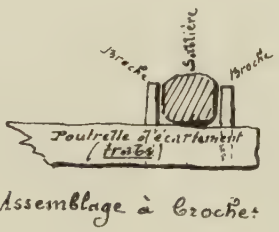

Fig. 9.

les unes au-dessus des autres, ne comportent qu'un seul assem-

1. Les *trabes* et les *derectæ materiæ* comprennent des rondins ou des troncs fendus sélectionnés (choisis aussi droits que possible). Les *trabes* ont 15 ‰ de diamètre ; les *derectæ materiæ*, 11 ‰ en moyenne. On trouve des *trabes* à chaque extrémité de travée, c'est-à-dire tous les 13 pieds.

L'intervalle entre *deux derectæ materiæ* laisse à chaque extrémité un certain jeu pour la *derecta materia* qui vient s'y enclaver, de sorte que l'on peut, à chaque travée, modifier la direction du pont dans un sens ou dans l'autre suivant les besoins du moment.

Il est probable que les ponts ont été construits par travées : l'une était complètement achevée avant qu'on passât à la suivante.

2. Elles ont tout à fait l'aspect de « traverses de chemin de fer », comme disait Peigné-Delacourt. Ce sont de grosses planches ou dosses de 5 ‰ d'épaisseur, très habilement fendues dans des troncs d'arbres.

Sur les ponts larges, elles sont disposées en chevrons comme dans un parquet à « point-de-Hongrie » (3 chevrons pour un pont de 60 pieds, avec traverses de 11 pieds).

Sur les ponts étroits, les traverses restent parallèles sans s'inquiéter de la direction des longuerines avec lesquelles elles ne sont pas forcément orthogonales : de cette façon, aucune solution de continuité n'existe dans le tablier lorsqu'un changement de direction du pont se produit.

3. De 5 ‰ d'épaisseur. Il est retenu sur les côtés par des « garde-sable », traverses posées à plat bout-à-bout, maintenues par de petits piquets extérieurs.

blage rudimentaire, celui des *trabes* et des *margines*[1]. On ne le rencontre que dans les ponts de 13 pieds où il a pour but de maintenir l'écartement.

Cet assemblage est réalisé au moyen de « *fibulæ* » que l'on appelle encore aujourd'hui des « broches », en terme de métier (fig. 8 et 9). Ce sont deux chevilles dépassantes (de bois), emmanchées dans les trous creusés pour les recevoir à chaque extrémité des poutrelles d'écartement : « *binis utrimque fibulis ab extrema parte distinebantur* », dit César (D. B. G., IV, 17, 6), donnant ainsi une excellente définition du plus simple des assemblages de charpenterie.

On s'est toujours demandé ce que pouvaient représenter ces « fibules » des ponts du Rhin[2]. Les ouvrages de Breuil nous apprennent ce qu'elles étaient, et nous montrent, par là-même, que les termes de métiers n'ont pas tellement changé : les « *fibulæ* », ce sont des « broches ».

Point n'est besoin d'aller chercher bien loin la traduction !

Il n'y a pas seulement que le tablier qui réponde à la technique des armées de César. La base de fascines, elle aussi, est mentionnée dans les Commentaires où l'ensemble d'un pont-de-fascines se trouve décrit (VII, 58, 1), — sous une forme, tellement abrégée, il est vrai, que ce détail échappe, en général, au lecteur : dans la campagne contre les Parisiens, Labienus, ayant besoin de faire avancer des « baraques d'approche » *(vineæ)* à travers un marais, commence à construire un ouvrage en tous points semblable au nôtre : « ... *cratibus atque aggere paludem explere atque iter munire...* », dit le texte[3]. Ici, *cratibus (crates)* désigne les fascines (maintenues ou non par des pieux) qui servent de support ; *aggere* (*agger-eris*, « toute chose qu'on amoncelle ») exprime le tablier (c'est à dire les *trabes*, — *derectæ materiæ*, — *longurii*), — pièces de

1. *Derectæ materiæ* de bordure (« sablières »).

2. On les prenait, en général, pour des crampons de fer.

3. Il est difficile de traduire exactement les mots simples, aux sens multiples, employés par César, lorsqu'on ne connaît pas les lieux ou les objets qu'il décrit. Tels sont : *pontes, fibulæ, crates, agger, longurii, materiæ derectæ*, pour ne citer que ceux que nous rencontrons dans cette étude.

bois superposées (trois couches), — véritable levée *(agger) ; paludem explere :* on comble la dépression marécageuse (à l'aide des fascines et de la levée de bois précédentes) ; *atque iter munire :* puis on « rend viable » (la levée), c'est-à-dire on recouvre de clayonnages *(crates)* et de sable le plancher (les *longurii* jointives) du tablier.

Tous les termes, on le voit, sont dans l'ordre. Les *atque* (puis) séparent distinctement les opérations principales.

Il a suffi de six mots à César pour exprimer toute la construction d'un pont-de-fascines.

Le travail ainsi défini représente bien la chaussée de bois sur marais, — la « voie boisée »[1], — destinée à la manœuvre des *vineæ*. Ces baraques d'approche étaient munies de roues : elles exigeaient une route unie que le simple tablier *(agger)*, aux traverses *(longurii)* rugueuses et disjointes (bois brut) n'aurait pu fournir, d'où la nécessité de l'aplanir, — de le « rendre viable » *(item munire)*. Les *vineæ* constituaient essentiellement des « poids lourds », incapables de pénétrer dans un marais sans s'embourber : elles avaient, en effet, ordinairement 8 pieds de haut, 7 pieds de large et 16 pieds de long (2 m. 40 × 2 m. 10 × 4 m. 80). Comme on les faisait avancer les unes à la suite des autres (elles jouaient le rôle des boyaux de tranchées), il est évident qu'elles nécessitaient un terrain non seulement uni mais suffisamment solide et horizontal.

Dans la 2e campagne contre les Bellovaques, il n'est, sans doute, pas question du roulage des *vineæ ;* mais on nous dit qu'il fallait faire passer des *tormenta*, c'est-à-dire des pièces d'artillerie. Cela revient au même puisque les unes et les autres étaient des poids lourds que ne pouvait supporter le fond mouvant des marais sans l'établissement de ponts-de-fascines.

Nous devons remarquer que César indique aussi la nature et la disposition des matériaux constituant les différentes parties des *pontes*.

Le lit de fascines inférieur et le tapis de clayonnages supé-

1. Par analogie avec le terme actuel de « voie ferrée ».

rieur sont désignés l'un et l'autre par « *crates* »[1] ; ils sont, en effet, tous les deux constitués d'une même matière première : les petites branches des arbres.

Les longuerines se réduisent à de vulgaires troncs d'arbres, choisis parmi les plus droits, que l'on a « lancés », en quelque sorte, dans la longueur du pont ; César spécifie : ... « *derecta materia injecta* »[2]. Seules, elles sont en bois de grume — l'écorce n'a pas été enlevée ; le mot *materia* (bois en général, dans son état de nature) leur convient donc parfaitement.

Il n'en est pas de même pour les autres pièces. Les poutrelles d'écartement percées de trous et munies de chevilles, — les traverses formant plancher, « analogues, dit Peigné-Delacourt[3], à celles qui portent les rails de nos chemins de fer », — rentrent dans la catégorie des bois ouvrés ; César les désigne par des expressions plus techniques, quoique générales, tout en soulignant le caractère de chacune : les premières appartiennent à la famille des poutres (avec idée de force) « *trabes* »[4] ; les secondes, à celle des perches[5] (avec idée de longueur) ... « *longurii* »[6].

Les longuerines, parallèles, séparées par un intervalle d'un pied, forment comme la trame d'un tissu et c'est bien l'impression que procure leur image[7] ; César leur applique le verbe « *contexebantur* »[8].

Les traverses et les claies (plancher du tablier et son tapis) jonchent, couvrent, aplanissent tout ce qui est au-dessous ; César dit : « *consternebantur* »[9].

Peut-on trouver meilleure description avec un choix plus judicieux des termes et des images ?

---

1. VII, 58, 1 et IV, 17, 8.
2. IV, 17, 8.
3. *Loc. cit.*, p. 23. — C'est bien l'impression qu'elles produisent, lorsqu'on les voit au fond d'une fouille.
4. IV, 17, 6.
5. Ou mieux « boulins ».
6. IV, 17, 8.
7. Voir le plan correspondant (fig. 4.)
8. IV, 17, 8.
9. *Id.*

Ajoutons encore que la construction des ponts de Breuil suppose une réserve de matériaux constituée à l'avance, comme dans le cas des ponts du Rhin de César. L'expression correspondante « *materia cœpta* » (B. G., IV, XVIII, 1) trouve ici sa justification intensive.

Les ponts jumeaux, établis dans une direction Est-Ouest, mettaient en communication les coteaux de la rive gauche de la Brêche au monticule de Crène.

Ils constituent, de ce fait, une anomalie étrange. Rien ne semble, *a priori*, justifier leur présence et encore moins leur importance. Ils apparaissent incompréhensibles dans le temps et l'espace : inutiles comme moyens de communication, tout à fait déplacés, entre deux passages, au milieu d'une zone de gués. On dirait qu'on a choisi exprès, pour les édifier, le plus mauvais emplacement qu'il fût possible de rencontrer.

On ne s'explique pas qu'un mamelon aussi insignifiant et dénué d'intérêt ait pu être à l'origine d'un travail aussi considérable.

Le Mont-de-Crène, en partie inculte par suite de la nature de son sous-sol, n'a jamais supporté ni agglomérations, ni siège de seigneurie ; on n'y trouve aucune trace d'exploitations industrielles.

Au Moyen âge, — et l'on a, à ce sujet, des textes du XI^e^ siècle, — la portion cultivable et cultivée du Mont-de-Crène dépendait de la Seigneurie de Breuil-le-Vert. La liaison normale était donc dirigée vers le Sud-Est, et non vers l'Est ; il en est encore ainsi pour la route de Giencourt (Clermont) à Breuil-le-Vert qui traverse l'éminence de part en part.

Point n'était besoin de ponts, puisque Breuil-le-Vert et sa dépendance du Mont-de-Crène sont sur la même rive.

En admettant — contre toute hypothèse — qu'il y ait eu cependant, à une époque donnée, nécessité de relier, juste en cet endroit, les deux rives de la Brêche pour une cause civile inconnue, on voit apparaître aussitôt l'incompatibilité des ponts de bois avec l'abondance des moyens de communication déjà existants, beaucoup plus nombreux autrefois qu'au-

jourd'hui[1], — incompatibilité d'autant plus grande que, parmi ces passages, deux très anciennes voies, distantes seulement de 700 mètres, après avoir traversé le marais, encadraient exactement le Mont-de-Crène, l'une empruntant, au Nord, le petit vallon de Giencourt ; l'autre, au Sud, celui de Rotheleux. Les ponts-de-fascines se trouvent entre les deux.

---

1. Une grande voie naturelle — route de toujours entre Reims et Rouen — met en communication le Soissonnais et le Beauvaisis. Elle utilise le val de Nointel d'où elle débouche en face de Clermont pour rencontrer la vallée marécageuse de la Brêche. Dans l'antiquité, elle trouvait là une série de gués, très rapprochés les uns des autres. Un certain nombre de ceux-ci firent place plus tard à des ponts dont quelques-uns servent encore.

Voici, du Nord au Sud, les principaux passages sous Clermont :

1. « *Basse Chaussée Brunehaut* », voie romaine de haute-époque de Beauvais à Saint-Martin-Longueau (passe au Nord de Clermont) ;
2. Voie ferrée du chemin de fer du Nord (ligne de Beauvais à Compiègne) ;
3. « *Pont Gaillard* » *(disparu)*, correspondant à l' « *ancien chemin de Compiègne* » que l'on retrouve sur les communes de l'Est. Voie romaine traversant Clermont, utilisée surtout au Moyen âge et jusqu'à la création de la route nationale n° 31.
4. « *Pont-de-pierre* » de la route nationale n° 31 de Rouen à Reims ;
5. Pont de Bailly-le-Bel *(disparu)*, correspondant au « *Chemin des Ongres* » (ancienne voie gauloise).

Les *deux ponts*.

6. « *Le Pont* » *(disparu)*, passage correspondant à ce qu'on pourrait appeler le « Chemin des Clochers », il est dit d'ailleurs « *De la messe* » en certain point, parce qu'il mettait en communication tous les villages du moyen âge : Villers-les-Catenoy, Catenoy, Courcelles-les-Catenoy, Nointel, Autreville. Breuil-le-Sec, Rotheleux (voie romaine de basse époque) ;
7. Pont du « *Moulin-des-Bois* (passage *disparu*, puis rétabli), liaison Crapin-Breuil-le-Vert ;
8. « *Pont-de-Cercamp* » *(disparu)*, liaison Crapin-Cercamp-Breuil-le-Vert (voie romaine passant au lieudit « *Château-Gaillard* ») ;
9. Lieudit « *Entre deux chaussées* » ? (Un tronçon de chaussée romaine perpendiculaire à la vallée indique sa direction) ;
10. Pont de Senécourt, liaison Senécourt-Neuilly-sous-Clermont ;
11. Passage ? d'un chemin Bailleval-« Guéhain » *(disparu)*-Despoilleux-Cambronne ;
12. Gué d'Uny-Saint-Georges, liaison Béthencourt-Louveaucourt-Uny-Saint-Georges.

Il y a lieu d'ajouter, tout près des *ponts*, deux très anciennes voiries qui semblent avoir eu seulement pour rôle, au Moyen âge, de conduire au marais : l'une, sur la rive droite, à 200 mètres au Nord du pont 1 ; l'autre sur la rive gauche, entre les 2 ponts ; la première s'appelle « *La Voirie d'Auvillers* », la seconde « *Le Chemin des Vaches* » de Breuil-le-Sec.

Au lieu d'avoir utilisé des parties guéables du marais comme on l'a fait pour les autres passages, pourquoi a-t-on cherché un endroit où la couche de tourbe atteint précisément son maximum d'épaisseur (6 à 8 mètres)[1] ? — Ceci indique qu'il fallait absolument passer là et non ailleurs. — Le besoin en était urgent et occasionnel, puisque les ponts, en surnombre, ont été construits à la hâte et aussitôt abandonnés[2].

Une seule explication paraît plausible : celle où des troupes, postées sur les coteaux de Breuil-le-Sec, se seraient trouvées dans l'obligation d'occuper le Mont-de-Crène, en vue d'une attaque de Clermont.

Aucun des sièges, *connus*, de la place (peu importants d'ailleurs) n'a eu lieu de ce côté. Mais, d'autre part, les ponts sont antiques ; leurs caractères généraux les attribuent à l'époque romaine ; leur structure les place au temps de César.

Il n'est alors qu'une seule opération de grande envergure, susceptible de justifier leur présence : la 2e campagne contre les Bellovaques (51 av. J.-C.).

Sur le massif de la rive gauche, dit du « Bois-des-Côtes », au-dessus de Breuil-le-Sec, on trouve, en effet, d'immenses travaux antiques, d'époque romaine, provenant d'un stationnement militaire prolongé ; les deux ponts-de-fascines relient ceux-ci au monticule de la rive droite où apparaissent également des vestiges de retranchements.

Le chemin dit « des Vaux »[3], qui conduit à l'entrée médiane

---

1. C'est la raison pour laquelle on l'a exploitée en cet endroit.

2. Cf. *supra*. Il semble même qu'ils aient été l'objet d'un passage précipité : on a trouvé un éperon sur chacun d'eux.

3. Vaux, ici, vient de *vallum* (masculin) et non de *vallem* (féminin). Un chemin, partant de Cercamp et aboutissant à la même ouverture s'appelle également « Chemin du Val ».

Le chemin des Vaux est prolongé à travers l'enceinte par l' « Allée des Vaux ».

La désignation commune de ces trois chemins concourants ne peut avoir trait à la vallée ou aux vallées, puisqu'ils ne portent cette désignation de Val ou Vaux (pluriel) que dans leur partie haute.

L'enceinte dans les titres anciens s'appelle elle-même « Le Mur du Val ». Son emplacement était désigné par les termes significatifs : Vallemont et Crénemont.

de la courtine Ouest (face à Clermont) de la plus grande enceinte du Bois-des-Côtes, s'arrête brusquement aujourd'hui au bas de la côte : il a été coupé par les constructions du village de Breuil-le-Sec. C'est un chemin fort ancien, taillé à flanc de coteau, mi-partie en cavée, mi-partie en écharpe. Il cherche dans tout son parcours à se maintenir rectiligne. Sa direction est celle d'une trouée faite par l'écoulement[1] des eaux d'un étang (« le marais d'Autreville ») entre deux bois antiques, « Le Breuil d'Autreville » et le « Breuil » de Breuil-le-Sec. Le prolongement en ligne droite du chemin des Vaux aboutit précisément près du château des Tournelles sur la parcelle 1175 du cadastre, point de départ des ponts.

Les retranchements du Bois-des-Côtes, ceux du Mont-de-Crène, les ponts-de-fascines de Breuil faisaient donc partie d'un même ensemble.

On y relève tous les détails donnés par les commentaires dont la concision prend sur le terrain une étonnante clarté. — La concordance topographique est parfaite — ainsi disparaît l'anomalie des ponts.

« Je ne crois pas, disait Peigné-Delacourt en terminant son exposé[2], devoir discuter les explications rétrospectives destinées à attribuer ce tablier de charpente, soit à l'époque des invasions des Barbares au IVe siècle de l'ère chrétienne, soit à quelques-uns des tyrans de l'Empire qui se succédèrent dans la Gaule, soit enfin aux paysans de la Jacquerie du XIVe siècle, et même aux évolutions des troupes du temps de la Fronde. On fait sommairement justice de ces choses-là ! »

Seules, une méconnaissance profonde de l'histoire générale

---

1. L'écoulement, aujourd'hui, ne suit plus le même trajet. On l'a détourné au sud du château des Tournelles, probablement lorsque fut creusée la nouvelle Béronnelle.

Ces eaux servaient à l'alimentation des fossés du manoir.

L'ancien cours subsiste sous la forme d'un fossé à sec. Il longe le bord Sud du pont II depuis l'emplacement des fossés du château jusque dans les cressonnières (c'est-à-dire en plein marais). Sa présence ne passe pas inaperçue dans le temps, car il fut une cause de chicanes.

2. *Loc. cit.*, p. 35.

et locale, une ignorance absolue des lieux, peuvent, en effet, permettre l'émission de telles hypothèses.

La position des ponts dans leur lit de tourbe, enfoui lui-même sous 60 ‰ de terre végétale, — le degré de décomposition des bois durs, dont ils sont constitués, les situent à l'époque antique.

La coupe des bois indique l'Âge du fer.

C'est une œuvre trop savante pour qu'elle soit antéhistorique.

S'il s'agissait d'un passage gaulois, il n'y aurait qu'un pont ; la grande route gauloise de Rouen à Reims passe d'ailleurs à 600 mètres de là !

S'il s'agissait de chaussées romaines, les tabliers seraient recouverts d'épaisses couches de blocages et de dalles ; il n'en est rien : un mince tapis de sable se contente d'égaliser les aspérités des clayonnages ; et plusieurs voies romaines, bien caractérisées, passent en dehors des *pontes*.

Parallèles, identiques, de même époque, distants seulement d'une centaine de mètres, les deux ponts dénotent le travail romain : des objets romains ont été recueillis sur eux ; dans toutes leurs dimensions apparaissent les mesures romaines.

Ce sont incontestablement des ponts militaires : disposition en chicanes, évasement progressif dans un seul sens.

Ils se présentent comme l'œuvre d'un jour, aussitôt abandonnée et tombée dans le plus profond oubli.

Ils reproduisent intégralement la technique des ponts décrits par César.

Ils relient la rive gauche de la Brêche — où, sur 35 kilomètres carrés, s'étendent des travaux militaires de campagne romains, — à un monticule de la rive droite, le Mont-de-Crène, « *jugum* » accolé au « *locus excelsus* » ou « *collis* » de Clermont, dont il est séparé par la « *mediocris vallis* » de Giencourt.

Situés sur un territoire indiscutablement bellovaque, les ponts-de-fascines jumeaux n'appartiennent pas à l'expédition de 57 avant J.-C., car elle ne fut, en ces contrées, qu'une marche exécutée sans coup férir, qui ne nécessita aucun travail du génie militaire.

Ainsi, par éliminations successives, il est facile de se rendre compte que de telles œuvres sont imputables exclusivement à la 2e campagne de Jules César contre les Bellovaques (51 av. J.-C.), décrite par Hirtius dans le VIIIe Livre des *Commentaires* où on trouve les *pontes* effectivement mentionnés.

Lorsque je ne connaissais qu'un seul pont-de-fascines à Breuil-le-Sec, la constatation de l'existence des retranchements — « *huius munitionis* »[1] — du Bois-des-Côtes m'avait fait dire déjà, à propos du « nouvel Alesia » — « *similem obsessionem Alesiæ* »[2] — que devaient constituer les environs de Clermont-de-l'Oise :

« Discuter encore, c'est vouloir nier l'évidence[3] ! » Que dirais-je maintenant après la découverte d'un deuxième pont identique au premier ?

Est-il preuve plus catégorique ? — Et pourrait-on refuser plus longtemps de voir dans les ponts-de-fascines de Breuil-le-Sec-Breuil-le-Vert le « *pontibus palude constrata* »[4] des *Commentaires ?*

L'identification des *pontes* avec les travaux de César pendant la 2e campagne contre les Bellovaques admise, il reste à rechercher les raisons qui imposèrent le choix de leur emplacement et à expliquer l'élargissement systématique des ouvrages.

Pour couper la retraite des Bellovaques[5], César devait atteindre, au plus vite, le point A ; d'où nécessité d'occuper le monticule B, « *id jugum* »[6], merveilleuse position d'attaque (fig. 10).

La traversée des marais ne pouvait s'effectuer, au Nord, en *a* (à Bailly-le-Bel) par le passage de la voie gauloise : on

1. *B. G.*, VIII, 10, 1.
2. *Ibid.*, VIII, 14, 1.
3. G. Matherat, *Les retranchements du Bois-des-Côtes*, 2e fasc., p. 99.
4. *B. G.*, VIII, 14, 4.
5. *B. G.*, VIII, 14 et 15.
6. *Ibid.*, VIII, 14, 4.

avait devant soi le gros de l'ennemi (massé sur les flancs de la colline « *collis* »[1] C.

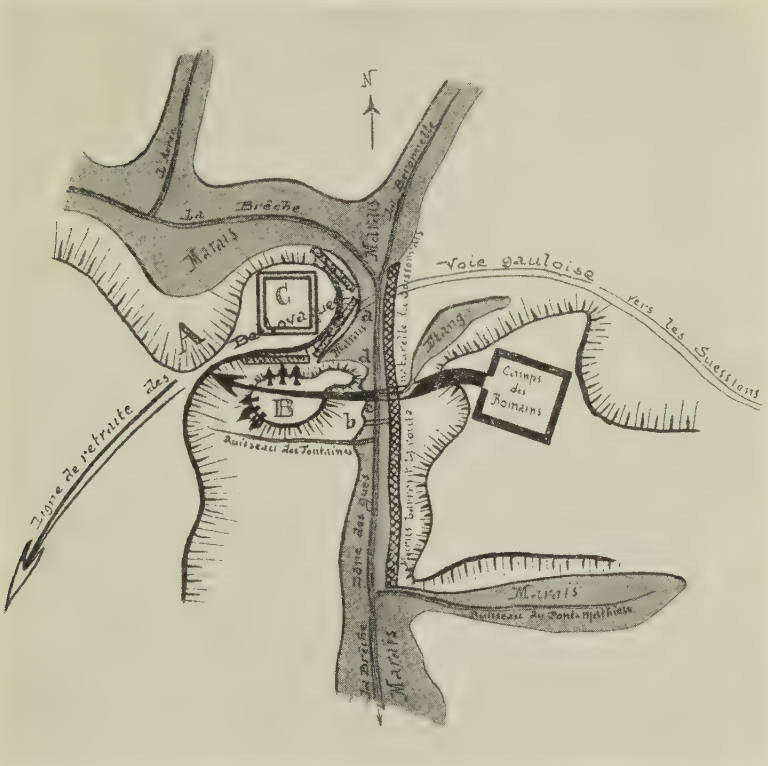

Fig. 10. — Emplacement des *pontes* imposé par la manœuvre de César au moment de la retraite des Bellovaques. (Schéma du mouvement décrit *B. G.*, l. VIII, c. 4.)

Le premier gué du Sud *b* (lieudit « Le Pont ») était insuffisant et trop en arrière.

Pour prendre pied rapidement « *celeriter* »[2] en B, l'armée

1. *Ibid.*, VIII, 14, 3.
2. *Ibid.*, VIII, 14, 3.

romaine était donc forcée de traverser entre le ruisseau, situé au-dessous de *b*, et la pointe de Crène *d*.

On trouve effectivement les *pontes* en *c*.

Dans cette zone, ils étaient indispensables; car, si la tourbe y supporte l'homme — et, à la rigueur le cavalier léger (auxiliaires barbares[1]), elle ne résiste pas aux poids lourds[2], machines, cavalerie légionnaire[3].

Élie Plessier avait déjà mis en valeur cette remarque : « car, disait-il, le marais était difficile à traverser et la marche des troupes pouvait en être retardée.

« En effet, les escarmouches journalières[4] prouvent bien que les hommes à pied pouvaient le franchir, mais autre chose était de s'y engager par petits groupes et autre chose d'y faire passer rapidement, en ordre régulier, les légions, la cavalerie et les machines.

« Les chevaux pouvaient, en défonçant le sol, compromettre l'opération et produire du désordre dans l'armée, en présence des Gaulois prêts à combattre.

« C'est pour parer à cette éventualité que le pont » (il faut dire maintenant les ponts) « fut décidé »[5].

De plus, l'armée romaine, après avoir franchi le marais de la Brêche, entre *b* et *d*, trouvait immédiatement sur la rive droite une excellente « plage de débarquement »[6], en pente douce, qui lui permettait de gagner, avec facilité, le sommet du Mont-de-Crène.

Le curieux élargissement systématique des ponts-de-fascines de Breuil est d'autant moins fortuit qu'ils aboutissent à un véritable champ de manœuvres, la « Grande Pièce » (fig. 11). Quelle en est la raison ?

---

1. *Ibid.*, VIII, 12, 4 ; VIII, 13, 2.
2. Lors de l'exploitation de la tourbe, à Breuil-le-Sec, on effectuait les transports, dans le marais, à l'aide de « chars à bancs », munis de *rouleaux* en guise de roues.
3. Éperons trouvés sur les ponts.
4. *B. G.*, VIII, XIII.
5. Élie Plessier, *loc. cit.*, VII.
6. Lieudit « *La Grande Pièce* ».

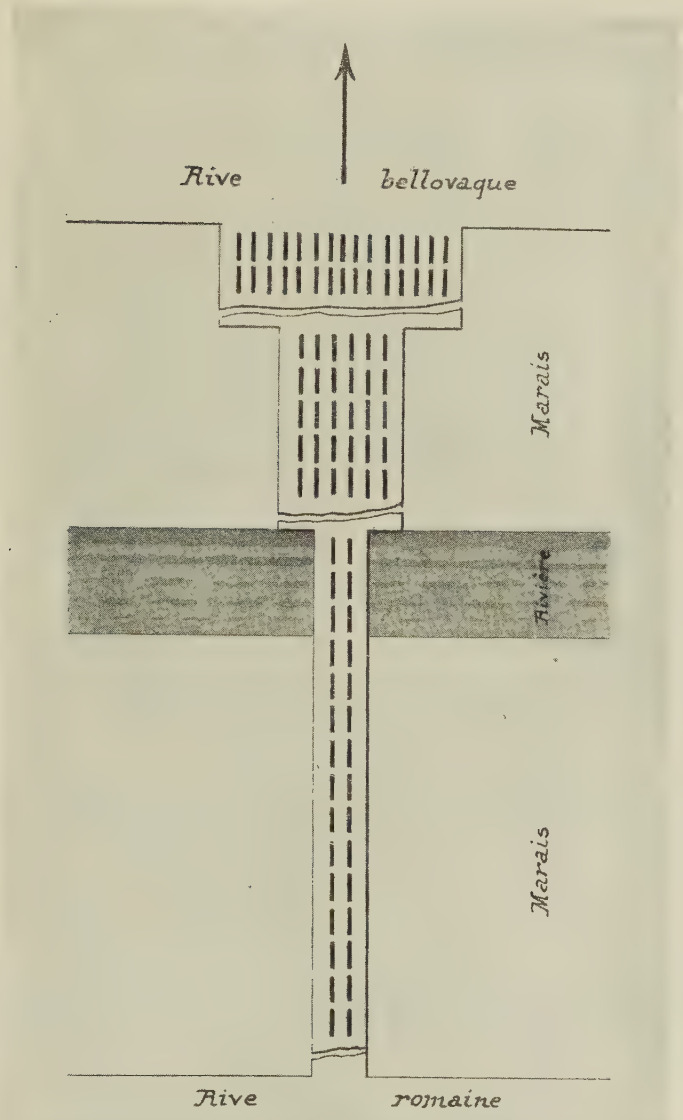

Fig. 11. — Traversée du marais par les turmes.

Il ne faut pas perdre de vue que, si la tourbe supporte assez facilement l'homme, elle ne peut supporter le cheval chargé.

Les *pontes* de Breuil ne seraient-ils pas, avant tout, des ponts de cavalerie ?

Dans les débris de chacun d'eux il a été trouvé un éperon antique, découvertes bien faites pour corroborer l'hypothèse.

Ils répondraient alors aux deux ailes *(alæ)* encadrant l'armée obligée de franchir le marais[1], et, alors, les largeurs successives de 13, 30, 60 pieds correspondraient au déploiement normal de l'unité tactique de cavalerie romaine : la turme *(turma)* — de 30 chevaux au temps de César.

Dans ces conditions, le mystère des étranges travaux s'éclaircit : les *deux alæ* exigeaient *deux pontes.*

Les *turmæ* des *alæ* « défilaient par deux » tant qu'elles se trouvaient sous la protection de la rivière (Brêche), d'où *pontes* de 13 pieds.

Passé la rivière, elles se mettaient en « colonne par six » : *pontes* de 30 pieds.

Puis se développaient sur deux rangs de quinze : *pontes* de 60 pieds. Elles arrivaient ainsi sur la rive ennemie toutes prêtes à escalader au galop — dans « la Grande Pièce », sans obstacles — les pentes du Mont-de-Crène pour en occuper les points hauts.

Le champ restait libre aux *tormenta.*

Il se peut que l'infanterie légionnaire, lourdement chargée, ait utilisé aussi les pontes pour aller plus vite.

Georges Matherat.

---

1. La découverte, dans l'intervalle des deux ponts, d'un *vallus* (pieu de palissade) abandonné, de 6 pieds et de même époque, renforce singulièrement cette manière de voir.

VARIÉTÉ

La céramique ibérique de San Miguel de Liria.

Dans les ruines des villages ibériques, assez nombreuses au pays valencien, on a recueilli, en surface, des tessons de céramique peinte. Toutefois, à l'exception du site de Covalta, — méthodiquement exploré par M. Isidro Ballester, il y a quelques années, mais les résultats sont encore malheureusement inédits, — aucune de ces stations n'avait été fouillée et, pour la province de Valence, la carte archéologique montrait encore trop de « blancs ». Les travaux de C. Visedo et de ses collaborateurs dans la région d'Alcoy, les fouilles de Sagonte et les heureuses prospections du Service de recherches archéologiques de Barcelone ont cependant quelque peu meublé ce vide.

Lorsqu'en 1923, la députation provinciale de Valence créa un Service de recherches archéologiques, l'une des tâches essentielles qui lui furent assignées fut précisément l'exploration de ces établissements, en vue de retrouver les aspects de la civilisation ibérique encore trop peu connus dans la région valencienne. Dès 1928, des fouilles importantes furent entreprises à La Bastida (Mogente), dans le Sud de la province, et se poursuivirent jusqu'en 1931. Leurs résultats, fort encourageants et en partie publiés, ont démontré la pénétration sur ces territoires de diverses modalités de la culture ibérique andalouse, et plus particulièrement de la céramique de ce groupe. Mais, si la forme des poteries est très variée, le décor est pauvre. Il était donc nécessaire de poursuivre les recherches pour essayer de découvrir de nouveaux foyers de céramique plus richement ornée dont l'existence n'était guère douteuse sur le littoral du *Levante*.

Notre attention fut attirée, grâce à Mr. D. Uriel, par un groupe de villages de la région de Liria, à 25 kilomètres de Valence, dont l'exploration offrait de grandes facilités. Les environs de Liria montrent un type assez curieux d'occupation : les établissements sont installés sur de petites hauteurs ou en des emplacements d'importance stratégique, dominant une plaine fertile, au voisinage d'un pays montagneux, encore à peine exploré et qui se rattache au domaine des Celtes. Les villages reconnus sont nombreux. On possède quelques mobiliers de cinq d'entre eux, échelonnés entre Liria et Casinos.

Les fouilles, trop rares encore, prouvent cependant qu'il serait possible d'établir pour ces territoires une chronologie comparative, semblable à celle dressée par M. P. Bosch Gimpera pour les villages ibériques du Bas-Aragon. Mais hélas ! la crise économique qui sévit

actuellement atteint durement nos Services de recherches archéologiques et empêche l'exécution des fouilles projetées. Les travaux que nous avons entrepris depuis 1932, sur le *cerro* de San Miguel à Liria, ont donné des résultats si nouveaux que leur continuation s'impose sans retard[1].

La ville moderne de Liria est construite sur l'emplacement des cités romaine et arabe. Les découvertes d'époque romaine sont nombreuses ; des inscriptions et la belle mosaïque des travaux d'Hercule témoignent de l'importance de l'antique *Edeta*. Au Sud du village, s'élèvent une suite de collines et sur leurs pentes s'accrochent les maisons. La plus proche de l'agglomération est connue sous le nom de San Miguel, et un sanctuaire dédié à l'Archange en occupe le sommet à l'endroit même où se dressait l'acropole ibérique.

La colline, haute de 218 mètres, abrupte particulièrement à l'Est et à l'Ouest, se prolonge au Nord dans la direction de la ville moderne, que dominent les défenses de la cité. Bien qu'un plan complet de la station n'ait pu encore être dressé, il est permis d'affirmer qu'elle s'étendait à une altitude sensiblement inférieure sur les pentes de la hauteur, couvrant une assez grande superficie. On croit reconnaître en certains points les vestiges très ruinés d'une muraille d'enceinte ; nombreux sont les restes de murs appartenant à des maisons étagées en terrasses. Il serait intéressant de poursuivre les fouilles pour étudier les dispositions des rues et des escaliers, dont certains sont entaillés à même le roc.

Un autre détail d'urbanisation non moins curieux est la présence d'un chemin sur le flanc Nord de la colline : c'est celui qui descend dans la plaine, à travers l'agglomération contemporaine. Le tracé en est très habile. Il est disposé tantôt en lacets permettant une montée en pente douce, tantôt pratiqué dans le roc et très abrupt. Cette curieuse voie ibérique qui grimpe au plus haut de l'acropole conserve encore les ornières (largeur 1 m. 40) creusées par les chars.

Notre intention étant seulement de faire connaître, dans cette note, les découvertes faites dans le domaine de la céramique, nous ne nous étendrons pas plus longuement sur la description du village ou des autres trouvailles, d'ailleurs peu nombreuses.

La quantité de céramique recueillie dans les ruines est, comme dans les autres stations de la région, d'un extrême abondance, mais les vases intacts sont naturellement en nombre réduit. Dans cette énorme masse, on distingue peu de poteries noirâtres et frustes ; la presque totalité des poteries est soigneusement cuite et d'excellente facture. La

1. MM. Isidro Ballester, directeur du Service des recherches archéologiques de la province de Valence dont il a été l'organisateur, Mariano Jornet et Emilio Gomez Nadal, collaborateurs du Service, D. Fletcher et J. San Valero, mes élèves, ont pris part aux fouilles du Cerro de San Miguel. Les premières découvertes ont été publiées dans les *Memorias* édités par le Service de recherches (1932-1934). Dans le fascicule de 1934, M. I. Ballester a donné une description détaillée de la poterie et M. Pio Beltran a étudié les inscriptions ibériques.

a

b

c

Fig. 1. — San Miguel de Liria.
a, *b*, *c* : Le vase des Guerriers. 1/7 environ.

finesse des parois et l'élégance avec laquelle certains grands vases vont en se rétrécissant jusqu'à la base montre une habileté technique que les potiers, aujourd'hui si réputés de la région valencienne, ne pourraient atteindre qu'avec peine.

Les formes, assez diverses, semblent devoir se rattacher plutôt aux groupes côtiers et septentrionaux de la céramique ibérique qu'aux types découverts dans le Sud de la province. Des différences notables les séparent des poteries de La Bastida (Mogente). On a pu déjà reconnaître des vases cylindriques à rebord horizontal *(sombrero de copa)*, de grands récipients tronconiques ou à panse renflée reposant sur une étroite base, de petits campaniformes, des œnochoés, etc[1].

La poterie fine porte presque toujours un décor peint, parfois réduit à une ornementation tripartite de zones ou de bandes de couleur, mais qui le plus souvent atteint à une grande richesse. La couleur la plus fréquente est un rouge vineux, avec tons gris ; on rencontre aussi, mais moins souvent, des combinaisons de teintes donnant naissance à une polychromie appliquée sur un engobe jaune ocre, parfois blanc.

Les motifs géométriques dominent : quelques-uns identiques à ceux inlassablement répétés sur la céramique ibérique, mais toujours groupés savamment et avec goût. Ce sont des suites de traits ondulés, de rhombes, de circonférences ou de demi-cercles concentriques, entremêlés de croix, de triangles (dans les encadrements), de damiers, etc.

L'emploi fréquent du décor le plus compliqué caractérise le style des potiers à San Miguel de Liria : schématisation d'éléments empruntés au régime végétal et stylisation de motifs issus de diverses figurations telles que feuilles de lierre, fleurs, rosettes, vrilles et volutes partant d'un trait, spirales simples ou doubles, tout cela donnant naissance à des combinaisons inimaginables. Les espaces laissés libres entre ces décorations sont remplis par des rouelles, des swasticas, des étoiles et un signe qui représente peut-être l'éclair (fig. 1), etc.

La nouveauté de ces combinaisons est largement dépassée par celle des représentations figurées, humaines ou animales, qui sont les moins nombreuses. Celles-ci se rencontrent de préférence sur certains types de poteries bien déterminés, en particulier sur les vases cylindriques à rebord horizontal et les grands récipients à panse large ou tronconique. La décoration est disposée sur les flancs en une ou plusieurs frises que souligne, en général, une rangée de demi-cercles concentriques. La partie inférieure du vase est sans ornements ou cernée de bandes parallèles.

Nous ne reproduisons, sur les figures[2] illustrant cette note, que les morceaux de frises les plus complets et les plus intéressants, découverts en 1934 ; ceux recueillis l'été dernier sont en cours de restauration. D'autres tessons de même type, plus ou moins mutilés, ont encore été ramassés.

---

1. Une étude typologique plus complète ne sera possible qu'après la restauration des vases.

2. Les dessins ont été exécutés par M. Francisco Porcar, collaborateur bénévole du Musée de Préhistoire de Valence.

Un simple coup d'œil sur les peintures permet de reconnaître qu'elles ont été exécutées par des artistes très différents et, le répertoire général une fois dressé, il sera possible de distinguer la manière de quelques-uns de ces peintres. Certains détails de rendu caractérisent la facture d'ateliers distincts, mais encore sans aucune possibilité de déterminer s'ils ont travaillé dans le même temps à Liria ou dans les régions voisines.

Parmi tous ces vases quelques-uns se font remarquer par la relative

Fig. 2. — San Miguel de Liria.
a, *b* : Frise de cavaliers fantassins et animaux. 1/6 environ.

perfection du dessin et l'élégance des motifs semés dans le champ. Le Vase dit des Guerriers (fig. 1) apparaît comme l'œuvre maîtresse de la céramique ibérique. Dans l'ensemble de cette production, on ne connaît pas en effet de représentations humaines qui puissent en être rapprochées pour le mouvement ou le détail des figures et l'intérêt du sujet dépasse de beaucoup celui des figurations animales ou végétales des céramiques du Sud-Est, malgré leur dessin plus achevé et plus distingué.

Aux flancs de la poterie se déroule un combat entre deux piétons, six cavaliers, regardant à droite et quatre autres fantassins qui s'avancent sur la droite. Les deux premiers sont armés de javelines et de *falcatas* qu'ils tiennent dans la main gauche, les quatre derniers n'ont qu'une lance, mais se protègent d'un large bouclier rectangulaire, arrondi aux extrémités. Les cavaliers se préparent à lancer leurs javelines. Il n'y a

pas lieu d'insister longuement sur les innombrables détails que présentent les figures. Nous nous contenterons seulement de signaler la dispositions en crête de la chevelure et le casque à cimier de l'un des guerriers, la cuirasse à écaille qui protège presque tous les combattants et les franges de certaines ceintures, le remplissage du corps des chevaux par des lignes en zig-zag, figurant peut-être le pelage, les rênes, les têtières, les pièces frontales du harnachement et la clochette suspendue au cou de l'un de ces animaux, l'habileté avec laquelle sont semées les feuilles, les rosettes et les spirales.

La figure 2 reproduit un frise semblable, moins complète, sur un vase

Fig. 3. — San Miguel de Liria.
L'œnochoé aux Musiciens. 1/4 environ.

de même forme. Les personnages, regardant toujours à droite, sont disposés isolément : cheval tenu par un guerrier porteur d'un bouclier rond. L'homme, de type ibérique, bien que de grande taille, devait être armé d'une lance ou d'une javeline ; cavalier se disposant à lancer un trait contre un animal indéterminé. Une autre scène est plus difficile à interpréter par suite des mutilations de la pièce : oiseau avec deux hommes, l'un assis, l'autre debout, armés de javelots ; cavalier et fantassin, avec lance et grand bouclier rectangulaire, tenant un cheval par le licol. Sur les vêtements apparaissent les mêmes sortes de bretelles. Les motifs de remplissage, à l'exception de la représentation de l'éclair qui manque, sont identiques à ceux reproduits sur le vase précédent ; mais par les détails et l'exécution il n'est pas douteux que le décor est de la même main que celui du Vase de la Danse.

Il n'en est pas de même pour le vase suivant (fig. 3) : au centre deux musiciens, homme et femme, semble-t-il; le premier souffle dans un instrument (clarinette ?) à large embouchure ; le second, à peu près nu, joue de la double flûte. Puis deux cavaliers, dont les corps et ceux des chevaux sont recouverts de quelques ornements ; entre eux, un guer-

rier incomplet, de pied, avec large bouclier rectangulaire. Enfin un fantassin, armé du même bouclier, une *falcata* à la ceinture, lançant un trait qui paraît atteindre à l'épaule le cavalier, brandissant la lance à fer ovale. L'homme à la *falcata* porte un curieux casque de type ionique à masque comme semblent l'indiquer les ponctuations en forme de clous

Fig. 4. — San Miguel de Liria.
Cavalier et femme à cheval sur un vase cylindrique. 2/9 environ.

entourant la barbe. Les feuilles, les doubles S, les X, et les divers motifs de remplissage témoignent d'une certaine rudesse dans leur exécution, et leur disposition est loin d'être aussi heureuse que sur les deux poteries précédentes : stylisation des chevaux assez grossière, éperons rectangulaires.

Bien que le rendu soit là encore plus barbare, la technique du décor

Fig. 5. — San Miguel de Liria.
La chasse au cerf dans les filets.

reproduit sur un vase cylindrique à bords horizontaux s'apparente à celle du Vase aux musiciens (fig. 4). Dans un riche décor de volutes florales, de palmettes, de lignes ondées, de spirales, d'X doubles, sont représentés deux cavaliers montés sur des chevaux lancés au galop. Le premier, chaussé d'éperons, porte la lance et le casque ; le second, une femme à ce qu'il semble, est sans armes. Les chevaux ont un frontal, en forme de bipenne ou de demi-lune, une clochette et celui du cavalier un mors en U.

Fig. 6. — San Miguel de Liria.
a, *b* : Scènes de chasse et de pêche. 1/5 environ.

Sur les autres vases sont représentées des scènes de chasse ou de lutte, dont le style est nettement différent de celui des peintures que nous venons de décrire.

Sur un grand vase à panse tronconique se déroule une chasse au cerf (fig. 5), au moyen de filets maintenus par des lances fichées verticalement dans le sol. Deux biches, en attitudes différentes, sont déjà immobilisées dans les rêts, deux autres, dont l'une retourne la tête, fuient ainsi que deux cerfs. Dans le champ se retrouvent les feuilles de lierre, les lignes ondées, des cercles barrés d'une croix et d'autres signes plus ou moins indéchiffrables, pouvant appartenir aussi bien au décor qu'à la chasse. L'exécution est très rude.

Fig. 7. — San Miguel de Liria.
La cueillette des grenades. 1/4.

Plus de mouvement se manifeste dans les figurations décorant un autre récipient de même forme (fig. 6). On y rencontre encore une chasse au cerf : un mâle paît, accompagné de deux femelles dont l'une allaite son petit. Une des biches, tournant la tête et déjà blessée par les traits du chasseur, est poursuivie par trois cavaliers. Entre les animaux on distingue un ornement peu commun et d'interprétation malaisée. Vers la gauche, un grand poisson dont l'arête est figurée, une curieuse image d'oiseau (?) stylisée, puis un combat entre un cavalier armé de l'épée (?) et un fantassin tenant un javelot et un bouclier, vêtu d'un jupon court, qu'un oiseau aquatique sépare d'un autre piéton identique, mais plus petit, avec la *falcata*. Il est difficile de décrire la seconde partie de la peinture : sur une barque en partie effacée, à deux ponts, on distingue deux lances et un filet. A la proue, un guerrier se détache, devant lui un homme et un animal; des poissons cherchent à fuir l'embarcation, d'autres sont capturés par un personnage paraissant enrouler un cordage autour d'un objet énigmatique représenté par des triangles concentriques ; enfin, un cheval et quelques motifs décoratifs. Des feuillages, des triangles, des rhombes et des volutes séparent

Fig. 8. — San Miguel de Liria.
a, *b* : Le vase au combat naval et à l'inscription ibérique. 2/7 environ.

la frise d'un second registre (fig. 7) : sur un grenadier sont grimpés deux cueilleurs de fruits, dont l'un porte une javeline et une épée. Ce serait le premier document relatif à l'introduction de cet arbre en Espagne, probablement par les Carthaginois. Parmi maints autres détails curieux de la technique, il y a lieu de signaler le rendu des chevelures et des crinières par des barrettes verticales, bien qu'il ne s'agisse cependant pas de casques à crêtes, ce qui leur donne un aspect très particulier. Par contre, les cavaliers à tête lisse portent sans doute une calotte ou un casque sans cimier.

Les figures décorant un vase à panse ovoïde (fig. 8) sont bien plus grossières que les précédentes. Dans un paysage de lagune ou de marais, où vole un oiseau aquatique et nagent des poissons dont

Fig. 9. — San Miguel de Liria.
La dame à l'éventail. 1/2.

l'arête est apparente, — tout cela semé des ornements habituels, feuilles de lierre, volutes et damiers, — nous assistons à un combat naval. La lutte se déroule entre deux navires et un guerrier posté sur le rivage. Les bateaux, plats, ont la proue ornée de têtes d'animaux. L'une d'elles, décorée d'une tête de sanglier, est montée par trois personnages. Deux de ceux-ci, placés aux extrémités, se protègent de leur bouclier rond après avoir lancé leurs traits encore fichés dans le bouclier de leurs ennemis. Le second navire porte deux personnages, l'un tenant un bouclier. Le guerrier du rivage, armé du casque et du bouclier, se prépare à décocher un javelot. A la proue des navires flotte une voile entre deux mâts parallèles. Au loin, on distingue un cheval à tête stylisée et portant un frontal. Près du combattant, sur terre, on remarque deux motifs triangulaires supportés par une série de traits verticaux, peut-être représentation d'une cabane sur pilotis, construction qui ne saurait paraître étrange dans ce paysage de marais ; mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Parmi les autres tessons à figures humaines ou animales, deux exemplaires méritent encore une description. L'un, qui appartient (fig. 9) à un vase cylindrique, est orné d'une figure de femme, dont la tête seule reste visible, tenant de la main droite un objet qui pourrait être un miroir ou peut-être un éventail. L'intérêt de cette figure est dans la

présence du triple collier entourant le cou et surtout de la mantille supportée par le haut peigne fiché dans la chevelure, image curieuse d'une femme portant la classique coiffure espagnole, qui s'est perpétuée à travers les siècles. On ne saurait fournir une explication certaine pour le motif incomplet qui apparaît à la hauteur de l'épaule ; mais en se rapportant à la découverte, faite en 1935, de représentations de sièges, il ne serait pas impossible qu'il s'agît de la partie supérieure d'un dossier.

La scène de danse reproduite sur un petit vase cylindrique offre au moins un intérêt aussi grand (fig 10). Deux musiciens précèdent un groupe de trois danseurs et quatre danseuses. Les hommes portent une casaque à bretelles qui se croisent sur la poitrine, des caleçons et des

Fig. 10. — San Miguel de Liria.
Scène de danse. 2/9 environ.

chaussures hautes à tirettes. Deux ont de larges colliers. Les femmes, les pieds chaussés de bottines à hauts talons, des colliers au cou, des bracelets aux bras, la chevelure retenue par un filet et surmontée d'une calotte, sont vêtues d'une longue robe à volants ou à damiers dans le bas, avec une sorte de mantelet orné. L'emplacement de chaque personnage dans la scène semble correspondre à une certaine hiérarchie. Les instruments de musique utilisés sont une double et une simple flûte *(aulos)*. La double flûte de la femme est faite de deux pièces séparées donnant deux tons harmoniques. La danse peut être comparée aux danses catalanes modernes, sardane ou mieux contrepas ampurdanais. La scène doit être encore rapprochée des danses exécutées, selon Strabon, par les Bastétans, où les hommes et les femmes se tiennent par la main.

Dans toutes ces images, on observe, plus ou moins accentuées, certaines défaillances de la technique et les mêmes naïvetés dans le dessin : cavaliers représentés les deux jambes parallèles, comme si le cheval était transparent ; personnages figurés de profil (tête et jambes) et simultanément de front (œil et poitrine) ; bras attachés au milieu du torse. Les mains toujours étendues, à quatre ou cinq doigts apparents, sont incapables d'esquisser un geste de préhension. Sur le grand vase des

Guerriers, les personnages marchent vers la droite, alors que les visages sont violemment tournés vers la gauche dans une attitude irréelle. Cette impuissance à rendre la forme humaine est étrange, de la part d'artistes si habiles à reproduire le décor végétal ou géométrique, capables encore d'animer ces scènes de danse ou de guerre de surprenante manière.

Une dernière série de poteries est représentée principalement par des plats, exclusivement ornés de figures de poissons, combinées avec d'autres motifs. Sur l'exemplaire que nous reproduisons (fig. 11), le dessin est moins schématique ; l'arête n'est plus représentée et le corps se couvre d'écailles. Le rendu des feuilles, fleurs et rosettes, la

Fig. 11. — Décor de poissons sur un plat.
1/4 environ.

présence du signe de l'éclair, apparentent ce plat aux premiers vases que nous avons décrits et qui appartiennent aux meilleures productions sorties de ces ateliers.

Les inscriptions peintes au marli des vases cylindriques ou dans le champ du décor sur les autres poteries, apportent un élément nouveau et d'un exceptionnel intérêt. Généralement très courtes, elles peuvent comprendre parfois cinquante signes, et utilisent les lettres des légendes reproduites sur les monnaies ibériques au cavalier : textes de l'Espagne citérieure, dont l'alphabet est maintenant bien connu. La découverte de nouveaux documents en langue ibérique, est déjà elle-même importante, mais la portée de cette trouvaille est encore bien plus grande, puisque ces textes correspondent à des légendes soulignant le sens de scènes fort explicites par elles-mêmes.

Sans vouloir prendre position dans la discussion d'un problème encore aussi nouveau, il faut cependant signaler l'une des lectures proposées par M. Pio Beltran, auquel a été confié le déchiffrement de ces

textes. Sur le vase du combat naval, on lit très nettement les deux mots *gudua deitzdea*, qu'il est possible d'interpréter, avec le secours du basque, comme nous avons pu le faire contrôler au Séminaire d'études basques de l'Université de Barcelone. Ils ont le sens d'un *cri de guerre* en parfait accord avec la scène. Pour la première fois, grâce à cette méthode comparative, on est parvenu à donner la traduction rationnelle d'une inscription ibérique. Il est à souhaiter que de nouvelles lectures puissent confirmer cet essai d'interprétation.

Les découvertes de céramique de San Miguel de Liria sont lourdes de conséquences. Il est tout d'abord évident que cette poterie n'est pas spéciale à la région du Sud-Est (Murcie et Alicante). Nombre de détails permettent de la rattacher aux groupes de La Oliva et de La Serreta de Alcoy, prouvant, malgré la diversité des populations, l'existence d'une unité de civilisation artistique rattachant les Ibères proprement dits de la côte du *Levante* septentrional aux Mastieni et aux autres tribus du Sud-Est, par l'intermédiaire desquelles se répandit l'influence hellénique à une époque bien postérieure aux temps de la grandeur tartessienne. Mais le foyer qui vient d'être découvert dans le Nord de la province de Valence, tout en gardant des rapports étroits avec le premier, témoigne d'une indiscutable originalité. Les céramiques de Sagonte et de Villavieja (Nules) présentent déjà des éléments qui les apparentent à celles de Liria. Mais le nombre et la variété des décors obligent à admettre l'existence d'un centre de fabrication indépendant à San Miguel de Liria.

Quelles sont les relations de ce groupe avec les diverses familles céramiques à décor riche du Nord de l'Espagne ? Les découvertes de Liria marquent une étape de la voie de terre suivie par l'ornementation figurée ou végétale, depuis les centres sud-orientaux jusqu'en Aragon et en Catalogne. Mais ce n'est pas une raison pour méconnaître le rôle qui a pu être dévolu à Ampurias dans la dispersion d'éléments décoratifs de tradition grecque.

Précisément ces nouveaux documents amènent des comparaisons avec les modèles helléniques. Le caractère archaïsant de cette céramique est indiscutable et le vase aux guerriers de Liria rappelle la frise militaire du fameux vase de Mycènes. Il est d'autres détails qui font surgir des rapprochements, bien que l'écart de près d'un millénaire qui sépare ces diverses productions interdise toute relation. Une fois encore, on se retrouve en présence de l'une de ces manifestations du vieux fond commun méditerranéen, qui permet d'expliquer les ressemblances, parfois étonnantes, de certains motifs ibériques avec des peintures de vases faites dans le Proche Orient aux III^e^ et IV^e^ millénaires.

On peut aisément placer un nom de peuple sur ce nouveau groupe de poteries. Liria *(Edeta)* était, nous le rappelons, l'une des principales cités des Édétans qui s'étendaient au Nord jusqu'à Saragosse. Mais la poterie de ce type n'est commune qu'à une partie du territoire de la tribu, ou contemporaine d'une époque où celle-ci n'avait pas encore gagné le Bas-Aragon et la vallée de l'Ebre, faits qui ne sont connus que par des sources tardives.

Le problème posé par la chronologie est important. Il y a vingt ans,

M. Bosch Gimpera en dressait les assises, et si, depuis, certains détails ont pu être modifiés, les conclusions n'ont guère été changées par les découvertes nouvelles. La poterie peinte de Liria est assurément de basse époque, et cela malgré le caractère archaïque de certains éléments du décor. Nous avons déjà signalé des analogies de style entre les vases de Liria et les poteries de La Serreta (Alcoy) et de La Oliva. Tout cela nous amène à placer le nouveau groupe, suivant la chronologie de M. P. Bosch Gimpera, aux IV-III^e^ siècles avant notre ère. L'étude des autres documents datables de la station conduit aux mêmes résultats.

Les enseignements fournis par les fouilles de Liria sont encore trop rares pour régler définitivement cette question de datation. On sait seulement que la bourgade fut incendiée, au moins en partie, mais que les habitants eurent le temps d'enlever leurs objets les plus précieux, en particulier ceux en métal, extrêmement rares dans la ruine, tandis qu'ils abandonnaient leurs vases. On peut admettre également que l'agglomération a été pillée. L'absence de tessons d'époque romaine est significative. L'abandon devrait se placer à un quelconque moment des guerres contre l'envahisseur romain, mais il est difficile de fixer une date : 76 avant J.-C., au moment de la destruction de *Lauro* par Sertorius ? Mais rien ne prouve que *Lauro* ait été situé sur l'emplacement de Liria et il ne semble pas que Liria existât encore à une époque aussi avancée du 1^er^ siècle avant notre ère. La découverte de céramique campanienne, de quelques tessons à figures rouges de style décadent, de fibules et d'une agrafe de ceinturon, ramène au III^e^ siècle. On pourrait alors expliquer la destruction de la cité ibérique par les campagnes qui se déroulèrent à la fin du III^e^ et au début du II^e^ siècle et nous retenons provisoirement cette dernière date comme celle de la ruine de Liria. La poterie à représentations humaines appartient-elle à cette période ou à d'autres moments de l'existence de Liria ? Le fait d'avoir découvert quelques vases presque entiers ou, bien que brisés, d'avoir pu retrouver presque tous les fragments groupés, parle en faveur de la première de ces hypothèses[1].

L'avenir permettra de résoudre définitivement ce problème, en même temps qu'il apportera des documents nouveaux à l'étude de la civilisation ibérique orientale, bien plus ignorée que ne laisse supposer l'intérêt de quelques trouvailles particulièrement heureuses. Des fouilles largement entreprises s'imposent. Les découvertes de Liria ont hautement contribué à faire connaître un aspect inédit de l'histoire des indigènes installés sur la côte du *Levante*. Les campagnes à venir ne seront pas moins riches en résultats que nous tiendrons pour agréable de faire connaître aux lecteurs de la *Revue archéologique*.

Luis PERICOT.

(Traduction française de R. LANTIER.)

1. Parmi les nombreux ouvrages publiés par M. P. Bosch Gimpera sur la civilisation ibérique, on se contentera de signaler le livre capital, édité à Barcelone en 1932 : *Etnologia de la Peninsula iberica*. Un exposé de tous ces problèmes traités dans le sens de l'ouvrage précédent a été publié par nous : *Historia de España* dirigida por Luis Pericot, t. I, Barcelone, 1934.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

PAOLO ORSI (1859-1935).

Né à Rovereto, dans le Trentin, qui se trouvait alors sous la domination autrichienne, Paolo Orsi vint se fixer en Italie dès qu'il eut terminé ses études. Ses premiers travaux sur l'archéologie de sa province natale, et une monographie sur l'*Antre de Zeus Idéen en Crète*[1], appelèrent bientôt l'attention du public sur les dons particuliers du jeune savant. Nommé inspecteur au Musée de Syracuse en 1888, il en assuma la direction peu de temps après et conserva ce poste toute sa vie, bien qu'à plusieurs reprises des chaires d'Université lui aient été offertes. Il consacra dès lors toute son activité aux recherches d'histoire ancienne, sicilienne et calabraise.

Son œuvre principale a été de nous révéler la civilisation préhellénique de la Sicile, dont tout était à peu près inconnu jusqu'à lui : ses enquêtes méthodiques nous en fournissent un tableau complet, depuis l'époque néolithique, représentée par les stations types de Stentinello et de Matrensa[2], jusqu'à l'époque où la civilisation sicule, au milieu du v^e^ siècle av. J.-C., fut complètement submergée par la colonisation grecque. Les campagnes héroïques de Pantalica, Cassibile, Dessueri et Castelluccio ont été couronnées par des publications pré-

1. P. Orsi e F. Halbherr, *Antichità dell'antro di Zeus Idzo in Creta* (Firenze, 1888).
2. P. Orsi, *Stazione neolitica di Stentinello* (*Boll. Paleln. Ital.*, 1890); *Necropoli di Milocca e Matrensa* (*ibid.*, 1903).

cieuses[1]. Au cours des dernières années de sa vie, P. Orsi a complété cette entreprise en explorant la partie occidentale de l'île, fouillant la nécropole de S. Angelo Muxaro, afin d'étudier les affinités entres populations sicules et populations sicanes, qui ne sont, à son avis, que deux vagues successives d'une même migration.

Pour l'époque grecque, le nom de P. Orsi s'est attaché à l'exploration des colonies helléniques de Mégara Hyblaea, de Camarina, de Géla, de Léontini et de Syracuse, dont il fouilla les nécropoles et dégagea les principaux monuments. Les résultats de ces travaux sont de la plus grande importance, tant pour l'étude de la céramique protocorinthienne et corinthienne que pour l'histoire de l'architecture grecque, principalement celle de l'architecture religieuse primitive[2]. Les fouilles de Terravecchia di Gran Michele, Licodia-Eubea, Monte S. Mauro di Caltagirone, villes sicules qui furent plus tard hellénisées, permirent de faire comprendre la pénétration de la civilisation grecque à l'intérieur de l'île[3].

La Sicile doit enfin à P. Orsi l'illustration de ses principaux monuments chrétiens primitifs (Catacombes de S. Giovanni, de Cassia, de Sainte-Marie, de Jésus à Syracuse, et des cimetières de Priolo et de Molinello dans le voisinage), ainsi que la connaissance de plusieurs édifices byzantins ou églises rupestres[4].

Lorsqu'en 1908 le Gouvernement italien créa la Surintendance des Beaux-Arts de Reggio, P. Orsi fut appelé à la diriger en même temps que celle de Syracuse ; il consacra dès lors une partie de son activité à la Calabre. Il avait déjà fait à Locres, en 1888, une campagne de fouilles qui mit au jour le seul temple ionique de l'Italie méridionale que nous puissions cataloguer avec certitude : c'est là qu'avait été découvert le groupe en marbre dit des Dioscures, exposé aujourd'hui au Musée de Naples. Les fouilles de Locres, reprises en 1908 sur l'emplacement du temple de Perséphone, nous ont fourni les fameux *pinakes*

---

1. *Pantalica e Cassibile, necropoli sicule del II periodo* (Roma, 1899) : *Le necropoli sicule di Pantalica e Dessueri, esplorate ed illustrate* (Roma, 1913) ; *La necropoli sicula di Castelluccio* (*Boll. Paletn. Ital.*, 1892).

2. *Megara Hyblaea* (*Mon. Ant.*, Lincei, 1892) ; *Sur une très antique statue de Megara Hyblaea* (Paris, BCH. 1895) ; *Megara Hyblaea, villaggio neolitico e tempio greco arcaico* (*Mon Ant.*, Lincei, 1921) ; *Camarina, scavi dal 1899 al 1903* (*Mon Ant.*, Lincei, 1905) ; *Gela, scavi dal 1900 al 1905* (*Mon Ant.*, Lincei, 1906) ; *Nuove antichità di Gela* (*Mon Ant.*, Lincei, 1908) ; *Siracusa : esplorazione dentro e intorno al tempio di Atena in Siracusa* (Roma, 1911) ; *Gli scavi intorno all'Atenaion di Siracusa negli anni 1912-1917* (*Mon. Ant.*, Lincei, 1919) ; pour la bibliographie complète sur Syracuse, voir G. Agnello : « *Paolo Orsi* », dans *Archivio storico per la Calabria et la Lucania*, 1935. 3-4 ; *Siculi e Greci in Leontinoi* (*Bull. Ist. arch. Germanico*, 1900) ; *Scavi di Leontinoi-Lentini* (*Atti Società Magna Grecia*, Roma, 1931).

3. *Di una città greca a Terravecchia presso Grammichele* (*Mon. Ant.* Lincei, 1897) ; *La necropoli di Licodia-Eubea ed i vasi geometrici* (*Boll. Ist. arch. germanico*, 1898 ; *Città siculo-greca a M. S. Mauro* (*Caltagirone*) (*Mon. Ant.*, Lincei, 1911).

4. Pour la riche bibliographie des Catacombes de Syracuse, voir l'article du Prof. Agnello : ci-dessus, n. 2. Pour les études des églises byzantines, cf. *Byzantinische Zeitschrift*, 1900 sqq.

de terre-cuite, qui sont de la plus grande importance pour l'histoire de l'art et du culte de Coré[1].

Parmi les autres campagnes archéologiques en Calabre, citons principalement celle d'Hipponion, qui mit au jour les vestiges de la muraille grecque et de trois temples ; celle de Caulonia, qui fournit la solution d'un problème topographique longtemps discuté ; celle de Medma, près de l'actuelle Rosarno, qui aboutit à la découverte de nombreuses terres-cuites figurées conservées aujourd'hui au Musée de Reggio[2]. Durant ces fouilles, P. Orsi trouva également près de Locres et d'Hipponion les nécropoles préhelléniques de Canale et de Torregalli : découvertes qui marquent une date décisive pour la préhistoire de l'Italie méridionale[3]. La dernière exploration en Calabre fut celle du sanctuaire d'Apollon près de Crimisa, où, — grâce à l'aide financière de la *Società Magna Grecia* qu'il présida jusqu'à sa mort, — P. Orsi put déblayer les restes d'un temple dorique du v^e^ siècle et y découvrir, en même temps que de nombreux objets du culte, l'acrolithe de marbre dit de Cirò, qui est déjà célèbre[4].

La Calabre doit même à P. Orsi la révélation de certaines de ses églises byzantines et normandes : la Cattolica et S. Giovanni Vecchio di Stilo, Patirion di Rossano, S. Demetrio Corone, S. Severina, S. Maria dei Tridetti, S. Maria di Terretti. Les monographies consacrées à chacun de ces monuments se trouvent réunies dans le livre sur les églises « basiliennes » de la Calabre[5].

Aimant la solitude, P. Orsi vécut uniquement pour son travail, se privant de tout luxe et de tout confort, pour consacrer sa modeste fortune à ses recherches ou à des institutions de bienfaisance. G. Perrot dans un article de la *Revue des Deux Mondes* avait décrit la rude discipline à laquelle P. Orsi s'astreignait pendant ses longues campagnes archéologiques ; mais l'on ne saura jamais les difficultés de toute sorte auxquelles il se heurta sans cesse, les sacrifices qu'il accepta sans jamais reculer, dormant sur la paille, dans des régions souvent infestées par la malaria. Une telle vie d'abnégation et de travail avait fini par altérer une santé de fer, et depuis un an le savant vivait retiré dans sa petite ville natale de Rovereto. C'est là qu'il est mort le 8 novembre 1935. Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de sa noble figure d'ascète et d'historien[6]. J. Bérard.

---

1. *Scoperta di un tempio jonico nell'area dell'antica Locri* (*Not. Scav.*, 1890) ; *Campagna di scavi locresi nel 1908* (*Boll. d'Arte*, 1909).

2. *Hipponion* (*Not. Scav.*, 1921) ; *Caulonia : campagna archeologica del 1912-13 e 1915* (*Mont. Ant.*, Lincei, 1916) ; *Caulonia, II Memor.* (*Mon. Ant.*, Lincei, 1924) ; *Rosarno-Medma ; esplorazioni di un grande deposito di terrecotte jeratiche : scavi di Calabria dal 1913* (*Not. Scav.*, 1914).

3. *Le necropoli preelleniche calabresi* (*Mont. Ant.*, Lincei, 1926).

4. *Templum Apollinis Alaei* (*Atti e Memorie Società Magna Grecia*, Roma, 1933).

5. *Le Chiese basiliane della Calabria* (Collezione meridionale, Firenze, 1929).

6. [P. Orsi était associé étranger de l'Académie des Inscriptions depuis 1931. On lira prochainement (*CRAI*, 1936), la notice qui lui a été consacrée par M. Coville. — *La Réd.*]

SYLVAIN LÉVI (1863-1935).

Le savant qui vient de disparaître aura jusqu'à sa dernière minute de vie donné à ses disciples l'exemple d'une activité soutenue, sans fléchissement, par une incomparable jeunesse de cœur et d'esprit. Dans cette existence, si harmonieusement ordonnée, l'ardeur généreuse du maître a prolongé, sans heurt, l'enthousiasme des premières années.

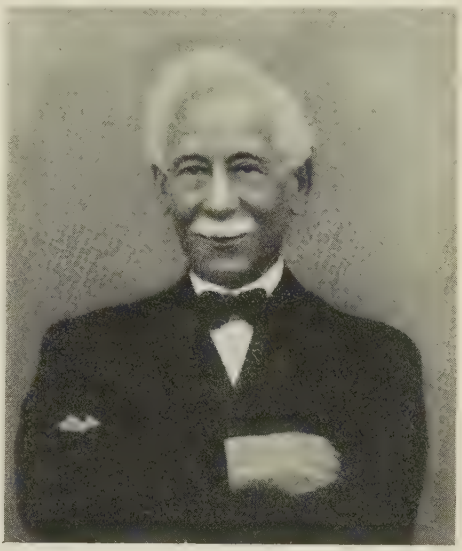

Recueillant à trente ans la succession du grand spécialiste des Études védiques Abel Bergaigne, Sylvain Lévi ouvrit à l'indianisme français des vues nouvelles. Le pays de sa dilection devait de bonne heure l'attirer (1897-1898) ; sa curiosité d'esprit, sa passion d'aller toujours plus avant dans les voies du savoir ne pouvaient s'accommoder du « compartimentage », refuge facile du spécialiste dans les disciplines déjà fixées. Étudiant le grand passé de l'Inde, il s'imposa un effort sans répit qui de recherche en recherche l'amena jusqu'aux provinces les plus éloignées de la culture indienne. Tour à tour philologue, historien des religions, géographe, archéologue, il aborda tous les problèmes que faisaient surgir les fouilles d'Asie centrale. Suivant pas à pas le cheminement du bouddhisme indien à travers l'Asie, il dut s'attaquer au chinois et au tibétain. Soucieux de poursuivre ses investigations sous le contrôle d'un sinologue, il s'assura la collaboration de son ami Édouard Chavannes. Au Collège de France, à l'École des Hautes-Études, à l'Institut de Civilisation indienne, de nombreux élèves, français et étrangers, se groupaient autour du maître qui, éloquent et direct, exposait et commentait le résultat de ses dernières recherches. Son enseignement magistral n'était interrompu que par des missions fructueuses. Recueillir au Népal (1922) le manuscrit d'un ouvrage inconnu (Mahâkarmavibhaṅga), l'étudier à la lumière des textes parallèles en pali, en tibétain, en koutchéen, surveiller l'établissement d'une édition critique de ces textes, travailler à leur traduction, s'aider de cette traduction pour interpréter des bas-reliefs jusque-là inexpliqués d'une galerie du Boro-Boudour (Java) (1928) ; tels étaient les objectifs qu'il poursuivait au cours de ses enquêtes qui mettaient admirablement en relief « la grandeur de l'œuvre accomplie par la civilisation indienne ».

Le dictionnaire encyclopédique du Bouddhisme d'après les sources chinoises et japonaises (Hôbôgirin), entreprise à laquelle Sylvain Lévi a consacré le meilleur de son activité représentera, dans une formule « de collaboration harmonieuse de la science française et japonaise[1] » le dernier hommage rendu par le grand disparu au génie de l'Inde.

J. HACKIN.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1890. *Le Théâtre indien; Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint.* — 1898. *La Doctrine du sacrifice dans les Brahmanas.* — 1905. *Le Népal*, vol. I et II. — 1908. *Le Népal*, vol. III. — 1911. *Traduction du Mahâyâna Sûtrâlamkâra.* — 1928. *L'Inde et le monde.* — 1932. *Mahâkarmavibhaṅga (La grande classification des actes); Matériaux pour l'étude du système Vijñaptimâtra.* — 1933. *Le Tokharien.* — 1934. *Fragments de textes koutchéens.*

CHARLES DANGIBAUD (1850-1935).

Président honoraire de la Société des archives de la Saintonge et de l'Aunis, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, conservateur du musée et de la bibliothèque de Saintes, Charles Dangibaud est mort, dans cette ville, le 1er octobre 1935. Avec lui, disparaît l'un de ces érudits probes et laborieux, passionnés pour l'étude du passé de la terre natale et dont le rôle a été si important pour la connaissance de nos antiquités. Il était issu d'une très ancienne famille saintongeaise dont il se plut à rappeler les fastes, intimement liés à ceux de la province, dans un curieux petit livre, *Mes ascendants, mes parents, mes alliés.* Rien de ce qui touche à l'histoire de la Saintonge ne lui était étranger. Travailleur infatigable, esprit curieux, l'histoire de l'art l'attira pendant un temps (*L'école de sculpture romane saintongeaise; De l'influence des façades romanes charentaises; Notes sur les potiers, verriers et faïenciers de Saintonge*, etc.). Cependant la partie la plus importante de son œuvre est consacrée à des recherches sur Saintes : monographies sur l'arsenal, la cathédrale Saint-Pierre, les églises de Sainte-Colombe et de Saint-Eutrope ; ouvrages sur l'administration, la vie municipale et artistique de la cité pendant la Renaissance (*Saintes au XVIe siècle, la commune, l'atelier de Palissy, la cour de justice ; Le présidial de Saintes, Raimond de Montaigne, lieutenant général et président (1568-1637).* Peu de temps avant sa mort, à l'occasion de l'inauguration du Musée, il publiait, avec un répertoire des antiquités gallo-romaines, un exposé des découvertes archéologiques faites à *Mediolanum Santonum*, dont il avait lui-même dégagé les arènes antiques.

R. L.

---

1. Le Hôbôgirin publié sous la direction de Sylvain Lévi et du Pr Takakusu (rédacteur en chef P. Demiéville) (p. 1, 2) paraîtra désormais sous la direction d'un comité franco-japonais (secrétaire de la rédaction : P. Demiéville).

HENRI PIRENNE (1862-1935).

Avec Henri Pirenne, mort à Uccle-Bruxelles le 24 octobre 1935, disparaît un des esprits les plus curieux et les plus éminents de la Belgique moderne. Né à Verviers, le 13 décembre 1862, il fut à l'Université de Liége l'élève de Godefroy Kurt, puis étudia à Paris, Leipsig et Berlin. Rentré en Belgique, il fut nommé, en 1885, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Liége, puis en 1886, professeur à Gand, où pendant quarante-cinq ans il devait former une nouvelle école d'historiens.

Henri Pirenne s'était spécialisé dans les études médiévales, où il se posa toujours en défenseur du matérialisme historique. Dans sa grande œuvre, l'*Histoire de Belgique* (1898-1932), il s'est attaché à montrer, à travers les convulsions politiques, les luttes de ville à ville ou de province à province, les dominations étrangères, l'existence indiscutable de la nation belge. Il a ainsi contribué à fortifier la conscience nationale, souvent attaquée au cours du siècle dernier. R. L.

Le nouveau crâne de Saccopastore (Italie).

Au cours d'une excursion à Saccopastore, le 16 juillet 1935, MM. H. Breuil et A. C. Blanc ont eu la bonne fortune de trouver un second crâne néanderthalien à la limite des dépôts fluvio-lacustres et des graviers superposés de cette localité, située au Nord-Est de Rome, près du confluent du Tibre et de l'Aniene. Bien que mal conservé le nouveau crâne apporte d'utiles compléments à la description du premier, recueilli en 1929, car certaines parties faciales et pariétales, absentes dans l'exemplaire actuellement étudié par M. S. Sergi, y sont heureusement moins maltraitées. (*The Illustrated London News*, 17 août 1935 ; H. Breuil et A. C. Blanc, *Rendiconti Lincei, sc. fisiche*, 1935, p. 166-169). R. L.

Nouvelle station paléolithique à Nijvice, près de Radeče (Yougoslavie).

Dans la vallée du Sopota, sur la route de Radeče-Litija, M. Brodar Srečko a exploré une nouvelle station paléolithique, située dans une caverne, à une altitude de 245 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le matériel archéologique assez pauvre consiste en un outillage de quartzite et de roches éruptives rappelant les techniques des hautes stations alpines de la Suisse et du Drachenhöhle en Autriche. L'industrie lithique est représentée par des ossements d'*Ursus. sp.* des instruments de taille primitive analogue à ceux recueillis à Wildkirchlien, Veldenien, Šipkien. L'occupation de la station se place au paléolithique récent, au début de l'Aurignacien. (*Glasnik*, 1935, p. 1-33.) R. L.

Un nouveau document sur la spoliation des tombes royales égyptiennes.

Le 5 avril 1935, devant l'Académie des Inscriptions, — puis à la séance publique des Cinq Académies, le 25 octobre 1935, — M. A. Moret

a brillamment commenté un papyrus inédit trouvé à l'intérieur d'une statuette égyptienne ; ce papyrus, acquis par l'Institut égyptologique de Bruxelles (M. J. Capart), et qui portera le nom de *Papyrus Léopold II*, nous rend la partie manquante d'un document judiciaire de très grande importance, connu sous le nom de Papyrus Amherst. Le Papyrus Amherst appartient — avec les Papyrus Abbott, Ambras et Mayer — à la catégorie de ceux dans lesquels se trouvent consignés les comptes rendus de poursuites intentées contre les spoliateurs des nécropoles princières, dans la Vallée des Rois.

(D'après Ch. Boreux, *Débats*, 15 juin 1935.)

La tombe préhellénique de Marathon.

Des fouilles heureuses de M. G. Sotiriadis ont fait découvrir à Marathon un tombeau à coupole (effondré), dans la plaine qui s'étend entre les monts Agriéliki et Kotroni. Le sommet de cette *tholos*, construite en encorbellement, était sans doute jadis souterrain. Un court passage à la suite d'un *dromos* — vestibule couvert par trois grandes dalles — conduisait jusqu'à l'entrée. La sépulture, que l'on prenait pour un vieux four à chaux, quoique démolie n'avait pas été pillée ; elle abritait deux tombes de pierre intactes ; dans l'une, on a trouvé une coupe en or hémisphérique, aplatie, avec une anse bien conservée ; dans l'autre, un objet de bronze en mauvais état. Le sol, intérieurement, était couvert de cendres, d'ossements (bœufs, porcs, moutons, oiseaux), et de tessons mycéniens.

Cette sépulture princière marathonienne fut intégrée dans une nécropole (VIII^e^-III^e^ s.) dont M. Sotiriadis fixerait l'étendue à 1 kil. q. environ : il y avait autour de la *tholos* une zone libre ; l'exploration de tout ce cimetière est en cours. Sur le Mont Agriéliki, M. G. Sotiriadis a récemment découvert un autel (?), ou un lieu de culte. Ch. P.

Le temple de Dréros (Crète orientale) et sa triade archaïque.

En décembre 1935 a été communiqué à l'Académie des Inscriptions (*CRAI.*, p. 478 sqq.) le rapport préliminaire de M. Sp. Marinatos sur les découvertes faites par lui à Dréros en Crète. On a trouvé un édifice du VIII^e^ s., annonçant le type des temples A et B de Prinias-Rhyzénia, mais formé d'une simple *cella* rectangulaire ; là, ont été recueillis, sur un autel de cornes, rectangulaire, les fragments d'une triade divine[1] : images primitives en bronze, battues au marteau. Deux statuettes sont féminines, xoanisantes, coiffées de *calathoi* et vêtues (haut, 0 m. 45, 0 m. 40) ; une plus grande (0 m. 70) représente un dieu, les bras écartés du corps (attributs disparus), nu. On doit, semble-t-il, reconnaître Apollon, maître du lieu-saint, avec Léto sa mère, et Artémis en *potnia*, d'autant que dans le fond du temple, près d'une banquette de culte

1. La photographie publiée par M. Sp. Marinatos est provisoire ; les deux déesses ont, depuis lors, changé de tête, entre elles, grâce à M. Gilliéron.

angulaire accotée à la paroi, ces dieux de bronze se dressaient sur un rustique « autel de cornes » : construction quadrangulaire, emplie de cornes de chèvres, qui évoque ainsi directement le célèbre Kératôn délien, décrit encore par Callimaque (*Hymn. Apoll.*, v. 58 sqq.).

Les trois statuettes de culte sont maintenant déjà presque entièrement restaurées : ce sont les plus anciennes que la Crète ait livrées, témoins précieux de cette technique du bronze martelé sur âme de bois, qui précéda l'invention de la fonte métallique.

Ce qui n'est pas moins curieux que le *Kératon* et les trois σφυρήλατα retrouvés, c'est l'édifice même qui les abritait ; on eût cru à une colonnade *axiale* (deux supports de bois) ; mais ils furent trop légers : ils étaient à peine fondés (pour l'un seulement, la base de pierre a été retrouvée *in situ*). Il s'agit là d'un dispositif aménagé pour laisser à l'air libre — les colonnes l'*encadraient* — une ἐσχάρα rectangulaire (« *recinto sacrificale* » de Prinias-Rhyzenia), pleine de cendres contenues entre quatre bordures de pierres dressées. On ne peut s'empêcher de penser aux autels des cours intérieures des palais minoens (Mallia), aux foyers mycéniens ; et aussi, à Mallia déjà, à cette *loggia* également distante de la limite Nord et de la limite Sud du palais, *loggia* ouverte à l'Ouest sur la cour centrale, dallée, « au centre de laquelle entre deux colonnes se voit la base d'un autel[1] ».

J'ai fait remarquer que le dispositif de l'ἐσχάρα entre *deux colonnettes* se rencontre exactement aussi à Thasos, dans le plus ancien temple retrouvé parmi les bâtiments identifiés, aujourd'hui et dégagés, de l'*Héracléion* de l'île (*BCH.*, 59, 1935, p. 291) : « colonnade axiale *(sic)*, composée de deux colonnes (de bois ?) reposant sur deux petites bases de marbre, cubiques. » Mais il ne s'agit pas, au vrai, d'une colonnade axiale. Dans le même Héracleion thasien, un autel rupestre est entouré de cupules à offrandes *aménagées dans le roc* (*BCH., l. l.*, p. 292, fig. 45) : dispositif à rapprocher aussi de celui de la nécropole royale de Mallia, au Nord du Palais (Katô-Chrysolakkos), où, tout autour d'un autel creux garni de cendres, des cupules pareilles étaient réservées partout *dans le stuc :* les Minoens célébrant là en faveur des morts princiers, les mêmes rites qu'au Palais (cf. la table aux vingt-six cupules encastrée dans la chapelle S.-O.).

Ne voilà-t-il pas de quoi nous éclairer un peu plus sur les origines réelles de l'Héraclès thasien[2], dont le sanctuaire passait, au temps d'Hérodote (II, 44), pour avoir été « créé, par les *Phéniciens*, lesquels naviguant à la recherche d'Europé, fondèrent Thasos... cinq générations humaines avant la naissance en Grèce du fils d'Amphitryon » ? Ch. P.

Anciens temples grecs en forme d'autels.

Décrivant les environs d'Olympie, Pausanias (VI, 21) a donné un renseignement curieux sur un temple d'Athéna Cydonia *qu'il avait pu voir* : « Il y a, dans cette région, une colline terminée en

1. J. Charbonneaux, *Rev. Paris*, 1er oct. 1935, p. 590.
2. Ch. Picard, *BCH.*, 47, 1923, p. 241 ; H. Seyrig, *BCH.*, 51, 1927, p. 185 sqq.

pointe, sur laquelle sont les ruines de la cité de Phrixa, et le temple d'Athéna, surnommé Cydonia. Il ressemble absolument *à un autel*, encore maintenant. On dit qu'il avait été érigé à la déesse par Clyménos, l'un des descendants de l'Héraclès Idéen, et que ce Clyménos était venu de Cydonia, ville de Crète, voisine du Jardanos. Les Éléens disent que Pélops y sacrifia à Athéna Cydonia, avant d'entrer en lice contre Œnomaos. »

On fût resté bien embarrassé d'imaginer la forme mystérieuse de ce *temple-autel*, dédié à une divinité venue de Crète — tout comme la Déméter *Chamaieuné* de l'Altis, installée aussi sur une colline : Paus., *ibid.*, 21, 1), si quelques temples *surélevés*, auxquels on accédait *par des escaliers*, n'étaient maintenant connus. L'un d'eux est le Delphinion de Dréros (Crète), qui avait des gradins d'accès sur ses deux façades (Sp. Marinatos, *CRAI*, 1935, p. 478 sqq., fig. 1 ; ci-dessus, p. 116), et qui devait ainsi ressembler un peu à un autel du type du grand *Autel de cendres* d'Olympie (H. Schleif, *Arch. Jahrb.*, 49, 1934, p. 162 sqq.) : surtout étant donné qu'il avait son ἐσχάρα au milieu et sans doute à l'art libre (cf. ci-dessus, *l. l.*).

Du même type, semble-t-il, dut être le temple « mycénien » découvert par M. K. Kourouniotis (*Eleusis*, 1934, p. 9) sous le Télestérion d'Eleusis : temple qui avait déjà un *opaion*, bien avant Coroibos, au-dessus du foyer placé entre deux colonnettes de soutien comme à Dréros ; temple auquel on accédait aussi par un double escalier, *sur la façade*. — Retenons enfin un dispositif assez analogue pour l'Artémision A d'Éphèse, (sanctuaire de l'arbre) dont l'existence a été mise en doute bien à tort par M. E. Lœwy, et sur lequel un article récent de M. R. Vallois a apporté d'intéressantes précisions (*Mél. Glotz*, II, p. 839 sqq ; p. 840, plan et coupes).

D'après le renseignement de Pausanias sur le temple *crétois* d'Athéna Cydonia, au voisinage d'Olympie — et surtout d'après le dispositif de Dréros — faut-il conclure que les plus anciens édifices d'Éphèse et d'Éleusis — plateformes où l'on accédait par des marches — avaient subi certaines influences de la grande île minoenne ? Une telle conclusion s'accorderait avec d'autres indices. On en discerne l'intérêt. Ch. P.

Le sarcophage de Cervetri.

« Depuis 1873, il occupait une place d'honneur au *British Museum*. En entrant dans la Salle des Terres-cuites, on remarquait tout de suite ce curieux morceau d'art étrusque. Sur les quatre faces sont représentées des scènes de bataille et de banquet. Le couvercle figurant un lit, selon l'usage, supporte deux figures : un homme couché, l'avant-bras gauche appuyé sur des coussins ; une femme assise, les mains tendues vers la main droite de l'homme. Ce groupe respire la vie et la vérité. — Seulement, on vient de découvrir que c'est un faux.

A vrai dire, les premiers soupçons étaient venus à l'esprit de quelques savants, peu de temps après l'acquisition du sarcophage. Il provenait de la Collection Castellani. Celui qui l'avait vendu au fameux

antiquaire romain, un certain Pietro Penelli, prétendait l'avoir déterré lui-même à Cervetri, mais était incapable de préciser à quel endroit de la nécropole étrusque il avait fait cette trouvaille. D'autre part, un épigraphiste avait formulé des doutes sur l'authenticité de l'inscription gravée au sommet de la plinthe. Mais comme, en ce temps-là, il n'y avait pas deux savants qui fussent d'accord sur la façon de lire l'étrusque, le conservateur du musée ne s'émut pas pour si peu.

Pietro Penelli avait un frère, Enrico, qui était mouleur au Louvre. Une querelle ayant éclaté entre les deux hommes, Enrico déclara tout net qu'il avait fabriqué lui-même le fameux sarcophage et qu'ensuite son frère en avait enfoui les morceaux pour leur donner une patine convenable. Quant à l'inscription, Enrico l'avait composée en s'inspirant de celle qui figure sur une fibule d'or conservée au Louvre. Voilà qui devenait fort embarrassant. Cependant, l'année suivante, les deux frères s'étant réconciliés, le mouleur du Louvre revint sur sa déclaration et avoua qu'il avait menti. On laissa donc le sarcophage à sa place.

Soixante ans passèrent avant qu'on rouvrît le procès. Mais, cette fois, les arguments produits contre l'authenticité ont paru si irrécusables qu'ils ont entraîné condamnation. Et le beau sarcophage étrusque est allé rejoindre, au magasin de débarras, cet admirable buste de César qui, avant d'être reconnu faux, avait longtemps orné, au même musée, le vestibule de la bibliothèque. Puisqu'aujourd'hui, l'on n'hésite plus à faire voyager les chefs-d'œuvre, même authentiques, pourquoi n'organiserait-on pas une exposition internationale des « faux célèbres » ? Le sarcophage de Cervetri pourrait y figurer en bonne place, entre la Flora de Berlin et la tiare de Saïtapharnès. Le public cultivé y trouverait quelque agrément et les faussaires une belle occasion de s'instruire. » M. P(ERNOT).

(*Débats*, feuille du 12 nov. 1935.)

Que fut jadis le pseudo- « Théseion » d'Athènes ?

C'était, semble-t-il bien, l'*Eleusinion d'Athènes*. — Par une série d'arguments — historiques, topographiques, épigraphiques, architecturaux, sculpturaux, etc. — tous convergents, on a pu arriver dans l'été de 1935 à cette conclusion — après le progrès des fouilles américaines, qui ont déjà dégagé les côtés Ouest et Sud de l'Agora. L'identification de l'Éleusinion apportera à la topographie centrale d'Athènes, et aussi à l'histoire de la Grande procession d'automne, celle des initiés, quelques précisions. Le cortège des Éleusinies se formait au Poecile (*emplacement*, selon W. Dorpfeld (?) de la *South Stoa* du plan américain (*Hesperia*, IV, 1935, pl. III à la p. 363) ; on pouvait aller de là directement à l'Éleusinion = « Théseion », tout voisin du Bouleutérion, comme le faisait attendre Andocide, et capable de recevoir les 500 membres du Conseil ; puis, de l'Éleusinion, on gagnait *directement* le Dipylon, et la Voie Sacrée.

Des indices détaillés en faveur de ces conclusions seront prochainement signalés. Disons seulement que la décoration sculpturale de

l'Éleusinion (Pseudo- « Théseion »), opposant à dessein les dieux typiques d'Athènes et d'Éleusis comme spectateurs de combats *où Thésée participe*, confirmerait à elle seule l'identification. Ch. P.

Eumolpos[1].

Le roi « mythique », et chanteur thrace, Eumolpos avait grand crédit à Philippopolis, cité qui s'est appelée *Eumolpida* pendant quelque temps.

Une des tribus de la ville nommée par les inscriptions était l'*Eumolpis*, et une des collines de la ville portait encore, tardivement, au Moyen-âge, le nom même d'*Eumolpia*.

Sur une monnaie récemment découverte à Philippopolis, on constate qu'Eumolpos était adoré comme dieu (*l. l.*, fig. 119, p. 177). Le futur éponyme des hiérophantes éleusiniens est représenté là à la mode thrace, avec le manteau et de hautes bottes. Dans la main droite étendue, il tient une coupe à offrandes ; dans la gauche un flambeau. Le nom est gravé au-dessous. Ch. P.

Deux inscriptions puniques impériales.

A Leptis Magna, vieille colonie phénicienne de la Tripolitaine, le punique resta une langue littéraire, employée même dans l'usage officiel, jusque sous l'Empire romain. C'est ce dont nous apportent encore une double preuve deux inscriptions trouvées dans les fouilles de M. Giacomo Guidi, et que M. Levi Della Vida a interprétées (tâche malaisée) avec une érudition sagace[2]. La première, gravée sur un édifice circulaire du marché municipal, commémore un sacrifice solennel offert en l'an 8 av. J.-C., à l'empereur Auguste. L'auteur de ce texte singulier s'est efforcé de rendre dans son idiome sémitique la titulature latine « *Caesar Augustus, divi filius, consul* XI, *imperator* XIV, *tribunicia protestate* XV. » Le consul est dit *Rab mahamat* « chef de l'armée », ce qui se rapproche du στρατηγὸς ὕπατος des grecs. *Imperator* devient *Menokal*, qui semble être un terme berbère, lequel survit dans le touareg *amenoūkal* « chef suprême, roi » ; peut-être Carthage avait-elle déjà adopté ce titre pour un commandant militaire extraordinaire. La formule *tribunicia potestate* a fort embarrassé le traducteur punique, qui a eu recours à une étrange périphrase : « au lieu du pouvoir des dix ayant pouvoir ». Les « dix ayant pouvoir » ont peut-être désigné les *decem primi* ou δεκάπρωτοι municipaux, avant qu'on s'avisât de les assimiler aux dix tribuns. Dans le corps de l'inscription, à côté des suffètes apparaissent des prêtres, dont l'un, le « juge des sacrifices », répond sans doute au flamine.

Plus intéressante encore est la seconde dédicace, qui surmontait

---

1. Th. Gerasimov, *Bull. Inst. arch. bulgare*, VIII, 1934 (1935), p. 162-182 (*Contributions numismatiques à la religion thrace*).

2. *Due iscrizioni imperiali neo-puniche di Leptis Magna*, dans *Africa Italiana*, vol. VI, 1935, pp. 1-29.

la porte d'un temple du Vieux forum. Elle énumère les statues qui y étaient consacrées et qui ont été en partie retrouvées. Celles « du divin Auguste et de Rome, de Tibère Auguste, de Julie Auguste, de Germanicus et de Drusus, César, d'Agrippine, femme de Germanicus, de Livie, femme de Drusus, d'Antonia, mère de Germanicus et d'Agrippine, mère de Drusus. Auguste est déjà *divus* et le nom de Livie (Livilla), condamnée pour avoir empoisonné son mari, est martelé, ce qui place la dédicace avant l'année 31. Les historiens du culte impérial rapprocheront immédiatement ce précieux document de la grande inscription de Gythium qui mentionne les images d'Auguste, Tibère, Julie, et associe à leur culte Germanicus et Drusus (cf. H. Seyrig, *Rev. archéol.*, XXIX, 1929, p. 84). F. Cumont.

Village gaulois en Champagne.

Dans la « zone rouge » au territoire de Moronvilliers (Marne), M. J. Dupuis, président de la Société archéologique champenoise, a découvert et exploré en partie, au cours de l'été dernier, un groupe de fonds de cabanes, contemporaines du second âge du Fer. C'est là une trouvaille d'importance, et qui, si elle peut être poursuivie, viendra combler une grave lacune de l'archéologie champenoise. Bien que mal fouillés, comme ils l'ont été trop souvent, les cimetières marniens avaient donné une masse de documents sur lesquels repose, pour une large part, la connaissance des civilisations de La Tène ; mais on ignorait totalement les conditions d'habitat de ces mêmes populations. Or, les circonstances sont particulièrement favorables à une exploration méthodique du site, en un territoire où l'absence de toute culture permet de très larges déblaiements. Il est à souhaiter que la Commission des fouilles puisse fournir les fonds nécessaires à la continuation de ces travaux ; le rapport que nous publions en montre tout l'intérêt.
R. L.

« Je vais essayer de vous rendre compte des fouilles que j'ai faites sur le territoire de Mo onvilliers (zone rouge), sur l'emplacement d'un village gaulois. Je me suis efforcé tout d'abord de déterminer l'importance du fond de cabane, qui, lors de ma première visite sur le site, au mois d'avril 1935, avait attiré mon attention.

« Je me suis trouvé en présence des restes d'une habitation qui, par l'importance de son étendue (35 m. × 5 m.), ne saurait être comparée aux foyers celtiques que j'ai explorés jusqu'à ce jour. Orientée N.-N.-O.-S.-S.-E., elle occupe l'extrémité d'un coteau crayeux, surplombant de quelques mètres la plaine qui s'étend vers le couchant et dans laquelle j'ai repéré déjà plus d'une quinzaine de fonds de cabanes, disséminés à l'intérieur d'un rectangle, long de 300 mètres et large de 30. Il n'est pas douteux qu'en dehors de cet emplacement existent d'autres constructions.

« Je me suis borné jusqu'ici à l'étude du fond de cabane que je considère comme le plus important. J'ai donc ouvert, dans une direction Nord-Sud, une petite tranchée pour reconnaître la longueur du

foyer, puis une série de tranchées transversales en vue de déterminer la largeur. Sous la terre arable (0 m. 25), apparaît une couche de cendres, dont l'épaisseur peut atteindre 1 mètre vers le centre de la cabane, sur l'emplacement de l'âtre, mêlée à des débris de craie, des ossements d'animaux, des tessons de poterie et des fragments de fers.

« Parmi les débris de cuisine, les mâchoires de porcs ou de sangliers pourvues de longues défenses, dominent, mais on rencontre également les restes de bovidés, de cervidés et de chevaux. La plupart des os longs ont été brisés intentionnellement pour en extraire la moelle.

« Les vases sont en terre noire ou brune, recouverts d'un engobe brillant ; quelques-uns ont une couverte rougeâtre ; plus rares sont les récipients en terre rouge. Un certain nombre ont été tournés, telle cette assiette, ornée dans le fond de rayons tracés au brunissoir. Il est difficile de reconstituer les formes : assiettes de La Tène II, bols, vases ovoïdes et à col, décorés de profondes incisions disposées obliquement.

« A la base de la couche, une fusaiole biconique en terre cuite voisinait avec un fragment de fibule en fer à appendice caudal replié sur l'axe (La Tène II).

« Sous ce premier niveau, apparaît un second terrain archéologique, fait de craie brisée en petits fragments, comme si elle avait été longtemps piétinée, mélangé de cendres et de nombreux morceaux de charbons, éteints à l'abri de l'air, de tessons de céramiques et de déchets de cuisine dont la teinte est sensiblement plus foncée.

« Les parois des ces cabanes sont obliques. Leur coupe peut être représentée par un trapèze isocèle dont la grande base serait vers le haut. A l'Est et à l'Ouest, en bordure des parois, à 0 m. 50 de la surface et sur une largeur de 0 m. 50 à 1 mètre, on rencontre en abondance une terre jaunâtre, reste des murs en mortier délimitant les cabanes et qui se sont écroulés.

« Deux solutions peuvent être proposées pour le mode de couverture : toiture à deux pentes, supportée par des piliers placés au milieu de la cabane ; toit à une seule pente, reposant sur le mur méridional surélevé. Mais ce ne sont que des hypothèses, que seule peut justifier la continuation des fouilles. Il reste également à découvrir les accès de ce groupe de constructions. De gros silex plats, d'origine locale, recueillis vers le milieu de l'établissement, ont pu être utilisés comme assises sur lesquelles étaient placés les poteaux supportant les charpentes. Les fragments de terre rougeâtre ou jaunâtre, provenant des tranchées, peuvent appartenir soit à la toiture, soit à des cloisons.

« A 150 mètres environ de ce grand foyer, deux fonds de cabanes circulaires ont été fouillés. Dans le premier (diam. 1 m. 20 ; prof. 0 m. 60), dont l'occupation a été de courte durée, une marche (0 m. 70 × 0 m. 30) donnait accès au foyer. Le second (diam. 0 m. 80 ; prof. 0 m. 90) paraît avoir été utilisé comme fosse à détritus.

« D'après ces premiers sondages, on peut conclure à l'existence d'un établissement gaulois important sur la colline de Moronvilliers. Le grand foyer correspond à une habitation comprenant plusieurs pièces, que la poterie et la fibule permettent de dater de la deuxième période de La Tène. »

J. Dupuis.

Les fouilles de Gergovie.

La seconde campagne de fouilles entreprise à Gergovie, au printemps et pendant l'été de 1935, n'a pas été moins fructueuse que celle de l'année précédente (voir *Rev. arch.*, 1935, I, p. 220-230). La partie Sud-Est du rempart a été entièrement dégagée. A la corne Ouest du plateau, le même système de muraille a été découvert, mais cette fois avec ses parements interne et externe. Une petite construction, à cheval sur la muraille, correspond peut-être à une tour de guet. Dans une tranchée, pratiquée près du rebord du plateau à la naissance du chemin qui dévale vers le village de Gergovie, une excavation de 2 mètres de profondeur a livré près d'une centaine de kilos de céramiques, qui paraissent assez nettement stratifiées depuis le commencement de l'âge du Fer jusqu'à la période gallo-romaine. La présence de nombreux débris de métal et de scories semble indiquer l'existence d'un atelier installé sur cet emplacement.

Dans l'édifice à portique, on signale la découverte d'un grand vestibule dallé et d'une enceinte de plus de 50 mètres de côté, dont le centre est occupé par une salle, au sol recouvert par une mosaïque. Le monument a été remanié au moins à deux reprises et semble correspondre à un lieu de culte de type celtique avec son forum. Il reste à souhaiter que la campagne prochaine fournisse les éclaircissements nécessaires à l'identification définitive de cet intéressant édifice. R. L.

Les fouilles de la Cité.

« On aménage en ce moment dans l'angle Sud-Est de la cour de la préfecture de police, un abri contre les bombardements. Les ouvriers qui creusent cet abri ont mis au jour des fragments de la nef de l'église Saint-Germain-le-Vieux. Une délégation de la Commission du Vieux-Paris a visité hier ces restes informes qui évoquent le souvenir d'un des plus vénérables sanctuaires de la capitale.

La Cité fut, au Moyen-âge et jusqu'à la fin de l'ancien régime, une incroyable agglomération d'églises. On n'en comptait pas moins de quatorze sur l'étroite plate-forme comprise entre la pointe orientale de l'île et l'actuel boulevard du Palais. Quelle ville sainte peut en montrer autant ? Elle fut pour nous ce qu'avait été l'Acropole pour la Grèce attique : le cœur d'une cité, un foyer de vie mystique et une enceinte militaire. Aucun quartier de Paris ne nous donne aujourd'hui une idée plus fausse de ce qu'il fut, avec les mornes bâtisses et les extravagantes esplanades qu'un urbanisme sans intelligence ni tradition y a disposées.

Nous en savons plus sur les édifices de l'Acropole que sur ceux de la Cité. L'histoire de Saint-Germain-le-Vieux est obscure. On admet que l'église y remplaça au IXe siècle l'oratoire Saint-Jean, chapelle baptismale de la cathédrale, dont Saint-Jean-le-Rond assuma dès lors le service.

Elle dépendait de Saint-Germain-des-Prés, qui, jusqu'au siècle précédent, avait porté les noms de Saint-Vincent et Sainte-Croix. Lors

des invasions normandes, « *rabie paganorum seviente* », comme disent les vieux textes, les religieux de l'abbaye durent trois fois évacuer le monastère, emportant avec eux le corps de Saint Germain. La tradition veut qu'ils l'aient déposé dans l'église de la Cité et que, réintégrant leur abbaye après le danger, ils aient laissé un bras du saint dans ce sanctuaire.

Des historiens de Paris ont prétendu que c'est à cette relique que l'église devait son nom. L'abbé Lebeuf, qui a accepté cette légende, s'est trouvé fort embarrassé pour expliquer le nom de Saint-Germain-*le-Vieux* alors qu'il existait déjà deux églises du même vocable : Saint-Germain-près-Paris (Saint-Germain-des-Prés) et Saint-Germain le-Rond (l'Auxerrois). Il s'est tiré d'affaire en supposant une étymologie baroque : Saint-Germain l'Évieux (*aquosus ;* comparer : évier), par allusion à la proximité de la Seine. On peut supposer, avec infiniment plus de vraisemblance, que notre église a été la première du nom (tout au moins dans Paris). Peut-être est-ce l' « *ecclesia principalis beati Germani* » dont parle un privilège de Louis le Pieux et de Lothaire en date de 829 ? Sans admettre, avec Quicherat, que presque tous les monuments parisiens aient dû être reconstruits après les invasions normandes, il est certain que de nombreux changements ont eu lieu au temps de Charles le Gros. Au surplus, nous ne sommes pas au clair sur les vocables successifs qu'une même église a portés. Quoi qu'il en soit, les chartes du XII^e^ siècle font mention, sans confusion possible, de l'église « *sancti Germani veteris, infra urbem* ».

En 1368, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés céda à l'Université de Paris ses droits sur cette église, qui subit d'importantes transformations aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Elle fut supprimée en 1790 et rasée à fleur de terre en 1796.

Les Parisiens qui, en temps d'alerte, se réfugieront dans l'abri en construction ne se douteront guère qu'ils y foulent les fondations d'un sanctuaire plus que millénaire, à quelques pas des lieux sacrés où la tradition veut que saint Marcel soit né et sainte Geneviève soit morte. »

Albert MOUSSET.

(*Débats,* 25 octobre 1935.)

Les thermes du Paris gallo-romain ?

« La Commission du Vieux-Paris vient de visiter les fouilles effectuées en vue de l'agrandissement du Collège de France (et à ce propos, on veut espérer que les futurs bâtiments seront moins affligeants que ceux qui ont été récemment construits), dans la direction de la rue Jean-de-Beauvais.

Ces parages ont déjà retenu à maintes reprises l'attention des archéologues. Dès 1834, on admettait qu'un édifice romain de vastes dimensions eût existé sur l'espace approximativement compris entre la rue Saint-Jacques, les anciennes rues du cimetière Saint-Benoit et Fromentel, la rue Jean-de-Beauvais et la place actuellement dénommée Marcelin-Berthelot. En 1878, l'ouverture de l'égout de la rue Jean-de-Beauvais confirma cette hypothèse, et, en 1904, les fouilles

de la rue Fromentel décidèrent la commission du Vieux-Paris à faire procéder à des investigations systématiques.

L'énorme tranchée ouverte aujourd'hui au Nord-Est du Collège de France permet de reconstituer un plan de constructions extrêmement intéressant : voûtes portées par des massifs de briques, murs de soutènement, niches, puisard, caniveaux, ainsi qu'une salle circulaire de 16 mètres de diamètre. M. Grimault a donné aux membres de la Commission des précisions techniques d'après lesquelles on se trouverait en présence des thermes du Paris gallo-romain.

Il est difficile de dater, même approximativement, ces vestiges qu'on ne peut guère faire remonter, en tout cas, au delà de la fin du IIe siècle (règne de Commode ou de Septime Sévère). Vraisemblablement, ils sont contemporains de la campagne de constructions qui a doté la ville romaine de la rive gauche des nombreux monuments détruits avant 280, mais dont on retrouve les morceaux plus ou moins importants : le palais de la Cité (sous le Palais de justice), la basilique de la rue Soufflot, le théâtre sur l'emplacement du lycée Saint-Louis, les arènes de la rue Monge, les Thermes de Cluny, sans parler de l'aqueduc d'Arcueil qui alimentait les bains publics dont nous parlons.

Cette mise au jour — très brève — car les travaux du chantier progressent rapidement — soulève des questions intéressantes pour l'histoire de la capitale. On tendait en effet à revenir à l'idée ancienne d'après laquelle les Thermes dits de « Julien » (quoique Julien ne les ait ni construits, ni habités) n'auraient pas été un palais, dont seuls les thermes subsistent, mais bien un établissement de bains. Il serait dans ce cas assez peu vraisemblable que deux édifices de même destination aient coexisté, à si peu de distance l'un de l'autre, pour une cité de la dimension du Paris romain. C'est une occasion de plus de constater combien restent obscures les origines de notre ville, en dépit des témoins relativement nombreux qu'en gardent son sol et son sous-sol. »

Albert Mousset.

(*Débats*, 8 octobre 1935.)

Les fouilles de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne).

L'établissement que M. René Louis a partiellement dégagé aux Fontaines-Salées, à 1.500 mètres environ en amont de Saint-Père-sous-Vézelay, semble appartenir aux ruines d'une importante villa gallo-romaine. Au Nord d'une longue galerie, s'étend un corps de logis dont l'une des extrémités s'avance en forme de tourelle sur plan carré. Les salles qui l'occupent sont séparées par des cloisons et décorées de fresques à décor linéaire ou floral. La plus occidentale de ses pièces communique, au Nord, par un plan incliné avec une rotonde extérieure dont le centre est occupé par une piscine, chauffée par un hypocauste. L'édifice, remanié à plusieurs reprises et détruit par un incendie, appartient aux trois premiers siècles de notre ère. L'occupation du Ier siècle a laissé des traces fort importantes : céramique peinte de La Tène III, gobelets et vases en pâte très fine à décors de réseau ou de barbotine, poteries de La Graufesenque. R. L.

Un cimetière gallo-romain d'animaux à Prosnes.

MM. L. Lacroix et Jorssen ont fouillé, l'été dernier, sur le territoire de la commune de Prosnes (Marne), au lieu dit Les Charbons, un cimetière de moutons. Une quarantaine d'animaux avaient été déposés dans des fosses plates, accompagnés d'un mobilier funéraire comprenant une cinquantaine de cruches en terre jaunâtre ou rosée, des poteries brisées intentionnellement et des monnaies des IIe, IIIe et IVe siècles.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un cimetière d'animaux a été découvert sur le territoire champenois. A Sogny-aux-Moulins, M. A. Thiérot a exploré vingt-six tombes renfermant les squelettes de chevaux, parfois encore les ossements de chèvres ou de chiens. Avec les poteries placées dans les sépultures, on recueillit, de même qu'à Prosnes, un couteau de fer du type de La Tène III (cf. A. Thiérot, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1917, p. 137 et suiv.). La présence de ces couteaux est-elle suffisante pour reconnaître dans les occupants de ces tombes des animaux *sacrifiés ?* R. L.

Le lion androphage de Suzange (Moselle).

L'emplacement actuellement occupé par la ferme modèle de Suzange, correspond aux ruines d'une agglomération gallo-romaine importante *(Caranusca)*, située sur la rive gauche de la Moselle, à l'endroit où la voie romaine de Metz à Trèves franchissait le Kieselbach, au Sud-Est d'Hettange-Grande. L'été dernier, le génie militaire, procédant à des travaux de construction, découvrit un certain nombre d'antiquités sur un terrain délimité, au Nord, par la voie romaine allant à Boust, à l'Est, par la route moderne conduisant à Garche. La pièce la plus remarquable est une sculpture en calcaire du pays représentant un lion androphage. L'animal est représenté fléchissant sur les pattes antérieures entre lesquelles est couchée une tête humaine, les yeux clos, dont la chevelure relevée en arrière est disposée en larges touffes symétriques délimitées par de profonds sillons, suivant la mode adoptée par les sculpteurs celto-romains du Ier siècle de notre ère. Le lion porte une crinière largement traitée et la queue s'enroule autour de la patte postérieure gauche. Le monument qui repose sur un socle épais mesure 0 m. 63 de hauteur. Comme le remarque justement M. E. Delort (*Les Cahiers lorrains*, 1935, p. 118-140) la pièce rentre dans la série des carnassiers androphages celtiques étudiés par Salomon Reinach (*Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 279-298). Le lion de Suzange est à rapprocher du groupe en pierre de Noves (Vaucluse) et du félin tenant une tête humaine barbue entre les pattes, découvert en 1935, à Moyeuvre (Moselle). R. L.

A la poursuite de Satto.

Satto est un maître-potier gallo-romain dont l'activité se manifeste dans la première moitié du IIe siècle. Il semble avoir fait son apprentissage à La Graufesenque qu'il a dû quitter encore jeune, car le style de

son décor s'est bientôt développé d'une manière toute personnelle, en s'éloignant des modèles courants dans la Gaule du Sud.

Les vases en *terra sigillata* signés de Satto, dont la plupart sont du type hémisphérique (Dragendorf, forme 37), se distinguent souvent par la couleur de la terre d'un rouge saumon, plus claire que celle des produits rutènes ou arvernes et que celle des ateliers de la Gaule de l'Est. En outre ce potier avait une prédilection pour les scènes de vendanges qu'il savait représenter avec beaucoup de talent. Les figures de vendangeurs, cueillant les grappes en s'aidant d'une échelle ou foulant le raisin dans la cuve, sont modelées avec une réelle habileté artistique. Une multitude de petits Amours les aident. Tout cela pétille de gaieté et de vie.

Depuis longtemps on cherche à localiser la fabrique de cet aimable artiste. Les vases signés de son nom ont successivement été retrouvés dans l'Est, en Alsace, notamment à Strasbourg[1], en Rhénanie, dans différents *castra* et villes le long du *limes*, en Hollande, en Angleterre, en pays moselan, dans la Sarre et jusque sur le Danube[2]. C'est dans l'Est de la Gaule que de toute apparence il fallait placer l'atelier où avait travaillé Satto. L'influence que son style avait exercé sur les potiers Janus et le maître « F » de la fabrique de Heiligenberg[3] appuyait cette conclusion.

Mais on était loin d'avoir saisi Satto. Les pistes se brouillaient. Un moule signé de son nom fut découvert à Remagen, d'autres fragments de moule portant sa marque furent mis au jour parmi les ruines de la fabrique de Blickweiler. Finalement on fit de l'insaisissable Satto un potier ambulant qui, aux temps d'Adrien et d'Antonin le Pieux, aurait travaillé tour à tour et de façon analogue à Blickweiler, à Heiligenberg, à Remagen et à Trèves[4].

Voilà, que surgit dans le département de la Moselle une nouvelle fabrique de vases en *terra sigillata* qui réclame Satto parmi ses maîtres[5]. M. Welter, au cours des fouilles pratiquées en 1934 et 1935 dans la forêt domaniale de Rémilly (commune de Faulquemont) et sur des terrains appartenant à la commune de Chémery, a définitivement prouvé l'existence de cette poterie en dégageant ses fours et les emplacements des ateliers. Parmi les moules il y a de nombreuses pièces au nom de Satto suivi du *fecit* ou simplement d'un F. Un plus grand nombre encore de moules et de vases sont signés de Saturninus qu'on considère comme un associé de Satto[6].

---

1. C. F. A. Schaeffer, *Fouilles romaines à la Haute Montée de Strasbourg*, dans *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, 1922, p. 46 et fig. 44 *g*.
2. F. Oswald and T. D. Pryce, *An introduction to the study of Terra Sigillata*, Londres, 1920.
3. R. Forrer, *Die römischen Terrasigillata-Topfereien von Heiligenberg- und Ittenheim im Elsass*, dans *Bulletin de la Soc. pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, XXIII, 1911.
4. Knorr und Sprater, *Die westpfälzischen Sigillata-Topfereien von Blickweiler und Echweiler*, Spire, 1927.
5. Cf. la note annonçant la découverte par M. R. Lantier, dans *Rev. Archéol.*, V, 1935, p. 267.
6. Oswald and Pryce, *loc. cit.*, p. 101.

M. Delort, l'actif fouilleur messin, avec une diligence que les spécialistes de la céramique romaine savent apprécier, vient de donner dans l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine*, 1935, un *corpus* des vases ornés de reliefs de Satto et de Saturninus trouvés à Chémery. Vingt planches d'excellents dessins permettent de se rendre compte de la diversité du décor sur les vases des deux potiers. Et M. Delort constatant que la nouvelle fabrique a fourni, dès la première année de fouilles, plus de signatures de Satto qu'il en existe dans les autres localités réunies, conclut que c'est à Chémery qu'il faut, dorénavant, placer l'atelier de Satto.

Mais que signifient les moules signés de ce potier trouvés antérieurement à Blickweiler et à Remagen ? Est-il permis d'ajouter un nom de plus à la liste déjà longue des fabriques où aurait travaillé Satto ? Pour contenter tout le monde, on pourrait proposer que l'infatigable Satto, après avoir appris son métier dans le Midi de la Gaule, se serait fixé à Chémery dans la Moselle où il aurait déployé une grande activité et passé la plus longue partie de sa vie de potier. De là il serait allé faire « des saisons » à Blickweiler, à Remagen, à Trèves. Ou, peut-être, ce qui aurait l'apparence d'une plus grande probabilité, avant de se fixer à Chémery comme maître-potier connu et apprécié, avait-il voyagé et tenté sa fortune dans divers autres ateliers.

Le problème qui se pose pour Satto et pour Saturninus est le même que pour maints autres potiers connus de la Gaule romaine et dont les produits ont été trouvés dans les provinces rhénanes et germaniques, en Angleterre, en Italie et même jusqu'en Syrie[1].

La théorie du potier ambulant est séduisante et tranche toutes les difficultés[2]. Il s'agit, pour la vérifier de déterminer par une étude chronologique minutieuse dans quel atelier le potier avait commencé de travailler en premier lieu, où il s'était fixé ensuite et où il avait terminé sa carrière. L'examen des moules trouvés dans les diverses fabriques serait ici de première importance. MM. Delort et Welter possédant maintenant un matériel particulièrement riche pourraient essayer de reconstruire le *curriculum vitae* de Satto et de Saturninus. On verrait alors si c'était le potier qui avait voyagé, ou si, dans certains cas, c'était le moule qu'on avait envoyé lors d'un échange entre ateliers voisins. Il y a aussi la possibilité de contrefaçons des moules d'un potier célèbre pour profiter de la vogue dont jouissaient ses produits. Enfin un potier de la réputation de Satto avait pu ouvrir des ateliers à plusieurs endroits, sortes de succursales, d'ateliers annexes, où ses ouvriers travaillaient avec des moules signés du maître et suivant ses procédés propres.

Espérons qu'à la lumière des nouvelles découvertes on réussira à fixer définitivement la fabrique, le domicile de l'insaisissable Satto.

C. F. A. Schaeffer.

---

1. Voir notre note dans *Rev. Archéol.*, 1935, p. 269.
2. Sur les potiers ambulants à l'époque préhistorique, cf. C. F. A. Schaeffer, *Un Four de potier hallstattien à Neewiller (Bas-Rhin)*, *Cahiers d'Archéologie et d'histoire d'Alsace*, 1923, p. 77.

Au Musée archéologique de Barcelone.

Sur la colline de Montjuich, dans les palais édifiés pour l'Exposition universelle de Barcelone, en 1929, la Generalitat de Catalogne a transféré les musées précédemment installés à la Ciutadella. Au Palais national, dans le nouveau Musée d'Art catalan, sont exposés les célèbres fresques relevées dans les églises montagnardes, les œuvres des

Musée archéologique catalan. Salle du portique.

primitifs, les sculptures et les objets d'art. L'ancien Palais des Arts graphiques abrite le Musée archéologique catalan, ouvert au public l'automne dernier. La ville de Barcelone est désormais dotée de musées importants dont la présentation, faite avec une recherche toute moderne et un goût parfait, fait le plus grand honneur à MM. Folch y Torrès, P. Bosch Gimpera et à tous leurs collaborateurs. Une réussite aussi complète, malgré les vicissitudes du temps présent, n'a pu être obtenue que par une heureuse collaboration de la Généralité et de la Municipalité. Dans cette œuvre, la plus grande part revient, pour ce qui regarde le Musée archéologique catalan, à MM. Ventura Gassol, conseiller de Cultura à la Generalitat, président du Patronato du Musée, et Joaquim Xirau, représentant de l'Ayuntamiento à la Junte des musées.

L'histoire du Musée archéologique catalan, dont l'origine remonte

à la donation faite à la ville de Barcelone de la collection Martorell y Penya, est inséparable de celles du Service des fouilles de l'Institut d'Estudis catalans et de la Junte des musées : fouilles d'Ampurias (1907), dans les villages ibériques du Bas-Aragon et de l'Urgell, dans les talayots des Baléares, etc., dont les objets furent déposés au Musée du parc de la Ciutadella. A ces collections ont été jointes, lors de la

Musée archéologique catalan. Salle des tombeaux.

réorganisation actuelle, les pièces conservées dans l'ancien Musée provincial de Santa Agata.

L'installation du Musée dans l'ancien Palais des Arts graphiques a nécessité une transformation complète des aménagements intérieurs du bâtiment. Ces travaux, longs et difficiles, ne sont pas encore achevés : il reste à organiser les sections préhistorique (peintures rupestres, néolithique catalan) et ibérique (villages du Bas-Aragon, art ibérique). Mais, dès maintenant le visiteur peut se rendre compte, dans les salles récemment inaugurées, de l'importance de l'effort réalisé par M. P. Bosch Gimpera et ses collaborateurs, MM. Colominas, del Castillo et Serra Rafols.

Tout en respectant les nécessités d'un classement scientifique, nos collègues catalans ont réalisé une présentation des mieux réussies. Dès l'entrée, une vaste perspective s'ouvre sur toute la longueur du musée et — par des plans savamment aménagés, exèdre de Santa Agata,

portique des thermes de *Barcino*, — conduit à la grande statue d'Esculape, de l'école de Phidias, qui, dans le fond de la salle d'Ampurias, se détache sur un grand velours bleuâtre. L'emploi des étoffes, le choix des teintes murales, la discrétion des éclairages artificiels, étudiés avec goût, concourrent à l'harmonie générale. Un procédé, encore discuté et qui n'est pas toujours exempt de graves inconvénients, a été utilisé ici avec élégance. Je veux parler de la reconstitution des monuments et de la mise en place, dans un décor moderne, d'éléments architecturaux anciens. La salle des tombeaux, l'impluvium avec sa mosaïque et son jet d'eau, la pièce à exèdre de la villa romaine de Badalona peuvent être considérées comme des réussites. On sera moins indulgent pour la reconstitution d'une cuisine et d'un cellier, qui malgré sa vigne, fait trop « exposition universelle ». Mais on reconnaîtra que le rétablissement d'une architrave au-dessus d'une large ouverture ou le marouflage au mur, à une hauteur convenable, des éléments d'une corniche offrent un aspect autrement plaisant qu'un entassement de matériaux semblant provenir en droite ligne d'un chantier de démolitions.

La rotonde, qui occupe le centre du musée, offre une excellente reproduction de la mosaïque de Cencelles peinte sur la coupole. Sur les murs sont fixés la mosaïque des jeux du cirque de Barcelone et un moulage du pavement de Bel-lloc (Gérone) qui reproduit une scène semblable. Au reste, la collection barcelonaise est riche en mosaïques, dont deux au moins étaient peu connues : les Trois Grâces et les Centaures marins, en noir sur blanc, l'une et l'autre découvertes à Barcelone.

La salle consacrée aux cultures taloyotiques met à la disposition des archéologues un ensemble de pièces où, depuis la poterie argarique du début jusqu'aux objets recueillis dans les sanctuaires d'époque romaine, est retracée de la façon la plus objective la curieuse histoire des Baléares dans l'antiquité.

Chaque fois qu'il a été possible, des maquettes, établies avec soin, reproduisent les monuments-types d'une civilisation et même des ensembles importants, comme les ruines d'Ampurias.

Le Musée archéologique catalan est appelé à devenir un centre de travail archéologique fort important. Il abrite déjà le séminaire de préhistoire de l'Université de Barcelone et sa riche bibliothèque. Les musées régionaux d'Ampurias et de Tossa lui sont rattachés. La jeune école catalane d'archéologie peut être fière de ce qu'elle vient d'accomplir avec autant de goût que de savoir. R. L.

Au Musée d'Oran.

Le 11 novembre 1935, a eu lieu l'inauguration du nouveau Musée municipal d'Oran ; les collections, conservées antérieurement dans des locaux de fortune, sont installées maintenant dans un bel édifice construit en ces dernières années. Les sections d'histoire naturelle, de préhistoire, d'archéologie classique et d'ethnographie sont désormais accessibles au public ; la section des beaux-arts, dont l'aménagement n'est pas terminé, sera ouverte plus tard.

La richesse et l'originalité des collection spaléontologiques et préhistoriques du Musée d'Oran sont bien connues des spécialistes ; M. R. Vaufrey appelait récemment sur elles l'attention des lecteurs de *L'Anthropologie*. L'époque romaine est représentée surtout par une abondante et intéressante collection d'inscriptions, et par les célèbres mosaïques de Saint-Leu. M. Doumergue, directeur du Musée, a assumé les multiples besognes de l'organisation, avec un zèle au-dessus de tout éloge ; il a, en outre, donné généreusement au Musée les collections d'histoire naturelle, de paléontologie et de préhistoire formées par lui au cours de sa longue carrière scientifique.

La presse locale, dans l'ensemble, a loué comme il convenait l'œuvre et l'ouvrier. Cependant une note discordante est fournie par le *Petit Oranais* du 13 novembre ; on y apprend que le Musée d'Oran est « une époustouflante collection de débris sans valeur historique ni scientifique », « un prodigieux amas de vieilleries dérisoires » ; les séries d'ethnographie, de paléontologie et de préhistoire deviennent, pour le rédacteur du *Petit Oranais*, « une certaine quantité de poteries orientales que l'on trouve dans tous les marchés aux puces, d'ossements divers que l'on peut ramasser à la pelle dans tous les abattoirs, de cailloux que l'on cueille tout le long des chemins. »

Nous aurions tort d'attacher quelque importance à ces surprenantes déclarations. Retenons-en seulement que l'éducation d'une partie du public oranais est encore à faire (et, de ce point de vue, le Musée a un rôle utile à jouer), et que, lorsqu'un journaliste algérien est illettré, il l'est au delà de toute expression.

E. Albertini.

A la cathédrale Saint-Jean de Lyon.

Au cours des travaux entrepris dans le chœur de la cathédrale Saint-Jean, à l'instigation de M. Marcel Aubert, on a retrouvé, à une profondeur d'environ deux mètres, les assises d'une abside semi-circulaire, ornée de mosaïques. Il semble bien qu'on soit en présence des ruines de l'église carolingienne, déjà reconnues en 1899 et que la chronique de l'évêque Agobard signale comme ayant été décorée de mosaïques[1]. R. L.

Une nouvelle tombe viking.

On signale la découverte en Upland, non loin d'Upsal (Suède), d'une tombe de femme dont les restes, accompagnés des squelettes d'un cheval et d'un chien, reposaient dans une barque de chêne, longue de quatre mètres. Des avirons, un métier à tisser, des gobelets en bois sculpté et des provisions avaient été déposés près des cadavres.

R. L.

1. Une communication sur ces travaux a été faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. P. Wuilleumier, le 21 février 1936. — *La Réd.*

L'Exposition chinoise de Londres.

« Jamais encore l'art chinois ne fut à l'honneur comme il l'est aujourd'hui avec la magnifique Exposition qui s'est ouverte fin novembre à Burlington House, sous le double patronage des gouvernements anglais et chinois. Les collections publiques et privées d'Europe et d'Amérique ont envoyé leurs plus belles œuvres ; l'Inde s'est dessaisie d'étoffes et de peintures exhumées au Turkestan chinois ; le Japon a prêté des bronzes et des toiles d'une qualité exceptionnelle ; enfin et surtout, en dépit d'une opposition nationaliste parfois assez acerbe, le Gouvernement chinois a été assez libéral pour laisser puiser abondamment dans les anciennes collections des empereurs mandchous. Pour la première fois, un art qui compte parmi les plus grands du monde est présenté avec cette ampleur sous tous ses aspects et dans tous les temps : bronze, jade, pierre, bois, peinture, céramique, orfèvrerie, textiles, ivoires, laques, mobilier, tout est là.

La section la plus complète, parce que étudiée depuis le plus de temps et qu'il reste moins à y découvrir, est évidemment celle de la céramique. Depuis les figurines funéraires des alentours de notre ère, en passant par celles plus délicates des Ve et VIe siècles, celles plus somptueuses des Tang au VIIe et au VIIIe, on suit cette technique de la céramique polychrome qui allait, à partir de l'an 1000, triompher dans la porcelaine. Invention anonyme, mais non fortuite, et si bien dans l'esprit de la race que la porcelaine a atteint en Chine une perfection inégalée. Pureté de la matière, puissances des formes, sûreté du trait, chatoiement des émaux, toutes ces qualités maîtresses qui ont marqué à des degrés divers la porcelaine chinoise dans une évolution de huit siècles s'affirment dans l'ensemble incomparable qui est aujourd'hui offert à Londres pour la joie des yeux et de l'esprit.

Précisément parce qu'on connaît bien la porcelaine, ce n'est pas de son côté que l'Exposition apporte des révélations. Mais partout ailleurs qu'il s'agisse du bronze, de la sculpture, de la peinture, peu de problèmes sont résolus ; beaucoup même commencent seulement de se poser.

Le bronze est le grand art de la Chine archaïque, et dans ce pays de collectionneurs et d'érudits des répertoires de bronzes anciens ont été dressés depuis plus de mille ans. Toutefois ce n'est qu'en ces dernières années qu'on a tenté sérieusement de les classer et de les dater. L'exposition de bronzes chinois organisée à l'Orangerie en 1934 ne le cédait en rien dans son ensemble, à la section des bronzes qu'on peut voir à Londres aujourd'hui. Mais certaines questions se sont précisées depuis deux ans. La répartition des bronzes chinois anciens entre le milieu du deuxième millénaire avant notre ère et les alentours de l'ère chrétienne se fondait jusqu'ici sur des impressions individuelles souvent fort divergentes. On admettait en outre que tous les bronzes chinois archaïques, à l'exception de petits objets comme les fers de hallebarde ou de lance, étaient fondus à cire perdue. Notre ignorance, ou nos incertitudes, tenaient pour une grande part aux conditions où les objets nous parvenaient, trouvés de hasard en des lieux le plus souvent inconnus. Par fortune, un site de la Chine du Nord à Ngan-Yang, s'est

avéré depuis trente ans comme le siège d'une ancienne capitale chinoise environ mille deux cents ans avant notre ère, et l'Académie chinoise y a entrepris ces dernières années des fouilles étendues poursuivies avec une méthode rigoureuse. Tant par les objets que l'Académie elle-même a recueillis que par ceux de même type et de même provenance qui sont dus à des fouilles clandestines, nous pouvons maintenant nous faire une idée assez claire de ce que fut l'art du bronze en ces temps reculés. Or cet art est de très haute qualité. Un collectionneur japonais, M. Nedzu, a acquis une série de trois grands vases que j'ai vus chez lui au Japon et dont il a généreusement envoyé l'un à Londres jamais l'art chinois n'a atteint réalisation plus puissante. Par ailleurs, l'étude de fragments de moules trouvés à Ngan-Yang semble indiquer que les grands bronzes de ce site n'étaient pas fondus à cire perdue. Une revision de nos idées s'impose. En particulier, un bronze comme celui de la collection Nedzu suppose déjà une longue tradition ; nous aurons à rechercher ce qui l'a précédé et dont jusqu'à présent nous n'atteignons rien.

Ce qui est vrai du bronze l'est plus encore de la sculpture. Celle qui remonte au début de notre ère nous est familière, mais, si on excepte une tombe aberrante de 117 av. J.-C., c'est une sorte de dogme que la Chine archaïque n'avait pas taillé la pierre en ronde-bosse. Les fouilles de Ngan-Yang vinrent ébranler ce dogme en livrant la moitié inférieure d'un corps d'homme accroupi. Aujourd'hui le doute n'est plus permis : un buffle en ronde-bosse, provenant de Ngan-Yang, figure à l'exposition, et j'ai vu moi-même à Ngan-Yang, il y a quelques mois, lors de leur découverte, bien d'autres sculptures de marbre en ronde-bosse, buffles, hibous, monstres, d'une force et d'une sûreté qui égalent celles des bronzes du même temps. Ici encore, il s'agit d'une technique pleinement évoluée dont les antécédents nous échappent, et qu'à l'inverse de celle du bronze nous ne pouvons pas même suivre en des productions plus récentes.

Le cas de la peinture n'est pas moins délicat. Elle est représentée à l'Exposition de Londres par des œuvres des VII^e^ et XI^e^ siècles, que Sir Aurel Stein et moi-même avons rapportées du Turkestan chinois, authentiques, mais en général provinciales et anonymes, et par une masse impressionnante d'autres plus tardives, souvent signées de grands noms, et qui proviennent en particulier des collections de la dynastie mandchoue. Dans cette seconde catégorie, une seule œuvre, à mon avis, se détache comme antérieure à l'an 1000 : une peinture de daims dans la forêt, d'un coloris roux très délicat, et dont le dessin rappelle, à certains égards, les fresques du VI^e^ siècle que j'ai encores vues dans les grottes de Touen-Louang il y a bientôt trente ans. Le reste est avant tout le triomphe de cet art spécifiquement chinois du paysage traité en soi, sans épisode, sorte d'interprétation si subtile et idéale du monde extérieur qu'il finit par bannir la couleur et ne s'exprimer que par les nuances d'un lavis à l'encre de Chine. Ce qui n'empêchait pas les artistes de regarder autour d'eux. Un photographe a exposé l'été dernier, à Shanghaï, des vues de montagnes du Ngan-Houei qui rappelaient étonnamment les entassements de pics cerclés de nuages, aux

tons si violemment heurtés, qu'offrent les monochromes d'un Tong K'i-tch'ang ou même d'un Mi Fei. Et d'autres peintres, vers le même temps, ont su d'ailleurs reproduire, avec autant de fidélité que d'esprit, des animaux, des insectes, des fleurs. Tout de la peinture chinoise n'est pas à Londres, et beaucoup des problèmes que pose son histoire attendent encore une solution. Pour l'époque ancienne, il n'y a là ni les briques Han de Boston, ni le papier peint trouvé par les Japonais en Corée, et bien des œuvres subsistent, qui ne pouvaient quitter la Chine ni le Japon ; à l'impossible nul n'est tenu. Telle quelle, la section de la peinture chinoise à l'Exposition de Londres est de beaucoup la plus riche, la plus compréhensive qu'il ait encore été donné de voir en Europe et probablement qu'on y doive voir d'ici longtemps.

Si cette Exposition est ce qu'elle est, ou même si elle est tout simplement, elle le doit avant tout à celui qui en fut le promoteur et en reste le directeur, Sir Percival David. Pour avoir été associé à son œuvre, je sais tout ce qu'il lui a fallu de foi agissante et de diplomatie pour triompher des hésitations et surmonter ou tourner les obstacles. Le succès passe les meilleures espérances. Nous aurions souhaité de pouvoir faire profiter Paris de l'effort de Londres ; mais les conditions que des scrupules fort légitimes ont fait mettre par le Gouvernement de Nankin, quand il a consenti ses prêts, imposent le retour immédiat des collections gouvernementales en Chine à la clôture de l'Exposition. Heureusement l'Exposition dure jusqu'au début de mars. Ce délai donne le loisir de la visiter à quiconque s'intéresse à l'art chinois en particulier, ou même est simplement curieux de voir à quel point l'extrême variété des réalisations humaines trahit une sous-jacente et foncière unité. »

Paul Pelliot.

(*Le Temps*, feuille du 7 janvier 1935.)

BIBLIOGRAPHIE

M. Boule et J. Piveteau, *Les Fossiles, Élémenis de paléontologie.* Paris, Masson & Cie, 1935 ; in-8° de 899 p. avec 1.330 fig. — Ni traité, ni encyclopédie paléontologique, encore moins catalogue de fossiles, ce livre « sorte de synthèse ou d'exposé synoptique » du cours de M. Marcelin Boule au Museum, répond entièrement au but que se proposaient les auteurs : « Rendre service aux élèves de nos grandes écoles, ensuite aux géologues..., enfin à toutes les personnes cultivées qui trouveront ici les principaux résultats actuels d'une science dont l'intérêt philosophique ne saurait échapper à personne. » Cette histoire animale depuis les Vertébrés, les Poissons, les Amphibiens, les Reptiles et les Mammifères, jusqu'aux Hominiens, conduit à une vue d'ensemble sur les origines de la Vie et ses perpétuels changements au cours des temps géologiques, et c'est une haute leçon que donne la Paléontologie qui « a renouvelé notre manière de penser en posant ainsi d'une façon précise, et sans doute définitive, le problème du développement de la Vie. » R. L.

Ernest Lenoir, *Quid de l'homme ?* Paris, E. Leroux, 1934, in-12 de 202 p. — Il y a peu à retenir de ce petit livre qui n'est pas autre chose qu'une mise au net plus développée d'une étude du même auteur, *L'Homme et le Gibbon* (1926). La partie la plus utile est un classement des découvertes et l'exposé des diverses théories. On goûtera tout particulièrement la conclusion de la seconde partie, *L'Homme de Néanderthal et nous.* Cet homme, qui « loin de constituer un rameau latéral disparu... doit être considéré comme un des chaînons de l'humanité », est aussi « un témoignage matériel laissé à notre portée par le Créateur pour nous faire admirer la grandeur de son œuvre, la sage lenteur qui régit le principe évolutif et, en nous rappelant la basse condition de nos origines, nous laisser entrevoir dans une reposante sérénité, le devenir de l'âme humaine. » R. L.

L. S. B. Leakey, *Adam's Ancestors.* Londres, Methuen, 1934 ; in-8° de 244 p. avec 12 pl. et 30 fig. — La lecture de ce livre de vulgarisation ne saurait être recommandée aux débutants, qui pourraient prendre pour parole d'évangile ce qui n'est qu'opinions, souvent fort discutables, de l'auteur. Ces réserves faites, et en notant que M. Leakey n'indique jamais la provenance des pièces qu'il reproduit, on lira ce petit livre sans ennui, bien que souvent on ait l'impression d'avancer sur

un terrain peu solide. Dans le chapitre sur la technique de la taille du silex, on s'étonnera du silence qui plane sur les techniques pratiquées au Clactonien, Levalloisien et Moustérien. Bien qu'il soit fait état des classifications proposées par M. Breuil pour les industries du Paléolithique il semble qu'il y ait beaucoup de flottement dans l'essai de classification présenté à la page 158. On souscrira volontiers à l'appel, fait dans le dernier chapitre, à la collaboration du public, en vue de signaler des découvertes trop souvent ignorées. Mais le titre de ce dernier chapitre est-il bien choisi *What of the Future ?* Il me semble qu'on y parle surtout du passé. R. L.

G. Poisson, *Les Aryens. Étude linguistique, ethnologique et préhistorique.* Paris, Payot, 1934 ; in-8° de 272 p. avec 3 cartes et V pl. — Ce livre doit beaucoup à l'enseignement donné par Henri Hubert à l'École du Louvre. Il repose sur de vastes lectures et a le mérite d'être clair. Dans la vaste bibliographie dressée par l'auteur, on ne signalera qu'une omission importante, celle du livre de M. P. Bosch Gimpera, *Etnologia de la Peninsula iberica* (Barcelone, 1932), mais elle est grave. Puisque l'auteur se préoccupe de l'origine des Aryens, on s'étonne de ne trouver aucune mention des découvertes de la vallée de l'Indus, Mohenjo-Daro et Harappa. A défaut du grand ouvrage de Sir John Marshall, l'auteur aurait eu profit à consulter les livres de M. V. Gordon Childe.

Ces critiques ne doivent pas faire oublier l'intérêt que présente cette mise au point. Il y a trop peu de ces ouvrages dans notre littérature archéologique pour que, malgré ses imperfections, celui-ci ne soit appelé à rendre d'utiles services. R. L.

P. Bosch Gimpera, *Etnologia de la Peninsula iberica.* Barcelone, Editorial Alpha, 1932 ; in-8° de 711 p. avec 542 fig. — *Los Celtas en Portugal y sus caminos,* extrait de *Homenagem a Martins Sarmento,* 1933, p. 54-72. — Les découvertes réalisées, tant en Espagne qu'au Portugal, depuis le début du siècle, ont fait connaître une archéologie toute nouvelle, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a entièrement bouleversé l'histoire primitive de l'Ouest européen. Nul plus que P. Bosch Gimpera n'était mieux préparé à écrire ce gros livre qui vient à son heure pour « faire le point », en précisant la nature et le caractère des acquisitions récentes, le rôle joué par la Péninsule depuis le Paléolithique jusqu'à la conquête romaine. La précision et la mise en œuvre d'une documentation surabondante, unie à une connaissance approfondie de l'archéologie européenne, font de ce volume une œuvre en tous points excellente et durable.

Un certain nombre de faits historiques semblent déjà établis. Le chapitre IV, de la première partie est particulièrement instructif. Il précise les conditions dans lesquelles se sont organisées les nouvelles civilisations depuis la fin du Paléolithique jusqu'au début de l'âge du Bronze. Alors que l'agriculture se développe depuis le Nord de l'Allemagne jusqu'à la France septentrionale, l'Espagne reste en dehors de ce grand mouvement. La rudesse de son climat oblige les habitants à

une vie plus primitive, toute pastorale, rude et assez misérable, comme tendent à le prouver la pauvreté et la monotonie des manifestations artistiques. Ce n'est que très lentement que se fera le passage du pasteur à l'agriculteur.

Le début des civilisations du métal est marqué dans la Péninsule par une période d'expansion et de rayonnement. Dans le Nord, le groupe pyrénéen s'étend des deux côtés de la chaîne ; dans le Sud, le groupe Almérien représente les ancêtres des Ibères et des Tartessiens. Les recherches de M. Bosch ont montré que la culture d'El Argar doit être plus récente et placée à la seconde période du Bronze (1800-1400). Sa durée paraît voir été très longue et c'est pour l'avoir méconnu qu'on a parlé d'un hiatus dans la Péninsule au plein âge du Bronze (p. 171).

Aux Baléares, c'est aux temps d'El-Argar qu'apparaissent les premières traces d'occupations. On tend à y reconnaître alors un mélange d'élément Sardo-Almériens. Vers 1200-1000, la civilisation des talayots est en pleine efflorescence et cette période marque un curieux amalgame d'influences égéennes et africaines. Cette culture talayotique survivra jusqu'en pleine époque romaine. C'est là un fait de conservatisme extrêmement remarquable.

Hors de la Péninsule, l'action des civilisations espagnoles et portugaises s'est fait profondément sentir : rapports avec l'Irlande et la France occidentale (période d'Alcalar). D'excellentes cartes concrétisent ces relations pour l'âge du Bronze (p. 245 et 248). De la colonisation phénicienne on retiendra : 1) la nécessité d'avancer la date de la première apparition des colons sur les côtes d'Espagne ; elle ne peut être antérieure au VIII^e^ siècle ; 2) que la grande époque du commerce phénicien correspond au VII^e^ siècle, et qu'à partir du VI^e^ il est en décadence ; 3) qu'à la fin du même siècle, commence une nouvelle phase avec la venue des Carthaginois qui, eux, apparaissent comme les véritables colonisateurs.

Les cinquième et sixième parties sont consacrées à l'histoire de la Péninsule pendant les âges du Fer. On en retiendra seulement les conclusions. Les tribus ibériques peuvent être divisées en deux grands groupes : le premier, qui s'étend de la côte orientale et la vallée de l'Ebre jusqu'en Catalogne et dans le Midi de la Gaule, d'un côté, vers le Portugal et le Nord de la Meseta de l'autre, correspond aux Ibères proprement dits (Edetans, Ilergètes, Carpetans, Aquitains, éléments ibériques des Celtibères et Lusitaniens). L'autre groupe serait celui des Tartessiens qui englobe toutes les tribus andalouses. Le point de départ des Ibères doit être recherché sur la côte orientale et au Sud de l'Espagne ; ils auraient avancé dans une direction Sud-Nord constante et seraient peut-être des Africains. Ils se sont mélangés et métissés avec les populations préhistoriques, capsiens et pyrénéens. C'est ce double groupe que les Celtes ont failli unifier sous leur domination. Deux vagues celtiques sont arrivées en Espagne : une première vers 1000 av. J.-C. amène les gens des *Urnenfelder*, en Catalogne et sur l'Ebre *(Beribraces, Pelendones)* ; une seconde, vers 600, en Galice et Portugal septentrional et méridional, en Estremadure, sur la Meseta et jus-

qu'en Sierra Morena *(Germani)* est la plus importante. C'est de cette invasion que sont issus les Celtibères du plateau central, où les éléments celtiques, comme le remarquait Henri Hubert, apparaissent en position de chefs. Mais ces exploits n'eurent pas de suites durables et on assiste à l'ibérisation de la Péninsule.

Cette civilisation ibérique apparaît comme la résultante d'influences très diverses : les unes d'origines préhistoriques, les autres phénico-puniques, et surtout grecques ; mais celles-ci se sont-elles exercées directement ? Je pense bien plutôt à une influence étrusque ayant servi d'intermédiaire. Enfin, les Celtes ont aussi laissé leurs traces, témoin les vases peints de Numance. Ces mélanges expliquent l'originalité de l'art ibérique du second âge du Fer et, peut-être dans une certaine mesure, sa disparition presque absolue après la conquête romaine. R. L.

F. D. Kendrick and C. F. C. Hawkes, *Archaeology in England and Wales, 1914-1931.* Londres, Methuen and C°, 1932 ; in-8° de 371 p., avec 30 pl. et 113 fig. — **T. D. Kendrick,** *Die Erforschung der Steinzeit und der älteren und mittleren Bronzezeit in England und Wales von 1914 1931.* — **C. F. C. Hawkes,** *Die Erforschung der Spätbronzezeit, Hallstatt-und La Tène-Zeit in England and Wales, 1914-1931,* extraits de 21 *Bericht der römisch-germanische Kommission,* 1931 (1933), p. 11-173. — Publié à la fois, à Londres et à Francfort/Main, le livre de MM. T. D. Kendrick et C. F. C. Hawkes est un excellent manuel des antiquités britanniques depuis les origines jusqu'à la fin de la période anglo-saxonne. Toutes les grandes découvertes, faites de 1914 à 1931, sont l'objet d'une courte monographie très précise et bien illustrée. C'est aussi un livre d'histoire qui met au point ce qu'on peut connaître des mouvements de peuples jusqu'à la conquête romaine.

Les chapitres, consacrés au Paléolithique, constituent un utile répertoire, avec bibliographie, des nombreuses trouvailles pour les périodes anciennes et moyennes qui rendra les plus grands services aux préhistoriens. Pour le Paléolithique récent, c'est bien entendu la classification de Miss Garrod qui est adoptée.

C'est principalement pour le Néolithique et les périodes des métaux que les conclusions apportent du nouveau. Vers 3000 av. J.-C. apparaît la civilisation à facies campignien de Windmil Hill et, à l'Est, celle dite de Peterborough. Dans l'Ouest de la Grande-Bretagne, la culture mégalithique est en rapports avec les groupes atlantiques. Quand arrivent les porteurs du vase campaniforme, l'âge des métaux commence (1900 av. J.-C.). A retenir la classification en trois groupes de cette céramique, *A* et *C* rencontrés dans le Nord et l'Ouest, avec les poignards de bronze à rivets, les boutons perforés et les haches-marteaux, *B* dans le Sud en rapports avec les poignards à soie et les pseudo-brassards d'archers. Avec ces mobiliers funéraires apparaissent les vases à offrandes et à encens et les urnes à collerette. L'influence de l'Europe centrale se manifeste au cours du récent Bronze (1100-500), mais de façon différente : elle aurait été imposée dans les basses terres, alors qu'il s'agirait plutôt d'une assimilation dans les hautes terres.

A cette première vague d'immigrants — en Irlande les Q-Celtes sont déjà installés — succède un nouvel apport de populations à la fin de l'époque hallstattienne et c'est l'époque des constructeurs d'*oppida* (p. 153-208). Il y a là des pages très nouvelles qui précisent l'histoire des invasions celtiques en Grande-Bretagne.

Après un exposé critique de la conquête romaine, on trouvera d'excellents paragraphes sur les modalités de l'occupation militaire, et en particulier une étude très poussée du mur d'Hadrien et du système défensif très complexe qu'il constitue. Le ch. XII traite de l'occupation du pays et de l'archéologie anglo-saxonne.

Au cours de cet exposé, il faut encore signaler les pages qui traitent des monuments mégalithiques de Stonehenge, Woodhenge, Overton Hill, Avebury, qui ne sont point des sépultures et qui ont été fréquentes jusqu'à l'âge du Fer, des *lynchets* et des terrasses de culture, des *hill-forts* avec des cartes montrant les étapes de l'occupation. Une bibliographie critique et un excellent index accompagnent cet exposé qui marque une date de l'archéologie britannique. R. L.

Norbert Casteret, *Dix ans sous terre. Campagnes d'un explorateur solitaire.* Paris, Perrin, 1933 ; in-8° de 314 p. avec figures. — Spéléologue et préhistorien, M. N. Casteret s'est fait connaître par un coup de maître : la découverte des dessins et des statues préhistoriques de la caverne de Montespan (Haute-Garonne). Son audace l'a engagé dans une série d'explorations dont le présent volume conte allégrement les péripéties. La préhistoire lui est encore redevable de la connaissance d'une nouvelle grotte décorée, celle de La Bastide, entre la Neste et l'Adour (voir *Revue archéologique*, 1933, 1, p. 101-102). Un autre exploit qui, n'a rien à voir avec l'archéologie, est l'expérience qui lui a permis de préciser le parcours souterrain, sur près de 4 kilomètres de longueur, des eaux descendues des glaciers orientaux, de la Maladetta, en direction non point de l'Ebre, mais de la France.
R. L.

S. Zamiatnine, *Gagarino.* Extrait du *Bulletin de l'Académie de l'Histoire de la Culture matérielle*, fasc. 88, 1934 ; in-8° de 85 p. avec 5 pl. et 24 fig. — Le gisement de Gagarino, situé sur la rive gauche du Don, dans la région de Voronège, représente peut-être les restes d'une habitation délimitée par des dalles de calcaire et des ossements de Mammouth. La faune est représentée par les restes de l'*Elephas pr.*, du *Rhinoceros tich., Bos sp., C. vulpes, C. Lagopus, Lepus sp.* Mais le Cheval manque complètement. L'industrie du silex, pointes à cran atypiques, et de l'os, poinçons et sagaies, appartient à l'Aurignacien final. Comme à Kostenki I, de nombreux restes de Mammouths ont été recueillis, ainsi que vingt défenses entières.

Le gisement a encore donné des œuvres d'art, os orné de rayures, et six figurines de femmes en ivoire, trouvées près des parois de la hutte. Ces statuettes avaient déjà été publiées et l'intérêt de la nouvelle description est d'attirer l'attention sur une particularité du cos-

tume porté par les femmes et reproduit sur quelques-unes de ces images : le pagne postérieur s'orne d'une queue d'animal qu'on retrouve sur les statuettes de Lespugue, Kostenki I et peut-être de Malta et de Willendorf II. Ce serait là un costume cérémoniel, utilisé dans les cérémonies relatives à la magie. Pour étayer son hypothèse M. Z. publie un essai de reconstitution des bas-reliefs de Laussel, qui feraient partie d'une scène unique représentant la célébration d'un rite magique de chasse. R. L.

V. Gordon Childe. *L'Orient préhistorique.* Préface du Dr Contenau. Traduction de E.-J. Lévy. Paris, Payot, 1935 ; in-8° de 298 p., avec XXXII pl. et 102 fig. — Il suffira de signaler ici la traduction française du livre de M. V. Gordon Childe, *New Light on the most ancien East* (voir *Revue arch.*, 1935, I, p. 135-137). On ne peut que se féliciter de voir mis à la disposition des lecteurs de langue française un pareil ouvrage, pour lequel, malheureusement, nous n'avons pas encore l'équivalent dans notre littérature archéologique. R. L.

Claude F. A. Schaeffer, Ch. Virolleaud, R. Dussaud, F. Thureau-Dangin, E. Dhorme. *La sixième campagne de fouilles à Ras Shamra (Ugarit) (Printemps* 1934). Paris, P. Geuthner, 1935 ; un vol. in-4° (extr. de la Revue *Syria*) de 114 p., avec 11 pl. h.-texte et 25 fig. — Dans son exposé, le chef de mission M. Schaeffer présente d'abord les résultats des travaux exécutés sur le tell de Ras Shamra : au *Chantier Sud*, il s'agit surtout du déblaiement et de la fouille de chambres funéraires du XVe et début du XIVe siècle avant notre ère, couvertes de grandes dalles posées sur des murs latéraux légèrement inclinés et précédées d'un court *dromos*. Toutes pillées déjà, elles fournirent encore des pièces intéressantes pour la chronologie. Dans la même région avaient été installées, par la suite, des tombes de l'ancien âge du Fer et de l'époque hellénistique, certaines avec un bon mobilier. Au *chantier Est* furent mises au jour les substructions d'un grand sanctuaire, du même type que celui découvert en 1929, que la trouvaille de stèles avec inscription en cunéiformes alphabétiques (étudiées ici-même par M. Dussaud), permit d'attribuer au culte de Dagon. Dans le voisinage s'élevait un grand caveau monumental du XIVe-XIIIe siècle. Le déblaiement de plusieurs rues de l'Ougarit mycénienne permit de donner une idée plus exacte de son aménagement urbain. Le travail essentiel dans le *chantier Ouest* fut le foncement, en 4 puits, d'un sondage poussé jusqu'à près de 17 mètres depuis le sol actuel et qui fit reconnaître deux nouveaux *niveaux* sous les trois déjà déterminés : le premier des XIIIe-XVe siècles, le second du XVIIe au XXe, le troisième du IIIe au IVe millénaire. Le niveau IV de notre tell est caractérisé par la céramique peinte comparable à celle des sites antiques de l'Iran, de la Mésopotamie, de Haute-Syrie : Karkemisch, Tell Halaf, Arpachiyah, Ninive, Tépé Moussian, et Suse, tandis que le niveau V a fourni avec un outillage uniquement lithique et osseux, des fragments de vases grossiers en terre cuite et d'autres de pierre dure faisant songer à ceux de l'Égypte prédynastique.

A Minet-el-Beida, près de l'ancien port d'Ougarit, la mission a fouillé ensuite, outre une grande tombe des XIVe-XIIIe siècles, toute une suite de constructions paraissant avoir constitué la demeure d'un marchand et ses entrepôts. Le *Rapport sommaire* décrit encore nos prospections sur le Qalaat-er-Rouss et le tell Farous, puis en Bassit, parmi les ruines indiquées par le Stadiasme comme celles de Posidium.

D'entre les documents épigraphiques exhumés à Ras Shamra pendant cette sixième campagne, M. Thureau-Dangin étudie une lettre assyrienne pour la reine d'Ougarit, et M. E. Dhorme une tablette de comptabilité accadienne. Outre le déchiffrement de *quatre fragments alphabétiques*, M. Ch. Virolleaud, continuant la publication analytique des poèmes de Ras Shamra donne aujourd'hui *la Mort de Baal* et la *Révolte de Koser contre Baal :* à laquelle, sous le titre de *Les Éléments déchaînés*, M. Dussaud est venu appliquer ici les règles rythmiques de la poésie phénicienne. G. CHENET.

Praehistorica Asiae orientalis, *I, Premier Congrès des préhistoriens d'Extrême-Orient*, Hanoï, 1932. Hanoï, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1932 ; gr. in-8° de II-153 p. avec 21 fig. 42 pl. et cartes. — Ce premier Congrès, tenu à Hanoï, a été suivi d'un second à Manille. Dans le volume qui relate les décisions prises par le Congrès, telle la proposition de considérer le terme *hoabinhien* comme représentant un faciès spécifiquement paléolithique et non protonéolithique, le Dr P. Rivet a publié un gros mémoire sur *Les Océaniens*, dans lequel on retrouvera les idées si souvent exposées par lui. Deux articles de Mlle Colani sont de la plus grande utilité pour l'étude de la préhistoire indo-chinoise. C'est ainsi qu'une civilisation du Fer, plus grossière que notre Hallstattien d'Europe, apparaît à l'Est de Louang-Prabang, dans le Laos septentrional, avec un ensemble de sépultures en jarres énormes — certaines pèsent 15 tonnes — en pierre, qui ne renferment que des ossements calcinés. Ces tombes rappellent celles des Célèbes et se trouvent en union avec des poteries funéraires beaucoup plus petites.
R. L.

Leonhardt Franz, *Beiträge zur Vor-und Frühgeschichte Böhmens.* Mitteilungen der deutschen Gesellschaft der Wissenchaften und Künste für die tshechoslowakische Republic in Prag, Heft 1. Prag, à la Société, 1935; in-8° de 88 p. avec XXXIV pl. — L'archéologie du *Böhmerwald* est peu connue. Jusqu'à ces derniers temps, on supposait, tout gratuitement d'ailleurs, que la forêt n'avait pu être occupée aux époques préhistoriques. Cependant, des découvertes anciennes tendaient à prouver que la Bohême avait été alors en relations avec les pays danubiens. Le livre de M. L. Franz apporte un ensemble de documents nouveaux sur les âges de la Pierre, du Bronze et du Fer dans ces régions : station du Paléolithique ancien et moyen au Blätterbach, à Krummau-Latron ; haches néolithiques à Deutsch-Beneschau, épées à languettes de Saint-Thomas témoignent de rapports avec le Danube ; le dépôt de bronze de Paadorg près Oberhütten, contemporain du

Bronze tardif, montre de très proches affinités avec la Bavière et l'Autriche, c'est-à-dire avec les pays du Midi. A l'époque de Hallstatt, le Sud du *Böhmerwald*, a été occupé assez fortement de même qu'au second âge du Fer.

Dans le Nord-Ouest de la Bohême, de nouvelles découvertes se rapportent à des établissements de la céramique rubannée à incisions profondes, de la civilisation dite de Bodenbach. L'un des résultats de cette enquête est de préciser la position des Hermandures aux sources de l'Elbe. R. L.

P. Vouga, *Le Néolithique lacustre ancien.* Extr. du Recueil des travaux publiés par la Faculté des Lettres, Université de Neuchâtel, 17e fasc. 1934, 74 p. avec 3 fig. et 24 pl. — Découvert pour la première fois par P. Vouga, à Auvernier, sous le « blanc-fond » mouvant, le Néoléothique ancien lacustre a été depuis reconnu à la base des palafittes de la rive neuchâteloise du lac. Les habitations ne sont plus représentées que par les pilotis et la pierraille qui comblait les interstices du plancher. Elles étaient occupées par des groupes se livrant principalement à l'élevage et à l'agriculture, également adonnés à la pêche (harpons). Les principales données sur lesquelles s'appuie la connaissance de cette nouvelle période reposent sur les différenciations qu'on peut établir dans l'outillage : gaines de haches sans ressaut, gaines à talon perforé ; abondance des lames en silex brun foncé ; absence de la hache-marteau et de la fusaïole.

L'auteur s'est efforcé de rattacher cette phase de la civilisation lacustre — qui ne saurait être contemporaine du début du Néolithique — soit au Grimaldien de M. Menghin, soit au Néolithique égyptien de Mérimde-Benisalâme. Ce ne sont là encore — même pour M. Vouga — que des hypothèses, car il avoue n'être pas parvenu à rétablir le chemin qui aurait été suivi dans l'un ou l'autre cas.
R. L.

Jacquetta Hawkes, *Aspects of the Neolithic and Chalcolithic periodes in Western Europa.* Extrait d'Antiquity, 1934. — Un ample mouvement de recherches se dessine, tant en France qu'en Grande-Bretagne, autour de la période néolithique. Il reste encore beaucoup à trouver et la notion même du Néolithique tend à se modifier profondément. Le titre du mémoire de Mme J. Hawkes indique ces préoccupations nouvelles : dégager les divers aspects de la civilisation néolithique suivant les provinces ; les rapports entre le Néolithique et les premières civilisations du métal.

Dans l'Ouest européen, France du Sud-Est, Suisse occidentale et Grande-Bretagne, Mme Hawkes se refuse à chercher l'origine de ces multiples civilisations dans une transformation du Campignien, issu lui-même des kjökkenmöddings scandinaves, ou dans l'évolution de la culture mégalithique de la Méditerranée, elle-même postérieure au Néolithique almérien. Les pays danubiens qui ne possèdent pas la hache en forme d'empeigne, pas plus que la céramique dérivée de la

courge, ne sauraient entrer en ligne de compte dans la recherche de ces origines.

Ce serait dans les palafittes suisses et jurassiennes que le Néolithique occidental aurait pris naissance (Néolithique ancien de la classification de Paul Vauga, céramique non décorée du camp de Chassey, néolithique de Bize, Aude). Un deuxième stade est représenté par la civilisation rhénane du Michelsberg, issue du Néolithique occidental et influencée par les groupes danubiens (décors de la céramique de Chassemy et de Bize). La culture énéolithique de la Bretagne serait la résultante de ce double courant sur lequel se greffent des influences venues des régions de Seine-Marne-Oise. Mais tout cela ne se passe-t-il pas dans un temps où le métal était déjà connu ? et quel rôle ont joué dans ces formations les cultures épipaléolithiques et protonéolithiques ? Et quels sont les rapports des mégalithes avec la civilisation du campaniforme ibérique ? Il n'est pas douteux qu'il n'y ait beaucoup à retenir de cet essai de synthèse ; mais c'est une erreur de méthode que de rechercher les origines de cultures aussi complexes en les circonscrivant trop étroitement dans l'espace. R. L.

Union académique internationale. **Corpus vasorum antiquorum.** *Yougoslavie. Fasc. I. Zagreb. Musée national,* par **Victor Hoffiller.** Paris, Champion, s. d. ; in-4° de 37 p. avec 48 pl. — Avec le premier fascicule yougoslave commence la série des publications du *CVA* consacrées aux céramiques indigènes. Dans l'avant-propos, Edmond Pottier avait tenu à expliquer les raisons d'une pareille publication. « Depuis longtemps — écrivait-il — nous cherchons à introduire la céramique européenne indigène dans l'histoire générale des vases, parce que nous sommes convaincus qu'elle contient des éléments de comparaison de haute importance, d'une part avec l'Orient, d'autre part avec les civilisations de la région méditerranéenne, et qu'elle fournira des idées fécondes sur l'origine des styles décoratifs comme sur les rapports des peuples entre eux. En outre, cette céramique présente souvent une beauté esthétique, issue des combinaisons de l'art géométrique, qui met en lumière les capacités intellectuelles de races restées trop obscures et trop ignorées. C'est pour nous un double profit, artistique et historique. » Ce ne sont pas ceux qui s'occupent de l'étude des populations de l'Europe barbare qui protesteront contre un tel élargissement de ce répertoire et leur gratitude ira à notre regretté maître, auquel ils sont redevables d'un nouvel et précieux instrument de travail.

Ce premier fascicule reproduit la poterie encore presque entièrement inédite, à décor incisé et souvent excisé dite de Vučedol, l'un des établissements énéolithiques les plus importants du Danube. Elle est caractérisée par la diversité du décor, depuis les lignes droites les plus simples jusqu'aux figures géométriques les plus compliquées. Comme le remarque, M. Hoffiller, toutes les variétés de l'ornementation peuvent se ramener à l'art textile. R. L.

P. Dahlgren, *Hällristningarnas skeppsbilder.* Göteborg, Elander boktryckeri Aktiebolag, 1934 ; in-8° de 88 p. avec 97 fig. — Dans cette étude, le commodore Dahlgren a essayé de classer d'après leurs formes les navires représentés sur les gravures rupestres de la Scandinavie et de mettre un peu d'ordre dans la chronologie de ces figurations. Il distingue les navires creusés dans un tronc d'arbre des navires construits, des bateaux de pêche. Toutes ces manifestations se placent au début du Ier millénaire avant notre ère et les ornements en cols de cygne placés à l'avant marquent l'apogée de cet art naval.

Cet art est en relation avec l'Europe occidentale et l'auteur fait remarquer — hypothèse toute gratuite d'ailleurs — que l'outillage de bronze, et l'art naval en scandinavie fleurissent peu de temps après l'établissement des Phéniciens à Gadir. R. L.

Andreae Oldeberg, *Det nordiska bronzeåldersspännets historia.* T. 38, 3, des Kungl. Vitterhets historie ach antikvitets akademiens handlnigar. in-8° de 279 p. avec 201 fig. — La fibule fait son apparition simultanément en Italie et en Hongrie, sous la forme d'une grosse épingle de sûreté (Peschiera), et presque en même temps, par la Silésie, gagne la Scandinavie. Mais, dans le Nord de l'Europe, les bronziers ont été incapables de fabriquer les fils souples que maniaient si habilement leurs confères du midi, et ils ont fabriqué la fibule en deux pièces séparées : une épingle proprement dite, sur laquelle vient s'articuler un arc, terminé à l'une de ces extrémités par un butoir. L'arc, au début n'affecte pas la forme en archet, comme sur le type de Peschiera ; il est au contraire plat. Puis, il s'orne de spirales ; les extrémités s'arrondissent en forme de timbales, l'arc se réduit de plus en plus et se coude.

L'aire d'extension de ces fibules s'étend en Allemagne, sur le Hanovre, l'Altmarck, le Mecklembourg et le Brandebourg ; en Scandinavie, sur le Danemark, la Scanie et la côte occidentale de la Norvège.

Les analyses du métal ont montré que l'épingle était moulée, alors que presque toujours l'arc et les timbales ont été forgés. R. L.

J. Petersen, *Gamle gårdsanlegg i Rogaland;* **S. Grieg,** *Jernaldershus på Liska.* Oslo, Instituttet for samminlignende Kulturforskning, 1933 et 1934 ; 2 vol. in-4° de 139 et 144 p., avec 61 et 41 pl. — C'est un tableau de la civilisation agricole de la Norvège, de la fin du IVe siècle au début du VIIe siècle de notre ère, que restituent ces deux publications, traitant des fermes contemporaines de l'âge du Fer, dans le district de Rogalend et à Liska. Pauvres demeures en pierres non équarries, dont les murs bas sont renforcés par un contrefort de terre, elles sont bâties sur plan rectangulaire. Le toit en bois, recouvert d'écorces et de terre, était supporté par des alignements de poteaux dressés à quelque distance du mur, en arrière desquels s'étendaient des banquettes. La place du foyer est variable : tantôt près de la porte, tantôt vers le milieu de la salle. L'importance de certaines constructions, dont la longueur peut atteindre 50 mètres, tend à prouver que

ces fermes étaient alors exploitées par une seule famille, comprenant plusieurs générations. C'est là une contribution importante à l'étude des origines rurales en Norvège. R. L.

Kurt Bittel, *Die Kelten in Württemberg.* Römisch-germanische Kommission des deutschen archäologischen Instituts zu Frankfurt A. M. B. 8, Römisch-germanische Forschungen herausgegeben von G. Bersu und H. Zeiss. Berlin-Leipzig, W. de Gruyter, 1934 ; in-4° de 128 p. avec 35 pl. — La thèse inaugurale que M. K. Bittel a soutenue à l'Université de Marburg est une de ces monographies excellentes comme on en souhaiterait beaucoup pour les grandes provinces de l'Europe pendant le second âge du Fer. Le seul reproche qu'on puisse faire à l'auteur, c'est de s'être cantonné trop étroitement dans les limites d'un État moderne.

La première partie est consacrée à un inventaire des trouvailles faites en Wurtemberg, pour la plupart conservées au Musée de Stuttgart ; suit un exposé raisonné des rites funéraires, du mobilier, des modalités de l'occupation. A remarquer plus spécialement de petites enceintes rectangulaires de 50 à 100 mètres de côté qui pourraient être les ruines, non de fortins, mais de fermes. Ces découvertes, une fois reportées sur la carte, nous font assister aux mouvements des populations : entre 500 et 400 av. J.-C. on observe une descente des populations vers la moyenne vallée du Neckar ; sur les plateaux de l'Alb souabe sont installées des groupes d'éleveurs. Vers la seconde moitié du IIIe siècle, les tombes plates des agriculteurs de la plaine gagnent les plateaux ; puis c'est un dépeuplement général et l'occupation ne reprendra son intensité qu'à l'époque romaine. Mais quelles sont ces populations ? L'archéologie est d'accord avec la linguistique pour y reconnaître des Celtes, au moins dès La Tène A, et, sans doute, depuis l'époque de Hallstatt.

Serrant le problème encore de plus près, l'auteur rattache les données de l'archéologie à celle de l'histoire et les changements observés entre La Tène A et La Tène B lui semblent concorder avec les expéditions de Bellovèse et de Ligovèse, à travers le pays de Bade et le Wurtemberg, jusqu'au Danube. Le dépeuplement de La Tène III serait le fait des incursions germaniques. Ce sont là des conclusions à retenir.

R. L.

Geoffrey C. Brooke, *The Philippus in the West and the Belgic invasions of Britain.* Extrait de *Numismatic Chronicle,* 3e sér., vol. XIII, 1933. — La numismatique apporte de précieux renseignements à l'histoire des invasions belges en Grande-Bretagne. Un premier fait est bien mis en lumière : les plus anciennes imitations des statères de Philippe par les Gaulois ne datent pas du IVe siècle, mais bien de la seconde moitié du IIe avant J.-C., alors que ce monnayage est devenu courant à Rome, après Pydna. Ces monnaies n'ont pu arriver dans le Nord de la Gaule avant les dernières années du siècle, et en Grande-Bretagne, leur distribution concorde étrangement avec celle des urnes

à support qui caractérisent les premières incursions des Belges dans le premier quart du Ier siècle. Aux pièces du monnayage bellovaque, succèdent rapidement des exemplaires imités des monnaies frappées par les Atrébates (pl. XI, 10-11). La répartition des différents types monétaires corrobore donc ce que l'archéologie avait entrevu de la marche des invasions belges. Mais ce n'est pas tout, elle renseigne encore sur les groupements dynastiques ou commerciaux que les découvertes récentes ne laissent encore qu'entrevoir. R. L.

Åke Akerström, *Studien über die etruskischen Gräber unter besonderer Berücksichtigung der Entwicklung des Kammergrabes. Acta Instituti romani regni Sueciae*, fasc. III. Lund, C. W. K. Gleerup, 1934; in-8° de 210 p., avec 18 pl. et 25 fig. — Cette étude d'ensemble de la tombe étrusque est envisagée du point de vue de l'évolution de la chambre funéraire. Dans ces transformations, les matériaux locaux ont joué un rôle important et les différences profondes observées dans les modes de construction, au Nord de la Taglia (sédiments maritimes) et dans l'Étrurie méridionale (tuf volcanique) n'ont pas d'autre raison. Cette importante remarque n'est pas le seul bénéfice que le lecteur retire de cet ouvrage. Signalons la nouvelle interprétation des plaques en *nenfro* du Musée de Tarquinia, qui auraient appartenu au décor des plafonds des fosses primitives ou des chambres funéraires.

L'évolution de la tombe ainsi envisagée a conduit l'auteur à proposer, parallèlement aux transformations architecturales et décoratives, un tableau de l'évolution de la civilisation étrusque. Entièrement villanovienne jusque vers les années 750 avant notre ère, celle-ci reçoit dans la seconde moitié du VIIIe siècle les influences italiques, fosse à inhumation et importations orientales. Le VIIe siècle marque l'apogée de l'art orientalisant, et cet épanouissement ne peut s'expliquer que par l'arrivée de nouveaux groupes, dont on discute encore les dates. A partir du siècle suivant, l'influence grecque domine, mais cela ne veut pas dire, comme le soutient M. Akerström, qu'elle disparaisse entièrement. Le vieux fonds étrusque survit aux acquisitions nouvelles, et c'est cet art étrusque orientalisant qui influencera l'art des bronzers ibériques du second âge du Fer. R. L.

Albert Grenier, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine de Joseph Déchelette*. T. VI, *Archéologie gallo-romaine*, 2e partie, l'*Archéologie du sol : les routes, navigation, occupation du sol.* Paris, A. Picard, 1934 ; 2 vol. in-8° de 1.025 p. avec 5 pl. et 368 fig. — De pareils volumes dépassent les cadres du *Manuel*, dans lesquels on croit devoir modestement les inscrire. Il est difficile, dans un simple compte-rendu de faire connaître tout ce qu'il y a de nouveau dans ce millier de pages. C'est tout autre chose qu'une mise au point, qu'un répertoire avec commentaires qu'offre Albert Grenier aux archéologues. De même que Joseph Déchelette avait écrit l'histoire de l'occupation du sol gaulois avant la conquête romaine, A. Grenier retrace les modalités de l'aménagement du territoire aux premiers siècles de notre ère :

voies de communications, routes navigables, stations terrestres et maritimes, *oppida*, villes, bourgades, villages, types d'habitations, villas et fermes, établissements industriels.

Certaines parties apportent des révélations nouvelles. De la masse des documents relatifs à la navigation et aux ports, inscriptions, amphores, plombs de douane ou de marchands, il apparaît que la Gaule connut alors un mouvement commercial intense, dont on ne soupçonnait guère l'importance. Les chapitres sur la maison ne sont pas moins nouveaux. A. Grenier a bien mis en lumière la persistance du caractère celtique, malgré les apports du monde classique. A signaler (p. 923) l'excellent conseil donné aux fouilleurs : il ne suffit pas de mettre au jour les substructions de la villa, mais il importe tout autant de reconnaître autour de la villa le domaine qui en dépendait. Cette histoire du domaine rural est parmi les pages les mieux venues de ce livre excellent. Le *fundus* gallo-romain est probablement, aux anciens domaines gaulois, comme la villa carolingienne est au *fundus* (p. 941). Cette pérennité du domaine est une des caractéristiques de notre civilisation. Toute la partie qui traite de l'occupation du sol tend enfin à prouver qu'à travers les siècles les grandes lignes du paysage français n'ont pas profondément changé : civilisation surtout agricole, pays de petite industrie, sur laquelle vont se greffer, pour les mines et les carrières, la grande exploitation romaine. Mais, à coté des grands ateliers céramiques, persistera le petit métier des potiers et des coroplastes gallo-romains, et ce sont ces petits métiers qui seuls survivront à la tourmente des invasions.

Ce souci constant de faire œuvre d'historien n'est pas le moindre attrait de ces nouveaux volumes. Il leur assurera une place de choix parmi les livres auxquels on revient toujours. R. L.

Louis C. West, *Roman Gaul, the objects of trade.* Oxford, Blackwell, 1935 ; in-8° de 191 p. — Répertoire et statistique des documents que nous possédons sur la vie économique du monde gallo-romain, le nouveau volume de M. West est appelé à rendre d'utiles services. Mais le lecteur ne devra pas oublier que la documentation, si consciencieuse qu'elle apparaisse, n'est que de seconde main. Pourquoi l'auteur a-t-il cru laisser de coté les deux Germanies et nous donner ainsi un aspect tronqué de l'économie gallo-romaine ? R. L.

Roger Dion, *Le Val de Loire. Étude de géographie régionale.* Tours, Arrault et Cie, 1934 ; in-4° de 752 p. avec LXI pl. et 78 fig. — Le travail archéologique est appelé à retirer les plus grands avantages d'une collaboration étroite avec les autres disciplines. Une étude de géographie régionale, comme celle que M. R. Dion vient de consacrer au Val de Loire, intéresse au premier chef tous ceux que préoccupe la recherche des conditions dans lesquelles s'est développée l'occupation du sol français. Toute une page de cette histoire est inscrite dans cette *levée*, qui sur 500 kilomètres borde la Loire dans la traversée du Bassin parisien et du Massif Armoricain. La fréquence des paysages

urbains laisse une impression générale de richesse, et la facilité des communications par voie de terre entre son cours supérieur et les vallées du Rhône et de la Saône a, dès l'antiquité la plus lointaine, assuré à ce pays une place prééminente. Voie d'eau admirable qui, dès l'époque gauloise draine le trafic des pays méditerranéens avec l'île de Bretagne. Aux temps de l'Empire, la réunion, sous un même patron, des Nautes de la Loire et de la Saône rappelle un trafic qui s'étend sur de longues distances.

Au point de vue de l'occupation humaine dans le Val de Loire, on observe, pendant le Néolithique et l'âge du Bronze un peuplement sporadique, alors que sur les versants et les terrasses alluviales apparaissent, plus nombreuses, stations et cachettes. Même remarque pour l'époque gallo-romaine au long des voies romaines. Peuplement, à la fois rural et urbain, qui s'adapte parfaitement à la topographie de la plaine alluviale. Dans la recherche du site, l'habitat rural, s'il s'est installé sur des monticules insubmersibles, a évité les parties hautes, domaine des sables arides et maigres (La Queuvre, Flory). Il apparaît comme très probable que le relèvement moyen des grandes crues a, depuis l'antiquité, réduit l'étendue des zones d'habitat. Les villas sont en général petites, dispersées dans la campagne, et cet aspect du paysage antique s'est conservé dans le haut Val d'Orléans, entre Guilly et Férolles. La réunion en villages est la conséquence d'une contrainte imposée à l'agriculture par les nécessités étrangères (défense en particulier).

Dans l'antiquité, la vie rurale se cantonne sur les tertres naturels et la formation des tertres d'habitation à l'intérieur du Val correspond à un stade relativement tardif de l'occupation du sol. La nécessité de protéger les ports et les ouvrages d'art, tels que les ponts, a amené de très bonne heure les riverains du fleuve à établir des tertres de rive. A Saint-Thibaut près Sancerre et à Saint-Père près Sully, la topographie antique conservée montre un de ces travaux. Autres travaux, antérieurs aux *levées*, les terre-pleins. C'est sur un emplacement de ce genre qui s'est fixé le « Port » de Saint-Benoît-sur-Loire, héritier probable du port antique de la villa *Floriacus*.

Les buttes insubmersibles de la région orléanaise et des Varenne tourangelles ont joué un rôle très important dans la formation des cités de la Loire (butte de Saint-Martin-de-Tours).

Quant à la circulation, le rôle des monticules insubmersibles n'a pas été moindre. Les lignes maîtresses des chemins les plus anciens du Val de Loire sont des pistes longitudinales, appuyées aux monticules insubmersibles et reliées par les « ports », c'est-à-dire des points de traversée par bateau ou des gués, aux grandes voies générales établies sur les bords de la vallée. Le réseau routier a donné naissance à des villes lorsque le carrefour se place au voisinage des buttes insubmersibles (Bonnée, Tours).

Transformation d'un vaste paysage par la volonté de l'homme : telle apparaît, dès l'antiquité, la physionomie du Val de Loire. Dans cet effort constant, les levées qui apparaissent dès l'époque mérovingienne, ont joué un rôle prépondérant que M. Dion a fort bien

mis en lumière. De ce livre, nous n'avons cherché à exposer que ce qui regarde l'antiquité, dans l'intention d'attirer l'attention sur les enseignements nouveaux qu'apporte une pareille enquête. R. L.

Jules Vannérus, *Trois villes d'origine romaine dans l'ancien Pays de Luxembourg-Chimay : Arlon, Bitburg et Yvois.* Extrait du *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique,* 5e s., t. XXI, 1935, p. 150-157, 226-256. — En Luxembourg, le tracé de la voie romaine de Metz à Trèves et à Cologne était jalonné par une suite de gîtes d'étapes dont ceux de Garche, de Dalheim, d'Anven et de Moyen ont disparu. Il en est autrement pour les stations d'Arlon, de Bitburg et d'Yvois, localités d'origine gauloise placées en des sites particulièrement favorables, si bien qu'après les invasions, à l'abri des forteresses élevées à la hâte, la vie continua dans ces agglomérations. C'est l'histoire et les vicissitudes de ces villes dont M. J. Vannérus retrace les péripéties. Arlon est, à l'époque romaine, une petite cité qui déborde la grande route assez largement vers le midi ; Bitburg montre une bourgade à double vie, à côté d'un *vicus* de route, résidence des marchands et des petits artisans, des établissements agricoles s'éparpillent dans la campagne. De même que dans les deux premières stations, une partie seulement du bourg d'Yvois a été englobée dans le *castrum* qui barrait le voie romaine. On ignore presque tout de cette petite cité à l'époque romaine. Ce n'est qu'à partir du haut Moyen-âge qu'un certain commerce a pu s'y développer à nouveau, et on y frappa monnaie. Dans les trois villes, le comte s'est installé dans la forteresse, alors que l'église paroissiale primitive s'érige au dehors de l'enceinte ; puis chacune d'elles devint le chef-lieu d'un doyenné trévirois. Un curieux souvenir de l'origine d'Arlon apparaît dans l'exiguité de son territoire communal, rappel du temps où *Arelaunum* n'était qu'une forteresse. R. L.

Heinz Kähler, *Die rheinischen Pfeilergrabmäler.* Extrait de *Bonner Jahrbücher,* 139, 1934, p. 145-172 et pl. IX. — M. Kähler a eu le mérite de reprendre la question des tombeaux-piliers de la région rhénane. On sait que Drexel considérait cette forme de monument comme autochthone et en faisait la dernière étape d'une évolution structurale de la pierre tombale, en passant par le tombeau à niche.

Se basant uniquement sur la structure, M. Kähler montre que cette transformation n'est pas sensible dans la région rhénane, et qu'il est même possible d'en admettre, dans certains cas, une inverse.

De plus, les autres types de monuments funéraires (tumulus, temple, autel, tour tombale) ont été empruntés aux pays méditerranéens avec lesquels, au moins à l'origine, les Rhénans ont eu des rapports suivis : n'en aurait-il pas été de même pour les tombeaux-piliers, qui se dressaient depuis longtemps déjà dans d'autres parties de l'Empire ? D'ailleurs cette forme architecturale est largement représentée dans la France du Sud, l'Italie et l'Afrique du Nord, où on peut suivre une double évolution de l'*hérôon* vers le pilier par l'aplatissement de

l'édifice, et du pilier vers l'*héröon* par élargissement et orientation, amenant la prédominance d'une des faces : or, il n'est pas possible, dans les pays rhénans, d'en saisir les étapes : d'où M. Kähler conclut que le tombeau-pilier, venu des pays du Sud, n'a pas changé de caractère.

Les monuments découverts en 1885, à Trion, faubourg de Lyon, et qui datent au plus tard du début de la période impériale, pourraient-ils servir de chaînon intermédiaire entre les formes méditerranéennes (Mausolée des Jules de Saint-Rémy de Provence) et celles de la région belgo-germanique (Cologne) ? M. Kähler déplore que l'étude n'en ait pas été faite[1] ; aussi bien propose-t-il pour deux d'entre eux une reconstitution très intéressante. Le tombeau de Julius Severianus, dont on ne possède que le socle cubique, transporté place des Choulans, et dont tous les éléments architectoniques ont disparu, aurait été pourvu d'un baldaquin. Il faut noter toutefois que ce monument, mitoyen d'un côté à un tombeau anonyme, aurait eu, de l'autre, son baldaquin aveuglé par le socle du tombeau de Q. Valerianus qui le surplombe ; d'autre part, le système de canalisation, dont parle M. Kähler, et qui, de toute évidence, date de l'époque de la construction, paraît rendre difficile l'établissement en ce point d'une colonne ou d'un pilier d'angle.

Quant à la reconstitution proposée pour le premier étage du tombeau de Salonius (vestibule et quatre piliers de façade entre lesquels auraient été placées des statues togées), Allmer, qui avait vu tous ces monuments en place au moment de la découverte et qui a laissé sur eux une série d'études, modèles de prudence et de précision, surmontait la base de « *deux pilastres ou colonnes d'angle de la façade d'un petit temple ouvert* [temple *in antis* ou bien prostyle à quatre colonnes ou encore édicule à deux colonnes de façade] ; *la statue togée* [qu'on a retrouvée sur place] *étant placée sur un socle au milieu de la cella ouverte* ».

En élargissant le cadre de ses recherches, M. Kähler nous apporte une intéressante classification des monuments funéraires rhénans et un essai d'évolution du tombeau-pilier dans la région méditerranéenne ; toute la bibliographie qui accompagne son travail est appelée à rendre de grands services. Sans dissimuler combien est encore délicate et prématurée une étude d'ensemble de ce sujet, il semble

---

1. Allmer, dès 1885, à propos du transfert des monuments sur la place des Choulans, écrivait : « Il importe que ceux qui viendront après nous ne soient pas en droit de nous faire le reproche d'avoir eu en nos mains une occasion, qui probablement ne se représentera jamais, et de n'avoir pas su ou voulu en tirer parti. » (Allmer, *Découvertes de monuments funéraires et d'objets antiques au quartier de Trion :* Rapport lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon dans la séance publique du 29 mai 1885. Mém. de la classe des lettres, vol. XXIII. Voir aussi Allmer et Dissard, *Trion, antiquités découvertes en* 1885, 1886 *et antérieurement, au quartier de Lyon dit Trion.* Mém. de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, classe des lettres, vol. XXV, 1re et 2e parties). Ces diverses études, dont M. Kähler ne fait pas mention dans sa bibliographie, contiennent, avec de nombreuses figures et des plans, un inventaire descriptif très complet des fragments architecturaux et des objets recueillis au cours des fouilles.

qu'on puisse dire que l'auteur aurait pu faire plus largement état des monuments de l'Asie Mineure et de la Syrie, pour lesquels l'article de M. F. Cumont sur les mausolées de Commagène aurait fourni une utile documentation. N'a-t-on pas dit que, des tombeaux-piliers de Lycie pouvaient dériver à la fois, et le simple pilier carré [cf. stèles gréco-celtiques de Saint-Rémy de Provence] et les monuments élevés sur degrés de l'époque hellénistique ? Il convient de ne pas oublier combien l'immigration syrienne a été importante dans la vallée du Rhône, la France de l'Est et la région rhénane. Gabrielle Fabre.

Siegfried Lœschcke, *Denkmäler vom Weinbau aus der Zeit der Römerherrschaft an Mosel, Saar und Ruwer.* Trèves, Musée allemand du vin, s. d. ; in-4° de 60 p. avec 15 pl. et 33 fig. — Créé en 1927, le Musée allemand du vin, à Trèves, offre une importante section romaine, dont M. S. Lœschcke a dressé le catalogue raisonné. C'est plus qu'un réertoire qu'il met à notre disposition et les historiens trouveront dans ces pages une véritable monographie d'histoire économique où sont réunis tous les documents relatifs à la culture de la vigne, la fabrication du vin, la cave et le magasinage, les transports par terre et par eau, la vente en gros et en détail. Ce commerce a donné naissance à une céramique vinaire, caractérisée par un décor à la barbotine rehaussé d'inscriptions, sans doute sortie des officines de Cologne, mais dont le centre de dispersion est à Trèves. Fait à noter, ce commerce des récipients est aux mains des négociants en vin (C. J. L., XIII, 2033). Dans les pages qui traitent des dieux de la vigne sur la Moselle, un rôle important est attribué à la très ancienne divinité gauloise, Sucellus. C'est là un des nombreux aspects du dieu.

La culture de la vigne, en Gaule, était connue avant l'arrivée des Romains, et la tonnellerie gauloise était célèbre. Dès le Ier siècle de notre ère, les auteurs signalent des importations de vin en Rhénanie. Les documents archéologiques montrent que la culture de la vigne, dans l'Est de la Gaule, a été particulièrement florissante aux IIe et IIIe siècles de notre ère, époque à laquelle les vins de la Moselle étaient réputés à travers le monde romain. R. L.

Rudolf Laur-Belart, *Vindonissa, Lager und Vicus.* Römisch-germanische Kommission des deutschen archäologischen Instituts zu Frankfurt a. M. Römich-germanische Forschungen, herausgegeben von G. Bersu und H. Zeiss, Band 10. Berlin-Leipzig, de Gruyter, 1935, in-4° de 106 p. avec 39 pl., 1 plan et 8 fig. — Entreprises en 1897, par la société *Pro Vindonissa*, les fouilles du camp légionnaire de Windisch, au confluent de la Reuss et de l'Aare, ont pris un singulier développement depuis la guerre et le livre que leur consacre leur directeur, M. R. Laur-Belart, est une mise au net des découvertes faites jusqu'à ce jour : histoire de la forteresse, description des remparts, des bâtiments qu'ils enferment, des constructions extérieures. Les descriptions, sobres et précises sont accompagnées de plans et de planches nombreuses, comme M. Bersu a coutume d'exiger pour les publications qu'il dirige.

Pour M. Laur-Belart, les origines de Vindonissa remontent à la défaite de Varus. Son histoire est fonction de sa situation topographique et c'est la raison qui amènera son abandon à la fin du Ier siècle, après la conquête des *Campi Decumani*. Dès lors, jusqu'aux invasions, ce n'est plus qu'une bourgade. Les invasions amènent la restauration de l'enceinte et, au IVe siècle, un fortin s'élève sur l'Altenburg, à l'Ouest du camp romain. L'importance de la position explique l'établissement d'un oppidum celtique, dont le fossé, comblé au temps de Tibère, fut recouvert par les casernements.

Les fouilles ont permis de suivre les transformations du camp. A l'origine, la défense est assurée par un vallum de terre, les casernes sont en bois. De même qu'à Vetera (Kauten), le rempart et les constructions en pierre n'apparaissent qu'à la fin du règne de Claude. L'entrée principale est à l'Ouest par une porte en demi-lune, flanquée de deux tours. Mais rien ne prouve que cette porte soit contemporaine de Claude, les documents épigraphiques sur lesquels on se base provenant de matériaux de remploi. De cette porte, il ne subsiste que le plan, et il me semble difficile d'admettre sa construction par les habitants de la bourgade au IIe siècle, comme le propose M. Laur-Belart.

Je serais plus séduit par une autre hypothèse qui tend à reconnaître dans le *forum* situé entre le camp et l'amphithéâtre, les ruines du *Forum Tiberii* de Plotémée, encore non identifié. Forum et marché, sous la protection des légions, auraient précédé la ville elle-mêmes.

Signalons encore le grand dépotoir du camp dont la chronologie provisoire a pu être établie, les établissements industriels, four à chaux, briqueteries des XXIe et XIe légions, les cimetières, les routes partant du camp. R. L.

Valentin Kuzsinszky, *Aquincum. Ausgrabungen und Funde.* Herausgegeben von der Hauptstadt Budapest, 1934 ; pl. in-4° de 234 p. avec 150 fig. et 2 plans. — La nouvelle édition du guide aux ruines et au musée d'*Aquincum* est présentée avec beaucoup de soin et bien illustrée. Elle donne un excellent résumé de l'histoire de la ville et, dans la partie consacrée au musée, un certain nombre d'objets nouvellement découverts sont reproduits et étudiés. Le plus curieux (p. 113, fig. 56) est l'orgue romain, du IIIe siècle, auquel M. Nagy Lajos a consacré une importante monographie (*Die Orgel von Aquincum*, Budapest, 1934). Il a été recueilli, en 1932, dans les ruines du *Collegium centenariorum*, détruit par un incendie antérieurement à 228 ap. J.-C. : date à laquelle l'instrument avait été donné au collège par C. Julius Victorinus, décurion (cf. *Ann. épigr.*, 1934, n° 118). L'orgue hydraulique d'*Aquincum* est conforme aux descriptions donnéds par les anciens et possède déjà tous les organes principaux de ces instruments de musique : chambre à air et sommiers, montage et série des jeux de tuyaux, mécanisme des touches du clavier et registre commandant l'arrivée de l'air. A signaler également (p. 127 et suiv.), les pages qui traitent de la grande fabrique de poteries, située à l'Ouest du Mithraeum et de l'abondant matériel céramique qu'elle a donné (*Rev. arch.*, 1934, II, p. 225-226). R. L.

Aarpád Dobo, *Inscriptiones ad res pannonicas pertinentes extra provinciae fines repertae. — Inscriptiones tegularum pannonicarum collegit* **Johannes Szilágyi.** Dissertationes Pannonicae ex Instituto numismatico et archaeologico Universitatis a Petro Pázmány nominatae Budapestinensis provenientes. Series 1, fasc., 1 ; series 2, nº 1. Budapest, Impr. de l'Université et Sárkány Druckerei, 1932 et 1933 ; 2 in-8º de 27 p. et de 110 p. avec 32 pl. — Sous la direction de M. Andreas Alföldi, l'Université de Budapest a entrepris la publication de documents relatifs à l'histoire ancienne de la Pannonie. C'est là œuvre très utile, mais on souhaiterait que ces études fussent accompagnées d'un résumé en allemand, la langue hongroise étant trop peu connue des historiens et des archéologues.

Le premier fascicule traite des Pannoniens dans l'armée romaine, dans l'administration et des formations de l'*exercitus pannonicus ;* le second des marques apposées sur les tuiles. R. L.

Publications du service des antiquités du Maroc, sous la direction de **M. Louis Chatelain.** Fasc. 1, Paris, P. Geuthner, 1935 ; in-8º de 89 p. avec pl. et fig. — Après les *Notes et documents,* publiés par la direction des Antiquités et Arts de la Tunisie, le service des Antiquités du Maroc édite à son tour le premier fascicule d'un recueil de mémoires et de documents sur les principaux résultats obtenus par ses recherches et ses fouilles. Après avoir décrit et commenté les *Mosaïques de Volubilis,* mises au jour dans les maisons d'Orphée et du Chien, L. Chatelain donne un très utile *Inventaire des mosaïques du Maroc.* R. Thouvenot décrit *Les Thermes dits de Gallien à Volubilis* (il n'eût pas été inutile de rappeler, à propos de cet édifice, que le règne de cet empereur se marque en Afrique par de grands travaux de construction et de restauration et que *Thugga* possède également des *Thermae Licinianæ* restaurés par ce prince : *Bull. arch. du Comité,* 1925, p. XXVIII-XL) ; le même savant commente la *Tablette de bronze découverte à Banasa,* fragment de diplôme militaire des années 123 ou 124. *A propos d'une plaquette militaire trouvée à Thamusida,* A. Ruhlmann dresse l'inventaire de ces décorations qui furent longtemps en usage dans le monde romain. Quant à la *Pierre gravée et au tumulus du Djebel siroua,* le même auteur conclut à l'attribution de ces monuments à la période historique. R. L.

Bilderatlas zur Religionsgeschichte herausgegeben von Dr Hans Haass. 17 Lieferung. **Wolfgang Krause,** *Religion der Kelten unter Berücksichtigung der vorkeltischen Bewohner Westeuropas.* Leipsig, A. Deitsche Verlagsbuchandlung D. Werner Schull, 1933 ; in-4º de 13 p. avec 25 pl. — On se demande pourquoi l'auteur a essayé de rattacher la religion celtique au culte des morts mégalithiques. Il eût été, certes, préférable de donner une iconographie autrement complète des monuments figurés se rattachant aux cultes celtiques. Le *Recueil* d'Espérandieu fournissait une documentation abondante, que l'auteur a négligée. Les études sur les *fana,* publiées en France, en Grande-Bretagne et en

Allemagne, ont été également ignorées, et l'on s'étonne qu'aucune reproduction n'ait été donnée de la cité sainte de Trèves. Il est vrai que les travaux de M. Lœschcke à ce sujet ne sont même pas cités dans la bibliographie. Quant au texte, il ne vaut pas mieux que le répertoire iconographique. R. L.

J. Toutain, *Nouvelles études de mythologie et d'histoire des religions antiques.* Paris, Jouve, 1934 ; in-16, de 295 p. — Le présent volume fait suite à celui publié en 1909. Mais pourquoi n'est-il qu'une réédition, sans modifications d'aucune sorte, d'études déjà anciennes ? La bibliographie aurait pu être mise à jour et c'eût été là un utile service. Il faut rendre hommage aux conseils de prudence ici donnés, aux réserves que l'on peut opposer à une exégèse qui parfois peut être mal assurée. Mais il se dégage de quelques-unes de ces études un esprit de conservatisme, quant à la méthode, souvent outrancier. Il semblerait qu'il y ait un abîme entre nous et les croyances primitives de l'Homme, et qu'il soit presque injurieux de tenter des rapprochements entre les civilisations du vieux monde et celles des primitifs actuels. Pour ma part, je me rallie entièrement aux thèses de H. Hubert et de M. Mauss sur le sacrifice, et j'avoue n'avoir pas été convaincu par les critiques de M. Toutain. R. L.

René Pfister, *Textiles de Palmyre,* découverts par le service des antiquités du Haut-Commissariat de la République française dans la nécropole de Palmyre. Paris, Éditions d'Art et d'Histoire, 1934 ; in-4° de 76 p. avec 14 pl. — La rareté des textiles qu'on peut attribuer à la fin du Ier siècle de notre ère rend encore plus intéressante la découverte de tissus attribuables aux années 83 et 103 après J.-C. dans les tombes, dites de Jamblique et d'Elahbel, à Palmyre. Ce n'étaient pas des étoffes fabriquées spécialement pour un usage funéraires, mais des toiles de lin, souvent décorées de bandes de laine teintes en pourpre sur la côte de Syrie. Les mêmes tombes ont donné des tissus de soie qui, pour la première fois, révèlent l'existence d'un commerce entre la Chine des Han et la Syrie : commerce qui ne consistait pas seulement en étoffes brodées, mais aussi en soie brute teinte en pourpre dans le pays. M. Pfister a, en effet, observé que dans le tissage syrien, la chaîne est toujours tordue à droite. R. L.

Alfons M. Schneider, *Die Brotvermehrungskirche von Et-ṭâbga am Genesarethsee und ihre Mosaiken.* Collectanea Hierosolymitana, IV Band. Paderborn. F. Schöningh, 1934 ; in-8° de 82 p., avec 33 pl., 6 pl. et 18 fig. — La basilique de la multiplication des pains, sur les bords du lac de Gennesareth, a été explorée par les soins de l'Orientalisches Institut des Görresgesellschaft de Jérusalem. C'est une église à plan crucial, flanquée de sacristies au chevet et précédée d'un atrium. La construction de l'édifice remonte au milieu ou à la seconde moitié du IVe siècle de notre ère. A la fin du Ve siècle ou au début du IVe, les pavements et les murs du transept subirent d'importantes restau-

rations, consécutives à un tremblement de terre. Le monument fut détruit au cours des troubles du VII^e siècle.

Le sol était revêtu de mosaïques, les unes à décor géométrique dans la nef et les bas-côtés, les autres ornées de représentations d'oiseaux où dominent les échassiers et les palmipèdes, au milieu de plantes aquatiques et de fabriques, dans le presbyterium et le transept.

R. L.

Mededeelingen *van nederlandsch historisch Institut te Rome*, T. V. s' Gravenhage, 1935 ; in-8° de LVI-96 p. avec 18 pl. — H. M. R. Léopold, *Les raisons géographiques et économiques de l'origine de Rome confirmées par les résultats des recherches archéologiques* (p. 1-21) : Rome serait une ville de gué, et le gué du Forum serait à chercher aux environs de l'*Acqua acetosa*. Les relais devraient être fixés, celui du Nord au village découvert sur la colline de Sant'Agata, celui du Sud au centre du Palatin. — G. Van Hoorn, *Statuettes de Jupiter à Utrecht* (p. 23-30) : figurines du Jupiter gaulois tenant le foudre et l'*olla*. — Les autres articles traitent de l'identification des deux Geert Groote d'Utrecht, du peintre M. de Cock et de son élève Hans Dooven Keynoogh, de l'histoire de la *Turris campanaria Sancti Petri*, à Rome. G. J. Hoogewerff publie des documents de 1587 et 1592, relatifs à Francesco da Castello, peintre de Bruxelles. J. R.

In memoria **lui Vasile Parvan.** Bucarest, 1934 ; in-8° de 326 p. — On ne saurait trop déplorer l'absence de résumés dans une langue plus accessible que le roumain. Si les auteurs slaves ou roumains veulent être lus et discutés, il leur faut songer aux nombreux lecteurs qui n'ont pu se familiariser avec leurs langues nationales. C'est ainsi que dans les Mélanges dédiés à la mémoire du grand archéologue que fut Vasile Parvan, seulement douze mémoires sont rédigés en français, cinq en italien, et un en anglais. Comme, dans les volumes de ce genre, l'extrême variété des sujets traités rend très difficile une analyse, on se contentera de signaler les travaux de M^me H. Dumitrescu sur la céramique de l'âge du Bronze, découverte à Horodistea, de M. J. Carcopino sur une épitaphe thrace (*BCH.*, 1930, p. 376) qu'il date de 170, de M. Florescu sur un texte épigraphique mentionnant l'existence des *equites scutarii* à Sacidata et à Capidava. R. L.

Mélanges Bidez. *Université libre de Bruxelles. Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales.* T. II. Bruxelles, 1934, in-8° de 1066 p. avec 9 pl. — Encore un volume de Mélanges ! Combien d'articles remarquables sont enterrés dans ce millier de pages et comment les y retrouver ? Il n'est pas moins difficile de faire le compte rendu de ces « monstres » — la place manque —, et le choix des mémoires signalés risque d'être arbitraire. La Grèce, comme il se doit, tient la plus large place dans ces mélanges : G. Colle, *Le divin Platon ;* A. Dain, *Les manuscrits des traités tactiques d'Arrien ;* E. des Places, *Style parlé et style oral chez les écrivains grecs ;* P. Mazon publie *De nouveaux*

fragments de Cratinos (Ploutoi) ; A. Severyns, *Proclos et la chanson de table*. Parmi les articles relatifs à la papyrologie, on signalera : P. Collart, *Demande d'assignation à la session du préfet adressée au stratège* ; Seymour de Ricci, *Un papyrus chrétien épistolaire de l'ancienne collection d'Offord* ; A. Vogliano réédite le papyrus 176 d'Herculanum, *Au jardin d'Épicure*. A l'histoire et à l'archéologie grecque se rapportent les articles de L. Robert, P. Roussel et A. Wilhem, sur des inscriptions ; de Ch. Blinkenberg sur *Apollon Hyperdexios dans le fronton Ouest d'Olympia* ; E. Cavaignac, *L'Apparition des Ioniens*, P. Thomas, *La Papauté de Julien l'Apostat* ; F. Vercanteren montre que les textes des auteurs contemporains des invasions germaniques ne sont que de la rhétorique. J. Carcopino et A Doleias ont traité de la naissance de Jules César et de la donation d'Antoine à Cléopâtre en 34 av. J.-C. On trouvera encore dans ces mélanges des travaux relatifs à la littérature byzantine, à l'histoire des religions (E. Pottier, *La vieillesse des dieux grecs*), à l'influence de l'Orient dans la civilisation hellène et moderne (W. Wollgraff). R. L.

Paul Deschamps, *Les Châteaux des Croisés en Terre sainte. I. Le Crac des Chevaliers. Étude historique et archéologique précédée d'une introduction générale sur la Syrie franque.* — Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie, t. XIX, Paris, Paul Geuthner, 1934, in-4° de XXXII-327 p. avec 2 cartes et 57 fig. ; 1 album de 120 pl., 1 carte en couleurs et 6 plans en couleurs. — Dans plusieurs importants articles de la *Gazette des Beaux-Arts*, de la *Revue Historique*, de *Syria*, et dans un appendice ajouté à la 2e édition du *Manuel d'Archéologie francaise* de Camille Enlart, M. Paul Deschamps a déjà attiré l'attention sur l'architecture militaire des Croisés en Terre Sainte. En février 1927, comme s'il eût pressenti sa fin prochaine, Enlart avait confié à son fidèle collaborateur au Musée de Sculpture Comparée la tâche de poursuivre une œuvre à laquelle ses forces ne suffisaient plus, en étudiant, après les monuments religieux laissés par les Francs dans le royaume de Jérusalem, les fortifications et les châteaux qu'ils y avaient élevés pour le défendre contre les Musulmans au XIIe et au XIIIe siècles. Bientôt après la mort soudaine d'Enlart, M. Deschamps recevait, à l'instigation de M. Dussaud, une mission officielle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et du Ministère de l'Instruction Publique, et il partit en Syrie, où il séjourna une première fois jusqu'en mars 1928, puis une deuxième au printemps de 1929.

Il campa d'abord au Crac des Chevaliers, travaillant là dans des conditions aussi dures que défavorables avec M. François Anus, architecte attaché à la mission, et avec M. le Capitaine (aujourd'hui Commandant) d'Artillerie Frédéric Lamblin. La collaboration d'un détachement de soldats alaouites permit au bout de quelque temps de déblayer en partie la forteresse où cinquante mille tonnes de fumier avaient été accumulées par des générations d'habitants indigènes dans la seule enceinte extérieure ; cependant que la mission faisait en outre une première visite aux châteaux de Margat, de Saône et de Chastel

Rouge. En 1929, les travaux de déblaiement du Crac des Chevaliers furent poursuivis en même temps que l'étude détaillée du monument, et M. Deschamps parcourut avec M. Anus la Syrie, la Palestine et la Transjordanie pour y visiter de nombreux châteaux francs dont les plans furent alors relevés et d'où les explorateurs revinrent avec une abondante récolte de photographies.

Ce sont les résultats de ces travaux méthodiques et souvent pénibles que M. Deschamps se propose d'exposer dans une magnifique publication dont la première partie vient de paraître. Le premier volume de texte, préfacé par M. Dussaud et accompagné d'un album de planches et de plans en couleurs, contient, après une introduction générale sur la Syrie franque, une étude historique et archéologique du Crac des Chevaliers. Le tome II « décrira d'autres prodigieuses constructions comme l'immense Saône, le fier Margat, le redoutable Kérak de Moab sans compter Soubeibé, près des sources du Jourdain, Beaufort perché comme un nid d'aigle, d'autres encore ».

L'introduction générale est éclairée par deux cartes de la Syrie franque, l'une en noir, au début du texte, montrant l'étendue des États latins de Terre Sainte au moment de leur plus grande extension avant la perte d'Édesse en 1144, et en y ajoutant Ascalon et Chypre occupées ensuite, l'autre en couleurs, dans l'album, dressée avec la collaboration de Mlle Catherine Delebecque, et donnant avec le relief du sol tout le détail des positions stratégiques des Francs et des Arabes. Illustrée en outre de plusieurs plans dans le texte et, dans l'album, de nombreuses photographies, dont quelques-unes, aériennes, du 39e Régiment d'Aviation, cette première partie de l'ouvrage de M. Deschamps est particulièrement importante et neuve. Après un bref résumé de l'histoire de la conquête et de la colonisation latines en Terre Sainte, on y trouve une géographie des États francs au XIIe et au XIIIe siècles et un exposé d'ensemble du système défensif des Croisés ; ils viennent s'ajouter à la *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* de M. Dussaud.

Sur l'emplacement, souvent, d'anciennes forteresses byzantines ou syriennes qu'ils utilisèrent, et dont l'architecture servit d'abord de modèles à leur génie inventif, les Francs établirent dans l'intérieur du pays de grandes citadelles pour défendre les points de passage par où pouvaient débouché de l'Est les attaques musulmanes. Puis venait un réseau d'ouvrages secondaires très variés, qui comprenait des châteaux plus ou moins importants, des postes de liaison, des grottes et des ponts fortifiés, des tours de guet. Et en dernière ligne les grandes villes et les ports de la côte étaient défendus par d'autres châteaux, par des enceintes fortifiées et par des forteresses maritimes.

Au Sud du Comté d'Edesse, d'Alexandrette et d'Antioche, le littoral voyait se suivre, avec leurs châteaux et leurs ports, les villes de la Liche (Lattaquié), Tortose, Triple (Tripoli), Giblet (Byblos), Barut (Beyrouth), Sagette (Sidon), Sour (Tyr), Saint-Jean d'Acre, Césaire (Césarée), Jaffe (Jaffa), Escalone (Ascalon) et Gadres (Gaza) ; entre Lattaquié et Tortose, les Hospitaliers possédaient la puissante forteresse de Margat, et entre Saint-Jean d'Acre et Césarée celle

d'Athlit, ou Chastel-Pèlerin, appartenait aux Templiers. En avant de la fosse syrienne qu'occupent les vallées de l'Oronte, de la Béda et du Jourdain, puis la Mer Morte et la vallée de l'Araba, les États latins étaient gardés au Sud par les citadelles de Montréal, du Kérak de Moab, d'Ahamant et d'El Habis ; au centre, celle de Subeibé défendait en face de Damas le passage au Sud de l'Anti-Liban, que protégeaient, plus en arrière, le Saphet, le Toron et Beaufort ; en face de Homs, au Nord du Liban, la trouée qui menait de la haute vallée de l'Oronte vers Tortose ou vers Tripoli était défendue par le Crac des Chevaliers, en arrière duquel s'échelonnaient le Chastel Blanc et le Chastel Rouge ; enfin, tout au Nord, la basse vallée de l'Oronte était dominée par Saône, Harrenc et Baghres.

Parmi toutes ces forteresses, et bien d'autres encore que cite également M. Deschamps, le Crac des Chevaliers dont il retrace ensuite l'histoire a joué un rôle capital dans la lutte incessante que les Francs eurent à soutenir contre l'Islam au cours de la deuxième moitié du XII^e^ siècle et de la plus grande partie du XIII^e^. Il y avait là d'abord une ancienne forteresse, appelée depuis 1031 « Château des Curdes », et dont le nom conservé dans les chroniques arabes de Hosn el Akrad devint d'abord le Crat, puis le Crac à la ressemblance du Kérak ou Crac de Moab. Occupé une première fois par Raymond de Saint-Gilles, en 1099, ce château fut pris définitivement par Tancrède en 1110 et releva désormais du comté de Tripoli dont il garda depuis lors la frontière orientale. En 1142, il fut donné par le Comte Pons à l'ordre des Hospitaliers qui y entretinrent une garnison considérable pour l'époque, 2.000 hommes, vers le début du XIII^e^ siècle. Assiégé à plusieurs reprises par les Musulmans, le Crac des Chevaliers résista victorieusement à Nour ed Din en 1163, et, après la chute de Jérusalem, Saladin ne put s'en emparer en 1188. Très agrandi et renforcé à la fin du XII^e^ siècle et au début du XIII^e^, puis embelli et fortifié encore par ses châtelains successifs, il fut pris seulement à la faveur d'une ruse par le redoutable Beibars en 1271, et sa perte eut les plus lourdes conséquences pour la Syrie chrétienne dont les dernières places tombèrent vingt ans plus tard aux mains de l'Islam avec Saint-Jean-d'Acre, Beyrouth et Tortose.

Cette puissante forteresse avait été visitée dès 1859 par Guillaume Rey, qui en a laissé une vue cavalière souvent reproduite depuis sans qu'on en cite l'auteur, puis en 1895 par Max Van Berchem, qui en a longuement parlé dans son *Voyage en Syrie*. L'ouvrage de M. Deschamps nous apporte aujourd'hui, avec une incomparable série de photographies et de dessins, une description détaillée et précise, que viennent compléter des observations sur les éléments architecturaux. De nombreux dessins dans le texte et six plans en couleurs dus à M. Anus permettent de suivre cette minutieuse analyse et de comprendre les phases successives de la construction du monument, telles qu'elles sont retracées dans le dernier chapitre.

M. Deschamps distingue dans l'histoire, en quelque sorte interne, du Crac des Chevaliers, cinq périodes principales correspondant aux principaux événements qui en ont fixé la destinée. Après la conquête par Tancrède, une première campagne franque caractérisée par un

appareil à bossages comprend les travaux exécutés entre 1110 et 1170 pour aménager l'ancien château des Curdes : de la forteresse qui fut élevée ainsi pendant la première moitié du XII^e^ siècle, et que deux tremblements de terre avaient endommagée entre 1157 et 1170, il reste deux murailles entre lesquelles une série de salles entoure la cour centrale, la chapelle ayant été reconstruite au Nord de celle-ci peu après 1170. — Vers la fin du XII^e^ siècle et le début du XIII^e^, les Hospitaliers restaurèrent et agrandirent considérablement ce château en se servant d'un bel appareil à pierres lisses et sans employer encore la voûte d'ogives, que l'on rencontre au contraire au château d'Athlit commencé en 1218 : l'enceinte primitive fut alors transformée en remplaçant les tours carrées par des tours rondes et en appliquant des talus contre les anciennes murailles. De plus, une deuxième enceinte fut construite autour de la première qui la dominait de toutes parts en formant un véritable château intérieur auquel une rampe donnait accès du côté de l'Est.— Pendant la première moitié du XIII^e^ siècle, la forteresse fut surtout embellie : vers 1230, la salle ronde du « Logis du Maître » fut couverte d'une coupole sur nervures ; vers 1250, la « Grand'-Salle » reçut des voûtes en croisée d'ogives « retombant sur des culs de lampe ornés d'élégants rinceaux de feuillages », et tout le long de cette salle on ménagea « une élégante galerie aux fenestrages délicatement sculptés qui rappellent les réseaux aux fins meneaux de nos cloîtres de France » ; enfin, « peu après l'achèvement de la galerie, on construisitla salle aux piliers que domina l'esplanade ». — Les travaux de la dernière époque franque, vers le temps de Nicolas Lorgne, entre 1255 et 1265, puis sous le grand maître Hugues Revel, comportèrent surtout des remaniements de la fortification. — Celle-ci souffrit beaucoup pendant le siège de 1271, spécialement du côté du Sud et de l'Est. Elle fut alors fortement restaurée par Beibars, de 1271 à 1277, puis par Qélaoun, dont l'œuvre fut la plus importante, de 1279 à 1290 ; et l'on doit en particulier aux Arabes la grande tour carrée qui flanque en son milieu la face Sud de l'enceinte extérieure.

On ne saurait donner, en quelques pages, qu'une faible idée de l'énorme masse de faits apportée par l'ouvrage de M. Deschamps. Son introduction générale représente un précieux apport à l'histoire des Croisades. Sa monographie du Crac des Chevaliers est exhaustive. Le tome II qu'il nous annonce ne saurait manquer de couronner dignement une si vaste entreprise. E. LAMBERT.

Le gérant : E. SCHNEIDER.

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme-Paris (France)

LES FOUILLES EN ASIE OCCIDENTALE[1]
(1934-1935)

L'année 1935 ne semble pas avoir ouvert de nouveaux horizons à l'archéologie. Si l'on en juge par les comptes rendus parus jusqu'ici sur l'activité des divers chantiers en Asie Occidentale, les missions ont simplement étendu et précisé les résultats qu'elles avaient obtenus dans les années précédentes. Nous donnons seulement un aperçu critique des travaux sur les sites les plus importants, et pour lesquels suffisamment de renseignements sont parvenus en Europe.

MÉSOPOTAMIE

Pays de Sumer

Les résultats des fouilles de *Warka*, durant l'avant-dernière campagne, ont paru cette année[2]. Le rapport a trait aux couches préhistoriques qui ont donné lieu à certaines vérifications ; le temple de calcaire, de la couche V, notamment, est d'un plan tout à fait curieux, avec ses murs à redans et sa salle centrale longue et étroite conduisant à la cella. Dans les couches historiques, les constructions parthes constituent un niveau assez riche. Parmi elles le temple parthe a fait l'objet d'une étude particulière. Il devait être orné de

1. Voir la *Revue archéologique*, janvier-avril 1934, p. 3-25 ; avril-juin 1935, p. 161-199.

2. E. Heinrich et A. Falkenstein, *Sechster vorläufiger Bericht über die von der deutschen Forschungsgemeinschaft in Uruk-Warka internommenen Ausgrabungen*. Berlin, 1935.

piliers surmontés d'arcs sur les façades et d'une colonnade engagée ; mais toute cette construction était en briques. Les œuvres d'art de ce strate, stucs, statuettes, sont d'une qualité médiocre. Au point de vue épigraphique, les textes répondant au milieu de la période dont la couche III renferme les restes sont à rapprocher des tablettes recueillies à Jemdet-Nasr. Cette constatation confirme les prévisions, puisque la couche Ourouk III est celle où se rencontre la civilisation de Jemdet-Nasr.

PAYS D'AKKAD

Tell-Asmar (jadis Eshnounna) et *Hafajé* (autrefois Opis), à quelque distance au Nord de Bagdad, sont deux sites de l'Iraq, qui ont déjà beaucoup donné.

A Tell-Asmar, le temple dédié au dieu de la fertilité, vingt-six fois reconstruit au cours des siècles et déblayé en partie dans les précédentes campagnes, a continué d'être exploré.

Le plus ancien sanctuaire, sans briques plan-convexes, à environ trois mètres au-dessus du sol vierge, appartient à la fin de la période de Jemdet-Nasr. Dans le sanctuaire ont été découverts un vase décoré d'arbres et de losanges qui paraît être de la seconde phase (monochrome) de Jemdet-Nasr, si bien représentée à Suse par le Style II, et des cylindres à décor géométrique stylisé, comme on en a recueilli beaucoup à Suse. Un peu plus haut, une série de 663 gobelets en terre cuite, brisés et cependant disposés dans le plus grand ordre, donne à penser à M. Frankfort, qui dirige l'expédition, que les participants à une fête en l'honneur des divinités du temple, mettaient leurs gobelets hors d'usage après la cérémonie. On a recueilli à ce niveau des vases à col à peine indiqué et à rebord plat ; ils ont la forme d'un cratère à quatre oreillettes et sont ornés d'incisions sur l'épaule. Les sceaux de cette époque représentent des animaux stylisés.

De Hafajé, on peut signaler d'intéressantes découvertes dans le temple du dieu-lune : une très belle tête de taureau

de cuivre avec les yeux en incrustation (coquille et lapis), sans doute un ornement de harpe, que nous placerions à peu près à l'époque des tombes royales d'Our (XXX^e siècle avant J.-C.). Sur la tête de l'animal se voit une inscrustation de nacre en triangle, comme en portait la tête d'antilope à cornes spiralées trouvée autrefois à Nippour[1].

Un peu plus bas (époque du « bas-relief circulaire » de Tello et des plaques d'Our, de Suse et de Hafajé même), a été découvert un fragment de plaque carrée sculptée, du type habituel : banquet, scène agricole, retour de la guerre (il reste l'attelage du char royal).

Signalons dans une couche plus profonde la découverte d'un aigle en schiste ; sa tête est celle d'un lion, et la langue est faite d'un morceau de jaspe rouge. Il est couvert d'une inscription en caractères très archaïques.

Au-dessous, des figurines de la déesse-mère (ou de prêtresses), dont la face est plate, tandis que la tête des terres-cuites de la période d'Obeid, trouvées à Our, était ophiomorphe ; mais les yeux sont faits, dans les deux cas, d'une simple fente palpérale. Figurines de Hafajé et d'Our portent sur l'épaule des marques reproduisant des tatouages.

Près du temple, on a constaté la pratique des inhumations dans des paniers, sous le sol des maisons d'habitation.

Dans un petit sanctuaire entre le temple du dieu-lune et le « temple ovale », on a recueilli un vase de pierre verte reproduisant un motif classique à cette époque : taureaux de chaque côté d'une étable en roseaux ; des protomes de petits veaux semblent sortir des parois de l'abri, indiquant, par convention, quel en est le contenu. Un fragment de vase du Louvre[2], qui est aussi de l'époque de Jemdet-Nasr, ou même de la fin de la période d'Ourouk, est orné du même motif.

Un vase à libation en terre cuite, dont le pied, en tronc de cône, supporte une panse en forme d'oiseau, provient aussi

1. B. Meissner, *Babylonien and Assyrien*, Heidelberg, I (1920), fig. 138.
2. G. Contenau. *Musée du Louvre. Les Antiquités orientales*, I (1927), pl. VI.

de la couche de Jemdet-Nasr ; le cou et la tête de l'animal servent de versoir.

En somme, l'ordre et la concordance des découvertes à Tell-Asmar, donnent la série suivante :

Tombes sous les maisons. (Période correspondant à ce que M. Frankfort appelle le protodynastique, où les briques plan-convexes sont rares en surface et remplacées aussitôt en profondeur par de petites briques plates et longues *(Riemchen)*. On trouve dans cette couche la céramique de Jemdet-Nasr monochrome, la céramique à « engobe réservé » et les cylindres à dessins géométriques ou floraux stylisés dont M. Frankfort désigne le décor sous le nom de « brocade ».

Au-dessous viennent des sépultures à crémation partielle, à vrai dire presque un flambage. Ces tombes sont à comparer à celles de la III^e^ couche d'Ourouk et de Tépé-Ali-Abad (c'est-à-dire d'époque de Jemdet-Nasr).

Au-dessous encore, les « Riemchen » disparaissent et sont remplacées par de grandes briques plates, irrégulières, associées à la céramique d'Ourouk grise et rouge.

Ces résultats sont ceux de la dernière campagne ; pour l'avant-dernière, nous avons maintenant un rapport détaillé général[1], dans lequel M. Frankfort situe ses découvertes à Tell-Asmar et Hafajé par rapport au Cimetière royal d'Our. A Tell-Asmar le temple du dieu de fertilité Abu (ou Abba) présente trois périodes : I, le sanctuaire archaïque ; II, le temple carré ; III, le « Single-Shrine Temple », échelonnées entre l'époque de Jemdet-Nasr et l'avènement des Agadéens.

A Hafajé, les trois périodes correspondantes sont : I, premier temple ovale et I^er^ temple de Sin ; II, deuxième temple ovale et II^e^ temple de Sin ; III, troisième temple ovale et III^e^ temple de Sin.

Les périodes I et II correspondent, à Our, à la période pendant laquelle on accumulait les décombres dans lesquels

1. H. Frankfort, *Oriental Institute discoveries in Iraq* 1933-34. *Fourth preliminary report of the Iraq Expedition*, The University of Chicago Press, décembre 1935.

on a creusé le Cimetière royal ; en effet, dans le Temple carré, avec les statues dont nous avons parlé l'an dernier, on a trouvé de la céramique à « engobe réservé » qui ne se rencontre que sous le Cimetière royal. La III^e période de Tell-Asmar et de Hafajé correspond seule au Cimetière royal (et même, à Tell-Asmar, le début de la III^e période est légèrement antérieur).

Mais n'oublions pas que M. Frankfort considère le Cimetière royal dans la totalité de sa durée ; le Cimetière n'a cessé d'être en usage que pendant la période agadéenne ; ceci prolonge d'autant la III^e période, à Tell-Asmar et à Hafajé qui correspondent donc en partie avec la I^re Dynastie d'Our et la lignée d'Our-Nina (ou Nanshe) de Lagash.

La fouille du site d'*Ishchali*, entre Bagdad et Hafajé, a été entreprise cette année par le D^r Th. Jacobsen. A peu de distance du mur d'enceinte, qui a été dégagé, s'élevait le temple d'Ishtar-Kititoum, datant de Hammourabi (vers 2.000 avant J.-C.). Ses substructions ont été retrouvées. Deux autres sanctuaires donnaient dans la même cour que celui d'Ishtar. Un passage en briques cuites bitumées permet de passer de la cour à l'antecella, et de là à la cella où, dans une niche, se trouvait l'image de la divinité. Quelques objets ont été recueillis dans le temple, notamment un fragment de vase taillé dans une pierre bitumineuse, représentant un mouflon, le corps en relief, la tête de face en ronde-bosse. De tels vases ont été découverts à Suse ; on les datait jusqu'ici de la III^e Dynastie d'Our. Du même temple, des plaques de terre-cuite représentant la déesse, parée de somptueux colliers, et une divinité masculine de type assez nouveau. Des inscriptions prouvent que le site a suivi la fortune d'Eshnounna dont il est voisin.

ASSYRIE

Le compte rendu des fouilles exécutées à *Arpachiyah*, en 1933[1], doit dissiper, par sa précision, toute hésitation sur

1. M. E. L. Mallowan et J. Cruikshank Rose, *Prehistoric Assyria. The excavations at Tell-Arpachiyah*, Oxford University Press, 1935.

la séquence des découvertes. Le site d'Arpachiyah comprend le tell lui-même et un cimetière à côté de la colline. Le cimetière est de l'époque d'Obeid et, sous le cimetière, la céramique est du genre de Tell-Halaf et de Samarra.

Sur le tell, M. Mallowan a reconnu jusqu'au sol vierge dix couches de constructions. Les quatre premières couches, en partant du sommet du tell, appartiennent à la civilisation d'Obeid (et sont à rapprocher de celle qui a donné le cimetière à côté du tell). La cinquième, dans sa moitié supérieure, correspond encore à la même civilisation, mais à son début sur le tell, car au-dessous d'elle se trouve, depuis le milieu de la couche V jusqu'à la couche VII, une autre céramique correspondant à celle de Tell-Halaf. Les couches VII à X sont occupées par des vestiges d'édifices en forme de *tholos*, composés d'une chambre circulaire jointe à une autre chambre rectangulaire. Les fondations sont en pierre et les murs en pisé. Des restes de voies pavées ont été reconnus dans ces couches.

Comment interpréter ces résultats ? Disons tout de suite que les couches de la civilisation d'Obeid ne correspondent qu'à la dernière phase de cette civilisation, que son apparition à Arpachiyah est le fait d'une invasion qui a submergé une population possédant la civilisation dite de Tell-Halaf ; donc Tell-Halaf n'est pas plus ancien qu'Obeid ; il est contemporain de sa première partie.

L'Obeid d'Arpachiyah, assez simple, me paraît avoir des rapports comme formes et comme décor avec l'Obeid du Tépé-Giyan ; de même, certaines formes et certains décors de la céramique dite de Tell-Halaf qui se trouve dans les couches inférieures du tell d'Arpachiyah sont à rapprocher de spécimens de Persépolis et de Tépé-Sialk près Kashan. C'est une nouvelle preuve de la communauté d'aspirations qui existe entre tous les sites du Nord de l'Asie Occidentale, de la Haute-Syrie à l'Iran, en passant par l'Assyrie. En résumé, tandis que le pays de Sumer connaissait la céramique d'Obeid, une céramique monochrome ou polychrome fleurissait à Tell-Halaf, remplacée par la suite par celle d'Obeid, alors que celle-ci était à peu près au milieu de sa durée.

Les premiers niveaux de *Tépé-Gawra*[1] sont étudiés dans un compte rendu détaillé de M. E. Speiser. Il n'est question, jusqu'ici, que des huit premiers, en partant du sommet du tépé, qui est situé à quinze milles environ au Nord-Est de Mossoul. Or, le volume, composé fiches en mains, par un archéologue bien au courant des recherches sur les autres chantiers, expose quelquefois des résultats de détail qui se contredisent et que M. Speiser est obligé d'interpréter. Cela tient sans doute à ce que dans ces dernières années les archéologues ont essayé de diviser à l'extrême les niveaux de civilisation qu'ils rencontrent. Il devient impossible, lorsque l'on tient compte de couches de quelques centimètres, d'obtenir des concordances de chantier à chantier en raison des retards dans les transmissions de motifs, des remaniements de terrain, et de la durée inégale des sous-périodes sur les divers sites. Molinier n'a-t-il pas établi que pour les styles de la fin du XVIII^e siècle, le Sud-Est de la France avait ignoré certaines périodes qu'avaient connues le Nord et le centre ! C'est ainsi que dans la couche VI de Gawra que M. Speiser estime contemporaine du Cimetière A de Kish, des Tombes royales, des temples G et H d'Assur, de Billa V, on a rencontré de la céramique à « engobe réservé ». M. Speiser s'étonne de cette concordance, car cette céramique, dit-il, est de la période de Jemdet-Nasr. Les fouilles de Kish ont apporté un léger correctif à cette vue ; on a trouvé cette céramique dans le cimetière Y, et immédiatement sous le cimetière royal à Ur. Cette présence à Gawra n'a rien qui doive nous étonner ; elle prouve simplement que Gawra VI comprend toute la période préagadéenne, à partir de la fin de Jemdet-Nasr, et commence légèrement plus tôt qu'on ne croyait.

On ne peut que louer M. Speiser de la conscience qu'il a apportée à discuter ses résultats ; et je pense que les résumer dans une sorte de tableau sera utile.

---

1. E. A. Speiser, *Excavations at Tepe-Gawra*. Vol. I. *Levels I-VIII*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1935.

Périodes de Tépé-Gawra	Correspondances
I-III	Période de la céramique Hurri (milieu du IIe millénaire).
IV	IIIe Dynastie d'Ur. Couche E d'Assur.
V	Toute la période d'Agadé ; début de la période E d'Assur.
VI	Cimetière A de Kish, Tombes royales d'Ur, Couches G. et H. d'Assur, Billa V, Ghassul IV, Ahlatlibel (Anatolie), sud de la mer Morte.
VII	Fin Jemdet-Nasr, Ninive V, Billa VI-VII.
VIII A	Début de Jemdet-Nasr.
VIII B, C.	Uruk IV, V (IX-XI peu caractérisés).
XII-XIII	Période de la céramique peinte ; absence du métal.

Le lecteur acceptera ces concordances comme générales ; pour reprendre l'exemple cité plus haut, il semblerait que la céramique à engobe réservé dût provenir de la couche VII ; or, elle a été trouvée dans la couche VI ; ces petites discordances de détail laissent subsister l'exactitude des grandes lignes. La fouille de Tépé-Gawra, comme celle de Billa d'ailleurs, est un bon fil conducteur pour permettre de relier les sites les uns aux autres.

Nous n'ajouterons que quelques mots à ce que nous avons dit l'an dernier de l'*Aqueduc de Jerwan*[1]. Cet aqueduc fait partie des énormes travaux de Sennachérib pour assurer à Ninive l'eau en abondance. Dans une des inscriptions retrouvées, le roi énumère les eaux des rivières qu'il amena à sa capitale et fait allusion au pont de calcaire qu'il jeta sur les ravins pour y faire passer l'eau. L'aqueduc soigneusement dallé, était bordé d'un large parapet ; il allait au delà de

1. Thorkild Jacobsen et Seton Lloyd, *Sennacherib's aqueduct at Jerwan*, Chicago, University Press, 1935.

Jerwan, jusqu'à Bavian, pour y collecter les eaux de la région. Sennachérib ne mentionne pas moins de dix-huit canaux qui se déversaient dans la rivière Khosr allant à Ninive.

A *Khorsabad*, la citadelle, proche du palais, découverte l'an dernier, a été particulièrement explorée. Dans son voisinage, on a dégagé les restes du palais de Sin-ah-outsour, frère et grand vizir de Sargon et la riche demeure d'un courtisan où l'on a pu relever la décoration en couleur d'un des murs, sur une longueur de 31 mètres. Outre des génies agenouillés de part et d'autre d'une rosace (signifiant le soleil), des animaux en frise (taureaux) et tout un décor géométrique, un panneau, situé face à la porte, représentait le roi suivi d'un courtisan se présentant devant le dieu. Les couleurs très bien conservées, bleue, rouge et blanche, en tons vifs, sont d'une grande gaîté. Un superbe seuil en pierre sculptée a été recueilli dans cette demeure ainsi que des fragments de plaques d'ivoire ayant orné un coffret et représentant des palmettes et des lotus. Un autre bâtiment non identifié possédait, comme le palais du roi lui-même, une base de trône sculptée ; la mission, de ce fait, serait tentée d'y voir le palais de Sennachérib, prince héritier. De ce palais proviennent d'énormes bases de colonnes en basalte, de 1 m. 75 de diamètre ; ces bases, en forme de coussinet, devaient supporter des colonnes de terre cuite. La fouille qui s'était bornée, dans les premières campagnes, à rechercher des sculptures dans la demeure royale, s'est maintenant beaucoup étendue ; des palais que les premiers explorateurs Botta et Place ne soupçonnaient pas ont été déblayés. On voit ainsi que Khorsabad n'est pas, comme on le croyait, un simple palais et une ville, mais un ensemble de palais, un complexe qui fournira pour l'histoire de l'archéologie assyrienne des informations de la plus haute importance.

IRAN

Le gigantesque tell de *Suse*, fouillé avec succès depuis tant d'années, a donné dans la dernière campagne son contingent d'antiquités diverses ; de nombreux spécimens sont venus

enrichir les séries déjà connues (céramique, éléments de colliers, bitumes sculptés, cylindres, tablettes) apportant toujours quelque chose d'inédit à l'ensemble.

Maintenant que le rapport détaillé des fouilles au *Tépé-Giyan* a paru[1], il est possible de donner une vue définitive des résultats obtenus. Cinq couches de civilisations sont discernables sur le Tépé. La plus profonde, en contact avec le sol vierge, rencontrée à 19 mètres, s'élève jusqu'à 10 mètres, mesurés depuis le sommet du Tépé. En général, on n'y a trouvé que des restes d'installations, les inhumations y sont tout à fait exceptionnelles. Les milliers de tessons recueillis sont, dans le bas de la couche, légèrement rosés, ou plutôt saumonés, et sont à comparer avec les plus anciens de Tépé-Moussian, Réi, Tépé-Sialk et avec la première céramique monochrome du nord de la Mésopotamie (Tell-Halaf, Arpachiyah, Ninive, Chagar-Bazar). Puis vient la céramique d'Obeid. Au plus profond, pas de métal ; outillage d'os et de pierre ; plus haut se voit l'obsidienne. Vers le haut de la couche, apparition du métal et de tessons décorés dans le Style dit I à Suse. Au sommet de cette couche, un petit cratère à oreillettes, à décor incisé, se rattache à la céramique d'Ourouk IV, et quelques fragments épais, polychromes, à la céramique de Jemdet-Nasr. Donc la couche d'Obeid s'est prolongée au Tépé-Giyan pendant que la Mésopotamie connaissait la période d'Ourouk IV (à Suse : couche de transition), puis le début de la période de Jemdet-Nasr (représentée dans la région de Suse par les vases polychromes de Tépé-Moussian).

Vient ensuite la couche IV, de 10 mètre à 7 m. 50, assez enchevêtrée dans sa partie basse avec le sommet de la couche V, car c'est une nécropole et les premières tombes ont été creusées plus bas que le niveau sur lequel étaient installés les nouveaux venus. Les morts étaient couchés sur le côté, les

1. G. Contenau et R. Chirshman, *Fouilles du Tépé-Giyan près de Néhavend, 1931 et 1932*, Paris, Geuthner, 1935.

jambes fléchies ; la vaisselle funéraire monochrome, de pâte plus lourde qu'à la couche précédente est à rapprocher du Style II de Suse. Au Tépé-Giyan il n'y a pas d'hiatus entre le style de la couche V et celui de la couche IV ; de nombreux vases sont ornés à la fois des motifs caractéristiques du Style I et du Style II de Suse.

A la couche III qui va de 7 m. 50 à 6 mètres, la céramique devient rouge, soit de pâte, soit par son engobe ; de nouvelles formes apparaissent : vases tripodes, vases en forme de flotteur ; petits godets soudés sur le pourtour des grands vases ; le décor est en lignes ondulées ou rectilignes, horizontales le plus souvent.

La couche II, comprise entre les vestiges de deux constructions, mesure environ 2 mètres. On y voit une catégorie de vases ornés du décor si caractéristique fait d'oiseaux rappelant de petits coqs ; une autre catégorie comprend des vases de pâte très blanche, dont le décor est en lignes horizontales plus ou moins nombreuses et plus ou moins épaisses. Des spécimens semblables à ceux de cette couche et de la couche précédente ont été rencontrés par M. Speiser à Tépé-Gawra (couches assez superficielles).

La couche I, de 4 mètres à la surface du Tépé, contient des vases caliciformes peints ou sans peinture, de la céramique commune, sans peinture, et une céramique bien lissée, rouge ou grise ; apparition du fer.

D'après les découvertes concomitantes, les dates proposées sont : pour la couche I, de 1400 environ à 1100 ; la couche II, de 1800 à 1400 environ ; la couche III, de 2500 à 1800 ; la couche IV, de 3000 à 2500 ; la couche V, qui représente la période d'Obeid, primitive et secondaire (celle-ci contemporaine du Style I de Suse) et qui persiste tandis qu'ailleurs se succèdent les périodes d'Ourouk IV et de Jemdet-Nasr doit occuper la plus grande partie du IV^{e} millénaire et se terminer vers 3000. Par suite de la nature de la couche V (installations), et de la couche IV (nécropole), des tombes de la couche IV et des produits contemporains de ces tombes, mais trouvés en dehors d'elles, sont encastrées

dans le sommet de la couche V. La date 3000 vaut donc pour la limite supérieure de la couche V.

A *Tépé-Sialk*, aux portes de Kashan, M. Ghirshman a poursuivi ses travaux en 1934-1935 et voici les découvertes qu'il y a faites. A la base du Tépé, en contact avec le sol vierge, céramique couleur saumon ou cuir à décor noir géométrique ; au-dessus, céramique genre Obeid. La différence entre les ateliers du Nord et deux du Sud de l'Asie Occidentale est que le décor fait, au Nord, plus large place à l'animal, qu'il le stylise sans le géométriser ; en outre, le Nord affectionne la forme du calice plus ou moins refermé, que le Sud ne connaît pas.

Le Tépé-Sialk a été rasé de bonne heure ; cependant, sur certains points apparaissent quelques productions des périodes qui suivent celle d'Obeid. La période d'Ourouk est représentée par des vases piriformes à bec versoir oblique, et deux tablettes de la variété proto-élamite ; celle de Jemdet-Nasr par deux vases polychromes. A Sialk comme à Giyan, les périodes d'Ourouk et de Jemdet-Nasr sont à peine indiquées ; sur d'autres points de l'Iran, elles ne le sont pas du tout.

A côté du tépé, M. Ghirshman a mis au jour deux nécropoles, l'une de la fin de l'âge du Bronze, l'autre du début de l'âge du Fer. Les deux contiennent une céramique lustrée rouge ou noire ; la seconde, une céramique imitant les formes de métal, à long bec, avec décor rouge lie de vin, animal et géométrique. Ces nécropoles sont celles de peuples cavaliers enterrant avec leurs morts le harnachement de leurs chevaux ; cette particularité et le décor employé rapprochent ces populations de celle à qui l'on doit l'art du Louristan représenté par les bronzes qui ont envahi le marché il y a peu d'années.

M. T. J. Arne, dont nous avons dit les premières recherches dans le Nord de la Perse, nous donne cette année un rapport détaillé[1] des investigations qu'il a conduites sur le *Shah-Tépé-bouzourg*, au moyen de huit grands puits de sondage.

1. T. J. Arne, *The Swedish Archaeological Expedition to Iran 1932-1933*. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1935.

Les résultats furent concordants ; on peut distinguer trois niveaux, le premier d'époque musulmane, le deuxième d'époque préhistorique à tombes contenant une poterie gris-noire ; le troisième à tombes à poterie gris-noire et noire et rouge. La poterie du II^e^ niveau et une partie de celle du III^e^ sont à comparer à la poterie trouvée par M. Wulsin à Astrabad ; mêmes formes en coupes, plateaux sur longs pieds, vases à becs, plus ou moins carénés. Certains spécimens de vases conjugués rappellent ceux que M. Ghirshman a trouvé dans les nécropoles au pied du Tépé-Sialk.

Il semble bien que la III^e^ couche, avec sa poterie gris-noire et sa poterie peinte noire et rouge, correspond à l'époque de Jemdet-Nasr ; certains vases de la couche rappellent les vases de la période précédente (Ourouk IV), qui n'est pas autrement représentée à Shah-Tépé-bouzourg.

M. Arne observe très justement que la culture de la steppe est tout à fait homogène ; elle s'est avancée au Sud et à l'Ouest de la Caspienne ; des sites comme Shah-Tépé et comme Tépé-Hissar prouvent l'existence de périodes où la vie sédentaire semble s'être retirée de toute la région.

SYRIE

M. Mallowan a exploré la région du Haut-Habour où de nombreux tells ont été reconnus ; l'un d'eux, *Chagar-Bazar*, à l'Est de Tell-Halaf a été fouillé. Une succession d'installations ont été mises au jour ; les plus anciennes appartiennent à la période caractérisée par la céramique peinte de Tell-Halaf ; au-dessus apparaît la période d'Obeid. Certains spécimens de cette seconde période sont à rapprocher, pour leur forme et leur décor, de vases rencontrés dans la couche profonde de Tépé-Giyan. Dans la couche dite de Tell-Halaf, des spécimens sont analogues à certains vases de la couche la plus profonde du Tépé-Sialk ; c'est avec l'Iran et surtout l'Iran du Nord que la céramique de Haute-Syrie offre le plus de ressemblances. Au-dessus de cette céramique, M. Mallowan en a rencontré une autre, sans peinture, ornée d'incisions, qu'il

date de la période agadéenne ; au-dessus encore une céramique ornée de lignes horizontales ou de géométrique simple, en rouge sur fond uni, soit jaunâtre, soit rouge. Selon M. Mallowan, cette céramique serait d'environ 1500 avant J.-C. Des vases semblables ont été découverts en abondance à Tépé-Giyan dans la couche III (céramique à pâte ou engobe rouge) et dans la couche II (céramique à fond blanc jaunâtre). Le rapprochement de ces trois céramiques aidera certainement à préciser leur date.

A *Tell-Hariri* (Mari), le temple d'Ishtar a donné quelques monuments importants : statuettes, tête d'Ishtar aux yeux incrustés, coiffée d'un énorme polos, et une curieuse plaque de coquille représentant un guerrier sumérien armé de la hache à douille et de la harpè. Il est coiffé du casque avec chignon amortisseur des coups, comme sur la Stèle des Vautours. Les monuments trouvés dans les ruines du temple d'Ishtar s'échelonnent, comme il est naturel pour des ex-voto, sur un temps assez long. Certains (par exemple des yeux qui ont dû appartenir à des têtes de lions du genre de celles qui proviennent d'Obeid), peuvent être de l'époque d'Our-Nina ; d'autres monuments descendent vraisemblablement jusqu'à l'époque d'Entémena ; plusieurs générations se trouvent représentées dans ces offrandes.

Le fait important de la dernière campagne est la découverte d'un palais datant de la fin du II^{e} millénaire et détruit à l'époque de Hammourabi. Déjà 70 chambres ou cours ont été découvertes et la moitié au moins du palais reste enfouie sous le sol. Certains murs sont conservés sur une hauteur de 4 à 5 mètres. Le pavage des chambres est fait de briques cuites ou d'un épais lit de plâtre. Les murs sont couverts d'un mélange d'argile et de paille hachée comme on le fait encore aujourd'hui ; quelques-uns portent des bandes horizontales noires et rouges, des spirales en blanc et en bleu. Les écoles du palais ont été retrouvées. Ce sont des salles munies de bancs en brique ; des devoirs faits par les apprentis scribes y ont été recueillis. Parmi les nombreuses tablettes provenant du site, nous signalerons, sur la tête d'un gigantesque clou en

terre cuite, de la forme de ceux qu'on enfouissait dans les fondations, une inscription de Iahdounlim, roi de Mari[1] ; peu après que Hammourabi eut réduit la ville en servitude (33e et 35e années de son règne), Mari recouvra sa liberté et fut prospère sous le sceptre de Iahdounlim qui régnait sur Touttoul et le pays de Hana. Le souverain se vante d'avoir relevé les murailles de Mari et de Tirqa (aujourd'hui Ashara).

On peut rattacher à cette époque la statue d'Ishtoup-Iloum, roi de Mari, vers 2100 ; elle est d'un style voisin de la statue où est inscrit le nom de Pouzour-Ishtar (musées de Berlin et de Stamboul). Le roi, qui porte barbe et moustache, est coiffé du turban ; il est vêtu du châle drapé, à large bordure ; la musculature, un peu exagérée, est celle que l'on retrouve à même époque sur les monuments des pays au nord de Sumer (Assur, par exemple), et qui donnera la musculature conventionnelle de la période assyrienne (Ier millénaire).

A *Doura-Europos*, où l'on avait déjà découvert en 1933 un bouclier dans un remarquable état de conservation (l'aigle de Rome couronné par des Victoires, et un lion), la mission a retrouvé des fragments de trois boucliers de forme ovale, faits de bois recouvert d'un léger enduit de plâtre, et décorés de scènes de guerre. Elles sont disposées dans deux cas, autour du centre dont l'umbo a disparu ; ce sont des épisodes de la guerre de Troie (l'entrée du cheval et le sac de la ville), une bataille entre Grecs et Amazones. Le troisième bouclier porte l'image d'un dieu guerrier, lance à la main, sans doute Iarhibol dont une effigie en bas-relief provient d'un temple de Doura. Ces boucliers sont d'une facture très fine, très soignée. On remarquera la façon dont les Amazones se retournent sur leur cheval au galop pour tirer de l'arc (à la façon des Parthes). Deux bas-reliefs du temple où l'on a retrouvé l'image du dieu Iarhibol, représentaient l'un la Tyché de Palmyre accompagnée du lion, les pieds sur la nymphe de sa source et couronnée par une Victoire, tandis qu'un prêtre, à côté d'elle, offre

1. F. Thureau-Dangin, *Iahdunlim roi de Hana* dans *Revue d'assyriologie*, XXXIII, 1936, p. 49-54.

un sacrifice. L'autre représente la Fortune de Doura, figurée par un homme barbu, assis sur un trône, flanqué de deux aigles. Le personnage est couronné par un guerrier imberbe que les archéologues de la mission nous disent être Séleucus Nicator, le fondateur de la ville. (Ne faut-il pas transposer les deux attributions ?) A côté, un prêtre à coiffure palmyrénienne offre un sacrifice. Les deux bas-reliefs datent de 159 de notre ère.

A *Bagoush*, faible monticule tout proche de Doura, M. du Mesnil du Buisson a trouvé une nécropole parthe et des traces d'une occupation très ancienne, consistant en tessons de la période d'Obeid.

Signalons en passant que les recherches de MM. Seyrig et Amy à *Palmyre* ont fait découvrir dans les étages supérieurs d'une tour funéraire en partie éboulée, de nombreux fragments d'étoffe dont l'analyse fournira une utile contribution à la connaissance de l'industrie textile et à l'histoire du commerce à l'époque de l'importance de Palmyre.

Un sondage entrepris à *Taïnat*[1] par le Service des Antiquités du Sandjak d'Alexandrette et l'Institut oriental de Chicago a mis au jour les substructions d'un palais du type des *bithilani*, objet de trois reconstructions entre 850 et 600, environ. A l'entrée du plus ancien palais, on a trouvé trois belles bases de colonnes, analogues à celles du Hilani III de Zendjirli. Dans un bâtiment voisin, de plan rappelant le *megaron*, une base de colonne en forme de deux lions accouplés. De nombreux fragments d'œuvres d'art ont été recueillis dans la fouille, qui sera continuée. Ce qui frappe, dans les monuments découverts, c'est leur qualité artistique et le bon état de leur conservation.

M. H. Ingholt a entrepris l'exploration de la citadelle de *Hama* et par un rapport de cette année, donne des précisions sur sa première campagne. Comme il fallait le prévoir, les couches superficielles de la citadelle contenaient surtout des objets musulmans, notamment de la céramique des XIII^e^ et

1. *American journal of Semitic languages and literatures*, octobre 1935, p. 65.

XIVe siècles : gourdes de pèlerin, aiguières à décor géométrique, céramique émaillée, soit d'Égypte ou de Perse, soit syrienne et imitant le céladon chinois.

PHÉNICIE

La septième campagne de fouilles à *Ras-Shamra* a donné à MM. Schaeffer et Chenet les résultats suivants : la couche explorée répond au XVe et à la première moitié du XIVe siècle, dans sa partie inférieure ; c'est la phase finale de la suzeraineté égyptienne. De cette époque date une stèle à deux personnages, d'explication assez malaisée ; ce serait peut-être la représentation du roi d'Ougarit, avec un prince de pays voisin. Les constructions de cette couche portent des traces d'incendie, ce qui concorde avec le renseignement des tablettes d'Amarna, mentionnant l'incendie d'Ougarit ; ceci nous donne une date de 1380 à 1385 environ.

Dans la partie haute de la couche, vestiges de maisons sur même plan que dans la partie basse, mais avec des améliorations dans les commodités : puits, égout, salle de bains et nombre accru des pièces d'habitation (jusqu'à vingt). Chaque maison a, en sous-sol, son caveau funéraire, construit en même temps qu'elle. Cette pratique est comparable à celle qu'ont révélées les fouilles d'Our, où chaque maison possède son caveau sous la chapelle des dieux domestiques. A Ougarit, il semble qu'à cette époque la population soit imprégnée de la civilisation chypriote ou qu'elle soit originaire de Chypre. Le culte général est celui d'une divinité de fertilité, et les installations où un conduit communique avec une rangée de vases disposés dans le sous-sol, appartiennent aux rites de ce culte. La pratique des caveaux sous les maisons indique l'influence de la Mésopotamie, au IIe millénaire.

Sur un autre point de la fouille, on a retrouvé des maisons dont les ouvertures et les angles sont dessinés en pierre de taille, tandis que des pierres sèches remplissent le reste ; dans l'une, des figurines en fritte. Tandis que les frittes attribuables à l'Égypte remontent jusqu'à la XIIe dynastie, les habitants

d'Ougarit essaient de les imiter, dès la fin du XV^e siècle. Dans ce quartier, sous l'habitation où ont été trouvées ces frittes, en existait une autre dont le caveau en sous-sol, non violé, contenait trente squelettes et plus de cent vases ; certains sont nettement du Minoen Récent II (XV^e-XIV^e siècles).

La mission a dégagé une partie de l'enceinte de la ville, remontant à la XII^e dynastie ; par contre, on sait qu'au Nouvel Empire, Ougarit était ville ouverte. D'une prospection accomplie par M. Schaeffer en Haute-Syrie, il résulte que la Haute-Vallée de l'Euphrate et du Habour ont connu une civilisation très dense, en rapport avec celle de la côte.

PALESTINE[1]

Mme Marquet-Krause a conduit sur le site d'*Ay* (aujourd'hui Et-Tell), à l'est de Béthel, et à 25 kilomètres au Nord de Jérusalem, sa deuxième campagne de fouilles[2]. Le site partiellement réutilisé après sa destruction, puis abandonné définitivement, doit à cette absence de remaniement d'avoir conservé des vestiges en excellent état. Les points les plus importants de la découverte consistent en : 1° un palais du III^e millénaire dont il reste assez pour qu'on puisse assurer qu'il possédait un étage à fenêtres. Cette particularité expliquerait le terme de *bit-hilani*, pour caractériser les monuments propres aux Syro-Hittites (de *hallôn*, fenêtre, en sémitique de l'Ouest). Le bit-hilani d'ailleurs se caractérisait par d'autres particularités de plan, ce qui achevait de le distinguer des constructions de Babylone et d'Assyrie ;

2° Un sanctuaire cananéen encore utilisé à la fin du III^e millénaire, présentant la division en trois parties, qu'adop-

---

1. Le lecteur consultera avec profit sur les fouilles en Palestine, le compte rendu détaillé que leur consacre M. E. Dhorme dans la *Revue des études sémitiques*, 1935, p VII-XVI.

2. J. Marquet-Krause, *La deuxième campagne de fouilles à Ay* (1934). *Rapport sommaire*, dans *Syria* 1935 (4^e fascicule paru en janvier 1936), p. 325-345. R. Dussaud, *Note additionnelle*, *ibid.*, p. 346-352.

teront le temple de Jérusalem et celui de Baal à Samarie : salle de réunion des fidèles, *l'hékal* plus retiré et, au fond, la partie sainte, le *debir* où l'on interrogeait la divinité.

Les fouilles ont amené Mme Marquet à la conviction que Ay, détruite par un violent incendie à la fin de l'Ancien Bronze, ne fut réoccupée que sur quelques points, 800 ans plus tard, entre 1200 et 1000. La ville d'Ay, portée par le Livre de Josué comme mise à sac par ce dernier, était depuis longtemps détruite lors de sa venue ; le *Livre des Juges* serait donc à préférer sur ce point. M. Albright a suggéré qu'il fallait appliquer le récit du sac d'Ay dans le Livre de Josué, à la ville de Béthel[1].

A *Jéricho*, M. Garstang qui dirigeait sa cinquième campagne[2], a mis au jour sous les niveaux de l'Ancien Bronze, à cinq mètres de profondeur, une couche énéolithique, puis deux mètres plus bas une couche néolithique. Celle-ci contient une poterie qu'on serait tenté de rapprocher du Thessalien (Néolithique II). Dans cette couche, des maisons en boue séchée, formées de deux chambres, une grande, une petite, et d'une annexe. Deux groupes de statues y furent découvertes. Chacun des deux groupes, l'un d'argile crue, l'autre d'argile mal cuite, se compose de trois personnages, homme, femme, enfant. On est frappé de la qualité artistique de ces monuments ; particulièrement remarquable est une tête bien modelée, à surface lissée ; des lignes de couleur noirâtre indiquent les cheveux et la barbe, de petites coquilles convexes simulent les yeux. Sous cette couche, M. Garstang a reconnu la présence d'un niveau à microlithes. Jéricho, « pour le moment, offre donc le site de la plus ancienne agglomération connue en Palestine ».

On sait que M. Garstang assigne la fin de Jéricho au début du XIV^e^ siècle avant notre ère, ce qui mène à la conclusion que Jéricho, comme Ay, étaient détruites avant l'arrivée de

1. Albright, *Bulletin of American Schools of Oriental Research*, n° 56, p. 11 ; et n° 58, p. 15.

2. *L'art néolithique à Jéricho*, dans *Syria* (1935), p. 353-357.

Josué. Le P. Vincent s'est élevé contre cette interprétation[1].

A *Tell-Duweir*, l'ancienne Lachis, l'expédition Wellcome, dirigée par R. J. L. Starkey, a découvert une jarre à figures d'animaux et un bol de l'époque de Ramsés II (première moitié du XIIIe siècle), qui portent une inscription en caractères alphabétiques, écrits de droite à gauche. Ces caractères formeraient la transition entre le phénicien déjà connu et les signes relevés au Sinaï. Les fouilles ont mis aussi au jour des lettres écrites sur des fragments de poteries, quelque temps avant le moment où Nabuchodonosor donna l'assaut à la ville de Lachis ; elles ont trait à la politique de l'époque. Certains personnages mentionnés par ces lettres étaient déjà connus par le Livre de Jérémie.

L'exploration de la région située à l'Est et au Sud-Est de la mer Morte, en *Edom et Moab*, s'est poursuivie avec succès et a permis à M. Nelson Glueck de rédiger ses conclusions[2]. Edom et Moab paraissent avoir une histoire parallèle et les périodes pendant lesquelles on n'y retrouve pas trace d'occupation humaine semblent en relation avec des causes purement humaines ; et non, comme on l'a supposé, en rapport avec des périodes d'assèchement de la région.

Du XXIIIe au XVIIIe siècle on constate en Edom l'existence d'une civilisation avancée ; à cette époque elle disparaît complètement. Cette civilisation, très comparable à celle de la Palestine a peut-être pris fin du fait de l'invasion Hyksos.

Il faut attendre le XIIIe siècle pour que le pays soit de nouveau habité par des sédentaires. Dès le début de l'âge du fer, le commerce par la mer Rouge et l'existence de gisements métalliques donnent une certaine richesse à la région. Du VIIIe siècle au IVe siècle, nouvelle période d'abandon. Le pays recouvre son importance avec l'expansion nabatéenne. Des forteresses défendent la frontière, comme à la période de

1. *Revue biblique*, 1935, p. 583 et suiv.

2. *Explorations in Eastern Palestine* II, dans *The Annual of the American Schools of Oriental Research*, XV, 1934-1935. American Schools, 409 Prospect St. New-Haven, Connecticut.

civilisation précédente. En 106 de notre ère, lorsque les Nabatéens durent s'effacer devant les Romains, Edom et Moab végétèrent de nouveau. Des périodes diverses de prospérité que connurent ces royaumes, celle de la domination nabatéenne paraît bien avoir été la plus brillante. On notera que la route de commerce la plus ancienne qui traversait en long l'Est de la Palestine et tournait à Féïnan à l'Ouest, vers le Sinaï, est restée en usage à toutes les périodes d'occupation. Voilà donc des faits positifs dont on devra tenir compte lors de l'établissement d'hypothèses sur le peuplement de la région, et de l'origine des peuples qui s'y sont installés.

CONCLUSION

Le résultat le plus important des fouilles de la dernière campagne dont nous venons de rendre compte, a été de préciser les constatations auxquelles on avait antérieurement abouti. Maintenant que le cadre des grandes périodes (Obeid, Ourouk, Djemdet-Nasr) du IV^e^ millénaire est chose assurée, les nouvelles explorations conduisent à distinguer diverses phases dans ces périodes. Par les recoupements qu'elles permettent, il devient possible d'établir une chronologie relative des divers sites. On perçoit notamment que la période d'Obeid, interrompue en Mésopotamie par celles d'Ourouk et de Djemdet-Nasr, a eu une durée bien plus longue en Iran. Les trois périodes sont encore représentées à Suse et à Moussian ; sur le plateau, celles d'Ourouk et de Djemdet-Nasr (du moins dans sa phase polychrome qui précède une phase monochrome), sont épisodiques ou font même complètement défaut. C'est par la période d'Obeid que l'Iran peut revendiquer avec la Mésopotamie une culture commune, au IV^e^ millénaire. L'Iran diffère de la Mésopotamie lors des deux périodes subséquentes ; ainsi l'écriture mésopotamienne qui prend naissance à Ourouk, s'oppose à celle des tablettes proto-élamites de Suse. Le principe de la pictographie, inhérent à toute écriture à son début, reste le même, mais les réalisations sont différentes. Ces constatations peuvent avoir leur

prix lorsqu'on s'efforce de discerner dans la civilisation de l'Asie Occidentale, ce qui appartient aux divers peuples qui l'ont constituée. La civilisation de l'Iran, exempte de tout sémitisme au IVe millénaire, peut devenir un point de comparaison assuré.

1er mars 1936.

G. Contenau.

LE « CHEVAL DE TROIE »[1]

Quo molem hanc immanis equi statuere ? Quis auctor ?
Quidve petunt ? quae religio ? Aut quae machina belli ?
Enéide, II, 150-151.

I

La légende du cheval de Troie est une des plus célèbres qui nous soient parvenues ; elle demeure néanmoins bien obscure, et la forme sous laquelle elle nous fut transmise est fort loin de satisfaire l'esprit de celui qui l'examine. Le récit de Sinon, en particulier, paraît étrange à bien des égards ; la naïveté que le succès de sa ruse suppose chez les Troyens ne peut s'expliquer qu'en faisant intervenir un esprit d'imprudence et d'erreur : *si mens non laeva fuisset !...* Derrière le récit du poète, on devine un mélange complexe de traditions et d'interprétations.

Déjà les Anciens avaient cherché à expliquer la légende d'une manière plus intelligible. Pour les uns — et c'est l'interprétation qu'adoptait E. Benoist dans son édition de Virgile[2] — le cheval de Troie avait été primitivement une image désignant les navires des Achéens[3], image prise à la lettre et « défigurée par l'imagination des Grecs[4] ». De fait, on trouve en divers textes un symbolisme analogue[5] ; il s'agirait donc d'une expression comparable à celle qu'employait la Pythie

1. Un bref résumé de la présente note a été publié dans le *Recueil des communications* présentées au Congrès de l'Histoire des Religions, Bruxelles, sept. 1935, p. 29.
2. *Les Œuvres de Virgile*, Paris, 1869 : *Enéide*, t. I, p. 72, l. II, v. 15.
3. Cf. Artémidore, *Onirocrit.* I, 56 ; Carl Robert, *Die griechische Heldensage*, 1933, III, 2, p. 1229 et n. 1.
4. Benoist, *loc. cit.*
5. *Od.*, IV, 708 : αἵ θ'ἅλὸς ἵπποι ; cf. Plaute, *Rud.*, I, 5, 10 : *nempe equo ligneo*

lorsqu'elle parlait aux délégués d'Athènes, avant Salamine, de leurs imprenables remparts de bois[1] ; et l'on a pu rapprocher la construction du cheval de Troie, suggérée par Athéna, de celle du navire Argô, dont la déesse fut elle-même l'initiatrice[2]. Explication ingénieuse, mais simpliste, qui devait surtout satisfaire ceux qui ne voyaient dans la mythologie qu'une « maladie du langage ».

Pour d'autres, le cheval était une simple machine de guerre destinée à détruire les murs de Troie — une sorte de bélier, pour changer de métaphore[3] ; le sait, dit Pausanias, ὅστις μὴ πᾶσαν ἐπιφέρει τοῖς Φρυξὶν εὐήθειαν[4]. Mais il suffit de relire le récit de Virgile pour s'assurer que la légende baigne tout entière dans une atmosphère religieuse. Le fait a été bien mis en évidence par M. W. J. F. Knight[5] ; il voit dans l'œuvre d'Epéios un moyen de rompre le charme qui protégeait les

---

per vias caeruleas estis vectae ; v. PRELLER, *Gr. Mythologie,* t. I, 4e éd. 1894, p. 590, n. 1. Sur le caractère animé prêté par les Anciens aux navires, considérés comme des bateaux vivants, v. ALF. ESPINAS, *Origines de la technologie,* p. 48.

1. HÉRODOTE, VII, 141.

2. PRELLER, *op. cit.,* p. 217 n. 7 et 218 n. 1.

3. Cf. PLINE, *N. H.,* VII, 202 (56) : *equum, qui nunc aries appellatur, in muralibus machinis Epium ad Trojam (invenisse dicunt).*

4. I, 23, 8 (ὅτι μὲν τὸ ποίημα τὸ Ἐπειοῦ μηχάνημα ἦν ἐς διάλυσιν τοῦ τείχους. Cf. le vers de Virgile que nous citons en épigraphe, ainsi que *Enéide,* II, 46 :

aut haec in nostros fabricata est machina muros
inspectura domos venturaque desuper urbi.

Cf. ROBERT, *op. cit.,* p. 1229, n. 2 ; et LAMMERT, art. *Machinae,* dans PAULY-WISSOWA, *Real-Enc.*

5. *The Wooden Horse, Classical philology,* t. 25, 1930, p. 360 : « That it belongs rather to a context of magic and religion than to military tactics is a natural inference from a number of strange references », etc. Il fait valoir entre autres la méthode proposée pour la destruction du cheval :

aut pelago Danaum insidias suspectaque dona
praecipitare jubent, subjectisve urere flammis (*En.* II, 36-37)

C'est ainsi que l'on procédait en maints endroits aux sacrifices de chevaux : *Et Sallentini, apud quos Menzanae Jovi dicatus vivos conicitur in ignem, et Rhodi, qui quotannis quadrigas soli consecratas in mare iaciunt...* » Festus cite ces exemples pour les rapprocher du rite romain de l' « october equus », par opposition à la tradition populaire, qui le rattachait au cheval de Troie (*De verb. sign.,* éd. Lindsay, p. 190 ; cf. PLUTARQUE, *Quaest. rom.,* 97) ; mais on peut penser que le cheval de Troie lui-même est une forme dérivée du même ensemble.

murs d'Ilion[1]. Poséidon, constructeur de ces murs, étant « god of horses », un pouvoir ayant des affinités avec le sien devait être présumé plus efficace contre lui[2]. M. Knight se représente le cheval comme solide et plein, rejetant ainsi, en faveur de la version de Dictys, un des éléments essentiels de la légende[3]. Mais cette version, d'ailleurs tardive, déforme souvent la tradition pour rationaliser certains épisodes[4]. D'autre part, comment les Grecs pouvaient-ils présenter le cheval comme une offrande à Pallas, un substitut du Palladium[5] ?

Nous trouvons une réponse à cette question dans l'ouvrage de C. Robert[6]. Il suppose que le temple d'Athéna édifié dans l'Ilion grecque devait contenir un cheval de bois dédié à la déesse Ἵππία[7], et dont la présence aurait provoqué l'invention du conte qu'adoptèrent les poètes. Nous savons d'ailleurs que la déesse y était représentée tenant dans ses mains l'épée et le fuseau[8] ; on devine que l'Athéna troyenne devait être une grande déesse, proche de Déméter et de Poséidon, les dieux chevalins.

Mais ne peut-on expliquer d'une manière plus précise l'origine de l'idée du *cheval-réceptacle ?*

---

1. Cf. Plaute, *Bacch.*, v. 953-955 :

Ilio tria fuisse audivi fata quae illi forent exitio :
signum ex arce si periisset : alterum etiamst Troili mors :
tertium, cum portae Phrygiae limen superum scinderetur.

2. *Loc. cit.*, p. 365. Cette interprétation s'accorderait avec le point de vue de Sir Gilbert Murray, pour qui Homère n'aurait point décrit la chute de Troie parce que les moyens magiques mis en œuvre répugnaient à son rationalisme (v. notre *Essai sur la formation de la pensée grecque*, Paris, 1934, p. 45, n. 2).

3. P. 366, cf. 358 : « An unlikely account, unless that was the intractable truth. »

4. V. l'article *Diktys*, de O. Rossbach, dans *Pauly*, IX, 589.

5. *Hanc pro Palladio moniti, pro numine laeso*
Effigiem statuere, nefas quae triste piaret, etc.
(*En.* II, 183-4 ; cf. II, 17 : *votum reditu simulant.*)

6. *Die griechische Heldensage*, III, 2, 1, p. 1229-1230.

7. Sur Athena Ἵππία, v. Preller, *Gr. Myth.*, I, 206 et n. 3, 217 et n. 2, 577 et n. 3.

8. Apoll., III, 12, 3, 4 sq. ; C. Robert, p. 1226, n. 5. Sur la déesse au fuseau, cf. notre étude *Autour du fuseau d'Ananké*, dans *Rev. arch.*, 1930, II, p. 61-62.

II

On a montré plusieurs fois, au cours des dernières années, que les poètes épiques ont parfois travesti des thèmes mystiques, faisant, par exemple, de la hiérogamie de Zeus et d'Héra une scène de genre, et de l'enlèvement d'Hélène un fait divers[1] ; souvent le sens de croyances ou de pratiques antérieures s'est trouvé déformé par les envahisseurs grecs ; la fable du Minotaure est un exemple de cette incompréhension. Or, dans le même cycle crétois figure une légende non moins célèbre, qui n'est pas sans quelque analogie avec celle du cheval de Troie : il s'agit de la génisse de bois — creuse — construite par Dédale pour Pasiphaé : οὗτος ξυλίνην βοῦν ἐπὶ τροχῶν κατασκευάσας καὶ ταύτην βαλὼν κοιλάνας ἔνδοθεν κ. τ. λ.[2].

Cette légende si curieuse se trouve éclairée d'un jour nouveau lorsqu'on la rapproche, comme M. Ch. Picard l'a fait dans une récente étude[3], du passage où Hérodote[4] raconte comment la fille de Mykérinos fut ensevelie « à l'intérieur d'une vache en bois doré (symbole hathorique), que l'on voyait encore adorée en son temps au Palais de Saïs, entourée de lampes allumées et de la fumée des parfums. Les Minoens ont gardé et transmis aux Mycéniens, sous toutes ses formes, le culte du bovidé sacré, mâle ou femelle, doté d'un pouvoir protecteur jusque dans l'au-delà. Déjà, les Grecs ne le comprenaient plus[5] ».

La légende du cheval de Troie n'admettrait-elle point une interprétation analogue ? C'est l'idée suggérée par un texte de Platon, qu'on ne paraît pas avoir étudié encore en fonction de ce problème. Au début du l. III de la *République*, le

---

1. Cf. notre *Essai*, p. 122 et n. 3, 130, 140, 196.
2. Apollodore, III, 819, éd. Wagner (*Mythographi graeci*, I, 1894). Un autre exemple d'animal-réceptacle pourrait être fourni par le taureau de Phalaris ; mais il s'agit d'un ordre d'idées différent.
3. *Le Cénotaphe de Midéa et les « colosses » de Ménélas*, dans *Revue de philologie*, 1933, p. 341-354.
4. II, 129-132.
5. *Le Cénotaphe de Midéa*, p. 345.

philosophe raconte l'histoire, bien connue, de Gygès ; dans son récit figure un épisode qui n'apparaît ni chez Hérodote[1], ni chez Nicolas de Damas[2] : « Il était berger au service du roi qui régnait alors en Lydie. Une forte pluie d'orage étant tombée, accompagnée d'un tremblement de terre, une fissure se produisit dans le sol et un gouffre s'ouvrit à l'endroit où il faisait paître son troupeau. L'ayant vu, tout étonné, il y descendit et trouva, avec toutes sortes de choses merveilleuses que l'on raconte dans la légende, un cheval de bronze creux, muni de petites portes par lesquelles il se glissa. Il vit à l'intérieur ce qui lui parut être un cadavre, plus grand qu'un homme normal ; il n'avait absolument rien sur lui, sauf à sa main un anneau d'or ; Gygès le prit et sortit[3]. »

Ce texte de Platon ne serait-il pas, à la légende du cheval de Troie, ce que le chapitre d'Hérodote est à la fable de Pasiphaé ? N'y aurait-il pas dans cet épisode le souvenir d'un rite funéraire analogue à celui auquel nous faisions allusion tout à l'heure ? Ne comprenant pas la valeur mystique d'un tel usage, le poète aurait imaginé une ruse de guerre. Il y a là au moins une piste sur laquelle il pourrait y avoir quelque intérêt à s'engager, étant donné tout ce que l'on sait du caractère surnaturel souvent attribué au cheval dans l'antiquité[4].

La date de son introduction en Occident n'est pas des plus anciennes : au temps des premières invasions indo-européennes, vers l'an 2000, les écuyers mitanniens et hittites avaient sans doute déjà poussé l'hippologie bien près du degré de perfection que nous a révélé la traduction du manuel — postérieur de plusieurs siècles — de Kikkulis[5] ; mais on n'avait encore

---

1. I, 8-13.

2. *Fr. Hist. Gr.*, Muller II, 382, 6. Sur ces récits, cf. G. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, 1892, p. 112 sq.

3. *Rép.* III, 359 d. Nous avons déjà brièvement signalé ce texte dans notre *Essai*, p. 45, n. 2.

4. Cf. l'importante étude de L. Malten, *Das Pferd im Totenglauben* dans *Jahrb. des Arch. Inst.*, t. XXIX, 1914, p. 179-255 ; et Salomon Reinach, *Pourquoi Vercingétorix a renvoyé sa cavalerie d'Alésia* (*Cultes, Mythes et Religions*, t. III, p. 124-140).

5. Cf. les communications faites par M. B. Hrozny à l'Académie des Inscriptions, les 5 et 12 octobre 1930. Il faut noter d'autre part que le sacrifice du cheval joue

jamais vu de chevaux dans le Proche-Orient, et ils avaient dû faire, quand ils apparurent pour la première fois, une forte impression sur les peuples : l'empreinte de sceau crétoise qui représente un cheval dressé auprès d'un navire rappelle peut-être un tel souvenir[1]. En Grèce même, on connaît les qualités merveilleuses des chevaux d'Achille[2] et de ceux d'Erichthonios[3]. Animal chthonien, le cheval est étroitement lié à Poséidon, dieu Ἵππιος[4], voire Ἵππος, à Hadès κλυτόπωλος[5] ; en lui se manifeste une puissance démonique, funèbre et inquiétante[6]. Il figure sur de nombreux reliefs funéraires ; parfois la tête seule apparaît dans l'encadrement d'une fenêtre ; on tend à admettre qu'il ne s'agit pas en pareil cas d'une image de substitution destinée à remplacer le cheval d'armes d'un cavalier, — car ces reliefs concernent parfois des femmes ou des enfants, — mais bien d'une figure symbolique, dont la présence marque qu'il s'agit d'un mort[7] ; et l'on a pu soutenir qu'à un certain moment, les Grecs se seraient représentés le défunt, tout comme le dieu de la mort, sous les traits d'un cheval[8].

Il y a là tout un cycle d'idées dont l'orientation nous paraît favorable à l'interprétation que nous avons indiquée dans cette note, qui ne veut être que l'exposé provisoire d'une hypothèse de travail.

Pierre-Maxime Schuhl.

---

un rôle important dans la civilisation de l'Inde antique : P. E. Dumont, *L'Açvamedha*, Paris 1927.

1. V. G. Glotz, *La Civilisation égéenne*, p. 194 fig. 28 (*L'Arrivée du cheval en Crète*, M. R. I.) ; Sir Arthur Evans, *The palace of Minos*, t. II, 1, p. 244, fig. 1410.

2. *Iliade*, XIX, 404 et XVIII, 437.

3. *Il.*, XX, 22 sq.

4. V. Preller, *Gr. Myth.*, *passim* (index, s. v. : Poseidon Ἵππιος) ; L. Malten, *loc. laud.*

5. Preller, 757, 1 et 805 ; Malten, p. 179 sq.

6. Malten, p. 200 sq.

7. Cf. L. Malten, *op. cit.*, p. 222-223 ; Ad. Furtwaengler, *La coll. Sabouroff*, I, 39, et Erw. Rohde, *Psyche*, I, p. 241, n. 3.

8. L. Malten (p. 215 et suiv.) cite entre autres l'exemple, emprunté à Pausanias (I, 32, 4), des hennissements que l'on entendait le soir, à Marathon, à l'endroit où fut livrée la bataille, qui ne comporta pas de combat de cavalerie. Notons d'autre part que l'on suit, depuis le sarcophage de Haghia Triada jusqu'au mythe du Phèdre, en passant par des anneaux pythagorico-orphiques, la représentation des attelages qui transportent les bienheureux vers l'Élysée (v. notre *Essai*, p. 103 et suiv.). On connaît également le rôle que jouent les têtes de chevaux ailés dans l'architecture religieuse des côtes d'Asie Mineure.

RECHERCHES SUR LES MANUSCRITS IRLANDAIS DÉCORÉS DE SAINT-GALL ET DE REICHENAU

Les manuscrits irlandais de la Bibliothèque de Saint-Gall ont été publiés pour la première fois en 1851 par Ferdinand Keller[1] et, depuis cette époque, ils ont fait l'objet de diverses recherches. Ils posent pourtant encore bien des problèmes. Ils nous a paru intéressant d'insister ici sur la signification de ce groupe d'œuvres irlandaises dans un milieu continental ; elles illustrent d'une façon tangible l'influence des *peregrini scotti* qui, loin d'Irlande, s'en allaient fonder des monastères en Gaule, en Alemanie, en Germanie, en Lombardie, centres de culture et d'art. Saint-Gall, plus que d'autres fondations monastiques, a gardé des témoignages du passage des moines pèlerins. L'étude des manuscrits de style irlandais que conserve sa Bibliothèque permet d'envisager trois phases ou trois aspects de l'influence insulaire : importation directe, copie par des artistes locaux, assimilation de certains motifs décoratifs irlandais dans des manuscrits continentaux.

Cette influence ne s'est pas manifestée seulement à Saint-Gall, mais dans d'autres monastères de fondation irlandaise ou en rapport étroit avec l'abbaye de Saint-Gall, en Rhétie et en Alemanie, à Reichenau, à Disentis, à Münster[2]. Aussi

1. F. Keller, *Bilder und Schriftzüge in den irischen Manuscripten der Schweiz*, dans *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft*, VII, Zurich, 1851 ; Clark, *The Abbey of Saint Gall*, Cambridge, 1926, p. 126-31.

2. Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches, tout d'abord M. Focillon qui nous a dirigée dans cette étude, et MM. les

avons-nous cherché à grouper certaines œuvres de technique différente, dans lesquelles nous avons cru trouver encore des formes décoratives insulaires, mais transposées, mêlées à d'autres, venues de Germanie ou de Lombardie. Au facteur Irlande s'ajoute le facteur Angleterre du Sud ; les missions irlandaises ont été accompagnées, suivies par une série de missions anglaises, particulièrement sur les rives du Rhin ; dans certaines pièces d'orfèvrerie nous avons discerné, à côté d'une influence irlandaise proprement dite, le reflet de modèles anglo-saxons.

I. — LES ŒUVRES IRLANDAISES ET LEURS COPIES

Le catalogue de la Bibliothèque de Saint-Gall, rédigé par l'abbé Grimald (841 à 871)[1] mentionne déjà « XXXII libri scottice scripti ». Seuls quelques-uns des manuscrits subsistants sont illustrés : un évangéliaire (n° 51)[2] ; un fragment d'évangéliaire et de pénitentiel (n° 1395) ; une grammaire de Priscien (n° 904) ; un autre fragment d'évangéliaire (n° 61) ne paraît qu'une copie d'un modèle irlandais. La Bibliothèque de Reichenau était aussi riche que celle de Saint-Gall, mais son sort fut moins heureux. Ses manuscrits furent en partie recueillis à Karlsruhe, seul un des manuscrits d'écriture irlandaise est décoré : le codex CLXVII[3].

Pour comprendre la signification des manuscrits irlandais de Saint-Gall et de Reichenau, pour saisir un lien entre eux, une filiation possible entre les modèles et des œuvres continentales issues d'un milieu pénétré d'influence insulaire, il est indispensable d'avoir bien présents à l'esprit les caractères généraux de la miniature irlandaise. Ces caractères se répètent

---

conservateurs de bibliothèques qui nous ont si généreusement permis de puiser dans leurs riches collections de manuscrits.

1. P. LEHMANN, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, t. I., Münich, 1918, p. 66-82.

2. Ces numéros se rapportent au catalogue de G. SCHERRER, *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek von St. Gallen*, Halle, 1875, p. 233.

3. A. HOLDER, *Die Reichenauer Handschriften*, t. I, Leipzig, 1906, p. 393.

avec constance[1], créent un art d'une forte unité, parfois même d'une certaine fixité ; art étrange où le décor abstrait domine les formes animales et humaines en lui imposant de singulières métamorphoses. Certaines constantes sont à la base de la décoration des manuscrits irlandais : constantes dans la composition, dans le répertoire des formes ornementales, dans la palette employée par le coloriste.

Le décor est toujours réparti de même manière au long des pages des manuscrits. Il encadre le texte ou les figures qui l'illustrent, il souligne les initiales des en-têtes des chapitres, parfois il compose de pleines pages sur le thème de la croix. Il est incrusté dans des panneaux de forme régulière ou irrégulière, maintenus par une armature colorée dans les bandes d'encadrement ou les jambages des initiales. Ce décor, soumis étroitement au texte qu'il accentue, est traité par le calligraphe, tantôt avec un sens rigoureux de l'ordonnance et de l'équilibre entre les parties décorées et « les blancs » qui les mettent en valeur[2], tantôt avec un goût exubérant pour l'abondance des formes décoratives[3].

Le répertoire ornemental comprend toute une gamme de motifs géométriques : spirales, entrelacs, lignes à crochets, marches d'escalier ; de motifs zoomorphiques : quadrupèdes ou oiseaux aux membres étirés, traités comme les brins d'un entrelacs se nouant, s'allongeant, se repliant, s'enroulant.

C'est la couleur qui donne à cet enchevêtrement de formes ornementales sa valeur véritable, sa lisibilité et son accent.

Le coloriste emploie des tons simples et plats : les noirs, les jaunes, les rouges, les bleus, les verts, les orangés, les violets ; il joue des contrastes en colorant de tons opposés des formes voisines, les faisant surgir sur un fond noir, et créant à l'intérieur des motifs linéaires de nouveaux motifs colorés.

---

1. H. Focillon, *L'art des sculpteurs romans*, Paris, 1933, p. 101.

2. Cette rigueur dans la composition qui va parfois jusqu'à la sécheresse est sensible surtout dans les manuscrits de style irlandais exécutés en Northumbrie.

3. Cette richesse du décor atteint son maximum dans le livre de Kells, qui correspond à un « état baroque » de l'art irlandais.

La figure humaine n'occupe qu'une place secondaire dans le décor des manuscrits irlandais. Les évangélistes accompagnés de leurs symboles ou l'animal symbolique seul, David illustrant les Psaumes, les protagonistes de la scène de la Crucifixion ou du Jugement Dernier[1] trahissent tous un même souci d'interprétation ornementale des formes humaines. Le calligraphe, bien que s'inspirant d'un modèle étranger transmis par Rome ou par l'Italie du Sud (les textes disent les nombreux voyages en Italie de l'abbé Benedic, revenant chargé de manuscrits qu'il fait copier dans ses monastères de Jarrow et de Wearmouth)[2], le traduit selon son goût pour l'ornement pur : tantôt il respecte encore les formes du corps, la retombée des plis ; tantôt la figure humaine n'est plus que le prétexte de jeux de lignes ou de surfaces colorées.

Tétraévangile n° 51[3]

Cet évangéliaire ne figure pas au catalogue du IXe siècle, il est généralement daté de la seconde moitié du VIIIe siècle. Son origine est très discutée. Selon Kenney[4] ce serait une œuvre exécutée sur le continent ou apportée non terminée d'Irlande. Löffler[5] croit que le manuscrit a été exécuté par un moine irlandais, peut-être dans un monastère continental, à cause de l'emploi de certaines abréviations, fréquentes en Suisse et en Espagne, et de l'absence de pointillés rouges autour des majuscules dans le texte. Il aurait été apporté plus

---

1. J. O. Westwood, *Miniatures and ornaments of Anglo-Saxon and Irish Manuscripts*, Londres, 1868 ; Zimmermann (H.), *Vorkarolingische Miniaturen*, Berlin, 1916. La bibliographie du sujet étant exposée dans ce dernier volume, nous ne citerons que les études parues depuis 1916.

2. E. G. Millar, *The Lindisfarne of Gospels*, Londres, 1923, p. 2.

3. Zimmermann, *op. cit.*, pp. 99-102 ; 240-2, pl. 185-192 ; Haseloff, *Die vorkarolingische Buchmalerei* dans *Repertorium für Kunstwissenschaft*, XLII, pp. 202-212 ; Pfister (K.), *Irische Buchmalerei*, Potsdam, 1927, pl. 24-25 ; Bœckler (A.), *Abendländische Miniaturen*, Berlin, 1930, p. 17.

4. G. F. Kenney, *The sources of the early history of Ireland*, t. I, New-York, 1929, p. 649.

5. Löffler, *Die Sankt Galler Schreibschule in der 2. Hälfte des VIIIe Jahr.*, dans *Paleographia Latina*, part. VI, 1929, pp. 13-15.

tard, probablement au x^e siècle à Saint-Gall, puisque les minuscules carolines qui se trouvent aux dernières lignes du périkope de saint Jean sont caractéristiques de l'écriture au temps des abbés Grimald et Harmut.

Ce manuscrit est décoré avec une richesse et un soin particuliers. Chaque Évangile est précédé d'une figure d'évangéliste (f^os 2, 78, 128, 208) ; les en-têtes de chapitres sont rehaussés d'initiales décorées (f^os 3, 7, 79, 129, 209) et quelques majuscules dans le texte sont ornées. L'Évangile selon saint Jean se termine sur les scènes de la Crucifixion et du Jugement Dernier. Une pleine page ornementale est composée sur le thème de la croix (f° 6).

Le décor de chacune de ces pages est rigoureusement ordonné dans une surface rectangulaire encadrée, mais le cadre n'est pas toujours continu. Autour des en-têtes de chapitres (f^os 3, 7, 79, 129, 209), les bandes étroites faites d'entrelacs s'étendent sur trois côtés de la page, le quatrième étant formé par le jambage de l'initiale. Lorsque le jambage n'est pas vertical, une surface décorée complète le cadre rectangulaire. L'encadrement des figures d'évangélistes est conçu selon deux types différents : aux f^os 2, 128, l'étroite bordure s'interrompt pour permettre à la figure de s'y encastrer ; seul un trait coloré souligne toute la composition. Aux f^os 78, 208, deux larges panneaux décorés d'une série de surfaces géométriques insérées dans une armature colorée sont reliés par des bandes d'entrelacs.

Les majuscules initiales géantes, accentuant le début de chaque Évangile (f^os 3, 7, 79, 129, 209), sont également divisées en surfaces géométriques, reliées entre elles par un encadrement coloré. Ces surfaces, irrégulières lorsque les majuscules dessinent une courbe, rectangulaires ou carrées lorsque les majuscules sont verticales, sont décorées de quadrupèdes et de motifs géométriques. Ce principe de cloisonnement est appliqué à la pleine page décorative (f° 6) : les motifs zoomorphiques répartis en quatre rectangles se détachent sur un fond d'entrelacs et enserrent la croix. Le décor semble ainsi s'étager sur deux plans. Un sens de la mesure et de l'équilibre

paraît avoir présidé à l'ordonnance de ces pages ; le calligraphe a su ménager autour des cadres, des initiales et des figures, des « blancs » qui les mettent en valeur.

L'unité de la composition des pages décorées se retrouve dans le répertoire des formes ornementales. Les motifs géométriques et zoomorphiques se répètent selon des combinaisons sans cesse nouvelles, variations multiples sur un même thème. Les entrelacs[1] varient leur forme et leur tracé selon l'exigence du cadre qui les contient. Le calligraphe s'en sert différemment sur une même page, quand ils forment en longues bandes un encadrement (fos 2, 3) ou qu'ils décorent les surfaces irrégulières des jambages des initiales. Deux types d'entrelacs s'opposent : d'une part l'entrelacs large, aux brins tantôt plus maigres, tantôt plus gras, lâchement noués pour former les encadrements (fos 266, 267), aux brins presque égaux comme la trame de quelque étoffe (fo 6), aux brins se nouant, se repliant, formant une torsade ponctuée de petites rosaces (fo 209) ; d'autre part l'entrelacs mince, formé de fils d'une extrême finesse, parfois plus larges, accusant des pleins et des déliés, se détachant en blanc sur un fond noir et rappelant un travail d'orfèvrerie (fos 3, 209). Cette opposition des deux types d'entrelacs, le large et le filiforme, est plus sensible dans l'Évangéliaire de Lindisfarne[2], où l'un et l'autre se succèdent au long du jambage du P (fo 28). Dans l'Évangéliaire de Lichfield[3], l'entrelacs filiforme domine. Aux combinaisons linéaires de l'entrelacs s'ajoutent les combinaisons colorées ; les brins de l'entrelacs se colorent alternativement d'ocre et de jaune, et se détachent sur un fond fait de zônes blanches, noires, orangées.

---

1. Nous ne tenterons pas de faire à nouveau une histoire de l'entrelacs, de son origine, de ses formes variées. J. Romilly-Allen, *The early Christian Monuments of Scotland*, Edimbourg, 1903, pp. 104-307 ; J. Baltrušaitis, *Etudes sur l'art médiéval en Géorgie et en Arménie*, Paris, 1929, pp. 1-19 ; F. Henry, *La Sculpture irlandaise*, Paris, 1932, p. 90.

2. Millar, *op. laud.*, p. 44.

3. Zimmermann *op. laud.*, pl. 245-6.

Les motifs de « lignes à crochets[1] » abondent, dans les panneaux et les bandes d'encadrement, dans les compartiments qui fragmentent les jambages des initiales. Sur le même folio se rencontrent des combinaisons différentes : aux f^os 3, 7, 79, 129, 209, le motif est fait de branches de swastika et de branches de T. Le calligraphe varie l'enchaînement de ces motifs. Tantôt les branches sont liées les unes aux autres, tantôt elles sont indépendantes. A l'intérieur de ces combinaisons linéaires, le fond est blanc, mais le motif ainsi constitué, incliné à 45° par rapport à l'axe de l'encadrement, est bordé d'une série de triangles noirs ou de ton soutenu; il s'enlève donc en clair sur un fond sombre. Aux f^os 3, 6, 7, 129, 266, 267, le motif est formé de branches de swastika combinées de façon à ménager entre elles des surfaces régulières, de même ton ou de ton alterné. Aux f^os 79, 128, 208, 209, les branches de swastika emboîtées en « marches d'escalier » sont reliées par des lignes en zig-zag ou onduleuses, se détachant sur un fond sombre. Toutes les lignes constituant le décor étant soulignées de blanc, un second motif coloré se crée ainsi à l'intérieur du motif linéaire.

Les motifs en spirale[2] se localisent en des points particuliers. Ils terminent les jambages des initiales (f^os 3, 7, 129, 209) ; ils décorent les surfaces comprises entre les parties courbes des X (f° 7) et des Q (f° 129), la forme même des spirales s'accordant aux surfaces incurvées dont elles prolongent le mouvement. Ils ornent certaines surfaces géométriques des encadrements (f° 208) et les bras de la croix (f° 6).

Les groupes de spirales terminant les initiales sont composées avec un sens rigoureux de la symétrie. La dominante de la composition est un couple de grandes spirales hélicoïdales (bi-lobées au f° 3) simples ou doubles, c'est-à-dire conjuguées avec une spirale plus petite. Elles sont reliées, soit à des couples secondaires, soit à des groupes de trois spirales et à

1. Nous appelons ainsi un motif auquel Mlle Henry, *op. laud.*, p. 102, donne le nom de motif angulaire, et Romilly-Allen, *op. laud.*, p. 308, celui de Key pattern.
2. F. Henry, *op. laud.*, pp. 47.

des spirales isolées. Ces motifs peuvent être d'espèce différente, le principe de symétrie agissant non pas toujours à l'intérieur du couple, mais à l'intérieur de la composition.

Au f° 79, le motif est double. Les surfaces de liaison (triangles incurvés), de tons alternés sur fond noir, ont parfois une importance égale à celle des spirales elles-mêmes.

Au f° 7, la surface intérieure de l'initiale étant irrégulière, le motif s'ordonne autour des trois spirales hélicoïdales, deux grandes et une plus petite ; les motifs incurvés reliant les spirales s'allongent et deviennent la dominante du motif. Au f° 208, les groupes de spirales décorant deux médaillons d'encadrement sont composés, l'un de trois spirales hélicoïdales reliées à une spirale centrale trilobée, l'autre de spirales isolées n'obéissant pas à un rythme fixe. Cette juxtaposition de spirales isolées se retrouve au f° 6, dans la croix. Le calligraphe obtient ainsi, à l'aide des mêmes éléments diversement disposés, des combinaisons sans cesse nouvelles.

Les motifs zoomorphiques se répètent à chaque page, isolés ou groupés selon la surface qu'ils décorent : étroites bordures (f^os^ 2, 128), surfaces régulières ou irrégulières formant les jambages des initiales et les encadrements (f^os^ 78, 208), larges panneaux rectangulaires (f° 6). Les quadrupèdes nettement stylisés deviennent un motif décoratif. Leurs membres désarticulés sont traités indépendamment les uns des autres et se prêtent ainsi à de multiples combinaisons. L'animal isolé se présente le cou et l'arrière-train repliés (f^os^ 79, 129, 209), enroulés en spirales (f^os^ 7, 129) ou noués (f° 78). Parfois il se mord lui-même. La combinaison de plusieurs quadrupèdes de tons opposés est plus savante. Au f° 3, quatre animaux dessinent une croix aux bras irréguliers ; au f° 6, huit oiseaux et quadrupèdes sont répartis en quatre panneaux rectangulaires. Les quadrupèdes à l'arrière-train tendu, au cou redressé, groupés par paires, se croisent avec une symétrie parfaite ; de fins lacis formés par leurs oreilles et leurs queues se tendent sur un fond noir.

L'oiseau, qui se rencontre à chaque page de l'Évangéliaire de Lindisfarne, est moins fréquent dans l'Évangéliaire 51, où il ne se retrouve qu'aux f^os^ 3, 6, 79, 129. Son cou allongé tan-

tôt se replie, tantôt forme une boucle, tantôt dessine une sorte d'entrelacs autour du corps. Cet oiseau s'apparente à celui de l'Évangéliaire de Lindisfarne, mais il est traité plus simplement, les plumes ne sont pas dessinées, parfois seulement une spirale indique l'attache d'une aile.

Fréquents sont les encadrements terminés par des têtes d'animaux, rappelant le décor de certaines fibules barbares, oiseaux au bec crochu, monstres à la gueule ouverte (fig. 1). C'est un des thèmes significatifs de la miniature irlandaise.

La répartition des couleurs accuse l'ordonnance rigoureuse du décor ; les panneaux décoratifs, les bandes d'encadrement sont soulignées d'un trait coloré ; les armatures sont de teinte unie parfois rehaussée d'un pointillé de couleur opposée. A chaque page un ton est adopté pour l'encadrement des bordures, un autre pour celui des initiales : ces dominantes stabilisent la composition colorée.

Les fonds sont un des éléments importants du décor ; généralement de ton uni, noir ou orangé, ils mettent en valeur les motifs décoratifs dont la couleur fait contraste. Pour rompre l'uniformité d'une combinaison linéaire, les fonds sont parfois teintés par zônes régulières ; un rythme coloré est alors suggéré en profondeur. Les figures se détachent généralement sur le parchemin incolore. Pourtant le fond est bleu pâle aux f^os^ 51, 266, 267, ainsi que derrière les anges du Jugement Dernier, tandis que le Christ s'enlève sur un fond ocre décoré de groupes de trois points.

La coloration des motifs décoratifs prouve une science subtile des effets ; les animaux accouplés ou groupés sont de tons contrastés, jaunes et rouges, ou bleus et rouges ; à l'intérieur du réseau de corps entrelacés, chaque animal prend sa valeur propre. L'équilibre des formes, si judicieusement combinées, est ainsi respecté par le coloriste qui accorde l'alternance des tons aux combinaisons des lignes (f^o^ 6). Lorsque les motifs zoomorphiques ou géométriques se répètent, le coloriste cherche à suggérer des effets, sinon des thèmes nouveaux, en juxtaposant les tons pour faire en quelque sorte chatoyer l'uniformité de la composition linéaire ; ainsi au jeu des

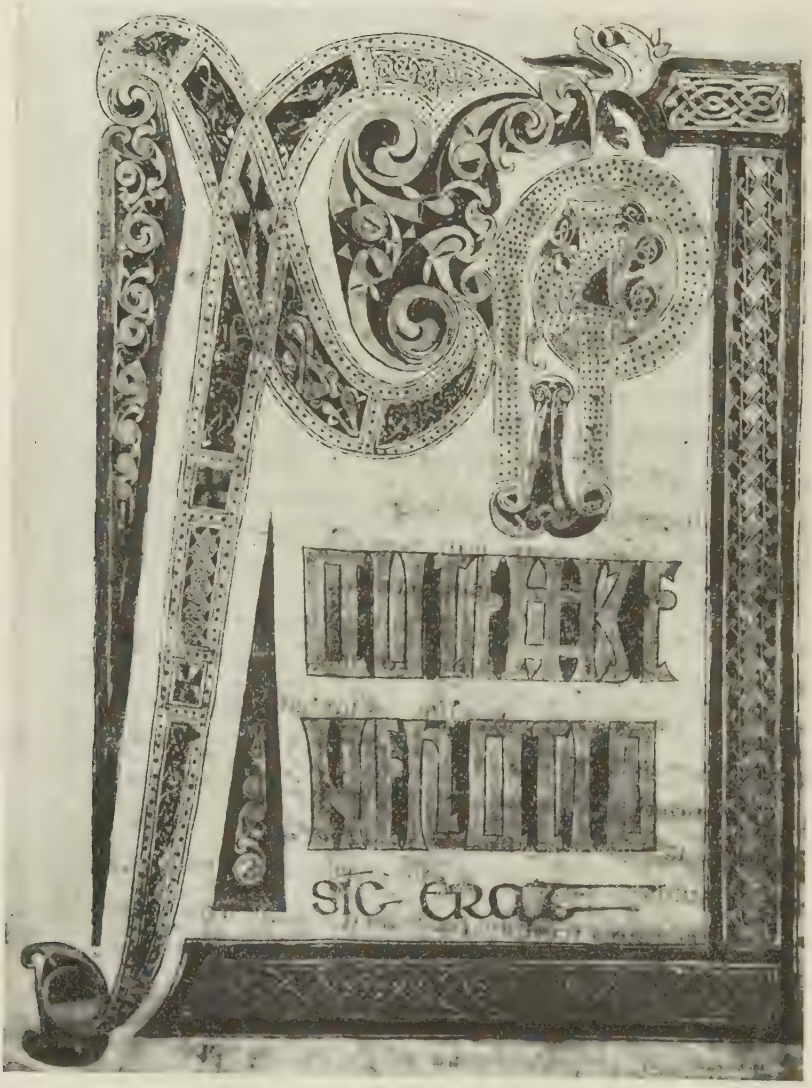

Fig. 1. — Christi autem generatio sic erat. — Ms. 51 de St-Gall (f° 7).

couleurs des fonds s'ajoute celui des motifs colorés en surface.

L'étude de la figure humaine a une double valeur iconographique et stylistique. Au début de chaque Évangile, l'évangéliste se présente de face, tenant un livre, surmonté de son symbole. L'animal juché sur l'auréole se maintient avec peine sur ce vaste disque. La même composition se retrouve dans l'Évangéliaire de Lichfield, de Mac Regol[1].

Au f° 78, saint Marc n'est pas surmonté du lion mais les symboles des évangélistes décorent quatre panneaux aux angles de la bordure ; dans le Livre de Kells[2] (f° 28), saint Mathieu est de même accompagné du bœuf et de l'aigle.

Très particulières sont les représentations de la Crucifixion et du Jugement Dernier. L'illustration des scènes du Nouveau Testament est rare dans les manuscrits irlandais ; des Crucifixions[3] se retrouvent dans les Épîtres de saint Paul à la Bibliothèque Würzbourg (f° 69)[4], dans l'Évangéliaire de la Bibliothèque de Durham (f° 37, verso[5]), dans le Psautier de la Bibliothèque de St. John's College, à Cambridge[6]. Dans l'Évangéliaire de Saint-Gall, la croix épaisse et large touche le cadre ; elle est surmontée de deux anges à mi-corps, portant l'Évangile ; Stephane tend la coupe de vinaigre et Longin perce de sa lance le côté du Christ. Celui-ci est imberbe, vêtu d'une étrange tunique qui n'est plus qu'un enroulement de bandes. Ses pieds sont transpercés par les clous.

Le crucifié vêtu, d'origine syrienne, est le type généralement adopté par les miniaturistes irlandais, dans les Épîtres de saint Paul, dans le Codex de Durham, dans le Psautier de St. John's College, ainsi que par les orfèvres et par les sculp-

1. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 199-204.
2. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 173.
3. Une bibliographie complète du sujet est donnée par Dom Louis Gougaud, *The Earliest Irish representation of the Crucifixion*, dans *Journal of the Roy. soc. of Antiquaries of Ireland*, t. L., Dublin, 1920, p. 128 ; J. Ebersolt, *Miniatures irlandaises à sujets iconographiques*, dans *Revue archéologique*, 1921, t. VIII, pp. 1-6 ; Evelyn Sandberg Vavala, *La Croce dipinta italiana*, Vérone, 1929.
4. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 220.
5. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 221-2.
6. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 213.

teurs. Cette dépendance d'un modèle oriental, nous la retrouvons dans d'autres détails iconographiques : le porte-lance et le porte-éponge apparaissent dès le VIe siècle dans les scènes de la Crucifixion. Stéphane tend au haut d'une hampe une coupe, et non une éponge selon le type traditionnel, coupe qui figure sur un plat d'argent d'origine sassanide provenant de Perm[1] et qui se retrouve dans la plupart des scènes de crucifixion irlandaises. Une transcription irlandaise des Évangiles mentionne la coupe remplie de vinaigre[2].

Les modèles orientaux ne sont pas interprétés intégralement. Certains caractères sont particuliers au Codex 51 de Saint-Gall. Le Christ y est imberbe, tandis qu'il est presque toujours barbu dans les modèles originaux et dans la plupart des miniatures irlandaises. Ebersolt[3] remarquait pourtant que, sur les murs d'une chapelle funéraire de Baouit, le Christ est également imberbe. Un jet de sang partant du côté du crucifié frappe les yeux de Longin et lui fera recouvrir la vue. Les textes irlandais donnent une importance particulière à la « passion » de Longin[4], et c'est peut-être de l'un d'eux que s'est inspiré le calligraphe.

La représentation du Jugement Dernier est également empruntée à un modèle oriental. La scène est composée sur plusieurs registres. Le Christ, entouré des deux anges sonnant de la trompette, apparaît dans la partie supérieure, tandis qu'au-dessous s'étagent sur deux rangs les apôtres, les yeux levés, regardant la vision surnaturelle Ebersolt retrouve ce principe d'étagement dans les décorations des chapelles funé-

---

1. J. Reil, *Die frühchristlichen Darstellungen der Kreuzigung Christi, Studien über christliche Denkmäler*, 2. Heft, Leipzig, 1904, pl. II.

2. L. Gougaud, *op. cit.*, p. 136. « Jésus dit, alors qu'il était sur la croix, « j'ai soif », et les Juifs remplirent une coupe (lestar) de vinaigre et la lui tendirent. »

3. Ebersolt, *op. cit.*, p. 3.

4. B. Atkinson, *The Passions and the Homilies from Leabhar Breac* [Toodd, Lecture Séries, III], Dublin, 1887, pp. 60-4; R. Morris, *Legends of the Holy Rood*, Early English Text Society, p. 106; Mrs. Jameson, *The history of Our Lord...*, Londres, 1864. La légende de Longin guéri de ses péchés par le sang du Christ était particulièrement répandue en Bretagne et dans le Pays de Galles, L. Gougaud, *op. cit.*, p. 135.

raires de Baouit, dans un manuscrit copte, le Cosmas Indicopleustès[1]. Cette même composition figure sur un fragment de stèle écossaise[2].

Les évangélistes, les personnages de la Crucifixion et du Jugement Dernier du Codex 51 de Saint-Gall posent un des problèmes les plus intéressants de la miniature irlandaise, celui de l'évolution de la forme humaine.

Zimmermann distingue deux « manières » dans le traitement des personnages : saint Jean et saint Marc (fig. 2), de proportions courtes, le visage enfoncé dans les épaules remontées, la tête encadrée d'une auréole petite ; saint Mathieu et saint Luc, les figures de la Crucifixion et du Jugement Dernier, de proportions plus élancées, les épaules tombantes, auréolés de vastes disques pointillés de rouge. Cette différence est sensible également dans la disposition des personnages sur la page : saint Jean et saint Marc sont comme insérés dans de larges panneaux décoratifs, saint Mathieu et saint Luc sont dressés devant les montants de hauts sièges, l'artiste n'ayant pu rendre la position assise par ignorance du raccourci ; ils se détachent sur le parchemin bordé de bandes étroites.

Certains caractères sont pourtant communs à toutes les figures. Les bas des visages sont larges et arrondis, les sourcils sont fortement marqués d'un trait de pinceau qui se continue à l'intérieur du nez. Lorsque le visage est de face, les narines sont indiquées par deux spirales — seule la composition du nez de l'ange diffère (f° 2) —, les oreilles se prolongent également par des spirales, la bouche est formée d'une triple accolade, celle de saint Luc d'un seul trait.

Les coiffures sont variées : saint Marc et saint Jean ont

---

1. C. Stornajolo, *Le miniature della Topografia cristiana di Cosma Indicopleuste, Codice vaticano greco* 699, Milano 1909. Au f° 89, scène de la résurrection des morts. La composition est également sur plusieurs registres, une série de personnages, la tête levée, regardent le Christ.

2. Stuarts, *Sculptured stones of Scotland*, t. II, 1867, pl. LXXXV, n° 1, fragment de Rothbury (Northumberland) : les apôtres sont représentés sur plusieurs rangs, la tête levée, pour regarder le Christ entouré de deux anges.

Fig. 2. — Saint-Marc. — Ms. 51 de St-Gall (f° 78).

sur le front des mèches nombreuses (comme le saint Luc de l'Évangéliaire de Lichfield et comme les évangélistes du Livre de Kells) ; saint Mathieu porte une bizarre coiffure en forme de bulbe, rappelant certaines coiffures persanes ; saint Luc et le Christ de la Crucifixion ont des boucles régulières (comme les évangélistes de l'Évangéliaire de Mulling, f^os^ 189 et 191). Saint Jean, saint Luc, le Christ de la Crucifixion sont imberbes alors que saint Marc a une barbe abondante, composée de mèches, rappelant celle du Christ du Livre de Kells (f° 114 r.) Le bas du visage du Christ et du saint Mathieu est allongé de manière anormale. Les joues sont coupées par un trait partant des ailes du nez, comme la limite d'une barbe. Il y a lieu de se demander si cette partie du visage ne devait pas être couverte d'une barbe faite de fines stries, comme celle de saint Marc et de saint Luc de l'Évangéliaire de Lichfield, et qui n'aurait pas été terminée par l'artiste.

Le calligraphe est peu soucieux des détails exacts. Il ne dessine pas avec minutie les ongles des doigts ou des pieds. Les ongles sont indiqués à une main et non à l'autre, parfois ils sont absents. Les pieds de saint Luc et de saint Mathieu ne sont dessinés que d'un trait, schéma probable d'une chaussure : en effet, dans les manuscrits irlandais, les évangélistes sont indifféremment représentés les pieds nus ou chaussés.

Les draperies sont composées selon un seul principe : une tunique droite unie ou rehaussée de groupes de pointillés tombe jusqu'aux pieds, bordée d'une double courbe ou d'une série de méandres ; elle est recouverte d'un manteau dont les plis réguliers sont fortement soulignés d'un trait noir et d'un trait coloré, deux pans passés sur le bras retombent selon diverses combinaisons.

Ces différences de traitement nous permettent-elles de reconnaître le style de deux artistes, l'un travaillant postérieurement à l'autre, comme le croit M. Zimmermann ? Il est certain qu'une parenté plus étroite rapproche d'une part le saint Luc, le saint Mathieu et les personnages de la Crucifixion et du Jugement Dernier, d'autre part saint Jean et saint Marc. Mais les caractères communs des visages, la même

ordonnance générale des draperies, l'unité de la gamme colorée et celle, plus rigoureuse encore du décor ornemental nous autorisent à conclure à l'existence d'un seul calligraphe, auteur du manuscrit. L'artiste ne s'est pas astreint à répéter inflexiblement les mêmes formules, il est amené naturellement à en varier les détails ; d'autre part, il ne faut pas oublier que l'illustration du manuscrit est une œuvre de longue haleine et que le style cependant a pu évoluer. Quoiqu'il en soit, les figures du Codex de Saint-Gall sont conçues selon les mêmes règles de l'interprétation de la forme humaine, et c'est de cette interprétation que nous nous autoriserons pour grouper autour de cet Évangéliaire certains manuscrits.

Le calligraphe qui dessine les figures du Codex 51 ne se meut pas encore dans un monde d'abstraction absolue ; il admet encore un certain « volume », et les plis du manteau stylisés enveloppent de larges épaules. Mais les pieds, de face et parallèles, ne soutiennent pas le corps qui semble suspendu dans un espace imaginaire. M. Zimmermann a rapproché de ces évangélistes certaines figures du Livre de Kells : celles-ci, en effet, se présentent de face, les traits du visage sont pareillement stylisés, mais le calligraphe a une autre conception des formes du corps, la tunique enveloppe et souligne les jambes du personnage (f° 32, v. 11 r.) ; parfois les pieds de l'évangéliste sont posés d'équerre, f° 28 v. 32 v.), le corps a ainsi plus d'assise. Le Livre de Kells semble proche d'un modèle étranger où domine le sens de la plastique. Le calligraphe de l'Évangéliaire de Saint-Gall est plus éloigné de ce modèle. Si les évangélistes n'ont pas encore perdu leur poids humain, la draperie abandonne sa disposition logique ; aux f^os^ 2, 202, les pans du manteau passant sur le bras retombent en formant des « plis en gouttière » ; ces plis ne gardent pas leur caractère, mais subissent de nouvelles métamorphoses et deviennent au f° 78 un jeu de lignes courbes et brisées. Un autre aspect illogique du pli nous est donné par le motif circulaire apparaissant au bas du manteau. On peut considérer le système de draperie-entrelacs du Christ crucifié comme issu du manteau des Évangélistes, dont les plis sont stylisés en

bandes parallèles ; le calligraphe, considérant le vêtement non pas dans son ensemble, mais dans ses éléments, les dissocie et les recompose autour du corps du Christ selon un ordre purement ornemental. De même il joue des couleurs sans prendre garde à la signification des surfaces ; les bras sont rouges et les jambes bleues. Cette évolution vers une interprétation plus décorative de la forme humaine et des draperies s'accuse à l'intérieur d'un même manuscrit. Nous avons ainsi côte à côte une draperie sans doute stylisée, mais qui semble encore obéir à une loi naturelle, et une draperie-entrelacs enveloppant de son réseau le corps du crucifié et l'éloignant de l'humanité réelle pour le fixer dans un monde abstrait[1].

On peut rapprocher du Codex 51 quelques manuscrits où se retrouvent la même interprétation de la figure humaine et la même évolution de la draperie ; l'Évangéliaire de Mulling[2], le fragment d'Évangéliaire du British Museum (Add. 40618, f° 21 v.)[3], le Missel de Stowe[4], l'Évangéliaire de Fulda[5], le Livre d'Armagh (f° 32 v.)[6], l'Évangéliaire de Mac Durnan[7]. Nous avons noté déjà certaines similitudes de détails ; plus frappante est la disposition identique des personnages présentés de face et encadrés, mais le cadre perd peu à peu sa valeur.

---

1. Cette décomposition ornementale de la tunique du Christ se retrouve encore au IX^e^ siècle sur une pierre du cimetière de Jelling. Cf. LINDQUIST, *Yngre Vikingastilar*, Nordisk Kultur, XXVII, Oslo, p. 147.

2. ZIMMERMANN, *op. laud.*, pp. 244-5, pl. 194.

3. *The New Palaeographical Society*, vol. II, série 2 ; E. A. LOWE, *Codices Latini antiquiores*, part II, Oxford 1935, p. 18.

4. G. F. WARNER, *The Stowe Missal*, The Bradshaw Society, vol. XXXI, Londres, 1906. La date du manuscrit a été très discutée ; selon Warner, elle remonte aux environs de 800.

5. ZIMMERMANN, *op. laud.*, p. 250, pl. 205.

6. J. GWYNN, *The Book of Armagh*, Dublin, 1913. Le manuscrit est daté approximativement ; il a été exécuté pour l'abbé Torbach qui mourut en 808 ; le nom du scribe Ferdomnach, écrit à la première page se retrouve dans les *Annales* d'Ulster à l'année 845.

7. E. G. MILLAR, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque du Palais Lambeth*, dans *Bulletin de la Société française de reproduction de manuscrits à peintures*, 1924, pp. 7-15, pl. I, *a*, *b*. Ce manuscrit a appartenu à Mael Brighte, Mac Durnan, abbé d'Armagh et de Raphoe, qui mourut en 927. D'après Zimmermann et Millar, il daterait du début du IX^e^ siècle.

Dans l'Évangéliaire de Mulling, la tête des Évangélistes, dans l'Évangéliaire de Fulda, les pieds de l'Évangéliste sortent de la bordure. Le calligraphe avait donc un modèle sous les yeux qu'il copiait sans toujours comprendre la signification des lignes. L'observation attentive de la composition des draperies amène aux mêmes constatations. Dans ces figures où se répète un modèle analogue, la transposition de certaines formes s'accuse d'un manuscrit à l'autre. Ainsi, au f° 21 v. du fragment d'Évangéliaire du British Museum, les pans du manteau ne retombent pas logiquement comme au f° 2 de l'Évangéliaire de Sant-Gall, et leur rapport avec les autres plis n'apparaît plus. Dans l'Évangéliaire de Fulda (f° 33 v.), les plis du manteau sont traduits par des lignes onduleuses et par la retombée des plis en zigzag. Dans l'Évangéliaire d'Armagh (f° 32 v.), les pans du manteau se croisent. Dans l'Évangéliaire de Mac Durnan (f^{os} 4 v. 70 et 70 v.), les bandes formant les pans du manteau s'entrelacent. Le même mouvement de la draperie se trouve dans le Missel de Stowe (f° 11 v.) et dans l'Évangéliaire de Mulling (f° 193). Les lignes logiques du modèle initial sont oubliées. Nous suivons dans cette stylisation progressive une évolution ornementale de la draperie, évolution qui s'accuse dans d'autres groupes de manuscrits irlandais où la draperie est décomposée en une série d'étroites bandes colorées[1], ou de surfaces juxtaposées[2].

Cette déformation ornementale s'accentue dans des œuvres plus tardives, mais elle ne dépend pas toujours d'une évolution chronologique et correspond à une transmission du modèle initial au travers de copies insulaires. Ainsi peuvent s'expliquer dans des œuvres contemporaines des tendances diverses : par exemple, dans le Livre de Kells, qui marque au point de vue de l'ornement un style très évolué et tardif, les figures humaines conservent un certain sens des volumes.

Nous avons étudié dans l'Évangéliaire de Saint-Gall deux aspects de la décoration : le décor ornemental qui s'équilibre

1. Évangéliaire de Mac Regol, Épîtres de saint Paul de Würzbourg.
2. Évangéliaires de Lichfield, de Dimma, d'Echternach.

sur les pages, maintenu dans une armature colorée, appartient à la période « classique » de la miniature irlandaise et prend place à côté des Évangéliaires de Lindisfarne et de Lichfield ; les figures, d'un style moins uniforme, montrent une évolution vers la décomposition illogique des systèmes de draperies, évolution qui s'accuse dans des œuvres plus tardives, au début du IXe siècle.

Le Codex 1395

Sous ce numéro sont réunis plusieurs fragments de manuscrits de provenances diverses, dont quelques pages seules sont décorées[1] :

a) Fragments d'Évangéliaire comprenant une page décorée d'une croix, fo 422, un évangéliste, fo 418 ;

b) Fragments d'une oraison dont l'en-tête de chapitre, *Peccavimus*, fo 426, est décorée.

Ces folios détachés n'ont pas d'origine certaine. Löffler[2] Salin[3], Zimmermann[4], les croient irlandais, d'une date plus tardive que l'Évangéliaire 51.

a) *Les fragments d'Evangéliaire.* — La croix en pleine page figurée au fo 422 n'est pas composée selon le principe adopté généralement par les calligraphes irlandais dans les Évangéliaires de Saint-Gall, de Lindisfarne, de Lichfield, de Kells. Elle se détache sur le fond uni du parchemin bordé d'une étroite bande décorative, et non sur un fond animé d'entrelacs et de quadrupèdes. Seuls les bras sont terminés par quatre petits panneaux quadrangulaires décorés. La conception ornementale s'est appauvrie. Le calligraphe ne cherche pas à couvrir la page d'un réseau de figures géométriques dans lesquelles il insère des motifs décoratifs. Il n'obéit plus aux principes de continuité dans le décor. Une même croix en

1. Keller, *op. laud.*, pl. 2 ; Scherrer, *Verzeichniss, op. laud.*, p. 462 ; Kenney, *op. laud.*, p. 700.
2. Löffler, *op. laud.*, pp. 17-9.
3. B. Salin, *Die altgermanische Thierornamentik*, Stockholm, 1904, p. 347.
4. Zimmermann, *op. laud.*, p. 242, pl. 197.

pleine page se trouve dans un manuscrit continental du IXe siècle de la bibliothèque de Munich[1].

Cet appauvrissement du décor est également sensible au folio 418 où le cadre est réduit à une bande très étroite maintenue par un double trait coloré. Les motifs décoratifs sont peu nombreux et n'ont qu'une importance secondaire. Les entrelacs varient selon qu'en larges brins ocres et jaunes sur fond noir, ils décorent le panneau central, ou qu'en brins filiformes, ils s'enlèvent en blanc sur fond noir. Une paire d'oiseaux adossés composent deux des surfaces rectangulaires décorant l'extrémité des bras de la croix ; leurs cous, autour desquels se noue une longue aigrette, s'entrelacent et leurs têtes se font face. Un motif semblable se trouve au fo 2 du Livre de Kells.

Les deux autres panneaux sont ornés d'étranges personnages, également adossés, le corps dessinant une boucle est replié sur lui-même, la tête passe au travers des jambes. Le calligraphe irlandais ne s'est emparé que tardivement du corps humain pour en faire un motif décoratif. L'homme-ornement n'apparaît qu'au début du IXe siècle, il se répète à chaque page du Livre de Kells en d'étranges combinaisons linéaires, et se retrouve dans l'Évangéliaire de Mac Regol (fo 52), et dans l'Évangéliaire de Turin[2]. Dans les manuscrits de l'époque mérovingienne l'homme-ornement est fréquemment employé, particulièrement dans le décor des initiales des manuscrits lombards, mais le calligraphe respecte les diverses parties du corps et ne les traite pas indépendamment comme de purs motifs décoratifs.

Au fo 418, l'Évangéliste est assis, plongeant de la main droite un stylet dans l'encrier, tandis que de la gauche il écrit. Un personnage ailé semble surgir de la bordure et lui tend l'Évangile (fig. 3). L'interprétation iconographique est délicate. Scherrer voit dans cette figure un saint Jean écrivant

1. A. Goldschmidt, *Die deutsche Buchmalerei*, Florence, 1928, pl. 11 ; Codex lat. 19101, Évangéliaire de Tegernsee, provenant de Trèves.

2. Bibliothèque de Turin, O IV 20 ; Zimmermann, *op. laud.*, pl. 198.

Fig. 3. — Fragment d'Évangéliaire, n° 1395, de St-Gall : Saint Mathieu (f° 418).

l'Apocalypse sous la dictée de l'Ange : le manuscrit serait donc une de ces Apocalypses indiquées au catalogue du IXe siècle. Pour Zimmermann, c'est un saint Mathieu accompagné de son symbole. Dans les miniatures irlandaises, l'évangéliste est généralement surmonté de l'animal ou de l'ange symbolique qui sont rarement représentés à ses côtés ; dans certains manuscrits anglo-saxons comme l'Évangéliaire de Cutbercht à Vienne[1], le lion surgit de la bordure et tend le livre à saint Marc écrivant (f° 71) ; dans l'Évangéliaire de Trèves (f^{os} 80, 125)[2], les animaux sont suspendus, les ailes étendues, à côté des évangélistes ; sur le calice de Cremsmünster[3], le symbole est figuré de même manière auprès des évangélistes. Dans l'Évangéliaire de Lindisfarne, la composition est très particulière : au f° 25, saint Mathieu est assis, surmonté de l'ange, tandis qu'apparaît une seconde figure entre les plis d'un rideau. Peut-être y a-t-il là fusion de deux thèmes iconographiques incompris, celui du saint Mathieu et celui du saint Jean accompagné d'une figure, comme, dans le Codex Rossanensis la femme voilée, souvenir de la muse de la composition antique où le poète est représenté avec son inspiratrice.

L'Évangéliste écrivant est fréquent dans la miniature irlandaise. Tantôt il porte de la main droite le stylet à l'encrier, de l'autre l'Évangile[4], tantôt il écrit de la main droite[5]. Le double geste de l'Évangéliste du Codex 1395 est exceptionnel. Les accessoires peuvent varier ; pupitre soutenant l'Évangile, encrier, stylet ; les rouleaux de parchemin et le paquet de stylets sont particuliers à l'Évangéliaire 1395.

L'Évangéliste se présente le buste de face, les jambes de profil[6]. Le calligraphe, s'inspirant d'un modèle où figure

---

1. Bibliothèque de Vienne, lat. 1224. Cf. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 295-300.
2. Trèves, Trésor du Dôme, n° 61. Cf. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 275.
3. Cf. ci-après.
4. Évangéliaire de Mulling, f° 189 ; de Mac Regol, f° 84 ; de Mac Durnan, f^{os} 1, 172.
5. Évangéliaires de Mac Regol, f° 126 ; de Lindisfarne, f^{os} 25, 93, 134.
6. Cette attitude est celle de la *Vierge à l'enfant* dans le Livre de Kells, mais les jambes sont croisées (f° 3).

l'Évangéliste assis, le transpose, évitant à la fois la difficulté de dessiner un personnage de trois-quarts ou celle de représenter des jambes repliées de face. Les deux figures humaines ont perdu tout volume et ne sont plus que des surfaces décoratives. Les visages sont traités selon une déformation ornementale qui s'accuse dans les boucles formant spirales, dans le nimbe[1] qui se continue d'un même trait large autour de la barbe. Les yeux sont grand ouverts, la pupille est inscrite dans une orbite circulaire, le tracé du nez continue celui des sourcils, la narine dessine une légère spirale, la barbe rendue par de fines stries forme plusieurs pointes et rappelle le dessin de la barbe de saint Luc dans l'Évangéliaire de Mac Regol (f° 84). Le profil de l'ange est le même que celui des hommes-ornements du f° 422, le nez est pointu, la bouche est marquée d'un trait, la pupille est inscrite dans un cercle, les cheveux coiffés en arrière retombent en deux boucles sur l'épaule. Le corps est comme suspendu sur la page et disparaît derrière les deux grandes ailes, dressées presque verticalement, dont la composition se retrouve dans le Livre de Kells (f° 290), et dans l'Évangéliaire de Trèves (f° 80). Les draperies sont traitées avec le même goût des formes ornementales qui apparaît dans les manches de l'ange, décorées de festons semblables aux plumes stylisés de l'aile, dans le manteau de l'Évangéliste, sur lequel se déroule, suivant un tracé illogique de méandres, une large bande jaune partant de la chevelure. Cette continuité des lignes est une tendance particulière aux calligraphes irlandais. Mais l'artiste n'a pas réduit le vêtement entier à un système de courbes sinueuses, il conserve encore la tunique retombant droite sur les jambes ; cette tunique d'un vert vif contraste avec le violet du manteau. Un certain goût pour l'accessoire est sensible dans les pantoufles noires bordées de rouge de l'évangéliste, dans les rouleaux de parchemin et le paquet de stylets placés sous le siège. Il y a donc contradiction d'une part entre le caractère ornemental du manteau,

1. Comme le fait remarquer Clark, *op. laud.*, p. 130, le nimbe décoré de lignes transversales, est généralement réservé au Christ.

la position illogique des mains, la disproportion des doigts qui s'allongent arbitrairement pour se poser sur le stylet, le dessin de la tunique et, d'autre part, la transcription minutieuse des accessoires. L'artiste a pu emprunter quelques-uns des détails de la composition à un modèle étranger, tandis qu'il décomposait les figures humaines en lignes ornementales ; cette transposition est plus sensible que dans les manuscrits groupés autour de l'Évangéliaire 51 de Saint-Gall.

Ces fragments d'Évangéliaire semblent appartenir tous deux à une date tardive. La présence des hommes-ornements étrangers à l'Évangéliaire 51, l'appauvrissement des formes décoratives, l'écriture plus maigre de la composition en pleine page de la croix, où ne se prodiguent plus des motifs géométriques et zoomorphiques, la gamme restreinte et plus vive des couleurs, la conception ornementale des figures en sont la preuve.

b) *Fragment d'un Pénitentiel.* — Au f° 426 le titre *Peccavimus, Domine, peccavimus parcum* débute par un P monumental encadré d'une large bordure. Le décor se répartit en une série de panneaux maintenus dans un encadrement coloré où figurent alternativement des entrelacs, des quadrupèdes et des oiseaux, en une étroite bande ornée d'oiseaux soulignant le jambage de l'initiale. Le texte est rehaussé de quelques initiales décorées (f° 420), l'une d'elles se termine par une tête d'animal (f° 430).

La gamme des couleurs n'est qu'à trois tons : les oranges, les violets, violet soutenu et mauve clair, les jaunes. Les orangés sont la dominante de la composition, ils colorent les armatures, maintenant les surfaces décorées dans les bordures, et les fonds de ces surfaces. Seuls les quatre panneaux meublant la boucle du P ont un fond jaune, et les entrelacs s'enlèvent en blanc sur fond noir.

Les motifs décoratifs sont nombreux : entrelacs, quadrupèdes et oiseaux. L'entrelacs est divers, dans deux panneaux rectangulaires, au centre des bordures latérales, il est à double brin et dessine des motifs réguliers. Dans les compartiments de la boucle du P, il est formé d'un seul brin mince qui se rompt à chaque boucle.

Au centre du P figure une rosace ; de semblables motifs sont fréquents dans le Livre de Kells. Les quadrupèdes sont d'espèce différente. Les uns, décorant les surfaces géométriques formant la boucle du P, se prêtent aux mêmes combinaisons que les animaux de l'Évangéliaire 51 : isolés, l'avant et l'arrière-train repliés, ils dessinent une double boucle ou, groupés par paire, leurs corps s'entrecroisent et s'entrelacent. D'autres, décorant les panneaux rectangulaires de l'encadrement, sont d'un type différent : le corps n'est pas désarticulé, mais s'étire en une bande étroite, les pattes antérieures sont très courtes ; accouplés, ils s'entrecroisent selon une combinaison de huit, la crinière et la queue, de couleur jaune, se prolongeant en entrelacs, se nouent autour du corps.

Dans les surfaces aux côtés incurvés, le quadrupède traité isolément est plus court, les pattes arrière au lieu de se tendre se replient. Cet animal indépendant qui ne se soumet pas à une savante combinaison linéaire ne figure pas dans l'Évangéliaire 51, mais dans des manuscrits plus tardifs comme, l'Évangéliaire Mac Regol (f^os 85 r., 126 v.)[1], le Psautier de Cassiodore de la Bibliothèque de Durham (f° 81)[2]. Les oiseaux sont traités avec un sens plus habile de la composition, groupés par quatre pour décorer un panneau rectangulaire, ou se succédant en une longue bande, leur cou allongé et replié dessine une boucle autour de laquelle s'enroule, en courbes régulières, la crête. Pour ne pas rompre la continuité des lignes, une même crête joint les deux oiseaux, ou la queue de l'oiseau se prolongeant devient la crête de son voisin. Cette stylisation illogique de la queue s'accentue dans des œuvres tardives comme les Évangéliaires de Mac Regol et de Mac Durnan, datant tous deux du IX^e siècle. Elle est sensible déjà dans l'Évangéliaire de Lindisfarne.

L'ordonnance générale de la composition, le style de l'exécution rattachent cette page à un manuscrit certainement

1. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 200-1.
2. Zimmermann, *op. laud.*, pp. 271-2, pl. 247.

irlandais ; mais le traitement particulier des quadrupèdes, le tracé des entrelacs, la gamme des tons sont caractéristiques d'une date tardive, peut-être du début du IXe siècle.

La grammaire de Priscien (N° 904)

Cette grammaire[1], un des trois exemplaires conservés dans les bibliothèques continentales, est d'une importance considérable, et pour son décor, et pour ses gloses nombreuses. Selon Lindsay[2], l'œuvre date de la première moitié du IXe siècle. Le texte nous révèle plusieurs noms de scribes irlandais : Maelpatricc, Coirbbre, Finguine, Donngus. Elle n'est pas portée au catalogue du IXe siècle. Sur la première page, se trouve un poème écrit en lettres carolines, en l'honneur de Gunthar, évêque de Cologne, de 850 à 869. Le manuscrit était donc probablement à Cologne et ne fut apporté que plus tard à Saint-Gall[3].

La décoration comprend uniquement les initiales rehaussées de motifs géométriques, zoomorphiques, et de petits personnages humains. Son étude permet de suivre l'adaptation du motif décoratif à la structure de l'initiale, tantôt accompagnant les jambages de la lettre, tantôt étroitement lié à sa structure. La décoration des initiales est soumise généralement à des règles fixes. Les extrémités des lettres sont rehaussées de têtes animales ou humaines, parfois d'une main, ou d'une griffe. La partie centrale de l'initiale est souvent ornée de motifs géométriques ou zoomorphiques. Les spirales, isolées ou par couples, terminent fréquemment les jambages des lettres. Ce sont des spirales simples, sans motif central (fos 3, 197). Elles se retrouvent aux extrémités du H dans

1. Scherrer, *Verzeichniss, op. laud.*, p. 319 ; Keller, *op. laud.*, pl. II ; Westwood, *op. laud.*, p. 68 ; Steffens, *Lateinische Paleographie* (2e édit.), Fribourg, 1907-1909, pl. 50 ; C. Nigra, *Reliquie Celtiche, Il Manoscritto irlandese di San Gallo*, Turin, 1872 ; Zimmermann, *op. laud.*, pp. 104, 252-3, pl. 208-9 ; Kenney, *op. laud.*, p. 674 (bibliographie complète).

2. Lindsay, *Early Irish minuscule script*, Oxford 1910, pp. 40-7.

3. L. Traube, *O Roma Nobilis*, Munich, 1891, p. 50.

l'Évangéliaire de Mulling (f° 163) et sont une réduction de ces importants motifs de spirales, accentuant les extrémités des initiales de l'Évangéliaire 51. Un réseau d'entrelacs décore parfois le centre des majuscules (f^os 74, 114, 174). Ce même motif est répété dans les Évangéliaires de Mulling (f° 163), et d'Armagh (f° 160) (mais le réseau d'entrelacs est plus fin). Une combinaison de lignes à crochets décore la surface intérieure des O et des Q (f^os 39, 238).

Le décor zoomorphique est plus important. Des têtes de quadrupèdes ou d'oiseaux terminent et allongent les jambages des lettres. Ces terminaisons zoomorphiques, en s'amplifiant, vont être caractéristiques de la décoration carolingienne. Plusieurs types d'animaux voisinent. Le plus fréquent a une tête à la gueule courte, à l'œil rond, à la crête rejetée en avant (f^os 193, 194, 197, 203, 212, 217, 223, 229, 230, 232, 242, 248). Une tête de chien aux oreilles pendantes, rehaussées de rouge, se répète au f^os 21, 161, 164. Les têtes d'oiseaux sont moins nombreuses. Le motif peut se compliquer, les oreilles se prolongent en un entrelacs qui s'enroule plusieurs fois autour des jambages de l'initiale.

Parfois, l'animal est associé plus étroitement à la lettre. Au f° 164, un oiseau au jabot enflé épouse la courbe du P ; l'assimilation de la lettre et de l'animal n'est pas encore absolue, elle sera fréquente dans le Livre de Kells, l'Évangéliaire d'Armagh, le Psautier Ricemarcus[1], le Psautier de St John's College à Cambridge[2], les Épîtres de saint Paul à Würzbourg, la collection des Canons de Cologne[3] (f° 2 v.). Les initiales zoomorphiques n'apparaissent, en effet, que tardivement dans la miniature insulaire alors qu'elles sont fréquentes dans les manuscrits continentaux. Elles deviennent très nombreuses dans les œuvres des XI^e et XII^e siècles[4].

1. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 214.
2. Zimmermann, *op. laud.*, pl. 212.
3. Cologne, Dombibliothek, n° 213. Cf. Zimmermann, *op. laud.*, pp. 121, 273-4, pl. 253.
4. British Museum, Cotton, Vitellius F. II, Additional 36929; Rome, Vat. Pal. Lat. 830, Pal. Lat. 65 ; Florence, Bibliothèque Laurentienne, Plut. 78.19.

Parfois, animaux ou oiseaux accompagnent l'initiale, s'entremêlant dans ses jambages ; les oiseaux sont alors les motifs préférés, tantôt par couples, tantôt seuls, ils meublent le centre des initiales ou les surmontent (f° 3). Les proportions de l'oiseau sont courtes, les plumes des ailes sont traitées avec soin. Au f° 25, deux colombes se font face les ailes étendues. Ce type d'oiseau est fréquent dans la miniature continentale ou wisigothique[1], il est peut-être inspiré de ces oiseaux familiers aux calligraphes coptes[2].

Deux fois seulement l'animal est indépendant de l'initiale : au f° 238 un cheval, au f° 212, un poisson. Ce poisson si fréquent dans la miniature continentale est très rare dans les manuscrits irlandais, il se retrouve dans l'Évangéliaire d'Armagh (f^os^ 33 v., 70 r.). Ces motifs, étrangers à l'esprit insulaire sont peut-être d'origine continentale ; de petits animaux sont nombreux dans les marges des manuscrits coptes, ils ont été adoptés dans les manuscrits continentaux. Il est contraire, en effet, aux règles décoratives irlandaises que l'ornement ne soit pas lié à la composition de l'initiale. Ce n'est qu'exceptionnellement (dans le Livre de Kells) que des quadrupèdes vagabondent entre les lignes du texte.

Les têtes humaines, au profil aigu, à la mèche-entrelacs, sont une des caractéristiques du décor irlandais. Dès le VIII^e^ siècle, elles terminent une initiale de l'Évangéliaire de Lindisfarne (f° 211), des initiales de l'Évangéliaire 51 de Saint-Gall, des Évangéliaires de Mulling et de Mac Durnan. Elles sont particulièrement nombreuses aux extrémités des majuscules de la grammaire de Priscien (f^os^ 45, 73, 114, 200). Le visage est généralement imberbe, il est barbu pourtant au f° 45. Ces mêmes petits profils aigus se répètent aux extrémités des initiales de l'Évangéliaire d'Armagh (f^os^ 160 v., 221 v., 159 v.), de la Grammaire de Priscien de Leyden (f° 34 v.), du Missel de Stowe (f° 50). Ils disparaissent au cours du

1. Saint-Gall, *Leges Barbarorum*, f° 35 r.

2. Poulsen, *Acta archeologica*, t. III, 1932, p. 266, insiste sur ce motif de colombes affrontées, il le retrouve sur des tissus coptes du VIII^e^ et du IX^e^ siècle.

IXe siècle et ne sont pas employés dans la miniature carolingienne. Rarement la tête apparaît de face ; au f° 26, elle surmonte un A ; au f° 26, elle s'inscrit dans un O[1]. Par contre cette tête de face abonde dans les manuscrits continentaux, particulièrement dans les manuscrits italiens[2]. D'autres membres humains jouent un rôle important dans la décoration des initiales. Des mains terminent le jambage des majuscules au f° 224. Ce motif semble également être emprunté à un répertoire étranger. Il est fréquent, en effet, dans les manuscrits continentaux, latins et grecs. Tantôt la main est présentée seule, tantôt le bras entier ; dans les manuscrits grecs, la main esquisse parfois un geste de bénédiction. Le motif de la griffe terminant un encadrement ou une initiale est courant dans les manuscrits irlandais ; ce n'est que plus tard, semble-t-il, que les calligraphes, inspirés par des modèles étrangers, ont adopté les motifs de la main.

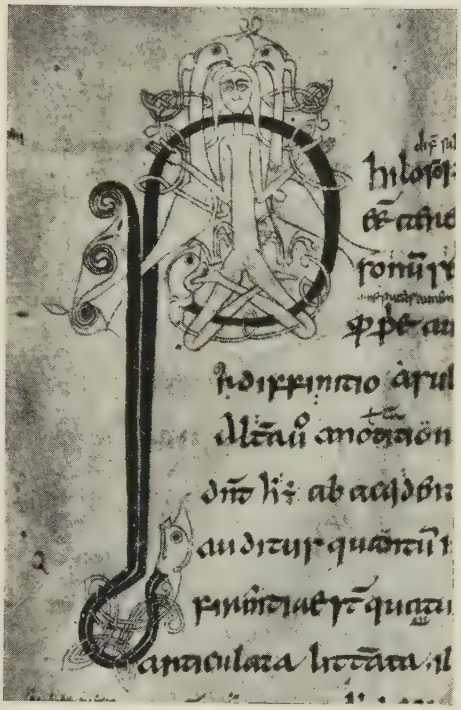

Fig. 4. — Grammaire de Priscien, Ms. de St-Gall, n° 904 (f° 3).

1. Un même motif se trouve au f° 82 d'un manuscrit irlandais provenant de la bibliothèque de Bobbio (Milan, Bibliothèque Ambrosienne, C. 301 inf.).

2. A. Springer, *Der Bilderschmuck in den Sacramentarien des frühen Mittelalters*, dans *Abhandlungen der phil. hist. Classe der königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, t. XI, 1890, p. 345.

L'homme-ornement apparaît au f° 3 r. (fig 4). Il est nu, présenté de face, les jambes entrecroisées. Sa chevelure se prolonge en entrelacs pareils à la crête d'un oiseau. Il est encadré de deux longs oiseaux, et l'un de ses pieds est happé par l'animal qui termine l'initiale ; ici se retrouve affaibli le motif symbolique de l'homme mangé par un monstre[1]. Le calligraphe n'a employé que tardivement le corps humain comme motif décoratif[2]. Dans les manuscrits continentaux au contraire, l'homme est fréquemment associé aux initiales[3], mais il garde sa valeur humaine. Le calligraphe irlandais va le transformer à son gré : c'est ainsi que dans le Livre de Kells (f° 96 r.) le corps de l'homme désarticulé forme le jambage d'une lettre.

Le décor de l'initiale semble ainsi être fixé par des lois strictes qui créent une formule décorative se répétant dans une série d'œuvres du VIII^e^ et du IX^e^ siècle. C'est ainsi que quelques manuscrits, caractérisés par le même traitement de la lettre majuscule, peuvent être groupés autour de la Grammaire de Priscien, à Saint-Gall. Nous avons relevé d'étroites similitudes entre les initiales des Évangéliaires de Mulling et d'Armagh. La décoration de ce dernier ne semble pas uniforme. Certaines initiales seulement s'apparentent aux majuscules de la grammaire de Priscien de Saint-Gall. Elles semblent parfois être copiées les unes sur les autres. Ceci confirmerait l'idée de modèles communs, qu'on se passerait, d'un scribe à l'autre. Dans la Grammaire de Priscien à Leyden[4], quelques initiales sont ornées de têtes humaines et animales. Dans la Grammaire de Priscien de Karlsruhe[5] (f° 2 v.), une tête d'animal

1. HENRY, *op. cit.*, p. 79 ; S. CRAWFORD, *Handbook of carved ornaments from Irish monuments of the Christian period*, Dublin, 1926, p. 56, rapproche ce motif de la Potnia Teron.

2. Comme nous l'avons vu à propos d'un fragment d'Évangéliaire de Saint-Gall, n° 1395.

3. Saint-Gall, *Leges Barbarorum*, n° 731.

4. *The New Palaeographical Society*, pl. 32-3 ; L. TRAUBE, *Sedulius Scottus*, dans *Abhandlungen der Kön. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, Philos. Philol. Klasse, t. IX, Munich, 1892, pp. 338-59 ; LINDSAY, *op. laud.*, pp. 36-40 ; ZIMMERMANN, *op. laud.*, pp. 104, 251, pl. 208 ; KENNEY, *op. laud.*, p. 556.

5. A. HOLDER, *Die Reichenauer Handschriften*, t. I, 1906, p. 325 ; LINDSAY, *op. cit.*, p. 675.

termine le jambage d'une initiale. Ces manuscrits, où se retrouvent de mêmes initiales, ont un lien historique. Kenney[1] rattache les trois exemplaires des Grammaires de Priscien au milieu de Sedulius Scottus. Les scribes des manuscrits de Leyden et de Saint-Gall, Dubthach et Donngus, ont été identifiés, en effet, avec des compagnons de Sedulius Scottus. Ils sont les témoins d'une recrudescence d'influence irlandaise sur le continent au début du IX^e^ siècle, alors que les moines, chassés de leurs monastères pillés, arrivent en troupe, sur le continent, entre autres Marcus et son neveu Moengal qui s'arrêtèrent à Saint-Gall et apportèrent peut-être avec eux le précieux manuscrit de Priscien.

Beda, De rerum natura : de la Bibliothèque de Reichenau (aujourd'hui à la bibliothèque de Karlsruhe, *Codex CLXVII)*

Ce manuscrit a été longuement étudié au point de vue paléographique[2]. Il comprend le *De Rerum natura* de Bède, le *De Temporum Ratione*, des tables astronomiques, des calendriers, d'écriture irlandaise. Dans la marge, de nombreuses gloses mentionnent des événements contemporains : au f° 17 la mort de Mur-Chad, fils de Maelduin, qui, d'après les *Annales* d'Ulster, fut déposé en 823 ; la mort du roi Aed datant de 819. La fête de tous les saints portée au calendrier permet de dater approximativement le manuscrit, car c'est en 835 qu'elle fut adoptée en Germanie et en Gaule. D'après Bannister, le Codex, exécuté vers 835-845, n'a été apporté que plus tard à l'abbaye de Reichenau. En effet, le calendrier mentionne un saint du Nord de la France, saint Quentin, et la date de la translation de ses reliques. Le manuscrit pourrait donc être originaire d'un monastère de Picardie.

Une seule page du manuscrit est décorée : au f° 22 v., dans

1. Kenney, *op. laud.*, p. 554.

2. Holder, *op. laud.*, t. I, pp. 393-8 ; J. B. Silvestre, *Universal paleography*, Londres, t. II, 1850, pl. 220 ; *The New Palaeographical Society*, pl. 34 ; H. M. Bannister, *Some recently discovered fragments of Irish sacramentaries*, dans *Journal of theological Studies*, t. V, 1903, pp. 51-2 ; Lindsay, *op. laud.*, pp. 54-7 ; Kenney, *op. laud.*, p. 670 (bibliographie complète).

la marge, à gauche, un panneau rectangulaire dans lequel deux quadrupèdes sont entrelacés ; au bas de la page, un second panneau comprenant des oiseaux et des quadrupèdes (fig. 5). Sous le texte, on peut encore apercevoir les contours très effacés d'un oiseau qui pourrait être l'aigle, symbole de l'évangéliste, présenté en pleine page[1]. La composition était-elle encadrée ? Le panneau marginal faisait-il partie de cet encadrement ? Aucune trace sur le parchemin ne nous permet de l'affirmer. La répartition du décor nous frappe pourtant par son manque d'homogénéité et de logique. Le décor n'est pas, comme dans les manuscrits irlandais, étroitement soumis au texte qu'il souligne et met en valeur ; ici il paraît en « hors-d'œuvre ». Les bandes décoratives intercalées au milieu du texte sont rares ; elles ne se retrouvent que dans le Livre de Kells. Le manque d'unité est encore augmenté par les différences stylistiques qui distinguent les deux panneaux apparentés seulement par leur forme rectangulaire. Dans le panneau marginal, les quadrupèdes ont un corps étroit, allongé, les pattes antérieures sont réduites, les mâchoires inférieures et supérieures se prolongent en un fil mince s'enroulant autour du corps. Ce type d'animal est rare, il se retrouve dans le Livre de Durrow (f° 174)[2], mais le corps est plus large, les pattes antérieures sont moins atrophiées, les mâchoires moins allongées. Ce quadrupède aux mâchoires filiformes est proche, selon Salin[3], de l'animal germain du type II qui ne présente pourtant pas de queue[4]. Mlle Henry[5] remarque que c'est par l'intermédiaire de l'Angleterre que cet animal « au bec préhensile et croisé » a pénétré dans le répertoire irlandais. C'est,

1. Comme dans les Évangéliaires d'Echternach (Paris, Bibl. nat., Lat. 9389), de Corpus Christi College, Cambridge (n° 197).

2. Dublin, Bibliothèque de Trinity College ; Zimmermann, *op. laud.*, pl. 163.

3. B. Salin, *op. laud.*, pp. 245-270.

4. Cet appendice a été ajouté par les décorateurs irlandais ; sur les stèles de Dornhausen au musée de Halle, F. Behn, *Altgermanische Kunst*, Münich, 1930, p. 45. L'animal est privé de pattes et de queue ; le réseau de lignes qui entourent le corps des quadrupèdes irlandais est ici absent.

5. F. Henry, *op. laud.*, pp. 58-9.

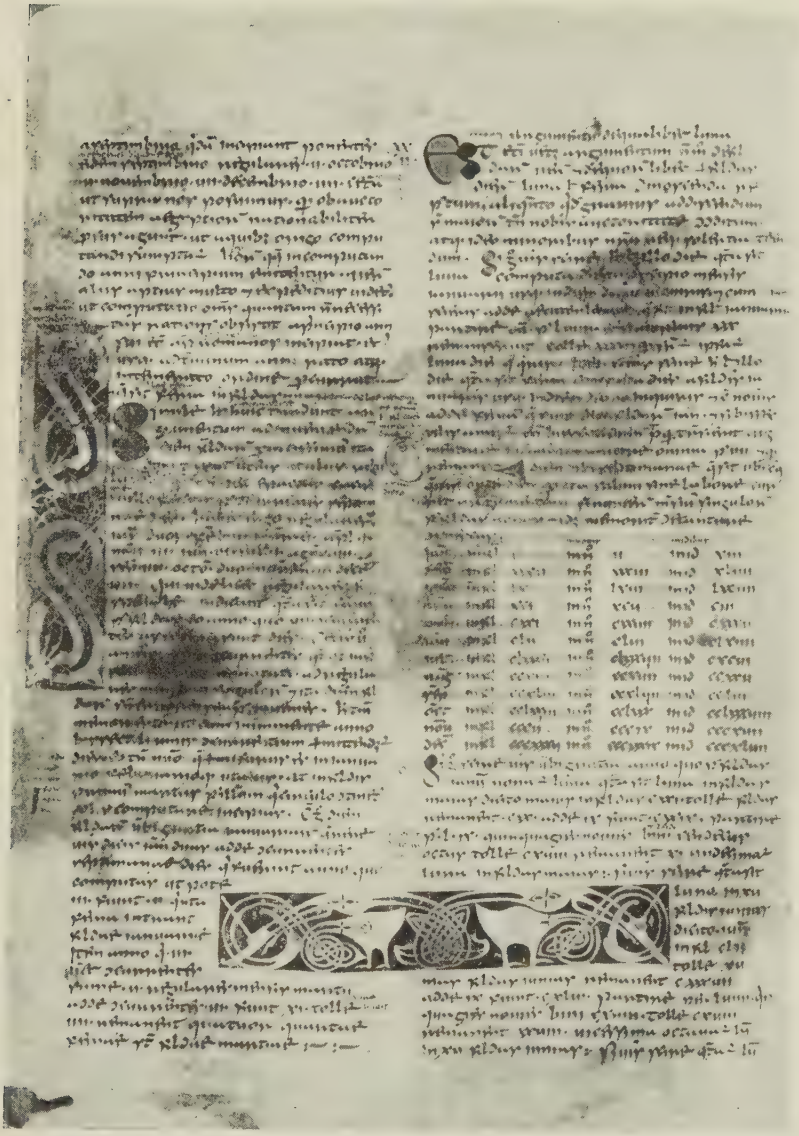

Fig. 5. — Manuscrit provenant de Reichenau.
Bibl. de Karlsruhe Aug. CLXVII.

en effet, dans les manuscrits se rattachant à la production du Nord et du Sud de l'Angleterre qu'il se rencontre le plus fréquemment[1]. Dans les manuscrits plus tardifs exécutés sur le continent en rapport avec des œuvres insulaires, se retrouve ce même type de quadrupède[2]. Cet animal poursuit donc une évolution parallèle à celle du quadrupède familier aux décorateurs irlandais, à la gueule ouverte et aux membres nettement constitués.

Dans la bordure inférieure du Codex CLXVII, les quadrupèdes sont d'un autre type, leur tête se termine par un bec véritable et est surmontée d'une crête verticale, le milieu du corps est décoré de folioles, l'arrière-train se termine par deux lignes parallèles qui se replient, s'enroulent, dessinant un motif régulier de boucles entrelacées. Il est rare de voir cette stylisation linéaire, tendant à détruire le corps, appliquée aux quadrupèdes, tandis qu'elle est fréquemment appliquée aux oiseaux. Se combinant avec ces étranges animaux, des oiseaux décorent le même panneau. Leur cou formé de deux traits parallèles encercle la tête du quadrupède, se replie et s'entrecroise, dessinant une double boucle. Ce dédoublement des lignes apparaît déjà dans l'Évangéliaire de Lindisfarne. Il est employé d'une façon systématique dans le Livre de Kells, dans les manuscrits irlandais du IX^e^ siècle[3]. Il se retrouve enfin dans des manuscrits de l'Angleterre du Sud[4].

Ce goût pour le dédoublement des lignes et leur entrecroise-

---

1. Dans l'Évangéliaire de Durham (A. II. 17), f° 1, r., certains quadrupèdes sont de même race que ceux de l'Évangéliaire de Durrow, mais les mâchoires ne s'entrecroisent pas. Dans la Collection des Canons de la bibliothèque de Cologne (cf. ZIMMERMANN, *op. laud.*, pl. 252), les quadrupèdes de la bordure inférieure (f° 1) ont des mâchoires filiformes. Des quadrupèdes semblables à ceux de l'Évangéliaire de Reichenau se retrouvent dans l'Évangéliaire de Cutbercht de Vienne. Cf. J. HERMANN, *Die frühmittelalterlichen Handschriften des Abendlandes*, Leipzig, 1923, pl. XVI ; G. SWARZENSKI, *Die Salzburger Malerei*, Leipzig, 1913, pp. 1-3.

2. Paris, Bibl. nat. Lat. Nouv. acq. 1587. Cf. ZIMMERMANN, *op. laud.*, pl. 217, Évangéliaire provenant de Tours.

3. Évangéliaires de Mac Regol, de Turin.

4. Évangéliaires de Maihingen, f° 16 r., Cf. ZIMMERMANN, *op. laud.*, pp. 279-90, pl. 260-6 ; Évangéliaires de Stockholm et de Leningrad.

ment tend, dans le Codex XLVII, à décomposer le corps des animaux. Il en résulte un aspect de sécheresse et de rigueur géométrique absent des manuscrits antérieurs. Le calligraphe a poussé à leur extrême des tendances qui se faisaient jour dans l'Évangéliaire de Lindisfarne. Cette symétrie s'oppose à l'enchevêtrement des quadrupèdes décorant ce même folio ; elle est la preuve de deux inspirations différentes. Ces panneaux sont-ils de même époque ? Ils ne semblent pas appartenir à la même décoration. Le parchemin a été peut-être réemployé ; ainsi s'expliquerait le manque d'accord entre le texte et le décor. Un autre calligraphe aurait exécuté un second panneau de même forme, mais de style différent. La décomposition ornementale des quadrupèdes et des oiseaux de la bordure inférieure marque une date tardive, contemporaine de l'exécution du manuscrit, vers le milieu du IX^e^ siècle.

(A suivre).

Geneviève L. Micheli.

LA FONTAINE DE SAINT-DENIS

Au milieu de la grande cour de l'École des Beaux-Arts, parmi les épaves du Musée des Monuments français, on voit encore, montée sur un pied de fonte disporportionné, une grande vasque circulaire ; elle s'orne au bord d'une série de médaillons ronds représentant des dieux et héros de l'antiquité, ainsi que certaines allégories. C'est un monument important, une œuvre unique sculptée à la fin du XII^e^ siècle, et qu'un de nos Musées devrait bien recueillir avant que la pluie et le gel n'aient achevé de la dégrader.

Cette vasque est le dernier reste de la Fontaine du cloître de Saint-Denis, autrefois très célèbre, universellement connue et admirée[1]. Lors de la dispersion des œuvres d'art de Saint-Denis, elle fut attribuée au Museum des Arts, le 28 août 1794, et placée peu après dans le Jardin de l'Infante. Un tableau d'Hubert-Robert la représente à cet endroit, avec des enfants jouant autour[2]. Puis, vers 1798, elle fut transportée aux Invalides où elle devait décorer l'esplanade avec le lion de Saint-Marc. Ce projet fut abandonné, et elle entra en 1809 au Musée des Monuments Français de Lenoir. Sérieusement endommagée par ces transports, brisée en plusieurs endroits, elle fut dressée dans une des salles contre un mur. Pendant la Restauration on faillit la rendre à Saint-Denis ; puis en 1819 elle fut

1. Cette vasque citée avec admiration par les savants du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle est négligée par les archéologues modernes. M. Mâle ne lui consacre que quelques lignes en note dans l'*Art du XIII^e^ siècle en France* (Paris, 1910, p. 389). C. L. Enlart seul en reproduit les médaillons, mais sans pouvoir leur consacrer une étude.

2. Sur ce tableau qui appartient à M. Ernest Rouart, voir notamment le *Catalogue de la vente Henri Rouart*, 1912, repr., p. 36.

cédée au Louvre. Elle figure sur ses anciens inventaires, mais elle est restée aux Beaux-Arts à cause de ses dimensions (près de 12 mètres de circonférence), qui la rendent bien difficile à placer[1].

*
* *

Dans l'état ancien, connu par un dessin du XVI[e] siècle et plusieurs descriptions, la grande vasque, taillée dans un seul bloc de liais, était portée par seize colonnettes de marbre et placée au dessus d'un grand bassin rond. Sur un piédestal carré de 1 m. 50 de côté, élevé au centre de la vasque, un vase entouré de quatre figures d'enfants et de dauphins en bronze était destiné à des effets d'eau[2].

Tout autour de la vasque, dans une trentaine de médaillons ronds, sont sculptées en fort relief des têtes de face ou de profil. Elles sont séparées par un nombre égal de quatre feuilles percés d'un trou par lequel l'eau se déversait dans le bassin inférieur. Ces têtes sont groupées avec art, chaque visage de face étant encadré par deux profils tournés vers lui. Au-dessus de chaque médaillon une inscription indique quel

---

1. Sur les aventures de la vasque, voir L. Courajod, *A. Lenoir et le Musée des monuments français*, 1886, t. I, p. c et t. II, p. 51, 52. Eloi Iohanneau, *Notice...* dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, 1810, p. 517 à 520.

La fontaine eut, naturellement, besoin d'être réparée à plusieurs reprises, mais ces réparations n'ont pas altéré gravement l'aspect de la vasque. En 1323, les comptes de Saint-Denis mentionnent une dépense minime « *pro lavatorio claustri reparato* » (F. d'Ayzac, *Histoire de Saint-Denis*, t. II, p. 523) ; en 1403, Maître Roger de Paris refait le bassin [cuve inférieure] du cloître (voir F. Delaborde, *Bull. Antiq. de France*, 1892, p. 238-239). Vers 1840, au moment où Duban plaça la vasque dans la cour des Beaux-Arts, elle était brisée, et il dut enchâsser quatre têtes dans un bloc de liais neuf, en faisant regraver au-dessus d'elles les noms anciens. Il commit l'erreur de faire inscrire le nom de Diane au-dessus de l'image de la Terre.

2. Voir les *Mémoires* du dernier organiste de Saint-Denis, Bibl. Nat., ms. fr. 11681, f. 122 ; Dulaure, *Nouvelle description des environs de Paris*, 1786, t. I, p. 149 ; J. Doublet *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, 1625, p. 325 ; J. Du Breuil, *Le Théâtre des Antiquités de Paris*, 1639, p. 854 ; A Duchesne, *Antiquités et recherches des villes... les plus remarquables de France... revu par F. Duchesne*, 1668, p. 206 ; M. Félibien, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Denis...*, 1706, p. 588 ; Guilhermy, *Inscriptions de la France*, t. II, p. 144-148.

est le personnage représenté. Ces personnages ne sont ni les prophètes, ni les apôtres, ni les saints que figurent d'habitude les imagiers romans, mais les dieux de la fable antique.

C'est Jupiter, vu de face, jeune et beau, les cheveux flottants, avec des ailes déployées de chaque côté de la tête.

Fig. 1. — Vasque de Saint-Denis (J. A. phot.)

A côté de lui Junon, sous les traits d'une jeune femme à la tête couronnée d'un voile. Puis vient Neptune, coiffé d'un poisson et accompagné de Thétis. Vénus est représentée de profil ; sur ses cheveux bouclés est posée une couronne de roses. Ce sont ensuite les divinités des champs et des bois : la jeune Cérès, Bacchus, bel adolescent aux cheveux ondés couronnés de pampres ; puis son cortège habituel : Pan avec ses cornes de bélier et ses oreilles pointues, un jeune faune, Flora qui porte sur ses cheveux des rameaux, et le dieu Silvanus, figuré par une *tête de feuilles*, avec des touffes de chêne sortant

du front, tous les traits du visage s'achevant en frondaisons. On voit ensuite Pâris et Hélène dont le *Roman de Troie* (écrit vers 1165) avait célébré les amours, Hercule entouré de

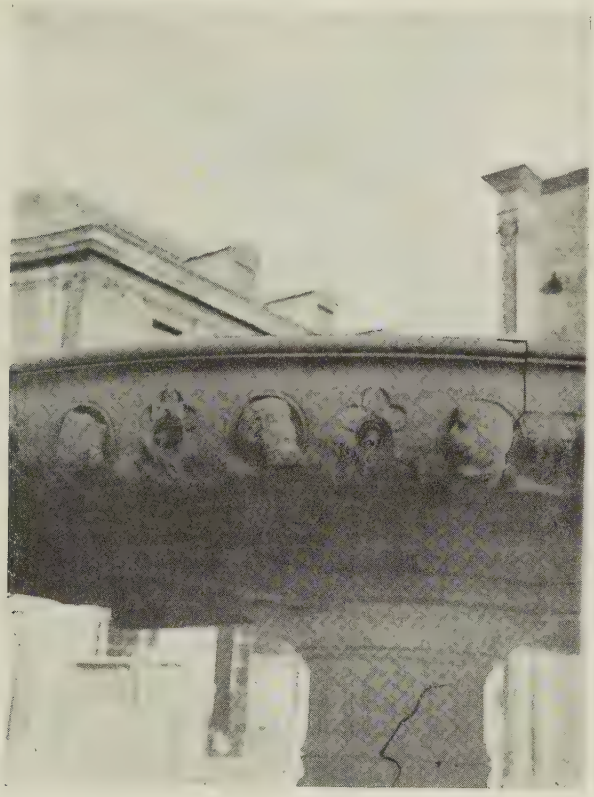

Fig. 2. — Vasque de Saint-Denis, autre aspect (J. A. phot.)

Geryon et du lion de Némée qui rappellent ses travaux. La fable du loup et de l'agneau[1], les figures des Éléments, quelques

1. Malgré son succès dans la littérature édifiante du Moyen-Age, cette fable a été très rarement représentée par les artistes. Pour une vingtaine d'images du loup et de la grue sculptées à l'époque romane, on ne peut guère en citer qu'une du loup

allégories : l'Avarice, l'Ivrognerie, le Pauvre, le Riche, achèvent le cycle de cette œuvre archaïsante.

Le sculpteur n'ayant pas trouvé de modèle pour plusieurs dieux les a représentés de façon banale et anachronique, à la moderne : Vénus et Flora portent le chapel de fleurs des

Fig. 3. — Détail des têtes de la fontaine de Saint-Denis, lithogr. par L. Gaucheul, vers 1850.

belles dames du XIII^e^ siècle[1], Hélène est coiffée du touret dont on venait de lancer la mode, tandis que Junon exhibe le turban du XII^e^ siècle. Mais en revanche certaines figures sont curieusement proches de l'antique : le Jupiter paré des ailes de Mercure, le Silvain, une des toutes premières parmi ces *têtes de feuilles* « à l'antique », si fréquentes du XIII^e^ au XVI^e^ siècle.

---

et de l'agneau, à l'Ile-Barbe près Lyon (voir l'article de THIOLLIER sur l'Ile-Barbe dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1892, p. 403).

1. Sur ces chapeaux de fleurs et de verdure, cf. C. ENLART, *Manuel* ..., t. III, *Le Costume*, p. 140-141 et 178 ss.

Le Neptune apparaît coiffé d'un poisson, comme l'Oannès chaldéen que le sculpteur roman ignorait, mais dont il a inventé à nouveau l'image sous l'empire des mêmes nécessités, parce qu'il ne pouvait figurer autrement le poisson que le dieu tenait d'ordinaire à la main[1]. Le Pan enfin, avec les cornes et les oreilles du bouc : dieu rustique que le Moyen-Age connaît bien, et dont il a fait souvent le symbole du diable.

Il est bien étrange de rencontrer une assemblée des maîtres de l'Olympe dans le cloître d'une abbaye, lieu destiné à la méditation et au dernier repos des moines. A toute autre époque, au XVI^e^ siècle même, ces représentations auraient choqué les fidèles. Mais la sculpture date du XII^e^ siècle, c'est-à-dire du temps où les clercs faisaient leurs délices des poésies d'Ovide, d'Horace et de Virgile, où ils recherchaient les statues et les pierres gravées antiques dont ils savaient apprécier la beauté.

Ne seraient-ce pas, d'ailleurs, des camées qui ont servi de modèle pour le type de certaines têtes, pour leur présentation même, la façon dont elles sont coupées au bas du cou ? Le type et les attributs des dieux n'ont pu en effet être transmis à l'artiste par des œuvres de sculpture monumentale, ni par les miniatures des manuscrits où elles ne se trouvent pas sous cette forme, ni, semble-t-il, par les textes littéraires qui n'ont pas cette précision. Les camées, au contraire, dont on enrichissait les reliquaires, ou les reliures[2], les intailles que les seigneurs et les moines utilisaient comme sceau fournissaient un abondant répertoire d'images de dieux et de déesses.

*
* *

Depuis la Renaissance, et durant deux siècles, les érudits ont discuté pour savoir si la Fontaine était romaine ou médié-

1. Il est arrivé quelquefois que les artistes romans aient figuré Neptune tenant d'une main son trident et de l'autre un poisson ; cf. notamment l'*Hortus Deliciarum* d'Herrade de Landsberg.

2. Voir sur le Trésor de Saint-Denis, en attendant la grande étude de M. le Comte Blaise de MONTESQUIOU, H. Conway, *The abbey of Saint-Denis and its ancient treasures* dans *Archaelogia*, t. LXVI, 1914, p. 103-158. M. G. Snijder a publié des reliures d'Utrecht à camées décoratifs.

vale. Ils voyaient généralement dans le choix de ces thèmes surtout païens la preuve que l'œuvre était antique. Belleforest en 1575 pensait que c'était « *une pièce ancienne et faite par la curiosité des Romains*[1] »; et Doublet était encore de cet avis en 1625[2]. Les archéologues qui désignaient le Moyen-Age — le premier avait été le hollandais Arnold van Buchel, venu à Paris en 1585[3] — ne triomphèrent qu'au XVIII^e^ siècle, lorsque Félibien eut lu sur le piédestal placé au centre de la vasque ces deux vers :

Hugoni, fratres, abbati, reddite grates [gratias].
Hoc manibus fratrum sustulit ille lavacrum[4].

Ce nom de donateur, en effet, à défaut de pièces d'archives disparues, permet de dater la fontaine de l'extrême fin du XII^e^ siècle, et de l'attribuer, soit à Hugues Foucault, abbé de Saint-Denis de 1186 à 1197, soit plutôt à son successeur Hugues de Milan, mort en 1204[5].

Le style d'ailleurs ne s'oppose pas à cette date : des quatre-feuilles et des rosaces analogues au décor qui sépare les têtes se rencontrent à la fin du XII^e^ siècle, au clocher de la Charité-sur-Loire par exemple, ou à la partie inférieure du

---

1. BELLEFOREST, *Cosmographie... de Munster...*, 1575, p. 288. Il ajoute que son hypothèse est d'autant plus vraisemblable « *que les Français ne s'y sont amusés* [à imiter les antiques] *du temps qu'ils estaient payens, soit qu'ils fussent trop grossiers, ou qu'ils n'avoyent point loisir de s'arrester à ces choses, ayans asser à faire à establir leur puissance* :.

2. *Loc. cit.* Il reprend les arguments de Belleforest.

3. Voir la *Description de Paris* dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XXVI, 1899, p. 130-131. Il avoue ne pas partager l'avis de Belleforest : « *Ni la barbarie des caractères, ni bien d'autres particularités, rien ne permet de la faire remonter à une si haute antiquité... L'inhabileté du sculpteur qui a fait les personnages dénote bien plutôt aux yeux des moins experts... la main de quelque moine vivant à une époque où on avait délaissé toute culture...* » Le même auteur signale dans l'Abbaye de Sainte-Geneviève une autre cuve assez proche de la nôtre. Nous n'avons pu en retrouver trace.

4. *Loc. cit.*

5. *Gallia Christiana*, t. VII, col. 383. E. MOLINIER, *Obituaires de la province de Sens*, t. I p. 315.

portail occidental de la cathédrale de Sens (après 1165). A Saint-Maurice de Vienne, un ancien parapet (fin XI^e) réemployé sur la façade Nord à l'appui des fenêtres hautes montre déjà le principe des têtes saillantes inscrites dans un médaillon rond, enfin le *touret* qui coiffe Hélène, s'il est spécifique de l'époque de Saint Louis, se voit déjà sur la tête d'une bienheureuse au Jugement Dernier du portail Sud de la cathédrale de Chartres (vers 1205).

***

A qui attribuer la Fontaine de Saint-Denis ? L'audace du programme iconographique, aspect le plus curieux de l'œuvre, appartient sans doute à l'abbé qui l'a commandée. Mais qui est cet abbé ? Est-ce Hugues Foucault, l'historien des troubles de Sicile[1] ou Hugues de Milan, un Italien dont la personnalité nous échappe encore plus que celle de son prédécesseur[2] ?

L'exécution rappelle certaines sculptures de l'école romane provençale, notamment une fontaine du Musée de Carcassonne[3] ornée de têtes d'hommes et d'animaux. On constate aussi une certaine parenté entre le modelé des masques scéniques de la frise de Saint-Gilles-du-Gard et celui des têtes de Saint-Denis, qui sont d'ailleurs trop mutilées pour permettre une étude plus concluante.

Il est surprenant de voir que notre Fontaine n'a pas eu la fortune et l'influence qu'on aurait pu lui supposer. C'est qu'elle est venue trop tard, à une époque où le culte de l'antiquité allait disparaître, où les études théologiques allaient remplacer les études littéraires. Aussi n'est-ce guère qu'un souvenir très affadi de la vasque de Saint-Denis, qu'on

1. Voir sur lui *Hist. littéraire*, t. XV, 1820, p. 274-282.

2. Si elle a été donnée par Hugues de Milan, ne pourrait-on penser qu'il l'a commandée à son compatriote Benedetto Antelami, le sculpteur du portail du Baptistère de Parme qui, selon E. Bertaux (*Histoire de l'Art*, t. I, 2, p. 704), a connnu les cathédrales françaises, et y a peut-être travaillé.

3. L. Bégule, *La Fontaine d'ablutions de Carcassonne*, dans le *Congrès archéol. de France*, 1906, p. 310-316.

retrouve dans certaines cuves baptismales sculptées dans le Nord de la France au début du XIIIe siècle, celle de Coucy-le-Château[1] par exemple, où on reconnaît la tête de Silvanus et celle de la jeune femme au touret.

Jean ADHÉMAR.

---

1. L. FLEURY, *Antiquités... de l'Aisne*, t. III, 1865, p. 65 (repr.)

VARIÉTÉS

Les inscriptions grecques et latines de Sardes[1].

Le volume des *Fouilles de Sardes*, consacré aux inscriptions grecques et latines, qui a paru sous la signature de W. H. Buckler et D. M. Robinson, comprend non seulement les inscriptions trouvées pendant les fouilles, mais toutes les inscriptions de Sardes ; c'est un Corpus complet des inscriptions de Sardes, ce qui est excellent. On avait fait de même pour Magnésie du Méandre et pour Priène ; on eût dû le faire pour Ilion.

Les inscriptions ont été étudiées avec un soin parfait. Bien des textes déjà connus ont été revus sur la pierre ; on a recherché, à Paris et à Vienne, des copies d'Olivier Rayet et de Gustav Hirschfeld. Le volume est présenté avec un soin insurpassable. Des figures au nombre de 212, dont une partie sur 13 magnifiques planches en phototypie, sont toutes, grandes ou petites, très lisibles ; elles permettent de vérifier les lectures, de juger du style et de la date ; on ne peut rien imaginer de meilleur. Quand une inscription n'est connue que par une ancienne copie, on reproduit la photographie de la copie ou de la publication ; W. H. Buckler a fait des recherches dans les papiers des voyageurs des deux derniers siècles et nous donne ainsi des copies de Smith, Chishull, Sherard, Pickering, Cockerell, Rayet, G. Hirschfeld. Il y a peut-être même quelque excès dans la reproduction de certaines copies ; celles de Rayet sont si rapides et négligées que la reproduction photographique n'a pas plus d'utilité qu'une simple transcription ; pour le n. 17, la copie de Rayet est inutile à côté de la belle copie, nette et propre, de G. Hirschfeld.

Les lemmata sont très complets ; je souhaiterais seulement qu'on distinguât par des parenthèses les éditions sans originalité ni valeur (telles celles des *IGR*) des véritables éditions. Chaque texte est accompagné d'une traduction, qui me semble souvent inutile ; car maints textes ne présentent aucune difficulté, et il faut bien admettre que ce Corpus ne sera lu et utilisé que par des hellénistes. L'éditeur se défend dans la préface d'avoir donné un commentaire détaillé ; en fait il a dit sobrement tout ce qu'il y avait à dire ; on n'a naturellement pas repris les commentaires parus dans l'*Amer. Journ. Arch.*, 1913-1914, lors de la première publication d'un certain nombre des

1. *Sardis*. Vol. VII : *Greek and Latin inscriptions. Part I*, by W. H. Buckler and David M. Robinson. Leyden, Brill, 1932. 198 p., XIII planches.

textes trouvés dans les fouilles, notamment des grands textes n. 1 et 8 ; il faudra toujours se reporter à ces amples commentaires de la première édition.

Cette publication est un excellent travail, où il sera difficile de corriger ou d'ajouter grand'chose. Je donne ici une rapide énumération de quelques textes, avec quelques menues observations.

Le n. 2 ne me semble pas une lettre royale, mais un décret de cité. Bien des suppléments sont douteux, notamment aux lignes 4-5, 8 et 16. — N. 4 : intéressant décret du IIe siècle pour un néocore.

N. 5 : liste de noms dont plusieurs sont intéressants. Je crois que le nom Κοντος n'est ni lydien, ni une transcription locale de Κόϊντος ; il est bien grec. — N. 8 : la série des décrets en l'honneur de Menogenes. — N. 13 : fragment trop mutilé d'un décret des Technites. — N. 17 : très curieuse liste de fontaines, avec mention de nombreux édifices. — Les restitutions du n. 21 me sont en partie inintelligibles. — Page 58, les éditeurs citent un texte de Philadelphie copié par Cyriaque d'Ancône (*BCH*, I, p. 86, n. 24) ; dans le groupe Ῥοδινηθη, ils ont reconnu, à la fin, ἤθ(ει), mais ils corrigent Ῥόδ(η)ν ; la copie de Cyriaque n'a pas à être corrigée ; on a le nom Ῥόδιν = Ῥόδιον (sur ce nom, cf. Bechtel, *Attische Frauennamen*, 103). — N. 50-55 : monuments de prêtresses d'Artémis. — N. 63 : dans la titulature de la ville, je doute de [ἰδί]ας τοῦ κυρίου ἡμῶν αὐτοκράτορος. Faudrait-il [οἰκεί]ας ? — Pour l'épigramme n. 74, ajouter au lemma : Ellis, *Am. Journ. Phil.*, 1893, 355 ; Preuner, *Ath. Mitt.*, 46 (1921), 23 (copie dans la Πανδώρα). — N. 76-80 : documents agonistiques. Le nº 77 n'est connu que par une copie de Lebas ; dans le groupe ΣΤΑΛ —, au lieu de corriger (Εἰ]ταλ[ικι]ανόν, ne resterait-on pas plus proche de la copie en y retrouvant : Στλ̣α[κκι]ανόν ? Cf. des Στλάκκιοι à Sardes aux n. 43 et 61.

Nº 78 : au lieu de — ς, υἱὸς — ου καὶ — κης, ἔγγονος Καπίτωνος, ἀπόγονος γένους ὑπατικοῦ, je couperais : — ς υἱός, — ου καὶ — κης ἔγγονος, Καπίτωνος ἀπόγονος, γένους ὑπατικοῦ.

Le n. 93a est connu par une copie de G. Hirschfeld. Il est classé parmi les dédicaces, et lu ainsi :

Τι. Κλ. Μεί-
λητος Νε[ι]-
κόμαχος
τοῖς κυρί-
οις γονεύς.

Les κύριοι seraient les Dioscures-Kabires[1] ; ils seraient remerciés pour la naissance d'un enfant. Il me paraît impossible que γονεύς signifie : « parce qu'il est devenu père » ; un tel type de dédicace me paraît sans exemple. On a ici — W. H. Buckler, à qui j'ai communiqué mon interprétation, est entièrement d'accord avec moi —

1. Dans le texte invoqué comme parallèle, Roscher II, 1760 (C. Patsch, *Das Sandschak Berat in Albanien*, p. 92), ils sont invoqués comme τοῖς κυρίοις Διοσκόροις, et non comme κύριοι seulement.

une inscription funéraire, sur l'autel élevé par Τι. Κλ. Μείλητος à ses parents, τοῖς κυρίοις γονεῦσ[ι]. L'emploi de κύριος et κυρία, de *dominus* et *domina*, comme terme de politesse, a été étudié par M. Bang, *Ueber den Gebrauch der Anrede domine im gemeinen Leben*, dans la réédition de la *Sittengeschichte Roms* de Friedlaender, IV⁹, 82-88. Il a cité des textes grecs littéraires, notamment Épictète et le Philogelos, mais n'a trouvé à citer, à côté d'un grand nombre d'inscriptions latines, que trois inscriptions grecques, une épitaphe chrétienne de Rome (de Rossi, 30 : τῇ κυρίᾳ καὶ ἀειμνήστῳ) et deux proscynèmes d'Égypte (*IGR*, I, 1223 : τὸ προσκύνημα πάντων τῶν ἀδελφῶν καὶ τῆς κυρίας μητρός ; et *CIG*, 4781ᵇ : τὸ προσκύνημα τοῦ κυρίου μου Σαπρικίου τοῦ ἀδελφοῦ μου)[1]. Il faut ajouter que cet emploi est fréquent dans les lettres privées conservées sur papyrus, où l'on trouve par exemple : κυρία μήτηρ, κυρία ἀδελφή, κύριέ μου πατήρ. Dans les inscriptions, j'ai rassemblé un certain nombre d'exemples au hasard de mes lectures. D'abord dans des lettres gravées sur pierre : à Éphèse, une femme écrit à son frère pour lui donner l'autorisation d'enterrer dans son herôon la femme de celui-ci : Αἰμιλίῳ Ἀριστείδῃ τῷ κρατίστῳ Κλ. Ἀντωνία Τατιανὴ χαίρειν. Συνχωρῶ σοι, κύριέ μου ἀδελφέ, ἐν ἡρῴῳ τῷ ὄντι μοὶ ἐν Ἐφέσῳ κτλ. (*SEG*, VI, 544), et la lettre se termine : καὶ ἐρρῶσθαί σε, κύριέ μου, εὔχομαι. A Beroia, une femme affranchit son esclave par consécration à Artémis Agrotera ; à la suite de l'affranchissement est gravée une lettre par laquelle les frères donnent leur accord à cet affranchissement : Ἡρακλείδης Βάστου καὶ Σύρος Βάστου Ἀριάγνῃ Βάστου τῇ κυρίᾳ ἀδελφῇ χαίριν. Ἡμεῖς, κυρία ἀδελφή, ἐν πολλοῖς σοι χάριν οἴδαμεν κτλ. (Woodward, *Annual Br. Sch. Ath.*, XVIII (1911-12), 140.) Je retrouve la formule dans des épitaphes, comme à Sardes ; elles ne sont pas très nombreuses, mais sont dispersées dans les parties les plus diverses du monde ancien :

à Carthage, *CIL*, VIII, 12294 ; Thieling, *Der Hellenismus in Kleinafrika*, 34, n. 20 : Γ. Φλαούιος Μάξιμος Κρὴς Γορτύνιος φιλόσοφος ἐνθάδε κεῖται — ἐποίησεν Φλαουία Ἑρμιόνη συνβίῳ · εὐψύχει, κύριέ μου Μάξιμε, ἐγώ σου περίψημα τῆς καλῆς ψυχῆς[2] ;

à Alexandrie : *Sammelbuch*, 2095 ; 5188 : — γυναικὶ γλυκυτάτῃ

---

1. Réédité par J. Baillet, *Inscr. des syringes à Thèbes*, 1279, qui, à l'index p. 580, traduit κύριος par « tuteur ». Cf. encore un proscynème de Thèbes : ἐμνήσθην τῆς κυρίας μου ἀδελφῆς Ἰουλίας Ἰσιδώρας (*Sammelbuch*, 4018).

2. Pour l'emploi de ψυχή, cf. ma note *Rev. Et. Gr.*, 1932, 202, n. 3. Ajouter : Maiuri, *Nuova Silloge di Co*, 597 : Εὔνοια ἡ καλὴ ψυχὴ καὶ ἀγαθή (Kos) ; *J H S*, 1899, 91-92 : Θεοῖς καταχθονίοις καὶ Αἰλ. Συμφερούσῃ τῇι σώφρονι καὶ φιλοτέκνωι et, sur une autre face : ψυχὴ γλυκυτάτη χαῖρε (Galatie) ; *I G*, XII 8, 677 : Ὀνήσιμος ψυχ(ὴ) χρη(σ)τὴ χαῖρε (Skyros) ; *C. I. G.*, 3025 : Χαῖρε Τύχη, ψυχὴ κάλη, ζήσασα ἔτη ε' (Salonique) ; *M. A. M. A.*, III, 605 : Εὐψύχι Μυρίνη ἡ μέα, ἰς ἰρήνην σου ἡ καλὴ ψυχὴ καὶ τὰ μέλλοντά σοι (Korykos) ; *Sammelbuch*, 2001 : Ὄλυμπε, ἐμὴ ψυχή, εὐψύχι (Alexandrie) ; *SEG*, IV, 133 : Ἀντ. Κυπρογενείῃ τῇ ἀσυγκρίτῳ ψυχῇ ἁγνῇ καὶ δικαίῳ καὶ εὐσεβεστάτῃ Ἀντ. Χρυσώπαις σύμβιος ἐποίει ἀξίᾳ γεναμένῃ (Rome) ; *IG*, VI,1487 : Ἀσπὶ φίλανδρε, ψυχὴ καλή, χαῖρε (Messénie).

Εὔφημος ἀνήρ. Εὐψύχει κυρία ; 343 : Ἀντωνεῖνε — φιλάνθρωπε, καλὸν ὄνομα, κύριέ μου γλυκύτατε — εὐψύχι ; 1994 : Ἀντωνεῖνε — κύριέ μου, εὐψύχι ;

en Égypte : *Archiv Papyrusf.*, II (1903), 570, n. 147 : μὴ λυποῦ Ζηνοδώρα. οὐδὶς γὰρ ἀθάνατος ἐν κόσμῳ — κυρία μου ;

à Rome : *IG*, XIV, 1782 (*IGR*, I, 291) : Κορελλία Αἴγλη· — ταῦτα σοι πεποίηκεν Διονυττᾶς ὁ σὸς ἀνὴρ τῇ ἀγαθωτάτῃ · εὐψύχι κυρία · δο(ίη) σου Ὄσιρις τὸ ψυχρὸν ὕδωρ[1] ; 1711 : Iuliae Severae κ(υ)ρί(ᾳ) ἀγαθῇ ; 1488 (*IGR*, I, 229) : Αὐρηλίᾳ Προσόδῳ Διοσκουρίδης ἀνὴρ τῇ ἑαυτοῦ συνβίῳ χρηστοτάτῃ καὶ γλυκυτάτῃ μνίας χάριν · εὐψύχει κυρία · καὶ δοί(η) σοι Ὄσιρις τὸ ψυχρὸν ὕδωρ ; *IG*, XIV, 1739 : Χαῖρε Καρπίων, Χαῖρε κῦρί μου ; l'éditeur commentait : « Carpio servus est a domino sepultus » ; il s'agit plutôt d'une épitaphe rédigée par la femme du défunt ; 2114 : Τῇ κυρίᾳ συμβίῳ ἀνέθηκα Χρῆστος ; 1710 : Ἰουλίᾳ Σερηνίλλῃ τῇ κυρίᾳ γυναικὶ Ἀπολλώνιος ;

en Sardaigne : *Notizie degli Scavi*, 1913, p. 90 et 423 : Τὴν ἀγαθὴν Ἀμίαν Διονύσιος ὧδε τέθεικεν μητέρα[2] καὶ κυρίαν καὶ σύμβιον ζήσασαν σὺν αὐτῷ ἔτη μ′· —[3] τὸ μνημεῖον κατεσκεύασεν· εὐψύχει κυρία[4]· οὐδεὶς ἀθάνατος · ταῦτα[5] ;

à Apollonia d'Illyrie : C. Patsch, *Das Sandschak Berat in Albanien*, 184, n. 47 : Τίτῳ Ἰουλίῳ Κλήμεντι —ἡ ἰδία γυνὴ Κλαυδία Θερινὴ ἀνδρὶ κυρείῳ ἔστησεν ;

à Thessalonique : *BCH*, 1899, 342 : Κόιντος Φάβιος Εὐφρόσυνος Καμερίᾳ Τριβούλλῃ τῇ κυρίᾳ καὶ ἀδελφῇ μνήμης χάριν ; Dimitsas, Μακεδονία, n. 451 : Φλαβία Ὑγεία Ποπλίῳ Σεραπίωνι ἀνδρὶ κυρίῳ μνῆς χάριν καὶ αὐτῇ ζῶσα ;

à Argos : *IG*, IV, 625 : Κύριε Τιβέριε, χαῖρε, ζή[σας —] ; 624 ;

à Thyatire : Keil-von Premerstein, *II*[e] *Reise*, p. 51, n. 103 : [Κ]υρίᾳ γλυκυτάτῃ συνβίῳ Τατιάδι Θυατειρηνῇ Λεύκις Γερμηνὸς ἀνέστησεν ;

à Julia Gordos : J. Keil et A. von Premerstein, *I*[e] *Reise*, 174 : Ἀλκιανὸς ἐτείμησεν Φαυστεῖναν τὴν κυρίαν καὶ Ἐλπιδήφορος τὴν μητέρα. Les inscriptions du même type donnent ordinairement : τὴν σύμβιον ;

à Prokonnèse : Hasluck, *Cyzicus*, p. 285 : Ἄμμα Ἀρτεμιδ — τῷ ἰδίῳ κυρίῳ καὶ ἀνδρὶ Γαίῳ Κουλχίῳ Ῥούφῳ μνήμης χάριν ;

dans le Pont : *Studia Pontica*, III, 243 : Ὀφιλλία — Ῥούφῳ τῷ κυρίῳ μου καὶ γλυκυτάτῳ καὶ ποθινοτάτῳ ἐγγόνῳ Εἰουλιανῷ μνήμης χάριν ; *Rev. Ét. Gr.*, 1902, 321, n. 24 : Αἰλία Κυρίλλα Γαίῳ τῷ κυρίῳ καὶ ἀσυνκρίτῳ ἀνδρὶ μνήμης χάριν ;

---

1. Sur la formule, cf. Is. Lévy, *Les inscriptions araméennes de Memphis et l'épigraphie funéraire de l'Egypte gréco-romaine*, III, *L'eau osirienne*, *Journal Asiatique*, 1927, II, 299-310. Aux exemples romains de la formule s'est ajoutée récemment une intéressante épitaphe, *Bull. Comm. arch. comm. Roma*, 61 (1933), 210 (le commentaire de l'éditeur, G. Patriarca, n'est que bavardage ; la restitution des deux premières lignes est à reprendre).

2. *Non intellego.*

3. L'éditeur lit ici : Ἄξιας οὔσης. Comparetti corrige : ἀξία(ν) οὖσ(αν). Cf. par ex. *IG*, XIV, 1344 : Αἰλίᾳ Αἰλιανῇ, ἐτῶν ιβ′, πατὴρ ἀξίᾳ οὔσῃ ἐποίησεν.

4. L'éditeur, A. Taramelli, fait de εὐψύχει κυρία deux datifs qu'il rattache à κατεσκεύασεν : « Preparo il monumento alla buona signora ». — On a cru que le terme κυρία impliquait que Dionysios était l'affranchi de sa femme (Comparetti et P. Roussel, *REG*, 1914, 477).

5. Sur la formule cf. *Rev. Arch.*, 1929, II, p. 37.

à Dalisandos : Headlam, *Ecclesiastical sites in Isauria*, p. 28, n. 22 : — ις Ἀφροδισίου μετὰ κυρίου ἀνδρὸς ἐποίησεν ἑαυτῇ κὲ τέκνοις μνήμης χάριν ;

à Komana de Cappadoce : H. Grothe, *Meine Vorderasienexpedition* (1911), I, p. LXXVI, n. 14 : Ἀρίβας — Ἀρίβᾳ τῷ ἀσυνκρίτῳ πατρὶ καὶ τῇ κυρίᾳ μητρὶ Ματρώνῃ μνήμης χάριν ; LXXIX, n. 18 : — Ἰάσονι [θ]ρεπτῷ τῷ κυρίῳ πατρὶ καὶ Μᾶ τῷ κυρίῳ ἀνδρὶ μνήμης χάριν ;

à Pergame : *Ath. Mitt.*, 1899, 172, n. 13 : Ἀρτεμίδωρος Μενεκράτῃ τῷ κυρίῳ πατρί ;

à Athènes : *Ath. Mitt.*, 1884, 302 : Σπῆνις ἔζησεν ἔτη ς', μην. θ', ἡμ. κη'. Οἱ κύριοι καὶ γονεῖς Πρειμιτείβος καὶ Σωτεῖρα πονοῦντες ἐποίησαν. *Domini et parentes Primitiuus et Sotira dolentes fecerunt.*

L'éditeur de l'épitaphe de Pergame remarquait : « Auffällig ist die Benennung des Menekrates als κύριος, was bei Göttern mehrfach vorkommt ; vielleicht soll der Verstorbene dadurch als Heros bezeichnet werden. » Il n'y a là nulle héroïsation ; on emploie dans l'épitaphe ces mêmes appellations de κύριος et κυρία qu'on employait dans la vie courante. Je retrouve encore ce mot sur une base de statue, à Thespies, au IIe siècle après J.-C. : Ἀβίδιον Ἀρχέστρατον φιλόσοφον — Ἀβιδία Ἰουλία τὸν κύριον πατέρα (*BCH*, 1926, 433, 63).

De même sens est l'épithète souvent accolée dans les inscriptions à πατρίς : τῇ κυρίᾳ πατρίδι. C'est un simple terme honorifique, comme aussi τῇ γλυκυτάτῃ πατρίδι ; il est trop souvent entendu à contre-sens. Waddington, III, 1204, lisant dans une inscription de Termessos : Τὴν κυρίαν πατρίδα Τερμησσὸν Αὐρ. Ἰουλιανός, croyait que « l'expression κυρία πατρίς est presque l'équivalent de θεὰ πατρίς ». Dans une lettre des Tyriens de Pouzzoles adressée ἄρχουσι, βουλῇ, δήμῳ τῆς κυρίας πατρίδος (*OGI*, 595), Ch. Dubois, *Pouzzoles antique*, 84 traduit : « de la patrie souveraine ». Dans une dédicace faite à Cyzique par un athlète, qui porte divers ethniques, τῇ κυρίᾳ πατρίδι (*CIG*, 3673), G. Glotz croyait que l'expression signifiait sa « principale patrie » (*Dictionnaire Saglio-Pottier, s. v. Xystos*, 1030). Tout récemment R. O. Fink, *JRS*, 1933, 124, trouvant la formule τῇ κυρίᾳ πατρίδι dans une inscription de Gerasa (elle y est fréquente ; cf. *SEG*, VII, 845 ; 852 ; 858), imagine que « there is at least one inscription which can man only the Roman State by its phrase κυρία πατρίς ». Le même mot est appliqué à la βουλή dans cette inscription des environs de Pergame : τῇ κυρίᾳ σεβασμίῳ βουλῇ (*Ath. Mitt.*, 1899, 206, n. 16).

Cet emploi honorifique de κυρία a été récemment méconnu, je crois, dans une curieuse inscription. E. Kalinka a publié cette inscription d'Amastris gravée sur un autel (*Jahreshefte*, 28, *Beibl.*, 61, n. 8) : Θεῷ ἀνεικήτῳ κα[ὶ] Γῇ κυρίᾳ προσευχῇ εὐξάμενος καὶ ἐπιτυχὼν ἀνέθηκα Αὐρήλιος Πρωτόκτητος εὐχαριστήριον (cf. *Rev. Ét. Gr.*, 1934, 241 : « dédicace Θεῷ ἀνεικήτῳ Ἀσβαμεῖ κα[ὶ] Γῇ (?) κυρίᾳ » ; de même Tod, *JHS*, 1935, 214 : καὶ Γῇ κυρίᾳ). L'éditeur se demandait s'il faudrait lire τῇ. Il me semble certain que l'épithète de κυρία n'est pas appliquée à une déesse, dont il faudrait reconnaître le nom dans Γῇ, mais au mot suivant, et qu'il faut καὶ τῇ κυρίᾳ προσευχῇ. La dédicace est faite, comme si souvent, à la communauté (τῇ συνόδῳ, τοῖς

μυσταῖς, τῷ κοινῷ, τῇ συναγωγῇ) en même temps qu'au dieu ; et l'association reçoit l'épithète de κυρία. Il me semble difficile de ne pas voir dans l'emploi du terme προσευχή (cf. Schürer, *Gesch. des jüdischen Volkes*[4], II, 443-445 ; A. Plassart, *Mélanges Holleaux* (*Revue Biblique*, 1914), 208) une influence judaïsante, qui n'est pas surprenante sur les côtes du Pont-Euxin.

N. 100 : Sur une stèle représentant un veau têtant sa mère, Ἀρτέμων Διὶ Πεταρηνῷ εὐχήν. Je crois que cette dédicace doit disparaître du Corpus de Sardes. L'éditeur rappelle qu'on connaît le Zeus phrygien de Petara par deux dédicaces ; l'une a été trouvée dans la région d'Orkistos (Ramsay, *JHS*, 1887, 501) ; elle est faite par un habitant de Nakoleia ; la seconde a été copiée par Hogarth (*JHS*, 1890, 160, n. 6) dans un village au sud de Polybôtos ; il supposait que cette petite stèle avait été portée ainsi assez loin de son lieu de trouvaille par quelque brocanteur qui se faisait une idée exagérée de sa valeur marchande. Plutôt que de supposer en ces trois endroits distincts un culte du Zeus de Petara, je crois que ces petites stèles viennent toutes trois d'une même fouille clandestine, sans doute dans la région d'Orkistos. Il faut remarquer que la stèle de Sardes n'a pas été « found at Sardis by Herr Grosskopf » ; selon Th. Wiegand, *Ath. Mitt.*, 1908, 156, n. 15, elle a été « acquise » à Sardes par le « Chefingenieur der K. Ottomanische Civilliste Herr Grosskopf » ; il y a toutes chances pour que ce soit une pierre transportée par le commerce à Sardes, où on peut l'écouler à quelque touriste.

En revanche, il faut ajouter au Corpus deux inscriptions funéraires qui ont échappé à l'attention des éditeurs. Les inscriptions n. 105-110, 112-133, sont des épitaphes de la basse époque hellénistique. Elles donnent d'intéressants renseignements sur le calendrier, les éponymes, les tribus[1]. Elles sont rédigées, avec quelques variantes, sur ce modèle : n. 118 [« present location unknown » ; je l'ai retrouvée au Musée de Smyrne ; la pierre porte bien ce que donnait la copie du Μουσεῖον : ΠΙΙΕΡΕΩΝ, qu'il faut évidemment corriger avec les éditeurs] (ἐ)πὶ ἱερέω(ς) [ou ἐπὶ στεφανηφόρου ou ἐπὶ ἱερέως τῆς Ῥώμης, ou ἐπὶ, sans titre] Μητροδώρου τοῦ Μενεκράτου· μηνὸς Ἀρτεμισίου τετράδι ἀπιόντος· Μενέλαος Ἀρτεμιδώρου. Remarquons qu'il est rare de voir indiqué sur les épitaphes de cette époque le jour de la mort (on le constate à Aigine, à Alexandrie). Elles sont gravées, les unes sur des vases funéraires, la plupart sur des cistes funéraires en marbre ou leurs couvercles. Elles forment un groupe bien déterminé par la date, les formules, la matière. Plusieurs ont trouvé, depuis longtemps, leur chemin vers les Musées de Berlin, Londres et Paris. Or, Van Lennep, autrefois consul néerlandais à Smyrne, a fait entrer au Musée de Leyde cette inscription funéraire (C. Leemans, *Grieksche Opschriften uit Klein-Azië in — Leyden*, Amsterdam, 1886, p. 18 n. XI, avec fac-similé ; publiée aussi comme inédite

1. Je restitue et j'explique le nom d'une de ces tribus dans mes *Etudes anatoliennes*.

par Condoleon, *Ath. Mitt.*, 1887, 251 ; reproduite, d'après Leemans, par Polak, *Mnemosyne*, XV (1887), 253) :

Ἐπὶ Μηνοφάντου τοῦ Σόλονος ·
μηνὸς Ἀπελλαίου ς' ἀπιόντος ·
Ἰόλλη Μενελάου.

C'est le formulaire précis des épitaphes de Sardes, l'écriture est analogue, et le texte est gravé sur une ciste. Elle passait pour avoir été trouvée dans le golfe de Smyrne, à l'île de Makronisi (Kösten). C'est évidemment une fausse provenance donnée à Van Lennep par le marchand qui lui a fourni l'objet ; je ne pense pas qu'on trouve une fois ce formulaire dans l'épigraphie funéraire de Smyrne pourtant si abondante ; il est impossible de trouver dans une inscription à Smyrne le mois macédonien Ἀπελλαῖος (sur le calendrier de Smyrne, cf. mon étude dans la *Revue ÉAnc.*, 1936, 23-28) ; en réalité, l'objet était venu de Sardes, avec qui les relations sont journalières. Le nom de femme Ἰόλλη n'est pas connu encore à Sardes ; mais le nom d'homme Ἰόλλας est porté par quatre personnes.

Il faut ajouter au Corpus de Sardes une autre « pierre errante ». On a copié à Rome, vers le début du XIX^e^ siècle, une épitaphe, maintenant disparue (*IG*, XIV, 1760) :

Τι. Κλ. Νεικόμαχος Μίλητος
Κλ. Αἰγιάλῳ τῷ θρεπτῷ
κατεσκεύασε τὸ μνημεῖον
μνείας χάριν, ζήσαντι ἔτ(η) ιγ',
[ἀποθ]ανόντι ἐπὶ στεφανηφόρου
— — ΤΑΟΥΟΥ Λάκωνος μη(νὸς) Δείου ι'.

Kaibel a bien vu que la pierre ne pouvait provenir de Rome et avait été apportée d'Asie Mineure : « Est peregrina, ex Asia Minore, ut videtur, advecta. » En effet, cette inscription a été gravée dans la patrie même de Miletos, puisqu'il ne porte pas d'ethnique, et la datation par le stéphanéphore est impossible à Rome. Cette mention du stéphanéphore éponyme nous fait penser à quelque ville de l'Asie Mineure occidentale, et le calendrier macédonien exclut certaines de ces villes, telle Smyrne, dont les inscriptions ont été souvent emportées en Occident. La prosopographie montre que l'épitaphe vient de Sardes ; j'ai expliqué ci-dessus (n. 93[a]) l'épitaphe des parents de Τι. Κλ. Μείλητος Νεικόμαχος.

N. 152. Copies de Cockerell et de Rayet :

— — — εἴ τις] δ[έ τινα]
[τῶν προδηλου]μένων ἔξω βάλη
[ἔστω μὲν ἐπιζ]ή(μ)ιος Τυμωλεί[ταις],
[Μηνὸς (?) δὲ καὶ θε]ῶν ἄλλων πάν[των]
[κεχολωμένων] τύχοιτο μετὰ παν-
[ωλείας πάντ]ων μήτε θρεμμά-
[των ὄνησις εἴ]η μήτε ὀμμάτων
[ὅρασις, αὐτῷ δὲ] ἐξώλη γένοιτο
[καὶ μετὰ θάνα?]τον.

L'inscription a été copiée à Sardes ; l'éditeur suppose qu'elle y a été transportée du territoire de Tymolos. Il veut reconnaître dans ces lignes deux sortes différentes de pénalités, comme souvent : dans la première partie (l. 3) serait fixée l'amende à payer à la cité ; la seconde est remplie par une imprécation. Mais il est impossible de faire tenir la mention de l'amende à verser à la cité dans la ligne 3 (« in l. 3 the reference is to the payment of a fine to the city of Tymolos ») ; de plus la formule restituée n'est pas empruntée aux textes similaires — pourtant d'une extraordinaire abondance et variété — mais à un texte de Lucien, *Calumn.* 8 : τοῖς χρωμένοις ἐπιζήμιος ; enfin, il faut corriger assez fortement la copie pour obtenir cette formule tout à fait insolite ; car si la copie de Rayet ne donne, avant Τυμωλει, que les deux lettres — ος, celle de Cockerell donne — ηνος[1]. En réalité, la ligne 3 fait, elle aussi, partie de la malédiction. Aux « autres dieux », [τῶν θεῶν τ]ῶν ἄλλων πάν[των], doit s'opposer d'abord une autre divinité expressément désignée. W. H. Buckler a lui-même pensé à Men, dont le rôle funéraire, comme gardien des tombes, est bien connu. Mais le nom de Men se retrouve précisément à la ligne 3, où je restitue, sans avoir besoin de corriger le texte : [Μ]ηνὸς Τυμωλεί[του κτλ. κεχολωμένων] τύχοιτο. Nous y gagnons de connaître une nouvelle épithète de Men en Lydie[2], épithète topique comme d'autres du même dieu : Μὴν Μοτυλείτης, Μὴν Καμαρείτης[3].

N. 195. Dans ce petit fragment de caractère incertain, l'éditeur tend à reconnaître dans les κιστοφόροι des fonctionnaires religieux, plutôt que les monnaies du même nom ; car, « no notice of that coinage familiar to Cicero and Livy has yet, so far as we known, been found in an inscription ». Un inventaire de Délos en mentionne dans un tronc du sanctuaire (P. Roussel, *Délos colonie athénienne*, 167). Près de Sardes même, à Magnésie du Sipyle, des contributions volontaires sont fixées en κισ(τοφόροι) (J. Keil et A. von Premerstein, *Ie Reise in Lydien*, n. 14).

Puisse maintenant W. H. Buckler, après l'achèvement de ses publications sur Sardes, nous donner le Corpus des inscriptions de Thyatire, qu'il nous avait fait espérer un jour (*Rev. Phil.*, 1913, 290). Tous les amis des inscriptions d'Asie Mineure lui en seraient très reconnaissants.

Louis ROBERT.

---

1. Ou plus exactement ήνοκ, mais la copie de Rayet assure qu'il faut Σ, et non K, qui est impossible et dont la confusion avec Σ est des plus faciles. D'après la copie de Cockerell, l'*iota* entre le *nu* et l'*omicron* paraît très douteux.

2. Liste complète dans J. Keil, *Die Kulte Lydiens*, *Anatolian Studies Ramsay*, 256-257.

3. Cf. K. Buresch, *Aus Lydien*, 81-83.

La Bibliographie et la Bibliothèque de Salomon Reinach.

Dès 1894, l'œuvre de Salomon Reinach était déjà si abondante qu'il se vit obligé d'en établir lui-même la bibliographie, en une plaquette de trente-deux pages, qu'il fit imprimer à Angers. Des réimpressions successives, en 1900, en 1903, en 1910 et en 1922 (cette dernière complétée jusqu'en 1927 par un supplément), enregistrèrent les accroissements incessants de sa production littéraire ; les trente-deux pages étaient devenues deux cents ! Jusqu'à la veille même de sa mort, il ne cessa de tenir au courant, en manuscrit, l'exemplaire de ces brochures qu'il avait fait relier pour son usage personnel.

Quand il disparut, plus d'un de ses admirateurs désira posséder une bibliographie complète de ses œuvres : une des premières pensées de sa veuve fut d'assurer la réédition, en un volume, des cinq fascicules imprimés à petit nombre pour son mari, en les complétant, bien entendu, pour la période de 1927 à 1932. Les héritiers de Mme Salomon Reinach, née Morgoulieff, ont pieusement exécuté ses volontés et l'important volume qui vient de paraître à la *Société d'édition « Les Belles-Lettres »*[1] est un digne monument à la mémoire du savant disparu et de sa noble compagne.

Trois portraits conserveront le souvenir de leur visage ainsi que l'aspect d'une table de travail que tant d'amis ont connue à Paris, rue de Téhéran et de Traktir, puis dans cette accueillante villa de Boulogne-sur-Seine, au milieu des ombrages d'un grand jardin.

En tête du volume, des mains pieuses ont réuni les principaux discours et articles, prononcés ou écrits lors du décès des deux époux. Puis vient la bibliographie proprement dite, telle que le maître l'avait lui-même rédigée. Il eût semblé indiscret d'en modifier le texte et la présentation, sauf sur quelques points de détail. Il a bien fallu pourtant refondre en une seule série le contenu des cinq brochures antérieures et refaire entièrement l'index (qui compte plus de sept mille renvois), en prenant, bien entendu, comme base, la série des index dont Salomon Reinach avait eu soin de pourvoir les différentes éditions de sa bibliographie.

L'édition nouvelle débute par les publications indépendantes (livres ou brochures) portant la signature du maître : il y en a environ cent quatre-vingts, dont la liste est suivie par celle des articles, préfaces, etc., publiés dans des recueils non périodiques, soit encore cent vingt titres.

Nous trouvons ensuite la masse compacte des articles parus dans des revues : il y en a plusieurs milliers, tant a été féconde cette activité littéraire. Comme nos lecteurs le savent bien, dans cette *Revue archéologique* qu'il dirigea pendant tant d'années avec son fidèle ami Edmond Pottier, Salomon Reinach a publié environ quatre

1. *Bibliographie de Salomon Reinach* (Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1936, in-8°), CXI-262 p., 3 pl.

mille articles dont la laconique énumération remplit, dans cette *Bibliographie*, une centaine de pages en petits caractères. C'est dire à quel point ce volume sera utile à nos lecteurs, car il forme, avec son copieux index, la plus utile des tables de notre *Revue :* on y trouvera énumérés et classés ces innombrables notules et comptes rendus, où rien n'est négligeable et dans lesquels Salomon Reinach dépensait si abondamment les trésors de sa pénétration et de son expérience.

Fig. 1. — L'entrée de la *Bibliothèque Salomon Reinach*, à l'Université de Lyon.

***

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre d'autre part que, grâce à la généreuse initiative des héritiers de Mme Salomon Reinach, la riche bibliothèque du maître a échappé à la dispersion et a été donnée par eux à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon ; depuis novembre 1935, elle est largement ouverte aux travailleurs.

Le 26 avril 1936, cette *Bibliothèque Salomon Reinach* (fig. 1) a été inaugurée par un grand ami des lettres, le président Herriot, maire de Lyon. A cette occasion, les nombreux visiteurs ont pu constater avec quelle délicate intelligence les universitaires lyonnais ont placé une telle collection (environ 15.000 volumes) dans un cadre

digne d'elle. Il a été fondé, à l'Université de Lyon, une *Société des Amis de la Bibliothèque Salomon Reinach*, à laquelle tous ses admirateurs s'empresseront d'apporter leur adhésion. Cette Société, dans la mesure de ses moyens, s'efforcera d'entretenir et d'accroître la richesse si généreusement donnée à la France par les héritiers de Mme Salomon Reinach[1]. Est-il façon plus digne d'honorer le grand savant dont nous déplorons la perte, et de perpétuer sa mémoire au sein de cette jeunesse studieuse qu'il a tant aimée[2] ?

On trouvera dans le *Progrès de Lyon* du 27 avril 1936 le récit de l'inauguration faite solennellement à Lyon. Assistaient, outre M. le Préfet du Rhône, et M. le Recteur de l'Université, les Doyens des quatre Facultés, le Président de la Chambre de commerce et un certain nombre de professeurs de l'Enseignement supérieur ; en outre les représentants de la famille, parmi lesquels M. A. B. Morgoulieff, donateur, frère de Mme Salomon Reinach, Mme Pierre Goujon et M. Julien Reinach, nièce et neveu du défunt, M. Seymour de Ricci et de nombreuses notabilités lyonnaises.

M. le Doyen Kleinclausz salua M. le Président Herriot, puis rappela comment les héritiers de Mme Salomon Reinach avaient été amenés à choisir Lyon pour la conservation et l'enrichissement de cette belle collection d'ouvrages et de documents intéressant tout l'humanisme antique, et les temps modernes jusqu'au delà de la Renaissance.

M. le président Herriot félicita les organisateurs : M. le Doyen Kleinclausz, M. Ch. Dugas, professeur d'archéologie classique, dont la part d'activité a été grès grande en cette affaire, M. Albin Gontard, Président de la Société des Amis de la Bibliothèque. — Avant de visiter en détail la Bibliothèque même et le Musée de moulages voisin, le délicat humaniste qu'est l'auteur de *Sous l'olivier* avait évoqué en termes émouvants les réunions du dimanche, chez Salomon Reinach, réunions où Mme Salomon Reinach assistait et dont tous les lettrés ont pu savourer le charme, jusqu'à la mort du maître.

La Rédaction.

---

1. Siège : 15, quai Claude-Bernard, Lyon (7e). La Société comprend des membres d'honneur et un Conseil d'administration. On voudrait que la Faculté de Lyon, déjà dotée d'un admirable musée de moulages, devînt ainsi un centre d'études d'archéologie et d'histoire.

2. Plusieurs municipalités ont donné ou projettent de donner le nom de Salomon Reinach à une rue de leur ville : Boulogne-sur-Seine, Lyon, Nîmes.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Sir THEMISTOCLÈS ZAMMIT (1864-1935).

Avec Sir Themistoclès, mort le 4 novembre 1935, à La Valette, disparaît le pionnier de la recherche archéologique dans l'île de Malte. Recteur de l'Université de La Valette, directeur du service des Antiquités et du Musée, Zammit avait contribué plus que tout autre à faire connaître les vestiges des civilisations maltaises du Néolithique et des premiers temps du métal. Parmi nombre de découvertes, on lui doit celles de la grande nécropole de Hal-Safieni et du temple de Hal-Tarxien. En 1930, dans son livre, *Prehistoric Malta*, il avait exposé, avec précision, les résultats de ses principales explorations. Avant de se consacrer à la recherche archéologique, Sir Themistoclès avait exercé la médecine et ses recherches sur la fièvre de Malte lui avaient valu un certain renom. R. L.

JOSEPH HATZIDAKIS (fév. 1936).

Le 16 février 1936, est mort à Héracleion en Crète, à la suite de longues souffrances, Joseph Hatzidakis, fondateur de ce Musée de Candie qui est devenu, comme on sait, le centre des études pour la civilisation minoenne, et auquel les découvertes de Cnossos, de Phaestos, d'Haghia Triada, de Tylissos, Nyrou-Chani, Mallia, Rhyzenia (Prinias), ont donné une si grande valeur, peu à peu. J. Hatzidakis était médecin, quand son élection à la présidence d'une société d'érudits crétois l'attira vers l'archéologie. Il explora la grotte de l'Ida avec succès. Il ne cessa, dès lors, de scruter le passé de son île natale, et fut jusqu'en 1923, directeur du Musée d'Héracleion, éphore des antiquités de la Crète ; ce qui ne l'avait pas empêché de prendre une part importante, en sa jeunesse, aux insurrections contre la domination turque : car il fut même vice-président de l'Assemblée révolutionnaire de l'île.

Cet érudit homme d'action était un sincère ami de la France ; et je n'oublierai jamais pour ma part — quand tant de gens se flattent déjà d'avoir « découvert » Mallia ! — la visite qu'il me fit un matin de 1920, rue Didot, pour m'apporter les photographies des premières ruines découvertes *par lui*, à Anô-Chryssolakos, le « Ravin de l'or ». Les gros blocs d'*amouda* et de *sidéropetra* marqués du signe de la

double-hache annonçaient un magnifique palais minoen, qui, depuis, a tenu ses promesses. J. Hatzidakis en fit l'abandon à la France, avec une générosité dont je ne dirai jamais assez combien elle fut spontanée et émouvante. Nous avons payé maigrement notre grande dette envers lui, en publiant dans la série des *Études crétoises*, fondées dès 1922 (*Premier rapport*, 1927), la traduction de ses *Villas minoennes de Tylissos* (*Études*, III, 1934), suite de l'ouvrage qu'il avait composé avec L. Franchet, en 1921, *Tylissos à l'époque minoenne*). Il avait mis la dernière main à son manuscrit en 1925. Le malheur des temps nous a forcé à le faire attendre jusqu'à près de deux lustres, quand son état de santé nous inspirait déjà toutes les craintes. Ch. P.

ANTONIELLI (UGO) † 1935.

Né à Orvieto, mais Romain de cœur et d'éducation, cet archéologue qui disparaît prématurément, à la suite d'un deuil familial insupportable, avait commencé ses publications dans le *Bollettino dell' Associazione archeologica romana ;* il s'occupa plus tard de palæo-ethnologie italienne, et devint ainsi le collaborateur de L. Pigorini, dont il continua peu à peu l'œuvre.

La direction du Musée préhistorique du *Collegio romano* a correspondu à une grande période de son activité ; il s'occupait à Rome presque seul du *Bollettino italiano di paletnologia*. Tout en donnant un tour naturaliste à ses études, il n'avait pas cessé d'être un fin humaniste, docte et enthousiaste. Le dégagement des galères de Nemi — avec la surintendance des antiquités de Vénétie et Lombardie, ensuite — ont provoqué l'interruption première de son travail, un peu ingrat, pour l'organisation du musée qui lui était confié ; mais ces tâches le rendirent plus notoire, et aussi sa participation remarquée aux congrès étrusques de 1926 et 1928[1]. Ch. P.

BONACELLI (BENEDETTO), † 1935.

Spécialiste des sciences naturelles, cet érudit italien n'en a pas moins consacré maintes études intéressantes à l'Étrurie, p. ex. *(La natura e gli Etruschi*, t. II des *Studi etruschi)* et à la Cyrénaïque[2].
Ch. P.

La tholos de Berbati, près Mycènes.

Dans les *Illustrated London News* du 15 février 1936, p. 276 sqq., M. A. J. B. Wace a signalé une découverte faite en juillet 1935 par la Mission suédoise du Pr A. W. Persson : celle d'une nouvelle *tholos* mycénienne à Berbati (Argolide), dans une plaine fertile et sur une voie

1. Photographie et bibliographie de 55 publications dans *Studi etruschi*, IX, 1935, p. 461-464.
2. Bibliographie de 24 numéros dans *Studi etruschi*, IX, 1935, p. 464-465

de communication importante. Cette sépulture pourrait avoir dépendu de l'ancienne Proshymna, habitée depuis l'époque néolithique. La *tholos* de Berbati, plus ancienne que celle de Dendra, avait été violée ; des objets les plus précieux, on n'a pu recueillir que quelques débris — or ou argent (anse et rebord d'une coupe d'argent doré) ; en outre, un sceau de pierre, un pommeau doré, des perles, un bouton en cristal de roche, de l'ambre, etc. Ce qui donne du prix à la trouvaille, ce sont les vases (*pithoi*), dont certains sont les plus beaux et les plus grands (près d'un mètre de haut, en un cas !) qu'on ait trouvés jusqu'ici dans la Grèce continentale. Plusieurs sont du style dit « du Palais » (XV^e^ s.) ; ils rappellent, avec une meilleure exécution, ceux des tombeaux à coupole de Pylos-Kakovatos (Triphylie). On y remarque le motif dit « *des trois palmiers* » (dattiers, au vrai, ou lotus). Il y a d'autres compositions florales, des décors marins : un beau vase à l'octapode, haut de 0 m. 75) ; ailleurs, à l'épaule, un motif stylisé tiré du nautile (argonaute) ; sur un pithos de grande taille, des « spirales continues » (*sic :* un des vases de Pylos). Deux exemplaires plus petits (l'un incisé) donnent une date, par comparaison avec d'autres documents trouvés à Mycènes (après 1400). Ch. P.

Une nouvelle coupe cyrénéenne à Tarente.

Trouvée à Tarente même, elle a figuré à la *Mostra d'arte antica*, en 1932, à Rome (cf. *Guide*, p. 37, n. 16) ; M. R. Bartoccini, qui succède à Q. Quagliati à la surintendance pour Bari, l'a fait exposer (cf. *Bollett. d'arte*, 28, 1934, p. 189 sqq.). Son sujet reste assez mystérieux. Voici comment un bon connaisseur la décrit (L. Curtius, *Arch. Jahrb.*, 49, 1934, *Anz.*, col. 492) : L'intérieur de ce vase exceptionnellement grand comporte trois bandeaux. Dans celui du haut, un homme étendu sur une *kliné*, imberbe, porte une coupe à sa bouche ; dans sa main gauche, on voit des nourritures. Devant lui, *Orphée* (?), imberbe, avec une lyre à neuf cordes. Il est debout, chaussé, vêtu d'un *chiton*, et d'un manteau à décor d'écailles ou de plumes. Devant lui s'envole une figure humaine *ailée ;* dernière lui, un aigle. A gauche, derrière l'aigle, des hommes placés symétriquement, élevant l'un vers l'autre leurs bras ; entre les deux un petit garçon. A l'arrière de celui qui est le plus à gauche, un serpent. — La bande du milieu est décorée de coqs et de lions antithétiques. En dessous, amphore et vases pansus.

Tout cela est en effet assez énigmatique. On souhaite un Œdipe.

Ch. P.

La « Casa omerica » de Pompei.

M. A. Maiuri a donné une description détaillée (*Not. scav.*, IX, 1933, p. 252 sqq.) des travaux nouvellement exécutés au célèbre « Cryptoportique » de la *Maison homérique*, entre la Via dell'Abbondanza et la Via della Casa di Menandro. — L'exploration de cette construction remet en cause certaines conclusions de M. M. Rostovtzeff, *Mystic Italy*, 55 sqq.

On a reconnu plus récemment qu'il s'agissait, à l'origine, d'un portique ouvert (O. Brendel, *Arch. Jahrb.*, 49, 1934, *Anz.*, col. 474-475). Le côté Sud était libre ; les autres faces enveloppaient probablement un jardin. Plus tard, le niveau du jardin ayant été relevé, le portique devint ainsi un *cryptoportique ;* mais, comme dans l'état précédent, il devait servir seulement, encore, d'*ambulacrum*. L'état actuel date de la fin de la République, et la riche demeure dura ainsi jusqu'au tremblement de terre de l'an 63, avant que d'être utilisée industriellement. Les peintures murales sont du second style, de l'époque de la prospérité ; elles ornaient principalement le local A (désignation de A. Maiuri) qui constitue l'aile Est du crypto-portique : il n'y a plus à parler là d'un *triclinium*. Les décors n'ont pas eu de caractère proprement mystique ; ils témoignent surtout du goût de luxe du propriétaire ; s'il y a maintes allusions au culte dionysiaque, c'est que ce culte avait sans doute la faveur de l'aristocrate pompéien, cultivé et dilettante, qui avait fait aménager à son gré cette résidence[1].

Ch. P.

Art et archéologie.

Dans le tableau des *Amours de Pâris et d'Hélène*, peint par J.-L. David vers 1788, et conservé au Louvre, on peut remarquer qu'il y a au fond, en partie dissimulé par un rideau fort « théâtral », un Portique à caryatides ; or, il reproduit minutieusement celui de la Tribune de la Salle dite des Cent Suisses au Louvre. Ébauchées par J. Goujon, les quatre caryatides de cette Tribune furent achevées et retouchées, semble-t-il, par Percier et Fontaine[2]. On voit ici un état pour lequel le tableau de J.-L. David donne maintenant un *terminus ante quem*. Une seule caryatide est complètement apparente sur le tableau des *Amours :* celle (I) qui est la plus proche à l'Est de la cour intérieure du vieux Louvre. J.-L. David avait eu soin de respecter l'entraxe élargi correspondant à l'entrée entre les porteuses III et IV ; il a reproduit le bandeau qui s'enroule obliquement, à intervalles réguliers, autour du décor de frise, et les denticules du haut de l'architrave ; voire les chapiteaux des caryatides et leur draperie même[3], nouée à l'avant à hauteur du *pubis*.

Exactitude *archéologique* très poussée...

Mais qui se fût attendu à voir les Caryatides de J. Goujon utilisées au fond du *thalamos* troyen de Pâris et d'Hélène[4] ? Ch. P.

---

1. On trouvera dans un article de M. Della Corte (*Not. scav.*, IX, 1933, p. 277 sqq.) l'étude de *graffiti* intéressants pour la vie antique, et un essai de lecture de l'inscription peinte sur le rouleau de papyrus que tient le poète Ménandre, dans la maison dite « du Ménandre ».

2. On a proposé une date postérieure à 1806.

3. Pour cet arrangement et son rapport avec l'Anadyomène du Vatican, cf. Ch. Picard, *Gaz. B.-Arts*, avril 1936, p. 213, 215 (à propos de l'Anadyomène du Palais Lazienki, à Varsovie).

4. Le tableau du Louvre est reproduit par les *Illustrated London News*, 7 mars 1936, p. 417, à propos d'un article de Lord Raglan, intitulé : *Quasi historical*

Bulletin des monuments historiques de la France.

Le Centenaire du Service des Monuments historiques, célébré il y a deux ans, a permis de constater l'importance de l'œuvre accomplie.

Plus de six mille monuments placés sous la tutelle des lois, depuis les grottes préhistoriques jusqu'aux édifices du dernier siècle, une école d'architectes dont la science et la conscience font honneur à notre temps, l'intacte préservation de souvenirs dont le respect est l'apanage des grands peuples, telle est l'œuvre pour laquelle l'initiative de la France a montré la voie à suivre.

Faute d'une publication régulière et périodique, elle était demeurée jusqu'alors inconnue et méconnue. Les riches collections de dessins, de relevés, d'aquarelles, le trésor d'un incomparable répertoire photographique, ne sont encore accessibles qu'aux recherches des érudits.

Un *Bulletin* paraîtra désormais tous les deux mois[1], dans le format petit in-4°. Il donnera le compte rendu des principales découvertes, des travaux exécutés, des questions de tout ordre soulevées dans les Commissions auxquelles ressortit en France la Conservation monumentale.

Sans empiéter sur le domaine des publications historiques, archéologiques, scientifiques, consacrées à l'érudition, les articles du *Bulletin des Monuments historiques* seront des exposés positifs, apportant des informations certaines et immédiates sur toutes les activités du Service, qu'il s'agisse des monuments, des fouilles ou des sites de France.

Une association a été fondée, avec un comité[2] où l'on relève les noms de : G. Huisman, Paul Léon, G. Maringer, P. Paquet, A. Grenier, M. Aubert, J. Verrier, R. Lantier, H. Breuil, M. Dupré, L. Hautecœur, A. Rattier, P. Verdier, G. Faure, L. Sallé, M. Chabaud.

La Réd.

Opinions téméraires.

I. **Préhellénisme :**

Décrivant, d'après les *Illustrated London News* (A. J. B. Wace, ci-dessus, p. 245), la *tholos* de Berbati, le *Messager d'Athènes* écrit : « Outre ces vases, on a également trouvé une jarre haute de 0 m. 56, sur laquelle est tracée *une scène de l'Expédition des Argonautes.* »

Le vase en question est celui que reproduit la figure 16 de l'article de M. A. J. B. Wace ; on le voit décoré à l'épaule de motifs stylisés, *tirés du nautile :* « a species of cuttlefish also known as the paper-nautilus », précisait la légende de l'image.

Characters, n° 1 : *Helen of Troy ;* le même article montre le Rapt d'Hélène de Benozzo Gozzoli (1420-1498), à la National Gallery de Londres. Il y a là aussi au Palais de Ménélas (!), un portique « à l'antique », avec pilastres du goût de Serlio.

1. Le premier fascicule (nos 1-2) a été publié au début de mai 1936.
2. Siège : Paris, 3, rue de Valois (1er).

II. **Sculpture :**

Revue de l'Art, mars 1936, p. 128-129 :

« Le Directeur du Musée de Candie vient de découvrir, dans l'*Ouest* de l'île, trois statuettes archaïques, *en bois* recouvert de bronze martelé. L'une, de 0 m. 70 de hauteur, représente un *coureur* nu ; les deux autres, plus petites, sont des figures de femmes rappelant les ivoires d'Éphèse. Ce sont peut-être ces *danseuses* exécutant des danses en l'honneur de Thésée, dont Plutarque nous a laissé le souvenir. »

Notre confrère ne nous en voudra pas de continuer à croire : que Drèros est plutôt à l'Est de la Crète ; que les statuettes archaïques retrouvées ne sont pas de bois : que l'Apollon de la Triade, immobile, n'est, malgré sa mauvaise réputation, ici, qu'un *Couros ;* que les deux autres effigies retrouvées sont de déesses et non de danseuses : car il s'agit de Léto et Artémis[1].

III. **Architecture :**

A Fréjus... les colonnettes devaient porter des linteaux ou des arcs monolithes en bois *(sic)*, en métal *(sic)*, ou en marbre.

Congrès archéol. de France, XCV[e] session, 1932, p. 281 (1933).

Les fenêtres étaient munies de *claustras* en marbre blanc.

(*Ibid.*, p. 286.)

On obtient un niveau qui permet aux extraits *(sic)* de la charpente de franchir la coupole sans la toucher.

(*Ibid.*, même page.) La Réd.

---

1. Rectifions nous-mêmes une amusante coquille... de la *Revue archéol.*, à propos du temple de Dréros et des *naoi* en forme d'autels : *l'eschara* n'y était pas à l' « *art* libre », mais à l'*air* libre : 1936, I, p. 118. Bien entendu, le texte de Pausanias utilisé dans cette note est donné, *à dessein, sans les fâcheuses corrections* qu'on y a arbitrairement, et à tort, toujours voulu introduire.

BIBLIOGRAPHIE

Marg. Bieber, *Entwicklungsgeschichte der griechischen Tracht, von der vorgriechischen Zeit bis zur römischen Kaiserzeit*, Berlin, Gebr. Mann, 1934, in-4°, 64 p., 54 pl., 12 fig. dans le texte. — En écrivant cet ouvrage, rapide et somptueux, — encore plus destiné au grand public qu'aux doctes, semble-t-il, — l'ex-professeur de l'Université de Giessen, si bien qualifiée par d'importantes études préparatoires, par des voyages et des travaux antérieurs (*Griech. Kleidung*, 1928), a étendu son champ d'études : encore plus que le titre, au moins à première vue, le laisserait deviner. Il manquait un traité scientifique expliquant à la fois *toute l'évolution* du costume antique (il n'y a rien ici, pourtant, pour les peuples barbares) ; l'essai ci-après analysé (L. et J. Heuzey) montrerait qu'en France du moins, les spécialistes n'en sont encore qu'aux recherches analytiques, circonscrites dans le temps et l'espace[1]. C'était hardiesse, assurément, d'amorcer (et de fournir) une telle synthèse ! Peut-être certains aspects cursifs du travail, ou, çà et là, quelques affirmations trop dogmatiques, devront être considérés comme résultant de cet excès d'audace. On sera reconnaissant du moins à l'auteur d'avoir cherché, par exemple à préciser les emprunts faits par le costume grec primitif à l'Égypte et à l'Asie antérieure, dans le moment où se constituaient les modes classiques. Et à l'autre bout du domaine grec, deux questions neuves ont pu être ici abordées : celle de déterminer d'abord quels vêtements grecs ont été empruntés par les Romains ; et aussi, celle-ci, non moins importante : quels vêtements romains adoptèrent les Grecs de l'époque impériale ? Sur ces deux points, les résultats obtenus ne manquent pas d'intérêt historique. Mlle M. Bieber s'est préoccupée aussi, fort justement, des rapports du modèle réel et de l'œuvre d'art, pour les statues drapées de toutes les périodes ; en ce riche domaine, comme ailleurs, ce ne sont pas seulement les historiens du costume, mais les historiens de l'art qui trouveront leur bénéfice (p. 47 sqq.).

Grâce à l'assistance de l'*American Association of University Women*, le livre est bien illustré, avec des phototypies très soignées de la Ganymed-Press, de Berlin : on rencontre dans les planches et les dessins

1. Cf. la note, p. 47, n. 3, où Mlle Bieber insiste un peu trop sur le caractère « discursif » de l'*Histoire du Costume*, d'Heuzey. On ne doutera guère qu'elle lui doive, au moins, beaucoup.

de l'inédit, à l'occasion ; dans le texte, d'utiles observations techniques sur le tissage (p. 10) ; d'autres, sur les déterminismes qu'imposent les climats, les religions, ou même simplement les crises économiques dans le domaine de la parure. Plus qu'aujourd'hui, en tout cas, l'esthétique a jadis influencé la parure : la draperie antique n'est jamais une copie de gravures de modes. Mlle Marg. Bieber observe bien, dès son avant-propos (p. 8), le caractère *limité* et conventionnel qu'il faut donner, à ce sujet, aux informations tirées *des arts ;* or, peu de vêtements antiques nous sont directement parvenus (sauf pour l'Égypte), et les descriptions littéraires ne sont pas souvent assez précises. — Notons qu'il y aurait à tenir compte, en tout temps, de survivances, ou d'efforts précurseurs ; par exemple, les sacrificatrices de la *larnax* d'Haghia Triada ont des pelleteries à queue animale (pl. 6, en haut) : celles déjà des femmes de Cogul, de Lespugue, Kostenki I, et peut-être de Malte et de Willendorf II ; on retrouve ces costumes néolithiques, — dont la dépouille néméenne vivifia en Grèce le souvenir, — en pays russe, près du Don[1].

Mlle Bieber ne nous dit rien malheureusement, à l'autre bout de son étude, pour Rome, de la question de date la plus controversée actuellement : en ce qui touche au remplacement de la *toga exigua*[2].

Cinq époques sont distinguées, en général, pour la Grèce : la période créto-mycénienne (où l'on eût dû faire observer que le costume change déjà, et devient plus « nordique » ; l'époque dite archaïque, première moitié du Ier millénaire ; l'époque « classique » (ve-ive s.) ; l'époque hellénistique, d'Alexandre à Auguste (330-30 av. J.-C.) ; l'époque romaine impériale. Il y a d'utiles bibliographies, pour chaque chapitre ; et, p. 55-56, à la fin, un tableau chronologique.

Le texte de l'étude, et l'illustration, dépassent communément la période *centrale*[3]. Parmi les documents grecs qui ont ici plus ou moins l'attrait de la nouveauté, signalons : la figure vêtue du *péplos*, de Xanthos (fig. 6), le torse de femme lycien (*ibid.*, pl. 17) ; divers fragments des *bomospeira* d'Éphèse (pl. 10, pl. 31) ; l'enfant grec s'en allant en classe avec son écritoire, du lécythe de la pl. 15 (centre) ; voir aussi, pour l'arrangement du *péplos* classique, la pl. 18 (Épidaure, Rome). Pour les temps postérieurs à notre ère, l'auteur a utilisé les vêtements conservés en Égypte, qu'elle reproduit volontiers et avec raison ; sur les *subsericae vestes*, un article de Mlle M. Schmitter paraîtra prochainement ici même. On s'étonne que Mlle Bieber n'ait pas traité, si ce n'est fort rapidement, des vêtements sacerdotaux

1. Cf. *Rev. arch.*, 1936, I, p. 140-141 (Zamiatnine, *Gargarino*, 1934).

2. F. Gœthert, *Zur Kunst d. röm. Republik*, 1931 : abandonnée vers le milieu du Ier siècle ? — *Contra :* cf. en dernier lieu, A. Piganiol, *Mél. Ec. Rome*, 1934, p. 28-31 (qui cite Horace, *Ep.*, I, 19, v. 13 sqq. ; mais ce texte isolé suffit-il bien à compromettre la thèse de F. Gœthert ?).

3. Quelques inadvertances : le livre de L. Heuzey, 1922, est cité successivement, p. 32 (bibliogr.), comme *Histoire du costume antique*, et p. 47, n. 3, comme *Histoire du costume grecque (sic !)*. Pour certains documents, comme les figurines de faïence de la déesse aux serpents (Cnossos), il y eût valu la peine de distinguer les restaurations, surtout dans une histoire du costume.

spéciaux : vêtement des Vestales, vêtement des Isiaques, costume des Lares (cf. le Lare sur base, d'Arezzo, *Not. scav.*, 10, 1934, p. 47 sqq. avec le *cinctus gabinus ;* W. Amelung, *Gewand d. Griech. u. Römer*, p. 48 sqq., a expliqué cette pièce de vêtement très antique d'après un exemplaire pompéien ; il était porté aussi dans la vie privée, mais pour des cas exceptionnels ; ainsi dans des scènes de *suovetaurilia :* Louvre, *Mon. Piot*, XII, 1909, pl. IX ; ou dans la cérémonie du *sulcus primigenius* (relief d'Aquileia, *Not. scav.*, VII, 1931, p. 174).

Ch. P.

Léon Heuzey et Jacques Heuzey, *Histoire du costume dans l'antiquité classique : L'Orient ; Égypte, Mésopotamie, Syrie, Phénicie.* Paris, Les Belles-Lettres, 1 vol., 21 × 27 ; VII + 148 p., avec 95 dessins dans le texte et 58 pl. hors-texte, 1935, prix 150 fr. — Ce beau volume, à en juger par l'aspect, prendrait place, — type et format, présentation matérielle, — dans la série relative à la *Vie publique et privée des Anciens Grecs*, où étaient parues déjà les études de P. Cloché et de P. Couissin. Mais ce n'est qu'apparence : on s'évade ici du domaine grec vers l'antiquité orientale ; ceci suffirait déjà à rappeler en toutes les mémoires le nom de Léon Heuzey, qui a été maintenu sur la couverture, par un pieux souci. Léon Heuzey, le premier, avait transporté de Grèce vers l'Asie son expérience avertie d'helléniste et d'archéologue. — Et c'est lui qui a fondé *chez nous*, de 1862 à 1910, — on l'oublie parfois — l'étude du costume antique sur le modèle vivant, renouvellement fécond dû à son enseignement des Beaux-Arts[1]. Notre époque, qui s'entend moins aux économies qu'au gaspillage — et qui loge ses offices de tourisme à si grands dépens — a cru devoir sacrifier, aux Beaux-Arts, le cours-laboratoire où s'étaient préparés des livres comme celui-ci. On le peut regretter, car toute recherche a besoin d'être constamment contrôlée et vivifiée par l'expérience. Certes, L. Heuzey savait n'avoir pas tout dit. Ses observations sur le costume oriental restaient d'ailleurs éparses en diverses revues plus ou moins accessibles, et il n'avait pas été toujours possible de les illustrer assez en détail. — Heureusement, le petit-fils du maître, qui a prouvé son goût et son talent héréditaire, s'est employé à coordonner, *et aussi à compléter*, les matériaux dont il avait le legs. Grâce à lui, on a moins, ici, l'impression de *disjecta membra :* plus de la moitié de l'ouvrage est formée de courts chapitres inédits.

Le domaine était vaste, de l'Égypte à la Mésopotamie, des Sumériens aux Syriens et aux Perses. La documentation archéologique la plus récente[2] a été mise à profit souvent avec art. — On eût souhaité que M. Heuzey, qui montre les merveilles d'Our, eût pu tirer aussi parti des récentes statuettes si bien conservées, exhumées à Mari ; voire,

1. Les essais de restitution publiés ici sont d'un goût parfait.
2. Cependant, pour Médinet-Habou, il y a mieux que les planches de Prisse d'Avesne : depuis les relevés américains, *seuls* exacts.

pour l'Égypte, des dessins d'ébauche des hypogées thébains (récents relevés de ces esquisses, par Mlle Baud). Dans l'étonnante variété d'usages vestimentaires, — où l'unité fut réalisée, du moins, par l'utilisation de la draperie *non confectionnée*, librement ajustée au corps; donc moins dépendante de l'habileté du tailleur que de celle du porteur! — on saisit vite quelques déterminismes, *géographiques* surtout : il a fallu partout tenir compte du climat, et les modes ont seulement d'abord *paré* ce que la nature imposait. L'art aussi; car voici une autre constatation : la stylisation volontaire du costume a commencé partout, bien avant le temps de l'art grec, et elle a joué un rôle immense déjà, dans les œuvres d'art orientales. En perfectionnant le caractère architectonique ou sculptural de la draperie, la Grèce innovait donc moins qu'on veut dire. Déjà en Orient, il arrive que « des vêtements en réalité amples, soient représentés comme collés au corps qu'ils recouvrent ». Or on peut s'assurer, presque en tous temps, en tous lieux, de ces libertés prises avec la nature et le costume; il n'y a que les statuaires modernes de nos places publiques qui aient eu le plus inutile respect de la tradition des « coupeurs » de redingotes. Quand on compare les statues, les reliefs, avec les reconstitutions sur modèles vivants — modèles dont les corps, à l'occasion, ne sont point, certes, dépourvus de style! — le divorce éclate entre *style* et *réalisme*.

Il y a là, assurément, de quoi méditer. Et sur ceci encore : nous ne connaissons les civilisations anciennes que par l'art, donc *à travers la convention*[1]. Il est à craindre ainsi qu'elles ne nous échappent plus ou moins, si nous ne faisons constamment, en tout cas, l'effort nécessaire pour ne pas oublier que le tout Paris de 1936, par exemple, n'a pas utilisé uniquement les modes du Salon d'automne, ou du Salon des Humoristes[2]. Ch. P.

---

1. On s'étonne que M. J. Heuzey écrive : « Nous connaissons *familièrement* les Grecs et les Romains par la perfection des images qu'ils nous ont laissées d'eux. » Qui dit « perfection » dit déjà : *arbitraire*.

2. Voici quelques observations : p. 14 et fig. II de la p. 15 : l'auteur a-t-il rencontré juste en parlant de la *calasiris* comme d'une tunique diaphane? Le mot se rencontre en Grèce, dans l'inscription des mystères d'Andanie, par exemple; il a été l'objet d'une discussion approfondie de Chr. Blinkenberg, *Knidia*, 1933, p. 216 sqq. *(Fransengewand)*, travail que M. J. Heuzey ne paraît pas avoir connu. — P. 81, fig. 58, on notera que les ivoires de Nimroud, probablement de technique phénicienne, ne sont pas des documents *directs* pour le costume assyrien. — P. 87 sqq., pourquoi avoir placé encore les Hittites *après* les Perses (Achéménides !), dont nous connaissons si peu les prédécesseurs? Rien pour la Syrie du II[e] millénaire? On eût attendu plus de précisions pour Chypre, où nous avons d'étonnantes séries de terres-cuites bien datées. — P. 127-128 (cf. p. 97), les statuettes d'ivoire d'Éphèse sont antidatées, et elles ne sont pas lydiennes; mais on a *d'autres* documents plus lydiens, de Sardes même (ivoire ou autres matières); on n'a pas la certitude que la statuette *n* nous conserve juste le costume du Mégabyze. — Le livre de Mlle M. Bieber (cf. ci-avant) aurait dû être cité dans la bibliographie. — Pl. XX : le costume isiaque (avec le nœud qui reste à expliquer) concorde bien avec le texte des *Mélam.* d'Apulée (XI, 10); mais il faudrait suivre et dater toute l'évolution du « nœud » égyptien, en marquant son symbolisme initial : étude que j'avais entreprise à Lyon, avec mon collègue M. Loret, et que nous regrettons, l'un et l'autre, de n'avoir jamais pu achever jusqu'ici. — Pour les costumes perses, pourquoi être descendu jusqu'aux mosaïques campaniennes, quand on avait, p. ex., les reliefs gréco-persiques, et les sarcophages de Sidon, antérieurs (ceux-ci polychromes?)

N. Valmin, *Rapport préliminaire sur l'expédition en Messénie,* 1934 (extrait du *Bulletin de la Société royale des Lettres de Lund,* 1934-35), 52 p. — La plus grande partie de ce rapport est consacrée à l'acropole préhistorique de Malthi, dont la fouille a été achevée en 1934. Malthi nous offre aujourd'hui, comme le dit son explorateur, « un exemple extraordinairement complet et clair d'une petite ville ou plutôt d'un village préhistorique ». On en peut suivre le développement continu depuis les temps subnéolithiques jusqu'à l'helladique récent III.

Quelques vases et outils rudimentaires représentent seuls les couches préhelladiques. A l'helladique ancien remontent les plus anciennes constructions dégagées, de plan rectangulaire ou curvilinéaire, aux murs de briques crues reposent sur des socles de moellons, à foyer fixe, semble-t-il. Elles sont relativement peu nombreuses, et la céramique contemporaine n'est pas non plus très abondante. — L'helladique moyen est la période du plus grand développement de Malthi. Le village s'enferme alors dans une solide enceinte (périmètre : 400 mètres env., épaisseur : 2 m. 50 à 4 m. 75). Au centre, un groupe de chambres encloses dans une seconde enceinte constituait peut-être la demeure seigneuriale. Tout autour s'entassaient de nombreuses constructions, souvent de plan absidal, mais plus souvent encore rectangulaires, aux murs soignés, entièrement construits en pierres, et simplement adossées l'une à l'autre, suivant un dispositif plus *minoen* que continental. Çà et là, d'assez vastes espaces vides où il faut reconnaître des places, parfois bordées de remises ou d'étables. Outre une source d'eau vive, de nombreuses citernes assuraient l'approvisionnement en eau. Les morts étaient ensevelis sous les maisons dans la position propre aux « *Hockergräber* ». Près de la porte Sud, plusieurs ossuaires étaient groupés, *comme à Mycènes,* dans une enceinte circulaire, auprès de deux petites pièces qui,selon N. Valmin, auraient été consacrées au culte des morts. La céramique, abondante, comprend, outre les variétés courantes de l'époque, une production locale, caractérisée par l'incision. — La transition de l'helladique moyen à l'helladique récent se fait *sans rupture.* Le plan de la cité n'est pas remanié, beaucoup de constructions anciennes continuent à être utilisées, mais l'habitat occupe une aire moins vaste, au Sud de l'acropole. La construction la plus caractéristique est un petit *mégaron* (5 m. 50 × 4 m. 50), le seul reconnu à Malthi. Non loin de là, une niche étroite, — où l'on a trouvé, avec un important dépôt céramique, une large bipenne de bronze, — pourrait être une *chapelle de type crétois.* Aucune tombe de cette époque ne se trouvait sur l'acropole. — Une couche de cendres marque la fin brutale et définitive de la cité de Malthi, à la fin de l'helladique récent III.

Telle est, sommairement esquissée, l'histoire de ce bourg rural, riche de ses cultures et de son élevage, mais sans luxe, et même assez primitif. Quelques traits soulignés au passage nous montrent l'intérêt très original du site et nous laissent entrevoir un bel avenir réservé aux fouilles de Messénie, si bien inaugurées par M. Valmin.

Plusieurs pages à la fin de ce *Rapport* sont consacrées à d'autres

sites messéniens : 1° à Haghios Floros, en suivant la rampe qui partait de l'entrée du temple du Pamisos, dieu-fleuve, dégagé en 1933, N. Valmin a trouvé les restes de l'autel correspondant ; 2° une inscription fortuitement découverte à Coron, semblerait prouver que la ville actuelle occupe le site de l'ancienne Coroné, et non celui d'Asiné, comme on l'avait cru jusqu'ici, sans arguments décisifs.

L. Lerat.

Dr Julius Fröber, *Die Komposition der archaischen und frühklassischen griechischen Metopenbilder*, s. d. Wurzburg ; Verlag K. Triltsch, 1934 ; in-8°, 90 p., 42 fig. — Cette dissertation viserait à montrer comment les sculpteurs des différentes périodes de l'archaïsme grec, — de l'époque du temple de Mycènes à celle du temple E de Sélinonte, — s'accommodèrent du cadre rectangulaire ou carré de la métope pour y ajuster leurs compositions. Le progrès se serait fait continuellement (?) et d'un centre à l'autre (?), dans un sens architectonique (agencement des verticales et des horizontales), pour la clarté essentielle du dispositif.

Voilà qui paraît bien dogmatique, et, comme tel, un peu inattendu ! Dans le détail, on ne jugera guère que la démonstration soit faite. Il y a bien des lacunes et des insuffisances de documentation (notamment sur les monuments delphiques, pour lesquels on comparera p. ex. les belles études récentes de P. de La Coste-Messelière, *Au Musée de Delphes*, 1936).

L'auteur considère ici comme ayant appartenu uniquement à des métopes tous les fragments de Mycènes ; cela n'est pas probable, au moins pour le fragment 2869 (fig. 4), doté de lignes obliques (d'un fronton, selon G. Karo ?).

Manquent, pour Assos, les sphinx assis affrontés.

La notice bibliographique concernant Thermos, où les noms de M. A. C. Rhomaios et de feu H. G. G. Payne sont omis, constitue plus qu'une lacune : une injustice (cf. Ch. Picard, *Man. sculpt. gr., Période archaïque*, p. 349, n. 5). Les « zwei Frauen » de la fig. 8 auraient pu intéresser l'auteur par leur attitude (tête à g.), entraînant une interprétation, et, d'abord, une tout autre position des pieds restitués.

Les métopes dites de « Selinus Y » sont d'un temple (*tempietto delle picole metope*) maintenant bien identifié sur l'Acropole ; celle de « x » pourrait venir de Gaggera. Le groupe des Létoïdes de Palerme méritait un autre commentaire. Le schéma donné pour la fig. 10 est désarmant (temple C, métope à trois personnages : Athéna, Persée, Méduse) ; *id.*, pour les figures suivantes. Il n'y avait pas tant à hésiter sur la métope des Létoïdes, en char, pour laquelle l'explication de Fr. Studniczka reste seule valable. Les interprétations : Europe sur le taureau, Zeus et Héra, seraient à réviser. Pourquoi les 1/2 métopes de F (Marinella = S d'Hittorf) sont-elles si rapidement mentionnées, p. 54, à la fin des métopes archaïques et après le Trésor des Athéniens de Delphes (490 av. J.-C.) ? Le temple sélinontin en question a été décoré entre 560 et 540.

La mention : *Delphi, sog. Sikyonier-Schatzhaus (sic)*, requérait au moins explication. La bibliographie omet ici les travaux de F. Courby, G. Daux et J. Replat, donc tout l'essentiel. — Il n'est pas fait état des inscriptions des métopes du monoptère : l'auteur prouve à l'évidence ainsi qu'il n'a pas vu les originaux ; ce qu'il écrit du sanglier calydonien (p. 31, notes bien incomplètes !) multiplie les inexactitudes : M. J. Fröber n'a pas même compris les raisons de la taille donnée au monstre. Pour la métope d'Argô, on répudiera la figure 15, car il n'y avait certainement pas *trois* lyricines, malgré C. Robert (p. 32). Il est douteux que le Dioscure de droite ait eu la tête penchée *vers l'intérieur ;* car on doit postuler une seconde métope avec l'arrière de la nef, ce qui ruine l'affirmation portant sur la « Geschlossenheit (?) » de la composition, alléguée pour cette métope *de la proue.*

Il est douteux que M. J. Fröber soit beaucoup consulté par ceux qui s'intéresseront aux métopes du Trésor d'Athènes. A-t-il fait directement son contrôle ? On en jugera, d'après certaines erreurs des figures, rectifiables... à Delphes : fig. 17 (cerf) ; fig. 21 (bœufs de la Géryonie) ; fig. 28 (Amazones). Naturellement, c'est la date 510-500 qui a été préférée, en dehors de toute réfutation des travaux français[1]. M. J. Fröber, par contre, emprunte à Katterfeld une affirmation bien gratuite : p. 37, d'où la figure 19. On ne voit guère pourquoi l'auteur, qui connaît assez mal toute cette question, est si réticent sur les classements qui ont été dernièrement proposés, et qui s'imposent.

Il faut s'étonner que l'étude de la série du *sékos* de Zeus à Olympie soit commencée à l'Ouest ; là aussi, l'auteur ne paraît pas s'être rendu compte *sur place* des difficultés qui subsistent : et pour la mise en état de certains morceaux, et pour l'interprétation (fig. 33 : Héraklès und *das Ross :* c'est la métope des cavales de Diomède, dont A. Rump a montré qu'il fallait accepter l'interprétation en ce sens). Il est excessif de ne parler que de verticales, même imposantes, pour la métope Héraclès-Atlas, car il eût fallu mieux expliquer, p. ex., le mouvement de la main d'Athéna. Pour la métope Héraclès-Cerbère, est-il nécessaire d'introduire le compagnonnage d'Hermès (fig. 38) ? On multiplierait partout ces observations, qui interdisent de juger l'étude autrement que comme un essai mal venu. Ch. P.

Turk Tarih, *Arkeologya ve etnografya dergisi*, II, 1934, Devlet matbaasi, in-8°, 314 p. avec de nombreuses planches (en noir et en couleurs). — Voici le sommaire de cette revue d'archéologie et d'ethnographie turque, qui dénote des efforts souvent heureux. D'abord une étude du Dr Hâmit Zübeyr, sur les fouilles de la Société turque d'études historiques, en 1933, à Ahlatlibel (14 km. S.-E. d'Ankara). On a trouvé là des constructions à socle en pierre, des sculptures. La poterie s'apparente à celle des sites d'Alichar, Has-Höyük,

1. La date *ancienne* reste défendue par H. Schleif, *Gnomôn*, 1935, p. 65 sqq. ; moins affirmativement par G. Lippold, *Phil. Woch.*, 23 mai 1936, p. 574 sqq.

Yortan, et aussi à celle du « Tumulus de Protésilas », des couches inférieures d'Hissarlik. Les idoles en terre-cuite représentent la déesse-mère. — Pour les fouilles de Karalar (*tumuli* galates), cf. *Rev. archéol.*, 1935, II, p. 133 sqq. — M. Eckhard Unger a envoyé une étude sur les bas-reliefs de Iasily-Kaia ; il relève qu'ils représentent l'intronisation du roi hittite Hattusil III, déifié, substitut du dieu Hattu dans la capitale de Boghaz-Keuï. Dans la petite niche, le dieu des tempêtes, Daddash, prépare le roi à ses honneurs : le grand défilé est celui d'autres dieux venus pour acclamer le souverain. — Est reproduit en partie un article d'Aziz bey sur le sarcophage de Şuhut (30 km. d'Afioum Kara Hissar), découvert il y a vingt ans et maintenant transporté à Ankara (type Sidamara). — Vient ensuite la publication des sarcophages en plomb du Musée de Stamboul, par Müfit Arid ; puis un résumé des fouilles d'Izmir (Namazgâh) : l'agora gréco-romaine de Smyrne (fin du IIe s. ap. J.-C.) a fourni des pièces architectoniques, une tête de statue, un sénatus-consulte romain (texte très mutilé : cf. *Rev. archéol.*, 1935, II, p. 956, n° 173). Les autres articles ne concernent pas l'antiquité. Ch. P.

K. Schefold, *Untersuchungen zu den Kertscher Vasen,* in-4°, Walter de Gruyter u. Co., Berlin et Leipzig, 1934 ; in-4°, VIII + 162 p., 85 fig. à la fin du texte et 50 pl. (dans les *Archaeologische Mitteil. aus Russischen Sammlungen*, t. IV, éditées par B. Bogajewski, G. Rodenwaldt, [O. Waldhauer], Th. Wiegand, A. Zacharoff. — M. K. Schefold avait déjà prouvé ses connaissances de céramographe expert par son excellente collaboration au t. III de la *Griech. Vasenmalerei* (1932, p. 322 sqq.) ; puis, il avait consacré dès 1930, un album, accompagné d'un court texte, aux vases mêmes de Kertch (*Kertcher Vasen,* 1930, 24 pl., in-4°, et 22 p. de texte), dans la collection des *Bilder griech. Vasen* de Beazley et Jacobsthal. C'est dire qu'il apparaît comme le spécialiste[1] le plus qualifié pour l'étude du style à figures rouges et à repeints qui a suivi celui de Meidias ; style par lequel, encore pleine de vitalité, l'Attique de la Seconde confédération maritime a essayé, pendant deux générations au moins, de renouveler sa poterie et son commerce. On a donné à ces poteries le nom de vases de Kertch, d'après le principal lieu de trouvaille (Panticapée, dans la Russie méridionale). L'élément le plus caractéristique est l'accumulation des petites lignes pour le rendu des plis de draperie (et autres), voire des formes du corps : usage qui succède au goût des courbes délicates et au tracé net des contours dans la céramique antérieure. Les *Untersuchungen* nous apportent, — c'est du moins l'impression qu'elles laissent, exposé compact et difficile à utiliser, à suivre même ! — les travaux préparatoires en même temps que les δεύτεραι φροντίδες de l'auteur. — On voit que l'étude a pris place à juste titre dans

1. Les études antérieures de Furtwaengler, Tillyard, Buschor, Ducati, Lukianoff, Griniewitsch, n'abordaient pas la question dans l'ensemble.

la série consacrée par la science allemande à la mise en valeur des collections russes : l'auteur n'a pas puisé d'ailleurs qu'à l'Ermitage (le plus riche !), mais aussi en d'autres musées de Russie ou d'Europe, recueillant une documentation exhaustive (605 exemplaires : à la fin, table avec répertoire des provenances) ; il dresse un précieux catalogue, qu'il sera difficile désormais d'enrichir[1]. Outre les découvertes des tombes de Panticapée, le bassin oriental de la Méditerranée a fourni ici *presque autant ;* et c'est de quoi faire mieux juger, d'abord, la force expansive que conservait l'Athènes d'après la guerre du Péloponnèse. — Le recueil de 1930 posait déjà la distinction de trois périodes, caractérisées par l'activité de plusieurs artistes — peut-être un peu dogmatiquement enrichis ici d'attributions typiques. Le second volume vise à apporter çà et là la réponse à une série de questions qui étaient restées précédemment incertaines. Le point de départ est un classement des 605 exemplaires *d'après les formes*, et, « intérieurement », dirait-on, d'après l'ordre alphabétique des musées. Il y a dans la première période, de 370 à 350, six peintres (anonymes), dont deux paraissent les plus importants : celui appelé d'Héraclès (Léningrad : œnochoé de l'Héraclès à l'hydre) suit de près le maître des fragments d'Iéna, plus influencé par Meidias ; M. K. S. lui attribue deux pélikés (British Museum, E. 432 : Artémis chasseresse) et celle aux Hespérides de Léningrad (St. 1788), plus récente. Une autre « vedette » est le peintre d'Hélène, à qui l'on rapporte comme chef-d'œuvre l'hydrie de Léningrad (St. 1924) avec Hélène et Pâris ; et par ailleurs une pièce plus grande de Stamboul (Naissance de Ploutos et divinités éleusiniennes, n° 152), ainsi que plus tard l'hydrie de Londres E. 228 (Dionysos et Ariadne)[2].

Vient ensuite (Mittlere Zeit) l'imitation de la peinture monumentale, avec recherche de la gracieuseté dans les draperies, non sans parfois quelque négligence : on distinguerait encore plusieurs ateliers (cf. p. 101 sqq. : hydrie E. 241 du British Museum, femmes aux Adonies ; hydrie des Hespérides (New-York) ; œnochoé avec Dionysos et la Procession (*Pompé*), *ibid.* = *Kertcher Vasen*, pl. X ; cratère à calice 12592 (Ariadne et Dionysos).

Le style dit de Kertch est à l'apogée avec la troisième période, de 350 à 335 (formes plus allongées des vases ; divisions claires et élégantes) ; il y a là encore d'excellentes pièces, comme la lékané St. 1791 de Leningrad (lendemain de noces) ; un lébès qui montre la scène des cadeaux offerts à la mariée ; une péliké de Léningrad (Apollon et Marsyas), de la même main, semble-t-il, que la péliké de Camiros (surprise de Thétis par Pélée) ; un fragment d'hydrie (Zeus et Héra) paraît aussi d'un compositeur original. Apparaît ensuite, sinon la décadence, du moins une série dernière : elle est constituée

1. Un lécythe inédit de Baltimore a été mentionné (G. M. A. Richter, *AJA.*, 1935, p. 281) ; autres pièces non utilisées, à Compiègne ; un *canthare* d'Olynthe, trouvé en 1934 (Robinson, *AJA*, 1935, p. 241, fig. 43) rentre aussi dans la série.

2. En outre, on distingue notamment : le peintre d'Hippolyte et le peintre d'Europé.

par les nombreux vases à calice qu'on a trouvés à Athènes et en Béotie. La péliké de l'Amazonomachie, placée à la fin de cette période (p. 134), daterait de 310 environ, selon l'auteur : ce qu'on peut accorder.

La méthode engage à avoir confiance en cette chronologie (cf. ci-après) ; c'est que l'auteur a confronté ici constamment les évolutions respectives de la peinture et de la sculpture. Quant à la peinture monumentale ou de chevalet, pour laquelle on s'était trop vite résigné à envelopper tout le IVe siècle d'une injuste ignorance, nous suivons ici le reflet d'efforts heureux qui ont accommodé au mieux le sujet au contour du vase, plus allongé en général ; les principaux changements sont, d'ailleurs, dans la présentation des coloris, dans l'ambiance donnée aux silhouettes : sous l'influence peut-être d'Apollodoros dit le Skiagraphe, qui a travaillé à Athènes après 430, puis surtout de Pamphilos d'Amphipolis (400-350), qui a fait progresser les recherches d'illusionnisme et d'optique mathématique ; on mentionnerait aussi Pausias, peintre d'Éros et de Méthé à Épidaure ; puis ce Mélanthios de Sicyone (370-330), devenu par contraste, paraît-il, professeur d'énergie dans l'art, et dont Apelle estimait les compositions un peu dures. La dégénérescence de la peinture des vases de Kertch est liée ensuite à la vogue d'artistes plus « faciles », comme Antiphilos l'Égyptien. — Lysippe était aussi un « professeur d'énergie » et c'est lui qui acheva la conquête de la troisième dimension dans le rendu sculptural ; il n'est pas peu intéressant de voir la peinture sur vases, au IVe s., manifester les sursauts, les tendances et les espoirs qu'a connus aussi la sculpture. A Meidias et Praxitèle, on chercha presque aussitôt à opposer d'autres tendances ; car Euphranôr fut déjà autant qu'on peut savoir, un précurseur de Lysippe. Le cratère à calice d'Athènes 12592 (thiase dionysiaque) trouverait des équivalences plastiques directes dans la sculpture voluptueuse, et de goût décoratif, du milieu du IVe s. : même rendu des corps, brillant, parfois superficiel, mêmes effets de la draperie agitée. Plus tard, la Thétis au bain de la péliké de Camiros annonce déjà exactement l'Aphrodite accroupie, de Doidalsès de Bithynie, ce que M. K. Schefold aurait pu noter. — Çà et là, on corrigera certaines interprétations : la prétendue « Ariadne » du vase de Tegée, p. 151, n. 29, n'est certainement pas une Ariadne, devant qui Dionysos se trouverait, comme *dieu*, en posture humiliée et trop peu digne (*REG.*, XLVIII, 1935, p. 481, n. 3, p. 482.) Sur les vases des Adonies (nº 181 = British Mus. E. 241, et Léningrad, nº 292, p. 18), le symbole de l'échelle était trop connu pour qu'on ne s'étonne pas de l'interprétation ici proposée (récolte de l'encens ?) : les jardins du dieu étaient entretenus par les Athéniennes sur les toits mêmes des demeures[1]. Il eût fallu marquer çà et là la fréquence d'Éros, le développement et les aspects particuliers de la religion dionysiaque (notamment à Delphes). L'exégèse de la célèbre *péliké* de Kertch (Léningrad, St. 1792), nº 368, p. 40, et pl. 35, 1-2, serait à revoir en

1. Interprétation plus correcte de J. Leipoldt, dans le *Bilderatlas* de Haas (*Umwelt d. Urchristentums*, nos 105-107).

détail. Dans la scène de la Naissance, c'est *Ploutos* (et non Iakchos !) qui est présenté par Gaia à Hermès, et le petit personnage à la corne d'abondance, figuré de face (non : « *en face* ») près de Déméter (à dr.) pourrait être Ploutos lui-même (?). On doutera que l'assistant de grande taille debout à la droite de Déméter, représenté *de face* avec deux flambeaux aux mains et richement vêtu, soit le pâtre Eubouleus : à cette date, je verrais là plutôt Iakchos lui-même (J. Leipoldt, *Bilderatlas* de Hass, *Umwelt d. Urchristentums*, n° 191, sous réserves).

M. K. Schefold, malgré de si menues réserves, n'en a pas moins constitué, au prix d'un labeur considérable, une documentation nouvelle des plus instructives : on suit ici, grâce à lui, comme au v^e^ s., l'évolution des formes, la préférence donnée à certaines séries : la vogue de la *péliké* est significative (243 exemplaires ; 13 à Paris, 6 à Marseille) ; viennent ensuite, par ordre de fréquence, les cratères campaniformes (79) et caliciformes (75), les hydries (60), les coupes (48) avec ou sans couvercle, les œnochoés (35). On a accordé moins d'intérêt, dans l'Athènes du IV^e^ s., au lébès, au lécythe, à la loutrophore ; les *pyxides* et les *skyphoi* restent relativement rares. Parmi les quatorze plats catalogués, treize sont des plats à poissons, spécialisation instructive ; on n'a rencontré qu'une pseudo-amphore panathénaïque, à l'Hermitage.

Pour toute sa chronologie, qui est étudiée soigneusement, M. K. Schefold a tiré appui — outre les rapprochements de style — des coïncidences établies par les fouilles : d'abord, avec les monnaies, qui ne sont pas toujours, malheureusement, datées expressément elles-mêmes. Une monnaie de Lysimaque frappée peu après 305 a été pourtant rencontrée avec une des coupes à couvercle. — L'auteur n'a pas manqué d'utiliser aussi les en-têtes de décret, qui ont servi par ailleurs à H. Diepolder pour son classement de la sculpture funéraire des v^e^ et IV^e^ s. ; çà et là, il ajoute ce qu'on peut apprendre par les amphores panathénaïques à noms d'archontes, les miroirs, les ivoires gravés de Préneste. Notons que sept vases « de Kertch » ont été déjà trouvés à Olynthe, et qu'à ce sujet M. K. Schefold adopte strictement le principe chronologique de M. D. Robinson (avant 348). Mais par contre, il ne tient pas grand compte des coïncidences des fouilles d'Alexandrie, propres à faire reporter certains documents après 330 : ceci ouvrirait le champ à quelques réserves sur certains classements restés, hélas ! en partie subjectifs. Ch. P.

Dorothy Burr, *Terra-cottas from Myrina, in the Museum of fine arts*, Boston, Ad. Holzhausen (succ.). Vienne, 1934, 29 × 22, VI + 86 p., 42 pl. — Miss D. Burr mettant en œuvre ses recherches, continuées après 1931[1], sur les terres cuites de Myrina, nous donne ici un

1. A cette date elle avait présenté au Collège de Bryn Mawr une dissertation sur les Myrinas.

catalogue des collections de Boston. Ce sont 117 pièces, en grande partie inédites, qui constituent le lot le plus riche d'Amérique pour cette catégorie de documents. — Une première partie assemble, en particulier d'après l'ouvrage célèbre de E. Pottier et S. Reinach, ce qui peut être connu de l'histoire de la ville et de la nécropole. La collection de Boston compte diverses pièces signées, notamment d'Aglaophon, Diphilos, Artémôn, Aga... et So... : quelques poupées articulées, des Aphrodites nues ou drapées, aux visages mutins, de charmants et malicieux Éros ; puis viennent des figurines drapées, des silhouettes caricaturales, etc. L'auteur a diligemment étudié les particularités de la technique, les rapports avec les autres arts, la chronologie (entre le IVe s. av. J.-C. et le début du IIe s. de notre ère). — On ne pourra plus se passer des comparaisons que ce matériel pimpant, léger, évoque avec les types hellénistiques de la grande sculpture.

Ch. P.

D. Schlumberger, *Les formes anciennes du chapiteau corinthien en Syrie, en Palestine et en Arabie,* extrait de *Syria,* XIV, 1933, p. 283-317. Paris, Geuthner, 1 broch. in-4°, 35 p., XI pl. — L'évolution du chapiteau corinthien, de l'époque hellénistique à la période romaine, n'est pas très connue. Les enquêtes les plus précises dont nous disposions à son sujet sont celles de K. Roncevzski et E. Weigand, celui-ci grand initiateur en ce domaine *(Arch. Jahrb.,* 1914, p. 37-91 : *Baalbek u. Rom.,* et *A. M.,* XXXIX, 1914, p. 1-64 : *Das Goldene Tor in Konstantinopel).* Plus récemment, on s'est intéressé, à part, au décor de l'acanthe et à son développement (Fr. Kempter, *Akanthus,* Leipzig ; C. Nordenfalk, *Acta archaeol.,* V, 1935, fasc. 3, p. 257 sqq.).

M. D. Schlumberger a posé la question en termes *régionaux :* il emprunte son matériel, très riche et parfois inédit, à Baalbek-Héliopolis, Palmyre, Samarie, Antioche, Qasr-el Her, Soueida, etc. ; ce qu'il vise à montrer, contrairement à E. Weigand (*Arch. Jahrb.,* 1914), c'est que ce n'est pas la mode de Rome et la volonté d'Auguste qui ont dirigé l'évolution du chapiteau corinthien en Orient. Les maîtres constructeurs d'Héliopolis n'ont pas remplacé, ainsi qu'on disait, le type « libre » par le type « canonique ». Les formes dites *canoniques* ont eu leur origine dans la Syrie du Nord, vers Antioche ; et c'est de là qu'elles se seraient répandues. Le chapiteau occidental de Baalbek paraît une importation intermédiaire, propre à montrer l'absorption syrienne et la force d'adaptation du milieu oriental.

Discussion intéressante et habile, où les difficultés ne manquent point. Le progrès de la chronologie historique, et les fouilles, établiront si cette vigoureuse intervention dans un éternel problème — *Orient oder Rom ?* — a pour elle l'essentiel : l'accord des textes et le bon ordre des faits.

Ch. P.

Eleazar L. Sukenik, *Ancient synagogues in Palestine and Greece.* Collection : *The Schweich Lectures of the British Academy,* 1930 ;

London, 1934 ; publications of the British Academy ; in-8°, XVI + 90 pages ; 19 fig. dans le texte ; XIX pl. et un frontispice. — Ce livre met en œuvre des *lectures* faites sur l'initiative de l'Académie britannique, à l'automne de 1930, à Londres ; mais le texte a été jusqu'en 1934 remanié, enrichi d'observations et de notes, illustré. Les synagogues étudiées ne sont pas seulement celles de Palestine (carte de la pl. XIX), mais de régions diverses de la Méditerranée orientale : Asie Mineure (Milet, Priène) ; Grèce (Égine, Délos) ; pays balkaniques (Stobi), etc.

L'auteur examine d'abord l'origine et la signification de la synagogue ; il marque les progrès de la connaissance de ce type d'édifice (lieu de culte et lieu de réunion) grâce aux fouilles récentes ; on sait que M. E. L. Sukenik lui-même, comme professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, a très utilement contribué à cette exploration (pour la synagogue de Beth-Alpha, publiée en 1932, cf. F. Thomsen, *Ph. Woch.*, 30 sept. 1933, p. 1089-1090 ; R. L(antier), *Rev. archéol.*, 1934, I, p. 144). Il faut donner une mention à part aux recherches de la *Deutsche Orient Gesellschaft*, qui avaient amené la reconstruction (par les Franciscains) de la synagogue de Capharnaüm ; c'est une des plus importantes qu'examine en détail M. E. L. Sukenik dans son premier chapitre, avec celles de Chorazin et de Kafr Bir'im, principalement. — Le second chapitre expose d'abord le développement de l'architecture de la synagogue palestinienne (Na'aran, Beth Alpha, Jerash) et des édifices similaires en Grèce. L'identification de la « synagogue » de Délos n'est pas mise ici en doute, et elle est comptée ainsi comme la plus primitive. On sait qu'en raison de cette ancienneté même, et du plan — où on ne retrouve pas le dispositif basilical, mais plutôt celui des maisons et des établissements de sociétés commerciales, — certains doutes sur l'identification ont été soulevés par Miss Bell Mazur[1]. Le chapitre III examine avec beaucoup de soin l'architecture des synagogues, leur situation, leur orientation, leur ornementation, leur équipement intérieur. Celle de Doura, qui n'a été connue en détail qu'après le livre (appendice, p. 82[2]), apportera à l'information de l'auteur bien des compléments d'une rare importance ; elle surclasse les synagogues de Na'aran, Jerash, et Beth Alpha jusqu'ici les plus décorées. Peut-être eût-on dû rechercher les origines du plan traditionnel : temple grec à colonnade intérieure (cf. Milet, p. 41, fig. 11), ou basilique hypostyle ? Le nouveau temple de Samothrace, avec sa chambre de fond, annoncerait le dispositif de Beth Alpha, par exemple (p. 32, fig. 7). On eût aimé aussi voir traiter avec critique la question de l'étage, que postule la restauration donnée par Kohl et Watzinger pour Kafr Bir'im (p. 25, fig 3).

1. Dans la partie N.-O., il faudrait reconnaître une cour, coupée plus tardivement par un mur transversal : et il y aurait eu au centre de la « cour », une base (de statue), à moins qu'il ne s'agisse d'un support ? Vers l'Est, il y aurait eu une cour de maison, plutôt qu'un portique de façade (?).

2. Cf. maintenant : Comte Du Mesnil du Buisson, *Rev. bibl.*, 45, 1936, p. 72 sqq. (sur les deux synagogues, successives, de Doura).

Servait-il à isoler les femmes ? Donnait-il accès à une terrasse cultuelle ? — La grande inscription de la synagogue de Stobi citée en appendice p. 79, et qui vient d'être encore simultanément réétudiée par M. N. Vulič, *Bullet. de l'Acad. royale serbe, Lettres*, I, 1935, p. 169-175, et par M. Ch. Danov, *Bullet. Inst. Arch. bulgare*, VIII, 1934 (1935), p. 101-106, mentionne l'ἐξουσία τῶν ὑπερῴων πάντων et semble bien faire admettre ainsi le dispositif d'étage (couvert en tuiles, p. 30-31). Dans la dédicace d'Ophel (p. 70), l'indication du ξενῶν et des δώματα est à retenir, non moins que le dispositif des χρηστήρια, mot dont le sens reste discuté ; on les retrouve aussi à Délos, déjà, dans l'établissement des Poseidoniastes de Bérytos : au vrai, ces *fondouks* d'Orientaux se ressemblaient tous plus ou moins[1].

On voit que le livre — auquel a manqué la possibilité de l'étude complète de la synagogue de Doura (citée à la fin) — offre un matériel varié et intéressant. En appendice, outre Stobi et Doura, l'auteur mentionne Hammath-by-Gadara et la synagogue d'Esfia sur le Mont Carmel. Ch. P.

Wilhelm Reusch, *Der Kölner Münzschatzfund von Jahre 1909, zugleich ein Beitrag zur Geschichte der römischen Köln.* Schriften des Wallraf-Richartz Museums der Stadt Köln, Heft I. Leipzig, Dieterische Buchhandlung, 1935 ; in-8° de 32 p. avec 6 pl. — En 1909, près du mur Ouest de l'enceinte, on découvrait quatre vases de bronze contenant environ 22.500 pièces d'argent et une centaine de monnaies d'or. L'ensemble fut dispersé aussitôt et il fallut longtemps pour avoir quelques renseignements. M. Reusch a pu identifier, dans diverses collections, environ 3.000 pièces qui, dans le temps, s'échelonnent de Néron à Maximin.

Ce trésor n'est pas seulement important pour l'étude de la numismatique impériale, à laquelle il apporte de nouvelles variantes de types connus ou de pièces particulièrement rares. Il permet encore de préciser un fait de l'histoire financière du règne de Maximin, connu par la *Vita Maximini*, 13, 5. Si l'argent s'est caché, c'est que l'Empereur, pour se procurer les fonds nécessaires à ses largesses en faveur de l'armée, confisquait les fortunes des particuliers. De là, la panique qu'illustre l'enfouissement du trésor retrouvé, en 1909 seulement, dans la capitale des Germanies. Il est également à remarquer que le nombre fort élevé des monnaies d'argent, antérieures au III^e^ siècle, ne peut s'expliquer que par les précautions prises par les détenteurs contre l'altération des pièces, qui commence avec Septime-Sévère. Une fois encore, la numismatique confirme les textes historiques. R. L.

---

1. A Stobi, Polycharmos et ses héritiers se réservent la jouissance et la propriété *de l'étage*, où ils devaient habiter ; ils prévoient une amende pour qui voudrait modifier le plan des constructions,... ou les en chasser.

E. Espérandieu, *Les mosaïques romaines de Nîmes.* Nîmes, Éditions méridionales, Impr. Larguier, 1935 ; in-4° de 149 p. avec 24 pl. en couleurs. — Cet ouvrage, publié par les soins des *Cahiers d'histoire et d'archéologie* est trop cher (200 francs) et d'un format incommode. Était-il bien nécessaire de reproduire en couleurs autant de mosaïques ? Ces réserves faites, le catalogue est fait avec tout le soin que porte le Commandant Espérandieu aux travaux de ce genre, et où il est passé maître. Les monuments, classés par ordre de découverte depuis le XVI^e^ siècle, ne sont le plus souvent connus que par d'anciennes descriptions ; cette mise au point a nécessité un lourd travail de dépouillements de toutes sortes.

Au sujet de l'histoire de Nîmes, le répertoire apporte quelques compléments. La mosaïque paraît avoir été utilisée dès le I^er^ siècle de notre ère et jusqu'à la fin de l'Empire. Des groupes importants de pavements ont été découverts dans le quartier de la Fontaine, où devaient s'élever les riches demeures de la capitale. R. L.

Robert Forrer, *L'Alsace romaine.* Paris, E. Leroux, 1935 ; in-12 de 220 p., avec 41 pl. et 51 fig. — L'Alsace romaine de M. R. Forrer est le premier volume d'une série d'études d'archéologie et d'histoire, dirigée par M. A. Piganiol. Nul mieux que M. Robert Forrer ne pouvait donner ce livre d'ensemble sur une province à l'exploration de laquelle il a consacré la plus large part de son activité scientifique. Après son grand ouvrage sur *Strasbourg-Argentorate, L'Alsace romaine* met à la disposition des historiens et archéologues le meilleur répertoire qu'ils pouvaient désirer.

Après avoir résumé en quelques pages l'histoire des recherches archéologiques, l'auteur rappelle en deux courts chapitres le passé celtique de l'Alsace, sa lutte contre les Germains et le temps de la domination d'Arioviste. Cette introduction était nécessaire pour préciser les cadres dans lesquels allait s'inscrire l'histoire d'Alsace après la conquête de César. Le I^er^ siècle avant notre ère semble marquer une période d'appauvrissement général dont les causes sont à rechercher dans les incursions germaniques. Des commencements de la domination romaine, on ne connaît guère que les grandes lignes du réseau de fortifications qui, au Nord de la Séquanie, protègent la frontière : un large fossé, en partie naturel, une zone désertique, ancienne limite entre les nations celtiques ; puis, sur la montagne, la « haie de pierre » et dans la zone pierreuse, les haies de branchages et d'épines. Sur le Rhin alsacien, les Trévires ne tiennent que la rive entre Seltz et Lauterbourg, où sont établis, en face de gués importants, des postes de douane et de surveillance. On connaît l'une de ces stations qui ont dû être fortifiées comme celle de Lautenheim. De 16 av. J.-C. au désastre de Varus, en 9 de notre ère, l'Alsace joue un rôle important dans l'histoire des luttes germaniques. La ligne Bâle-Strasbourg-Mayence-Cologne est aménagée en tant que route et fortifiée. Des *castella* longent la rive gauche du Rhin, depuis la Suisse jusqu'au cours inférieur. Ce sont les *castella Drusi*, ouvrages de terre

surmontés de palissades. Quant au réseau routier, qui utilise d'anciennes pistes gauloises, il relie déjà entre elles les principales agglomérations par trois lignes transversales bien distinctes sur lesquelles s'articulent d'autres transversales aboutissant aux gués du Rhin et aux passages des Vosges.

Le désastre de Varus eut pour conséquence le renforcement des défenses et l'établissement de grands camps légionnaires. Strasbourg devient un centre militaire important et sa position stratégique en fait, dès lors, la capitale de l'Alsace. Les chapitres suivants retracent son histoire et celles des légions qui y tenaient garnison. Le plan général ne subira guère de modifications et la ville civile succédera à la cité militaire sur le même emplacement.

La romanisation de l'Alsace s'effectua d'autant plus rapidement que l'existence de la population civile était intimement liée à celle de l'élément militaire. Pays agricole qui tire une partie de ses ressources du ravitaillement de l'armée, zone frontière favorable au commerce expliquent les raisons d'une prospérité que les fouilles ont fait connaître. L'industrie de la poterie sigillée s'y installe de bonne heure, à Heiligenberg, Ittenwiller, Schiltigheim, Jebsheim. Le pays se couvre de villas, voisinant avec les petits villages de type celtique, comme au Wasserwald. Des temples s'élèvent sur les sommets et avec les légions apparaissent les cultes de l'Orient. Sous le Bas-Empire, certaines de ces fermes se fortifient : à Largetzen, une villa s'entoure d'une enceinte rectangulaire flanquée aux angles de tours carrées, avec, entre celles-ci, une porte à double entrée.

Placée sur le chemin des invasions dont M. Forrer retrace les étapes, l'Alsace change encore une fois de maîtres et se transforme en un vaste champ de bataille. Mais ceci est une autre histoire et il faut espérer que M. Forrer nous la fera connaître un jour. R. L.

W. Seston, *Le monastère d'Aïn-Tamda et les origines de l'architecture monastique en Afrique du Nord.* Extrait des Mélanges de l'École française de Rome ; Paris, de Boccard, 1934 in-4° de 37 p. — L'intérêt du mémoire est d'appeler l'attention sur l'influence exercée par la Syrie sur l'art chrétien. M. W. Seston a fouillé le monastère d'Aïn-Tamda, en Algérie, et a retrouvé les ruines d'un établissement à plan rectangulaire, à une seule entrée, dont les pièces sont disposées autour d'une cour centrale. L'édifice s'adosse à un des longs côtés d'une église à trois nefs.

Or, ce plan diffère totalement de celui des monastères coptes égyptiens, mais offre d'étroites analogies avec les installations monastiques du Hauran, dans la Syrie méridionale. Il faut donc admettre l'origine syrienne du cloître. R. L.

Robert Gérard, *Un prieuré bénédictin sur la route des pèlerinages : Saint-Gilles de Montoire.* Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1935, in-4° de 72 p., avec 24 pl. et 33 fig. — Le texte de ce volume,

bien présenté et bien illustré, est assez court malgré l'apparence. Il n'en apporte pas moins une utile documentation sur la décoration peinte de la chapelle de Saint-Gilles près de Montoire-sur-Loir. Cette chapelle, qui était celle d'un prieuré bénédictin sur la route de Chartres à Tours, est un édifice fort modeste par rapport aux anciennes grandes églises romanes du XI^e^ siècle qui étaient nombreuses dans la région ; mais elle a conservé une bonne partie des fresques qui garnissaient l'intérieur, et, comme celle de Berzé-la-Ville en Bourgogne, elle mérite à ce titre d'être étudiée et située dans l'histoire du grand art clunisien pour laquelle tant de faits nouveaux sont produits par des recherches comme celles de M. Charles Oursel et de M. Kenneth John Conant. Les fresques de Saint-Gilles de Montoire ont été déjà signalées spécialement par M. le D^r^ Lesueur dans la *Gazette des Beaux-Arts* (janv. 1924), par M. l'abbé Plat dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* (1928) et par M. J. de La Martinière dans la *Gazette des Beaux-Arts* (oct. 1933). Elles ont été récemment restaurées et enrichies de parties ramenées au jour, et c'est ce qui permet à M. Gérard d'en donner une description nouvelle. Il analyse leur sens iconographique, montre leurs rapports avec les deux grandes écoles de peinture romane de l'Ouest et de l'Est de la France, et les rattache à un mouvement artistique issu de l'abbaye du Mont-Cassin, dont M. Conant vient d'étudier tout récemment à la Sorbonne l'influence architecturale sur le monastère et l'abbaye de Cluny. E. LAMBERT.

M. Deshoulières, *Éléments datés de l'art roman en France.* Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1936, in-4°, 72 p., avec 17 fig. et 32 pl. — M. Deshoulières, dont on connaît l'inlassable activité à la Société française d'Archéologie et à la rédaction du *Bulletin Monumental*, apporte dans cet ouvrage le complément d'un livre plus petit de volume, mais plus long de texte, qu'il a publié en 1928 dans la collection *A travers l'art français* sous le titre de *Au début de l'art roman.* Il s'attache d'abord dans sa nouvelle étude, non plus aux églises datées du XI^e^ siècle, mais à 48 monuments-types de l'art roman dont la construction s'échelonne depuis la fin du X^e^ siècle, avec l'église de Montiérender, jusqu'au début du XIII^e^, avec celle des Cisterciens de Valbenoite de Saint-Étienne dans la Loire. Il n'est pas question dans cette première partie de la géographie de l'art roman ni de sa division en écoles. Dans une deuxième partie, M. Deshoulières cherche ensuite à synthétiser l'évolution des formes de cet art. Suivant la méthode appliquée dans ses publications antérieures, il envisage successivement dans les églises romanes le plan, l'appareil, le narthex, la nef, les arcades et les supports, les tribunes et le triforium, les fenêtres, le transept, le chœur et le chevet, l'extérieur, les clochers, le décor, les chapiteaux, les tailloirs, les astragales, les fûts et les bases. La conclusion de l'ouvrage est une affirmation de la continuité de l'évolution romane : « S'il y a eu, dit M. Deshoulières, un premier art roman, quand parut le second ? » Il ne semble donc pas croire

à la valeur de théories récentes comme celle de M. Puig i Cadafalch. Mais tout cela n'est que sommairement indiqué pour faire suite à l'énumération qui nous est présentée des éléments de l'architecture romane. Avec la prudence à laquelle il nous a depuis longtemps habitués, M. Deshoulières ne croit pas possible d'étudier dans son ensemble l'histoire de l'art roman. E. Lambert.

Adolphe Gros, *Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie,* préface de J. Désormaux, 1 vol., 627 p. in-8°, Belley, imprimerie Chaduc, 1935 [en vente chez l'auteur à Saint-Jean-de-Maurienne et à la librairie Dardel, à Chambéry]. — M. le chanoine Adolphe Gros, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Maurienne, est l'un des érudits qui connaissent le mieux le passé de sa petite patrie ; j'entends par là non seulement la Maurienne, mais encore tout l'ensemble de la Savoie. Disciple et émule des « toponymistes », d'Arbois de Jubainville, Quicherat, Longnon, M.-A. Dauzat, il s'est depuis longtemps consacré, entre autres travaux, à l'étude étymologique des noms de lieu dans les Alpes françaises. L'ouvrage qu'il vient de publier offre quelque rapport avec les *Dictionnaires topographiques* départementaux, dont beaucoup, déjà anciens, auraient besoin d'être revus et complétés : mais combien le contenu en est plus riche et la méthode plus compréhensive !

Documents imprimés et documents d'archives, témoignage des cadastres au sujet des lieux-dits, renseignements fournis par les parlers locaux et l'usage onomastique, apport des traditions populaires, connaissance approfondie des lois de la phonétique dans l'ancien français, comparaison avec les données de la toponymie en d'autres régions, M. A. Gros n'a rien négligé de ce qui pouvait à la fois stimuler son ingéniosité divinatrice et tenir en éveil sa prudence, dans des recherches où certains érudits aventureux se sont parfois montrés plus imaginatifs que de raison. Et, de fait, on ne sait ce qu'on doit le plus louer dans ce livre : de la sagacité dont font preuve certaines hypothèses présentées par l'auteur, ou de l'énergie avec laquelle il a coupé les ailes à quelques-unes de celles auxquelles on avait eu le tort, avant lui, de laisser prendre leur essor.

C'est à des noms propres de personnes, ceux des propriétaires du sol à diverses époques, que remontent la plupart des toponymes présentement usités en Savoie. Mais il en est d'autres aussi qui offrent plus d'intérêt à nos yeux, parce qu'ils font revivre, mieux que l'évocation d'un personnage inconnu par ailleurs, des aspects précis du pays, et aussi, sous ses formes anciennes, la vie dont il a été le cadre. Caractéristiques du relief (voir par exemple Cormet, Échaillon, Frette, Lancessey, Lescherains, Molard et ses dérivés, Ouille et tous les analogues, Plagne, Poet, Poing, Settaz, etc.) ; manifestations diverses de l'activité humaine dans les montagnes (Essarts, Esserts, Exartières, Houches) ; allusions à la faune du pays (Gebroulaz, Levratière, Louvaret, Tessonières, Vallorcières), toute cette toponymie ne se conçoit que d'après les rapports, établis dans la suite des âges,

entre l'homme et la montagne. Mais c'est surtout à des particularités de la végétation dans les Alpes, sous ses deux aspects essentiels, forêts et pâturages, que se réfèrent les noms de cette seconde catégorie : la présence de l'épicéa, du mélèze, du pin cembro, du chêne, du charme, du frêne, du bouleau, du coudrier, du prunier sauvage, du cerisier à grappes (sans oublier de simples plantes herbacées, comme l'ortie, la renoncule, la piloselle) est indiquée par beaucoup de noms de villages ou de lieux-dits, qui ne suggèrent pas toujours, au premier abord, leur véritable origine. Il y a là toute une mine de faits révélateurs, dont les géographes ne manqueront pas de tirer grand profit. Les historiens et les archéologues auront aussi beaucoup à prendre dans ce livre suggestif : les notices sur Avérole, Bessans, Bellentre, Centron, Chambéry, Saint-Pierre d'Extravache, la Maurienne, Tamié, la Tarentaise, sont celles qu'ils consulteront de préférence. On notera que, contrairement à des traditions orales restées très vivaces en Maurienne, M. le chanoine Gros fait la place aussi restreinte que possible à l'immigration sarrasine dans ce pays.

Marcel Bulard.

TABLES

DU TOME VII DE LA SIXIÈME SÉRIE

PAGES

La colonne ionique et le symbolisme oriental, par J. PRZYLUSKI..... 3

Les portraits de Pompeius Magnus, par Fr. POULSEN..... 16

Les « ponts-de-fascines » de Jules César à Breuil-le-Sec (Oise) (2e campagne contre les Bellovaques), par Georges MATHERAT..... 53

Variété : La céramique ibérique de San Miguel de Liria, par Luis PERICOT... 95

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Paolo Orsi. — Sylvain Lévi. — Charles Dangibaud. — Henri Pirenne. — Le nouveau crâne de Saccopastore (Italie). — Nouvelle station paléolithique à Nijvice, près de Radeče (Yougoslavie). — Un nouveau document sur la spoliation des tombes royales égyptiennes. — La tombe préhellénique de Marathon. — Le temple de Drèros (Crète orientale) et sa triade archaïque. — Anciens temples grecs en forme d'autels. — Le sarcophage de Cervetri. — Que fut jadis le pseudo-« Théseion » d'Athènes ? — Eumolpos. — Deux inscriptions puniques impériales. — Village gaulois en Champagne. — Les fouilles de Gergovie. — Les fouilles de la Cité. — Les thermes du Paris gallo-romain. — Les fouilles de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne). — Un cimetière gallo-romain d'animaux à Prosnes. — Le lion androphage de Suzange (Moselle). — A la poursuite de Satto. — Au Musée archéologique de Barcelone. — Au Musée d'Oran. — A la cathédrale Saint-Jean de Lyon. — Une nouvelle tombe viking. — L'Exposition chinoise de Londres..... 110

Bibliographie : M. BOULE et J. PIVETEAU. — Ernest LENOIR. — L. S. B. LEAKEY. — G. POISSON. — P. Bosch GIMPERA. — F. D. KENDRICK and C. F. C. HAWKES. — Norbert CASTERET. — S. ZAMIATNINE. — V. Gordon CHILDE. — Claude F. A. SCHAEFFER, Ch. VIROLLEAUD, R. DUSSAUD, F. THUREAU-DANGIN, E. DHORME. — Praehistorica Asiae orientalis. — Leonhardt FRANZ. — P. VOUGA. — Jacquetta HAWKES. — Victor HOFFILLER. — P. DAHLGREN. — Andreae ALDEBERG. — J. PETERSEN. — Kurt BITTEL. — Geoffrey C. BROOKE. — Ake AKERSTRÖM. — Albert GRENIER. — Louis C. WEST. — Roger DION. — Jules VANNÉRUS. — Heinz KÄHLER. — Siegfried LŒSCHKE. — Rudolf LAUR-BELART. — Valentin KUZSINSZKY. — Aarpád DOBO. — Johannes SZILÁGYI. — Louis CHATELAIN. — Wolfgang KRAUSE. — J. TOUTAIN. — René PFISTER. — Alfons M. SCHNEIDER. — Mededeelingen von nederlandsch historisch Institut te Rome. — In memoria lui Vasile PARVAN. — Mélanges Bidez. — Paul DESCHAMPS. — Annual Report. — Saeculi noni auctoris in Boetii Consolationem Philosophiae Commentarius..... 136

Illustrations : Chapiteau æolien de Stamboul, n° 277 (non complet) (p. 6) ; chapiteau de Stamboul, n° 276 (p. 7) ; ivoire d'Arslan Tash (p. 9) ; orthostates de Tell Halaf (p. 10 ; ivoire de Samarie (p. 11) ; fig. 7, mosaïque babylonnienne (p. 13). — Monnaie espagnole (p. 18) ; monnaie sicilienne (p. 18) ; Pompée (p. 18-19) ; Pompée et son fils Sextus (p. 19) ; Pompée (p. 19) ; tête de Pompée (p. 21) ; la tête de Venise, profil (p. 22) ; tête d'un poète (p. 23) ; tête de bronze (p. 24) ; tête de Claude (p. 26) ; tête de Pompée (p. 28) ; tête de Pompée, profil (p. 29) ; gemme avec le portrait de Pompée (p. 30) ; gemme avec image de Pompée (?) (p. 31) ; gemme hellénistique (p. 31) ; tête de Pompée (p. 37) ; têtes de Pompée, profil (p. 38-39) ; la tête d'Alexandre, dite « Tête Diessel », à Dresde (p. 40) ; tête romaine sur buste moderne (p. 44) ; buste de Zenas (p. 46) ; buste du Vatican (p. 47) ; profil du buste du Vatican (p. 48) ; tête dite de Pompée au musée du Louvre (p. 49). — Emplacement des *pontes* de Breuil-le-Sec (p. 54) ; position des *pontes* dans les marais

PAGES

de la vallée de la Brêche (p. 61) ; tracé des *pontes* (p. 64) ; ponts-de-fascines de 13 pieds (p. 78) ; type de pieu (p. 79) ; disposition des pieux de fixation (p. 80) ; dispositif des *trabes* (p. 80) ; extrémité d'une poutrelle d'écartement (p. 81) ; assemblage à broche (p. 81) ; emplacement des *pontes* imposé par la manœuvre de César au moment de la retraite des Bellovaques (p. 91) ; traversée du marais par les turmes (p. 93). — Liria, frise de cavaliers, fantassins et animaux (p. 99) ; l'œnochoé aux musiciens (p. 100) ; cavalier et femme à cheval sur un vase cylindrique (p. 101) ; la chasse au cerf dans les filets (p. 101) ; scènes de chasse et de pêche (p. 102) ; la cueillette des grenades (p. 103) ; le vase au combat naval et à l'inscription ibérique (p. 104) ; la dame à l'éventail (p. 105) ; scène de danse (p. 106) ; décor de poissons sur un plat (p. 107). — Paolo Orsi (p. 110). — Sylvain Lévi (p. 113). — Musée archéologique catalan : salle du portique et salle des tombeaux (p. 129-130).

Les fouilles en Asie Occidentale (1934-1935), par G. CONTENAU 161

Le « cheval de Troie », par Pierre-Maxime SCHUHL 183

Recherches sur les manuscrits irlandais décorés de Saint-Gall et de Reichenau, par Geneviève L. MICHELI 189

La fontaine de Saint-Denis, par Jean ADHÉMAR 224

Variétés : Les inscriptions grecques et latines de Sardes, par Louis ROBERT. — La Bibliographie et la Bibliothèque de Salomon Reinach (LA RÉDACTION) 233

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Sir Themistoclès Zammit. — Joseph Hatzidakis. — Ugo Antonielli. — Benedetto Bonacelli. — La tholos de Berbati, près Mycènes. — Une nouvelle coupe cyrénéenne à Tarente. — La « Casa omerica » de Pompei. — Art et archéologie. — Bulletin des monuments historiques de la France. — Opinions téméraires 244

Bibliographie : Marg. BIEBER. — Léon HEUZEY et Jacques HEUZEY. — N. VALMIN. — Dr Julius FRÖBER. — *Turk Tarih*. — K. SCHEFOLD. — Dorothy BURR. — D. SCHLUMBERGER. — Eleazar L. SUKENIK. — Wilhelm REUSCH. — E. ESPÉRANDIEU. — Robert FORRER. — W. SESTON. — Robert GÉRARD. — M. DESHOULIÈRES. — Adolphe GROS 250

Illustrations : Christi autem generatio sic erat (f° 7) (p. 198) ; saint Marc (f° 78) (p. 202) ; fragment d'Évangéliaire, n° 1395 ; saint Mathieu (f° 418) (p. 209) ; grammaire de Priscien, n° 904 (f° 3) (p. 217) ; manuscrit provenant de Reichenau (p. 221). — Vasque de Saint-Denis (p. 226) ; vasque de Saint-Denis, autre aspect (p. 227) ; têtes de la fontaine de Saint-Denis (p. 228). — L'entrée de la *Bibliothèque Salomon Reinach*, à l'Université de Lyon (p. 242).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

ADHÉMAR (J.). — La fontaine de Saint-Denis 224

CONTENEAU (G.). — Les fouilles en Asie Occidentale (1934-1935) 161

MATHERAT (G.). — Les « ponts-de-fascines » de Jules César à Breuil-le-Sec (Oise) (2e campagne contre les Bellovaques) 53

MICHELI (G. L.). — Recherches sur les manuscrits irlandais décorés de Saint-Gall et de Reichenau 189

POULSEN (Fr.). — Les portraits de Pompeius Magnus 16

PRZYLUSKI (J.). — La colonne ionique et le symbolisme oriental 3

SCHUHL (P.-M.). — Le « cheval de Troie » 183

Le Gérant : E. SCHNEIDER.

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme-Paris (France)

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER
Conservateur
du Musée des Antiquités nationales,
Professeur à l'École du Louvre.

Charles PICARD
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur honoraire de l'École française d'Athènes

COMITÉ DE RÉDACTION

M. Aubert. — A. Blanchet. — R. Cagnat. — J. Carcopino. — Fr. Cumont. — Ch. Diehl. — Ch. Dugas. — R. Dussaud. — E. Espérandieu. — P. Jamot. — A. Merlin. — E. Michon. — P. Monceaux. — S. de Ricci. — L. Robert. — P. Roussel.

SIXIÈME SÉRIE. — TOME VII
JANVIER-MARS 1936

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1936

Tous droits réservés

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

PAGES

La colonne ionique et le symbolisme oriental, par J. PRZYLUSKI..... 3

Les portraits de Pompeius Magnus, par Fr. POULSEN..... 16

Les « ponts-de-fascines » de Jules César à Breuil-le-Sec (Oise) (2e campagne contre les Bellovaques), par Georges MATHERAT..... 53

Variété : La céramique ibérique de San Miguel de Liria, par Luis PERICOT... 95

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Paolo Orsi. — Sylvain Lévi. — Charles Dangibaud. — Henri Pirenne. — Le nouveau crâne de Saccopastore (Italie). — Nouvelle station paléolithique à Nijvice, près de Radeče (Yougoslavie). — Un nouveau document sur la spoliation des tombes royales égyptiennes. — La tombe préhellénique de Marathon. — Le temple de Dréros (Crète orientale) et sa triade archaïque. — Anciens temples grecs en forme d'autels. — Le sarcophage de Cervetri. — Que fut jadis le pseudo-« Théseion » d'Athènes ? — Eumolpos. — Deux inscriptions puniques impériales. — Village gaulois en Champagne. — Les fouilles de Gergovie. — Les fouilles de la Cité. — Les thermes du Paris gallo-romain. — Les fouilles de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne). — Un cimetière gallo-romain d'animaux à Prosnes. — Le lion androphage de Suzange (Moselle). — A la poursuite de Satto. — Au Musée archéologique de Barcelone. — Au Musée d'Oran. — A la cathédrale Saint-Jean de Lyon. — Une nouvelle tombe viking. — L'Exposition chinoise de Londres..... 110

Bibliographie : M. BOULE et J. PIVETEAU. — Ernest LENOIR. — L. S. B. LEAKEY. — G. POISSON. — P. Bosch GIMPERA. — F. D. KENDRICK and C. F. C. HAWKES. — Norbert CASTERET. — S. ZAMIATNINE. — V. Gordon CHILDE. — Claude F. A. SCHAEFFER, Ch. VIROLLEAUD, R. DUSSAUD, F. THUREAU-DANGIN, E. DHORME. Praehistorica Asiae orientalis. — Leonhardt FRANZ. — P. VOUGA. — Jacquetta HAWKES. — Victor HOFFILLER. — P. DAHLGREN. — Andreae ALDEBERG. — J. PETERSEN. — Kurt BITTEL. — Geoffrey C. BROOKE. — Ake AKERSTRÖM. — Albert GRENIER. — Louis C. WEST. — Roger DION. — Jules VANNÉRUS. — Heinz KÄHLER. — Siegfried LŒSCHKE. — Rudolf LAUR-BELART. — Valentin KUZSINSZKY. — Aarpád DOBO. — Johannes SZILÁGYI. — Louis CHATELAIN. — Wolfgang KRAUSE. — J. TOUTAIN. — René PFISTER. — Alfons M. SCHNEIDER. — Mededeelingen von nederlandsch historisch Institut te Rome. — In memeria lui Vasile PARVAN. — Mélanges Bidez. — Paul DESCHAMPS. — Annual Report. — Saeculi noni auctoris in Boetii Consolationem Philosophiae Commentarius..... 136

Illustrations : Chapiteau æolien de Stamboul, n° 277 (non complet) (p. 6) ; chapiteau de Stamboul, n° 276 (p. 7) ; ivoire d'Arslan Tash (p. 9) ; orthostates de Tell Halaf (p. 10) ; ivoire de Samarie (p. 11) ; fig. 7, mosaïque babylonnienne (p. 13). — Monnaie espagnole (p. 18) ; monnaie sicilienne (p. 18) ; Pompée (p. 18-19) ; Pompée et son fils Sextus (p. 19) ; Pompée (p. 19) ; tête de Pompée (p. 21) ; la tête de Venise, profil (p. 22) ; tête d'un poète (p. 23) ; tête de bronze (p. 24) ; tête de Claude (p. 26) ; tête de Pompée (p. 28) ; tête de Pompée, profil (p. 29) ; gemme avec le portrait de Pompée (p. 30) ; gemme avec image de Pompée (?) (p. 31) ; gemme hellénistique (p. 31) ; tête de Pompée (p. 37) ; têtes de Pompée, profils (p. 38-39) ; la tête d'Alexandre, dite « Tête Dressel », à Dresde (p. 40) ; tête romaine sur buste moderne (p. 44) ; buste de Zenas (p. 46) ; buste du Vatican (p. 47) ; profil du buste du Vatican (p. 48) ; tête dite de Pompée au musée du Louvre (p. 49). — Emplacement des *pontes* de Breuil-le-Sec (p. 54) ; position des *pontes* dans les marais de la vallée de la Brêche (p. 61) ; tracé des *pontes* (p. 64) ; ponts-de-fascines de 13 pieds (p. 78) ; type de pieu (p. 79) ; disposition des pieux de fixation (p. 80) ; dispositif des *trabes* (p. 80) ; extrémité d'une poutrelle d'écartement (p. 81) ; assemblage à broche (p. 81) ; emplacement des *pontes* imposé par la manœuvre de César au moment de la retraite des Bellovaques (p. 91) ; traversée du marais par les turmes (p. 93). — Frise de cavaliers, fantassins et animaux (p. 99) ; l'œnochoé aux musiciens (p. 100) ; cavalier et femme à cheval sur un vase cylindrique (p. 101) ; la chasse au cerf dans les filets (p. 101) ; scènes de chasse et de pêche (p. 102) ; la cueillette des grenades (p. 103) ; le vase au combat naval et à l'inscription ibérique (p. 104) ; la dame à l'éventail (p. 105) ; scène de danse (p. 106) ; décor de poissons sur un plat (p. 107). — Paolo Orsi (p. 110). — Sylvain Lévi (p. 113). — Musée archéologique catalan : salle du portique et salle des tombeaux (p. 129-130).

Conditions de l'abonnement pour l'année 1936

Pour la France. Un an.... **100 »** Pour l'étranger. Un an.. **125 »**

Les numéros 1, 2, 3, ch..... **30 »**

Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*. **40 »**

On s'abonne chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

et à la

Librairie Ernest LEROUX, 108, boul. Saint-Germain, PARIS (6e)

Compte chèques postaux : PARIS 1024-92

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées

AVIS IMPORTANT AUX ABONNÉS

Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.

F02.014

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER
Conservateur
du Musée des Antiquités nationales,
Professeur à l'École du Louvre.

Charles PICARD
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur honoraire de l'École française d'Athènes.

COMITÉ DE RÉDACTION

M. AUBERT. — A. BLANCHET. — R. CAGNAT. — J. CARCOPINO. — FR. CUMONT. — CH. DIEHL. — CH. DUGAS. — R. DUSSAUD. — E. ESPÉRANDIEU. — P. JAMOT. — A. MERLIN. — E. MICHON. — P. MONCEAUX. — S. DE RICCI. — L. ROBERT. — P. ROUSSEL.

SIXIÈME SÉRIE. — TOME VII

AVRIL-JUIN 1936

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1936

Tous droits réservés

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

PAGES

Les fouilles en Asie Occidentale (1934-1935), par G. CONTENAU 161

Le « cheval de Troie », par Pierre-Maxime SCHUHL 183

Recherches sur les manuscrits irlandais décorés de Saint-Gall et de Reichenau, par Geneviève L. MICHELI..... 189

La fontaine de Saint-Denis, par Jean ADHÉMAR 224

Variétés : Les inscriptions grecques et latines de Sardes, par Louis ROBERT. — La bibliographie et la bibliothèque de Salomon Reinach (LA RÉDACTION) 233

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Sir Themistoclès Zammit. — Joseph Hatzidakis. — Benedetto Bonacelli. — La tholos de Berbati, près Mycènes. — Une nouvelle coupe cyrénéenne à Tarente. — La « Casa omerica » de Pompei. — Art et archéologie. — Bulletin des monuments historiques de la France. — Opinions téméraires 244

Bibliographie : Marg. BIEBER. — Léon HEUZEY et Jacques HEUZEY. — N. VALMIN. — Dr Julius FRÖBER. — *Turk Tarih.* — K. SCHEFOLD. — Dorothy BURR. — D. SCHLUMBERGER. — Eleazar L. SUKENIK. — Wilhelm REUSCH. — E. ESPÉRANDIEU. — Robert FORRER. — W. SESTON. — Robert GÉRARD. — M. DESHOULIÈRES. — Adolphe GROS 250

Illustrations : Christi autem generatio sic erat (f° 7) (p. 198) ; saint Marc (f° 78) (p. 202) ; fragment d'évangéliaire, n° 1395 ; saint Mathieu (f° 418) (p. 209) ; grammaire de Priscien, n° 904 (f° 3) (p. 217) ; manuscrit provenant de Reichenau (p. 221). — Vasque de Saint-Denis (p. 226) ; vasque de Saint-Denis, autre aspect (p. 227) ; têtes de la fontaine de Saint-Denis (p. 228). — La *Bibliothèque Salomon Reinach*, à l'Université de Lyon (p. 242).

Conditions de l'abonnement pour l'année 1936

Pour la France. Un an.... **100 »** Pour l'étranger. Un an.. **125 »**
Les numéros 1, 2, 3, ch..... **30 »**
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique.* **40 »**

On s'abonne chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger
et à la

Librairie Ernest LEROUX, 108, boul. Saint-Germain, PARIS (6e)
Compte chèques postaux : PARIS 1024-92

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées

AVIS IMPORTANT AUX ABONNÉS

Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 *jours après réception du numéro suivant.*

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)

Téléphone : Danton 48-64 R. C. Seine 226-007 B Ch. post. : Paris 1024-92

PRÉHISTOIRE

RECUEIL PÉRIODIQUE DE MÉMOIRES

Rédacteur en chef : M. Raymond LANTIER

Conservateur du Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye

Tome I (1932). — Fascicule I :

Dr HENRI-MARTIN. — Les sculptures du Roc (Charente).

Hugo OBERMAIER. — Œuvres d'art du Magdalénien final de la grotte du « Pendo », près Santander (Espagne).

Robert FORRER. — Les chars cultuels préhistoriques et leurs survivances aux époques historiques.

1 volume 23 × 28 cm., 122 pages, nombreuses figures, 5 planches ..... **125 fr.**

Fascicule II :

Henri BREUIL. — Les industries à éclats du Paléolithique ancien : le Clactonien.

Jean CHARBONNEAUX. — Deux grandes fibules géométriques du Louvre.

Peter GŒSSLER. — Petits bronzes figurés à représentations humaines de l'époque de La Tène, découverts en Würtemberg.

1 volume 23 × 28 cm., pages 123 à 276, 62 figures et planches hors-texte ..... **150 fr.**

Tome II (1933). — Fascicule I :

P. JACOBSTHAL et J. NEUFFER. — Gallia Græca. Recherches sur l'hellénisation de la Provence.

Françoise HENRY. — Émailleurs d'Occident.

1 vol. 23 × 28 cm., 146 pages, 2 planches, nombreuses figures **150 fr.**

Fascicule II :

P. BOSCH-GIMPERA. — Relations préhistoriques entre l'Irlande et l'Ouest de la Péninsule ibérique.

Gustav RIEK. — Les civilisations paléolithiques du Vogelherd, près de Stetten-ob-Lonetal (Würtemberg).

Paul VOUGA. — Objets inédits des palafittes du lac de Neuchâtel (Suisse).

1 vol. 23 × 28 cm., 104 pages, 72 figures, 2 planches... **125 fr.**

Tome III (1934).

D. PEYRONY. — La Ferrassie.

W. DÉONNA. — Les cuirasses hallstattiennes de Fillinges au Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

Tables.

1 volume 23 × 28 cm., 152 pages, 145 figures..... **250 fr.**

Tome IV (1935).

V. GORDON CHILDE. — Le rôle de l'Écosse dans la civilisation préhistorique de l'Atlantique.

Éd. POTTIER. — Vases susiens et vases chinois.

G. CHENET. — La tombe 319 et la buire chrétienne du cimetière mérovingien de Lavoye (Meuse).

1 volume 23 × 28 cm., 126 pages, 56 figures, 1 planche... **150 fr.**

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)

Téléphone : Danton 48-64 R. C. Seine 226-007 B Ch. post. : Paris 1024-92

INSTITUT DE FRANCE
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FORMA ORBIS ROMANI

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE ROMAINE

dressée sous la direction de
M. ADRIEN BLANCHET
Membre de l'Institut

Fascicule V

Carte (partie occidentale) et texte complet du département des Bouches-du-Rhône

par M. Fernand BENOIT
Ancien membre de l'École française de Rome
Conservateur des Musées archéologiques d'Arles

Un volume (23×38 %), XXIV-234 pages, figures dans le texte, 7 planches et 3 plans hors-texte, accompagné d'une carte au 1/200.000 et de 3 plans sous couverture spéciale (38×58 %) ..... **200 fr.**

FORME ET STYLE

ESSAIS ET MÉMOIRES D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

JURGIS BALTRUŠAITIS
Docteur ès Lettres

LE PROBLÈME DE L'OGIVE ET L'ARMÉNIE

Un volume in-4° (19×24 %), avec figures..... **20 fr.**

Précédemment parus dans la même collection :

H. FOCILLON. — **VIE DES FORMES**..... **15 fr.**
J. BALTRUŠAITIS. — **ART SUMÉRIEN, ART ROMAN**..... **15 fr.**

G. CHENET

LA TOMBE 319

ET LA BUIRE CHRÉTIENNE DU CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DE LAVOYE (Meuse)

(Extrait de *Préhistoire*, IV)

Un volume (23×28,5 %), 39 figures..... **100 fr.**

Imp Presses Universitaires de France – Vendôme–Paris. France – Printed in France

AUG 6 1936